Avec ce numéro, supplément « Initiatives »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14215 – 5 F

MERCREDI 10 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Budget et démocratie aux Etats-Unis

LA négociation budgétaire américaine est un spectacle permanent. Parfois risible, souvent attristant, tant est grande la disproportion entre les enjeux globaux et les marchandages boutiquiers qui s'étalent dans les discussions parlementaires.

Quand le pays le plus riche de la Terre se trouve dans l'impossibilité d'assurer la jonction entre deux budgets, quand ses fonctionnaires sont menacés de chômage technique, on en vient à s'interroger sur le fonctionnement même du système. Les Etats-Unis sont endettés à hauteur de 3 200 milliards de dollars (presque 17 000 milliards de francs de dette publique !), ils sont menacés à un terme qui n'est peut-être pas si éloigné d'une désaffection de leurs financiers internationaux, et ce bilan consternant ne suffit pas à convaincre les parlementaires d'abandonner un moment la défense des intérêts particuliers !

La question mérite d'être posée du strict point de vue de la politique économique. Mais elle prend un tout autre aspect si l'on considère que ce qui froisse le bon sens, c'est tout simplement le fonctionnement de la démocratie américaine. Les élus du peuple y défendent bec et ongles leurs électeurs : l'argent qu'on leur prend, l'affectation qui en est faite. Ils se battent jusqu'aux confins du ridicule contre les souhaits du pouvoir central, incarné par le président. A quoi bon s'en étonner décennie après décennie, alors que le système politique américain est justement conçu à cette fin ?

EN Europe – tout particulièrement en France, – les systèmes politiques fonctionnent différemment. Un homme politique que personne ne soupçonne d'être un tyran, M. Michel Rocard, disait l'autre jour que le budget serait adopté, une nouvelle fois, au besoin, au moyen du « 49-3 », cet article de la Constitution qui permet de faire passer un texte dans son entier, à prendre ou à laisser, après quelques amendements acceptés par le gouvernement. Dans ce cas, le budget français serait adopté mais sans vote, à moins qu'une motion de censure ne conduise à son rejet. Cela fait moins désordre que la méthode américaine et cela reflète la conception française du Parlement, dépositaire de la volonté générale (et non de la somme des intérêts des électeurs). Il n'en résulte pas moins que la base est tenue éloignée de la démarche budgétaire, l'un des gestes essentiels de la vie politique d'un pays, puisque ses élus n'auront aucun compte à lui rendre.

AUX Etats-Unis, la sanction des électeurs va tomber le 6 novembre pour une partie des parlementaires. Pour les républicains, le prestige acquis par le président Bush grâce à la crise du Golfe ne peut guère servir de protection. « Lisez sur mes lèvres : pas de nouveaux impôts », cette promesse électorale du président, qui sera forcément bafouée, a laissé des traces.

Les démocrates, plus à l'aise en tant que parti d'opposition, devront tout de même rendre compte de leurs concessions sur les programmes sociaux, chez eux, à la base. Telle est la règle.

Lire, page 25 - section C, l'article de JAN KRAUZE

M 0147 - 1010 0 - 5,00 F

La répression du soulèvement palestinien en Israël et les menaces du président irakien

M. Saddam Hussein cherche à tirer profit de la tuerie de Jérusalem

Au lendemain de la tuerie de Jérusalem – vingt et un Palestiniens tués et plus d'une centaine d'autres blessés, – le président Saddam Hussein a sommé, mardi 9 octobre, les Israéliens de quitter « la Palestine » et la force multinationale déployée en Arabie saoudite d'évacuer les « sanctuaires sacrés de l'islam », dans un discours lu par un présentateur à la télévision irakienne. Il a assorti cette déclaration d'une menace : « Quittez nos terres ; autrement, adviendra de vous ce qu'il adviendra. » M. Saddam Hussein a ensuite affirmé que l'Irak était parvenu à fabriquer un nouveau missile d'une portée « de plusieurs centaines de kilomètres ». Ce missile s'appelle « el-Hijara », ce qui signifie « la pierre », en référence à l'Intifada.



A la suite des événements sanglants de lundi, qui donnent des arguments aux partisans d'un règlement global au Proche-Orient, Washington a demandé aux autorités israéliennes de faire preuve de « *retenue* », tandis que M. Mitterrand relançait une nouvelle fois l'idée d'une conférence internationale, estimant qu'il fallait que « *le dialogue puisse l'emporter sur la violence* ».

Dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, la tuerie de Jérusalem a provoqué immédiatement des manifestations qui ont fait trois morts. Un couvre-feu a été décrété sur toutes les zones « sensibles » des territoires occupés, tandis que des personnalités palestiniennes étaient arrêtées. Israéliens et Palestiniens se rejettent la responsabilité des affrontements, les premiers parlant de « *provocation dramatique* » et les seconds de véritable « *pogrom* ».

Main droite, main gauche

par André Fontaine

UNE poudrière entourée de puits de pétrole, avec des allumettes qui traînent un peu partout : voilà le Proche-Orient d'aujourd'hui, dans l'attente de son Sarajevo.

L'*Economist* de Londres, l'hebdomadaire le plus influent sans doute du monde anglo-saxon, résume un état d'esprit de plus en plus répandu dans les milieux dirigeants en titrant son dernier numéro : « Quand choisir la guerre ? » comme si la nécessité même de cette guerre était désormais avérée. Qui n'a d'ailleurs éprouvé, à l'annonce de la tragédie de Jérusalem, le sentiment que le pire était aux portes ?

On va nous répétant, bien sûr, que l'annexion du Koweït est une chose et l'affaire palestinienne une autre, et que l'on ne saurait mêler les deux. A part le fait qu'on ne voit pas très bien ce qu'on a gagné jusqu'à présent à les séparer, il y a tout de même des limites à la capacité de la main droite d'ignorer ce que fait la main *gauche*. *Qui peut nier* honnêtement :

a) que, de tous les pays de la région, l'Irak soit celui qui nourrit à l'égard d'Israël les intentions les plus homicides et qui s'est donné le plus de moyens pour les mettre en œuvre ?

b) que personne, en dehors de l'Irak, n'a apporté dès la première minute à Saddam Hussein un soutien aussi résolu que Yasser Arafat ?

c) que les Etats-Unis, fer de lance de la résistance à l'agression irakienne, sont aussi le principal soutien d'Israël ?

d) qu'il résulte tout naturellement de a+b+c qu'aucun gouvernement ne pousse autant les Etats-Unis à passer à l'attaque que celui de Jérusalem ?

Lire la suite page 5

Banlieues lyonnaises sous tension

Après les scènes d'émeutes du week-end, les échauffourées entre forces de police et groupes de jeunes ont repris, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 octobre, dans la banlieue lyonnaise, à Vaulx-en-Velin, Meyzieux et Décines-Charpieu.

Les policiers sont inquiets à quelques jours des obsèques de Thomas Claudio, dont le décès accidentel, samedi, a déclenché les incidents. Vice-présidents du Conseil national des villes, MM. Gilbert Bonnemaison (PS) et André Diligent (CDS) se sont rendus, mardi, à Vaulx-en-Velin à la demande du premier ministre.

Lire le reportage de PHILIPPE BROUSSARD page 14 - section B

Les musées meurent aussi

Jacques Sallois, nouveau directeur des Musées de France, entend remettre un peu d'ordre dans un univers en plein bouleversement

Le monde est-il fait pour aboutir à un beau musée ? A voir l'extraordinaire floraison de ce type d'établissements et le succès qu'ils rencontrent auprès des *publics les plus divers, on peut se* demander si notre planète ne va pas finir sa course derrière une vitrine.

Les conservateurs, naguère confinés dans la poussière, sont aujourd'hui des personnages médiatiques. Une nouvelle école du patrimoine – la future ENA de la profession – ouvre ses portes. Les vieux bâtiments sont retapés à grands frais (Lille, Lyon, Rouen, Avignon), des chantiers nouveaux s'ouvrent un peu partout (Grenoble, Arles, Péronne), encouragés par les collectivités locales qui voient dans ces opérations surcroît de prestige et aubaine économique.

Mais ce foisonnement a besoin d'être canalisé et la Direction des *Musées de France (DMF)* a reçu une nouvelle tête au mois de mai : celle de Jacques Sallois, l'ancien directeur de cabinet du premier ministère Lang. Ce magistrat à la Cour des comptes, n'a visiblement pas l'intention de jouer les utilités. Les conservateurs qui voudraient continuer à faire bande à part vont vite comprendre que ces temps sont révolus. Si les crédits sont plus nombreux, des obligations de résultats seront exigés. « *Un musée, ça vit, ça meurt,* remarque M. Jacques Sallois. *Le seul fait d'exister ne suffit pas à assurer la survie d'un établissement.* » En dépit de cette sèche mise en garde, sa tâche principale n'est pas de couper les têtes ou d'élaguer les budgets fantaisistes mais de gérer le vaste redéploiement qui s'opère dans le monde des musées et de réanimer les moribonds.

« *Nous assistons à une extension considérable de cet univers.* constate-t-il. *Le nombre des musées et leur surface augmentent. Leurs champs se développent. Il n'y a pas de jour où l'on ne me propose la création d'un nouvel établissement. La demande du public croît.* »

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 21 - section B

L'industrie informatique à l'aube de bouleversements

L'industrie des ordinateurs est au bord d'une véritable révolution. S'ils n'y prennent garde, les premiers d'hier pourraient bien se voir dépasser par de petites sociétés innovantes qui proposeront des machines beaucoup plus puissantes pour un prix très inférieur.

Lire page 28 – section C, l'article d'ANNIE KAHN

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

TRAIT LIBRE

Dessin paru dans « The Times » du 8 octobre

BIBLIOGRAPHIE

La Belgique existe

LETTRE OUVERTE D'UN PETIT FRANÇAIS AU ROI DES BELGES...
et à quelques autres de José-Alain Fralon. Fayard, 192 p., 79 F.

José-Alain Fralon s'est toujours fait une certaine idée de la Belgique. Et il lui suffisait de se laisser doucement imprégner par ce pays pour, progressivement, l'appréhender, le décoder, le concevoir et, finalement, *l'inventer* dans toutes les acceptions du terme. Pas étonnant si la première impression qui se dégage des lettres que l'ex-correspondant du *Monde* à Bruxelles adresse aux Belges est sentimentale.

Ecrivant à Jacques Brel, son style se débonde et s'abandonne aux éructations et aux langueurs d'un plat pays déraisonnable. S'adressant au footballeur Enzo Scifo, il psalmodie la complainte savoureuse et tragique de tous les métissages d'un peuple bâtard. Et lorsqu'il veut nous signifier sans trop de pudeur qu'il aime la Belgique et Bruxelles, c'est au Milou de son enfance qu'il écrit ou à Manneken Piss.

Bref, cette inclination conduit parfois l'auteur à pratiquer à notre égard une sorte d'indulgence attendrie qui lui fait voir les Belges non pas comme ils sont, mais comme il voudrait qu'ils soient. Il lui suffit de déplacer quelques lignes du dessin pour transmuter en truculence un tempérament un peu lourd. De même pour faire du fameux « bons sens » belge une sorte de subtilité sereine. Nous ne serons pas dupes, qu'il le sache. Même si l'indulgence de ce « petit Français-là » nous console de la condescendance de quelques autres.

La correspondance de José-Alain Fralon n'est pas seulement un épanchement affectueux, chuchoté à nos oreilles complaisantes. De la mosaïque de ces treize lettres ouvertes surgit une description intuitive mais pertinente, d'un pays *« essentiellement pluriel »* qui, à force de complexités et de contradictions, s'est forgé une existence et une essence, l'une précédant l'autre, ou *vice-versa*.

La Belgique existe. José Fralon l'a rencontrée. Et elle existe même plus fortement, estime-t-il, en 1990 qu'en 1950. Sans doute à cause de ce fédéralisme qu'il qualifie d'*« inutile »* et d'*« indispensable »* !

Elle existe, avec son roi – *« Hamlet chez Beulemans »*, – avec son inamovible premier ministre, avec ses Flamands parvenant rageusement à retrouver une dignité, avec ses Wallons qui inventent aussi bien la Sécurité sociale que le surréalisme, avec ses « crapules », ses grands bourgeois atypiques, ses chevaliers d'industrie et un prince héritier tellement transparent que tous les espoirs sont permis.

Il ne lui manque qu'une chose, semble dire Fralon : un projet.

Et, interpellant le prince Philippe avec une soudaine véhémence dans la dernière page de son livre, voici qu'il hausse le ton : *« Comment le futur roi des Belges pourrait-il rester indifférent à la chance que peut avoir son pays d'être placé au centre de l'aventure européenne ? (...) Mais Bruxelles ne doit pas seulement être un abri confortable pour « Eurocrates » aisés, mais aussi le laboratoire culturel, intellectuel, social, urbain de l'Europe de demain. Pour cette aventure, il faudrait que les Belges se mobilisent et qu'ils acceptent de se départir de cette complaisance un peu veule qu'ils ont pour les insuffisances et les défauts de leur pays. »*

Ce « cri du cœur », il faudrait que nous soyons quelques-uns à l'entendre. Pour que ce pays improbable et irrégulier, ce carrefour ouvert à tous les vents et à toutes les connivences, transforme enfin un projet en destin.

YVON TOUSSAINT
Ancien directeur du Soir *de Bruxelles.*

France

Le rocardisme est-il une politique ?

par Nicolas Tenzer

LE discours prononcé par M. Michel Rocard à Joué-lès-Tours le 20 septembre dernier mérite davantage qu'une analyse politicienne. Ce qui est en cause à travers les propos du premier ministre n'est rien moins que la définition d'une philosophie politique au-delà des clivages partisans. Deux questions difficiles et fortement reliées sont en cause à travers des propos du chef de gouvernement : la première concerne le rôle des hommes politiques par rapport au pays qu'ils représentent et à qui ils sont censés donner des orientations ; la seconde est relative à la constitution du pays en un corps de citoyens libres et dotés de conscience et de volonté. La force des propos de M. Michel Rocard tient au fait qu'ils expriment les données de ce problème dans le cadre spécifique de la démocratie contemporaine.

Les partis *« ne sont ni légitimes ni fondés à vouloir autre chose que ce que veulent les Français »*, a dit le premier ministre. Cette position, remettant en cause la conception léniniste des avant-gardes, a été critiquée au sein du Parti socialiste parce qu'elle s'inscrit en faux contre une certaine tradition de la gauche qui fait des partis avant tout un lieu de socialisation politique et d'incarnation d'un projet historique. La conception rocardienne de la politique renvoie à deux constats fondamentaux : un parti qui voudrait agir contre la volonté du peuple serait condamné à la défaite ; un parti qui veut imposer sa raison ou sa rationalité au peuple commet un péché d'orgueil injustifiable. Nul parti, nulle fraction du corps social ne peuvent prétendre interpréter, déchiffrer la volonté populaire, en un mot *représenter* le peuple, s'approprier son être. La dérive dictatoriale pourrait alors menacer, en même temps que s'accroîtrait le sentiment d'extériorité de la classe politique par rapport au pays.

Une certaine idée de la société

Si ces principes sont irrécusables sur le plan tactique, ils paraissent faire l'impasse sur la dynamique qu'introduit la vie politique, dynamique qui doit conduire à opérer la jonction entre le peuple et la classe gouvernante. La politique est et ne peut être que pédagogie. Autrement dit, un parti ne saurait imposer. Sa mission est au contraire de susciter, c'est-à-dire de faire prendre conscience, de créer un intérêt – au sens propre, d'intégrer les citoyens à la vie de la cité. Pour ce faire ne sont acceptables ni l'éloignement de partis insensibles à l'esprit du corps social ni l'abstention politique qui laisserait l'ensemble des citoyens finalement incapables d'exprimer une volonté faute de porte-voix.

Toutefois, ce qui apparaît derrière les propos de M. Michel Rocard n'est pas qu'une conception du jeu politique mais une certaine idée de la *société* au sein de laquelle ce jeu se déroule. Ou, pour dire les choses autrement, la politique telle qu'elle se fait ne peut être indépendante de la réalité *du* politique, c'est-à-dire du corps social constitué en corps politique. Et c'est là que le premier ministre risque une hypothèse fondamentale. Evoquant l'*« intelligence confondante »* dont feraient preuve *« collectivement »* les citoyens, il affirme qu'*« il s'agit d'un peuple alphabétisé, cultivé, politisé »* et que *« le peuple sait ce qu'il veut et surtout ce qu'il ne veut pas »*.

Cette affirmation paraît fragile ou, pour le moins, incertaine. Où est l'intelligence quand des bataillons accrus de Français cèdent aux sirènes de l'extrême droite ? Où est la politisation lorsque le sentiment même d'une communauté d'intérêt et de projet n'existe plus ? Le discours de M. Michel Rocard minimise sur ce point dangereusement la crise de l'esprit public français, l'angoisse profonde d'un grand nombre de nos concitoyens et leur extraordinaire difficulté à comprendre le monde et à en envisager positivement l'avenir. On ne construit pas le destin d'une société sur un système de refus. De plus, qui ne voit dans cet optimisme démesuré le risque d'une forme nouvelle de populisme, négatrice du volontarisme politique et incapable de résoudre la crise de la conscience moderne ?

Y a-t-il alors contradiction entre la démocratie moderne et la construction d'un projet ? Peut-on concevoir un âge démocratique qui ne se confonde pas avec le fait de laisser les citoyens livrés à eux-mêmes et finalement seuls dans leurs inquiétudes et leurs interrogations ? Peut-on construire un projet pour la société qui ne tombe pas du ciel, n'impose pas des valeurs – nobles ou douteuses – et ne soit pas ressenti par les gens comme une violation de leur volonté ? Pour lever cette interrogation qui est celle de notre temps d'effondrement des idéologies et des normes en tout genre, il convient de rappeler deux réalités.

Pas de démocratie sans délibération

La première, c'est qu'il n'est pas de démocratie sans délibération. Si les hommes politiques n'ont pas à imposer un projet, ils ont à proposer des *interrogations*, un questionnement sur l'homme et sur le monde. C'est là l'enjeu de l'éducation : donner à penser, susciter la faculté de jugement et l'intelligence critique. La démocratie ne peut être, à notre époque de médiatisation universelle, celle d'élites qui décideraient pour tous devant un peuple réduit au rang de spectateur. Se trouve ici posée toute la difficulté de la « démocratie médiatique », qu'il importe de distinguer de la démocratie directe. D'un côté, la médiatisation du jeu politique et sa boussole de référence – les sondages – donnent l'impression d'une saturation de la société par la politique ; de l'autre, à trop vouloir poser en des termes non politiques – c'est-à-dire techniques, neutres, voire professionnels – des questions fondamentalement politiques, on contribue paradoxalement à la dépolitisation du débat public. C'est l'ensemble des citoyens qui doit être intégré au monde politique, selon des procédures et des formes délibératives qui restent à réinventer. En cela, les propos du premier ministre expriment le fondement de la politique telle qu'elle doit se faire dans une démocratie, mais ils confondent, volontairement ou inconsciemment, l'état social actuel – qui est celui d'une difficulté à faire acte de volonté – et l'objectif que doit poursuivre l'homme politique.

La seconde, c'est qu'il n'est de politique qu'au sein d'un ensemble social qui se *pense* comme tel. En cela, le rôle du politique est moins de représenter de force ce qui n'est pas représentable – une société en voie de parcellisation et d'atomisation, une société d'individus dont la communication se simplifie et de groupes concurrents – que de faire prendre conscience de l'existence d'un lien social, dût-il se penser sur le mode de l'antagonisme. Apprendre aux citoyens la voie de la démocratie, telle est l'œuvre à laquelle il serait temps que les politiques s'appliquent. Encore faut-il qu'ils adoptent enfin une démarche politique.

► **Nicolas Tenzer est président du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (CERAP).**

Enseignement

Plaidoyer pour le latin

par Philippe Rossillon

Vingt-huit pour cent des jeunes Français sont poussés par leurs parents dans des classes de 4e avec latin. Beaucoup abandonnent, écœurés par les conjugaisons... Cependant, 8 % s'accrochent et font cinq ans de latin. Leur nombre a déjà doublé depuis 1970.

Quinze pour cent des jeunes Allemands, marqués par le souvenir de la cour d'Aix ou des légions de la Germania, font six ans de latin, comme les Wallons ou les Flamands. Au Portugal, le nombre des élèves latinistes a doublé au cours des trois dernières années. Cependant, le tiers des députés italiens viennent de se constituer en groupe de pression pour que les études de latin passent de cinq ans à sept ans.

Certes, la géographie du latin en Europe coïncide à peu près avec les royaumes de Charles le Chauve, de Lothaire et de Louis le Germanique. Le latin est en recul au sud des Pyrénées, et les jeunes Anglais doivent se contenter de deux années de civilisation romaine et grecque.

Quelle lumière peut-on encore attendre de l'astre mort romain, en cette fin de siècle très japonaise et très marketing ? Peut-être justement un contrepoison : que les jeunes recadrent leur vocabulaire et leur syntaxe et que leur tête émerge du marécage verbal radiophonique et télévisuel ; qu'ils soient mieux préparés à la rigueur de raisonnement et de l'exposé scientifique ; en bref, qu'ils maîtrisent mieux leur langue, donc la nécessaire pensée logique. Le latin les fera-t-il réussir en affaires ? C'est ce que pensent certains « chasseurs de têtes » qui recrutent pour les grandes entreprises philosophes et humanistes, aptes à des dialogues subtils et aux synthèses réclamées par la direction générale.

L'Union latine, organisation à vocation scientifique et technique, mais fidèle à la Rome ancienne (définition oblige), vient de réunir, – à Rome, bien entendu –, députés, hommes de sciences, de culture ou d'affaires qui se posent la question de l'identité culturelle européenne.

A part le souvenir de nos guerres, qu'avons-nous de mieux en effet dans notre patrimoine commun que le latin de Cicéron ou d'Alcuin ? Que les temples et les arènes de notre empire déchu ? Que le Moyen Age bénédictin ? Que la Renaissance au nom bien trouvé, ou les Lumières qui nous donnèrent les idéaux de la Révolution ? Ce que nous partageons procède de Rome et peut donner à une Europe trop bancaire et monétaire ce supplément d'identité qui en fera autre chose qu'une sous-Amérique.

► **Philippe Rossillon est secrétaire général de l'Union latine.**

COURRIER

Une politique de l'architecture

Le renouveau de l'enseignement de l'architecture que M. Michel Delebarre a justement salué dans *le Monde* du 22 septembre, ne doit pas cacher le recul des moyens de l'Etat dans ce domaine. Un statut pour les enseignants, très bien ! Mais pourquoi pas un véritable statut pour tous les architectes de la fonction publique qui serait le témoin d'une véritable politique architecturale ?

Les services départementaux de l'architecture (SDA), qui sont les moyens d'exécution de la politique de l'Etat pour l'architecture et le patrimoine, sont en recul depuis l'arrivée de M. Delebarre au ministère de l'équipement. Les architectes des bâtiments de France qui forment l'ossature des SDA sont de moins en moins nombreux chaque année par suite du gel des postes des fonctionnaires, mais surtout par suite du manque de candidats aux concours de recrutement. Le traitement proposé aux nouveaux architectes recrutés (qui ont généralement une trentaine d'années, étant donnée l'expérience requise) est à peine supérieur au SMIC. Et l'avancement est vite plafonné. Le futur statut qui leur est promis depuis de nombreuses années est de nouveau remis en question par manque d'accord avec le ministère de la culture.

La pénurie de moyens de fonctionnement est à l'image du manque de personnel : certains départements n'ont même pas un véhicule pour se déplacer et examiner sur place les problèmes architecturaux de leur département !

Une politique de l'architecture deviendra crédible quand elle sera accompagnée des moyens humains et matériels indispensables et qu'elle s'appuiera sur une organisation administrative cohérente.

CORINE PAYEN
présidente de la section syndicale des architectes des Bâtiments de France

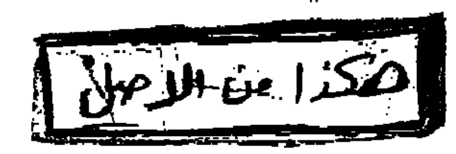
Clausewitz ou Sun Tzu

L'armada et les cris de guerre qui retentissent sur les mers et les terres du Proche-Orient suite à l'invasion du Koweït par l'Irak nous obligent à certaines réflexions sur l'art de la guerre.

Clausewitz développait la théorie et la pratique de la *« guerre totale »*. Ce développement fatal – et les millions de morts civils et militaires qui s'ensuivirent au cours de la deuxième guerre mondiale – fut favorisé par l'affirmation qu'*« introduire dans la philosophie de la guerre un principe de modération serait une absurdité, la guerre étant un acte de violence poussé jusqu'à ses limites extrêmes »*. Les Irakiens et les Iraniens utilisèrent les principes clausewitziens jusqu'à l'absurde. Certes, Clausewitz avait atténué cette affirmation en admettant que *« l'objectif politique, en tant que motif premier de la guerre, devrait être le critère permettant de déterminer à la fois le but de la force militaire et l'ampleur des efforts à déployer »*. Certes, il avait affirmé que pousser jusqu'à son extrême la poursuite du rationnel aboutirait à ce que *« les moyens perdent toute relation avec la fin »*. Deviendrait-on, dans le conflit du Golfe, plus clausewitzien que Clausewitz ?

Il faut mettre un terme aux erreurs d'interprétation sans fin des extrémistes clausewitziens et écouter la voix du sage Chinois Sun Tzu, qui énonce que *« l'art suprême de la guerre, c'est soumettre l'ennemi sans combat »*.

AHMED TRIQUI
Abidjan



ÉTRANGER

La fusillade meurtrière dans la vieille ville de Jérusalem

Washington a critiqué, lundi 8 octobre, le comportement des forces de l'ordre israéliennes à Jérusalem et récusé tout lien entre les événements de l'esplanade des Mosquées et la crise du Golfe. Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, après avoir présenté ses condoléances aux familles des victimes palestiniennes et exprimé la *« grande tristesse »* de l'administration américaine, a souhaité qu'Israël soit *« mieux préparé et fasse preuve de retenue face aux désordres »* du type de ceux qui ont déclenché la sanglante répression de lundi. *« Nous continuerons à travailler en vue d'un processus de paix,* a ajouté M. Baker, *mais cela n'a rien à voir avec le renversement du cours de l'agression irakienne. »*

***« Ce n'est que lorsque l'agresseur sera sorti du Koweït qu'il sera possible d'essayer à nouveau de concilier la sécurité légitime d'Israël avec les droits des Palestiniens qui, pour le moment, n'existent plus (...). C'est une querelle empoisonnée capable de dégénérer, et nous devons y revenir et faire de notre mieux pour tenter à nouveau de trouver une solution »*, a déclaré à Londres le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd.**

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, s'est dit pour sa part *« choqué et consterné »* par ces événements qui sont *« une tragique illustration des dangers inhérents à l'impasse qui caractérise le conflit israélo-palestinien »*.

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP), imputant aux *« forces d'occupation israéliennes »* le *« massacre »* de l'esplanade des Mosquées, a appelé lundi, par la voix de M. Bassam Abou Charif, conseiller de M. Yasser Arafat, l'ensemble des pays arabes et islamiques *« à répliquer par tous les moyens aux crimes d'Israël »* et à prendre des mesures de boycottage – *« économique et politique »* – contre tous les pays qui soutiennent l'Etat hébreu.

Tandis que le représentant de l'OLP à New-York demandait l'envoi d'une mission d'enquête de l'ONU à Jérusalem, son collègue à Paris, M. Ibrahim Souss, a accusé l'ONU de faire, dans l'application de la légalité internationale, *« deux poids, deux mesures »* entre Israël et l'Irak. La présidence égyptienne, dans un communiqué condamnant comme une atteinte aux droits de l'homme *« la violation de sanctuaires religieux et de lieux de culte »*, a estimé qu'Israël avait *« dépassé toutes les bornes »*. Le ministère tunisien des affaires étrangères a déclaré dans un communiqué qu'*« il est désormais clair qu'Israël cherche à tirer profit de la nouvelle donne dans la région pour mener à bien ses plans expansionnistes de colonisation et accentuer la répression contre les Palestiniens »*.

L'Arabie saoudite, dénonçant le *« crime »*, a renouvelé son soutien *« à la juste cause du peuple palestinien et à sa lutte légitime pour recouvrer ses territoires et établir un Etat indépendant »*. A Damas, le commentateur de la radio officielle a estimé que l'invasion irakienne du Koweït *« a profondément nui à la cause palestinienne »* et *« permis à l'ennemi israélien d'aller encore plus loin dans son agression »*.

L'esplanade de tous les dangers

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les Palestiniens affirment avoir été victimes d'un véritable *« pogrom »*; les Israéliens dénoncent une *« provocation dramatique »* destinée à détourner l'attention de la crise du Golfe. Dans la fureur, la rage et la colère, les uns et les autres se renvoyaient, mardi 9 octobre, la responsabilité de l'affrontement qui, la veille, a ensanglanté le mont du Temple, en pleine Vieille Ville de Jérusalem *(nos dernières éditions du 9 octobre)* : vingt et un Palestiniens tués par les forces de sécurité israéliennes et plus d'une centaine d'autres gravement blessés, dont certains sont dans un état désespéré.

Pour prendre la mesure de l'événement, il ne suffit pas de relever – comme l'a fait le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek – qu'il est l'affrontement le plus sanglant ayant jamais eu lieu dans cette ville depuis sa « réunification » en 1967; il ne suffit pas, non plus, de noter que jamais depuis le début de l'Intifada, il y a bientôt trois ans, un nombre aussi élevé de Palestiniens n'a été tué en une seule journée. Pour comprendre le fossé de haine qui s'est un peu plus creusé entre les deux communautés, il faut insister sur l'importance du théâtre du drame : le mont du Temple.

C'est l'un des lieux les plus sacrés pour les juifs qui viennent y prier au pied du mur occidental, dernier vestige du deuxième temple que les légions romaines brûlèrent en l'an 70. De leur côté, les musulmans l'appellent le « Noble Sanctuaire » – le Haram as Sharif – et font de cette esplanade des Mosquées – le Dôme du Rocher et Al-Aqsa – le troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine. Précaire face-à-face entre deux religions.

Il y a longtemps que les historiens de la Ville Sainte y voient le lieu de tous les dangers, celui qui concentre les plus fortes passions politiques et religieuses, qui peut catalyser tous les fanatismes et a déjà inspiré bon nombre d'actes de démence mystico-politique. En 1969, un touriste australien, « dérangé », mit le feu à une partie d'Al-Aqsa, provoquant des journées d'émeutes; en 1982, un Américain « illuminé », qui veut devenir « le roi des juifs », ouvre le feu sur l'esplanade, tuant un Palestinien; en 1984, des Israéliens ultranationalistes se préparaient à faire sauter les deux mosquées pour hâter la venue du Messie...

C'est de là, disent encore les historiens, que peut venir le geste qui risque d'embraser Jérusalem et d'y empêcher pour longtemps toute coexistence entre juifs et musulmans. Et c'est donc là qu'ont éclaté les événements de ce « lundi noir » dont la première conséquence pourrait bien être une relance de la révolte des Palestiniens des territoires occupés : mardi, alors que la partie arabe de Jérusalem était tapissée de drapeaux noirs et qu'une semaine de grève et de deuil était décrétée, la plupart des grandes villes et des camps de réfugiés palestiniens de Cisjordanie étaient sous couvre-feu. Cette mesure touche plusieurs centaines de milliers de personnes. La bande de Gaza, où des affrontements ont fait deux morts dans la soirée de lundi, a été déclarée zone militaire fermée, tandis qu'un troisième Palestinien était tué en Cisjordanie.

Mais les Israéliens pouvaient redouter des conséquences politiques et diplomatiques voire militaires plus graves en relation directe avec le conflit du Golfe. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et le ministre de la police, M. Ronnie Milo, ont accusé certains milieux nationalistes et islamistes d'avoir prémédité et fomenté une manifestation – un jour de fête religieuse juive – afin de susciter l'affrontement, de *« faire des martyrs »* et des titres dans la presse mondiale.

Avec, selon eux, un objectif un peu contradictoire : tout à la fois détourner l'attention immédiate du conflit avec l'Irak et relancer la question palestinienne de manière qu'elle reprenne sa place au premier rang ou, à tout le moins, qu'elle soit indissolublement liée à l'actualité du Golfe – et donc à toute solution de la crise qui se joue là-bas.

« Une provocation »

« Ce fut une provocation, a déclaré M. Milo; *des piles de pierres et du matériel incendiaire avaient été préparés à l'avance sur place; des milliers de jeunes étaient venus sur l'esplanade des Mosquées alors que ce n'était pas une journée de fête religieuse pour les musulmans. Aucun doute, ce fut une émeute, sur instruction de l'extérieur, commanditée par ceux qui veulent détourner l'opinion mondiale de la crise du Golfe. Nous regrettons les morts, mais les vrais responsables sont ceux qui ont incité à l'émeute. »* M. Milo a assuré que les policiers avaient fait preuve de *« retenue »* et n'avaient tiré que *« lorsque leur vie était en danger »*.

A quoi plusieurs porte-parole palestiniens ont répliqué que les musulmans avaient été *« provoqués »* par des extrémistes religieux juifs et que la police et les gardes-frontières avaient ouvert le feu à l'aveuglette. La presse israélienne évoque *« un fiasco policier »* et pose une série de questions. Si l'affaire était préméditée, préparée à l'avance, comment se fait-il que la police et les services de renseignements n'aient pas été au courant ? Comment se fait-il, encore, qu'un jour de fête religieuse juive, policiers et gardes-frontières aient été peu nombreux pour garder un lieu aussi sensible ? Enfin, qui a donné l'ordre de tirer à balles réelles sur l'esplanade des Mosquées ? Questions jusqu'à présent sans réponse et qu'une commission d'enquête, annoncée lundi, devra élucider.

Tout avait commencé en milieu de matinée, peu après dix heures, et tout était effectivement réuni pour qu'il y ait, sinon des affrontements, du moins une lourde tension. Pour célébrer Sukkot, l'une des fêtes les plus importantes du calendrier juif, quelque 20 000 fidèles – très souvent en famille, avec de nombreux enfants – s'étaient rassemblés devant le mur des Lamentations. Des tables de prière avaient été disposées le long du Mur et, çà et là, deux ou trois « sukkot », ces cabanes de branchages qui rappellent l'épisode de la traversée du désert lors du retour d'exil.

Comme chaque année à cette occasion, il y avait aussi les Fidèles du mont du Temple, un petit groupe d'ultranationalistes religieux mené par un certain Gershom Solomon. Quand ils ne claironnent pas leur intention d'entamer prochainement *« la construction du troisième Temple »* au beau milieu de l'esplanade des Mosquées, les Fidèles veulent y avoir accès à Sukkot, en principe pour prier, en fait pour affirmer, le plus ostensiblement possible, la souveraineté israélienne sur cette enclave musulmane. Depuis 1967, le Conseil suprême islamique, qui dépend d'un ministère jordanien, a, en effet, gardé l'autorité sur le Haram – ce que les Fidèles disent ne pouvoir supporter. Et, chaque année à Sukkot, il y a des tensions, des frictions, parfois des bagarres avec des Palestiniens, mais la police a toujours à peu près contenu ce petit groupe.

Quelques mètres plus haut, sur le Haram, entre le Dôme du Rocher et Al-Aqsa, plusieurs milliers de musulmans – trois mille, peut-être plus – étaient également réunis. Selon une information donnée de sources concordantes, les imams d'Al-Aqsa avaient, lors de la prière du vendredi précédent, appelé à ce rassemblement pour empêcher les Fidèles du mont du temple de pénétrer lundi sur l'Esplanade.

La police débordée

Que s'est-il passé ensuite ? Palestiniens et Israéliens donnent deux versions des faits parfaitement contradictoires d'où il ne ressort qu'une certitude : la police a été débordée. Le chef de la police, M. Yacov Terner, assure qu'il a eu à faire face à une émeute *« soigneusement organisée et préméditée »* par des jeunes Palestiniens, répartis en trois groupes, incités à l'affrontement par les imams, dont les prêches étaient relayés par les haut-parleurs de l'esplanade, et qui ont bombardé trois cibles à coups de pierres et de pièces de métal : les milliers de juifs qui priaient un peu plus bas, serrés les uns contre les autres, au pied du Mur; le poste de police qui se trouve à l'une des entrées du Haram et les bus des pèlerins de Sukkot garés en contrebas.

Les Palestiniens accusent le groupe des Fidèles d'avoir fait monter la tension en annonçant, une fois de plus, son intention de se rendre sur l'esplanade. Ils affirment que la police a commencé à tirer des grenades lacrymogènes sur eux au seul motif qu'étaient scandés quelques slogans, suscitant une réplique à coups de pierres et amorçant l'engrenage de la violence.

F., trente-deux ans, de Jérusalem, raconte : *« Comme le cheikh nous l'avait demandé, nous étions venus par milliers pour défendre Al-Aqsa. Les juifs auraient à passer sur nos corps. Vers 11 heures, on était assis, le cheikh lisait le Coran quand une vingtaine de grenades lacrymogènes ont été tirées. De notre côté, personne n'avait lancé de pierres. Mais, après les grenades, tout le monde s'y est mis et les soldats à l'entrée de l'esplanade se sont retrouvés en mauvaise situation. »*

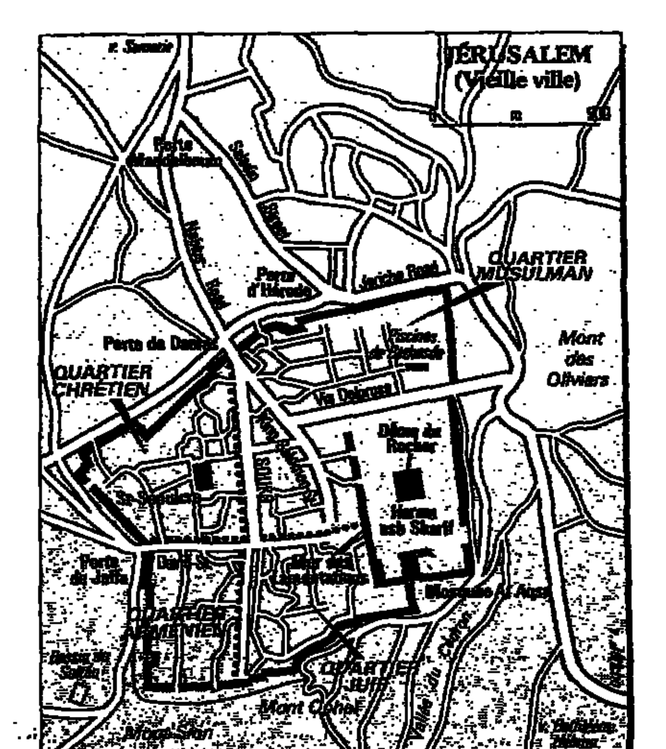
Selon la plupart des témoignages, policiers et gardes-frontières ont même été acculés à quitter l'esplanade, où le poste de police était pris d'assaut et incendié par les manifestants qui bloquaient un moment les entrées du Haram. Les forces de sécurité reviendront peu après. Tous les *témoins, Israéliens et Palestiniens,* rapportent qu'il y a eu ensuite une demi-heure de tirs nourris sur le Haram – gaz lacrymogènes, balles en plastique et tirs à balles réelles, parfois en rafales.

Des centaines de Palestiniens se sont alors réfugiés dans les mosquées, cependant que des milliers d'Israéliens prenaient la fuite sous l'avalanche des pierres s'abattant du haut du mur des Lamentations. Il y aura une dizaine de blessés légers parmi les pèlerins et autant chez les policiers. Plus d'une heure durant, ce furent des scènes de panique, des embouteillages monstres entre les véhicules militaires, les autobus venus rechercher d'urgence les pèlerins et les ambulances qui évacuaient les morts et les blessés. Des heurts avaient lieu, çà et là, dans la Vieille Ville et dans la partie arabe de Jérusalem survolée par les hélicoptères de la police. Des dizaines de Palestiniens étaient arrêtés, agenouillés dans un coin ou conduits en file vers les postes de police. Sur l'esplanade, les policiers arrêtaient l'une des personnalités nationalistes les plus en vue à Jérusalem, M. Fayçal el Husseini.

A la mi-journée, un parterre de milliers de pierres jonchaient les abords du mur des Lamentations et de nombreuses flaques de sang tachaient l'esplanade des Mosquées. Gershom Solomon, qui, semble-t-il, était loin des lieux de l'affrontement, s'en allait répétant à la presse : *« Il faudra bien que le drapeau israélien flotte un jour sur le mont du Temple »*; un peu plus loin, un des imams d'Al-Aqsa observait, abattu : *« Ils tuent des musulmans, ils ont transformé Al-Aqsa en un lieu de guerre. »*

Tout l'après-midi, les salles d'urgence des hôpitaux palestiniens ne désemplirent pas. Des affrontements eurent lieu entre les forces de l'ordre et les familles des victimes aux abords de l'hôpital Makassed, le principal établissement palestinien, le long duquel attendaient des files de blessés sur des civières ensanglantées. Non loin de la maternité, la cour empestait le gaz lacrymogène. Le soir venu, des soldats, casqués et armés, prenaient position dans ce quartier des hôpitaux palestiniens. Toute la partie arabe de Jérusalem était à son tour quadrillée et des barrages installés aux portes d'une ville qui était, ce lundi soir, un peu plus meurtrie, un peu plus divisée encore qu'à l'habitude.

ALAIN FRACHON



Les « Fidèles du mont du Temple »

Les « Fidèles du mont du Temple » sont une secte religieuse juive d'extrême droite. Leur but principal est d'obtenir l'application de la souveraineté israélienne sur l'esplanade des mosquées, troisième lieu saint de l'Islam qui est contrôlé par le Waqf, organisme administrant les biens religieux musulmans.

Les « Fidèles du mont du Temple » ont toujours refusé cet arrangement et tentent depuis des années, à l'occasion de fêtes juives, de pénétrer sur l'esplanade construite sur l'emplacement de l'ancien temple de Salomon, le premier lieu saint du judaïsme, dont il ne reste que le mur occidental (mur des Lamentations). Ces tentatives provoquent chaque fois des affrontements avec les Palestiniens.

La secte souhaite reconstruire le Temple sur l'esplanade afin de hâter la venue du Messie annoncé par les prophètes d'Israël. Pour les juifs ultra-orthodoxes, le Temple ne pourra en revanche être reconstruit qu'à la suite de la venue du Messie. – *(AFP.)*

VIENT DE PARAITRE

ATLASECO 1990

15e ANNEE DE PARUTION

CE QUE L'ON TROUVE DANS ATLASECO 90 :

La balance agricole déficitaire de l'Irak est égale à –5,5 % de son PNB, celle de l'URSS de
–0,7 %. Dès lors, on comprend mieux pourquoi l'embargo est invivable en Irak.

La différence de revenu entre un blanc et un noir en Afrique du Sud est de 1 à 7, elle est plus
petite qu'entre un arabe et un juif en Israël (1 à 10). Dès lors, on comprend mieux pourquoi
l'OLP est violente.

A Cuba, on manque de tout, il y a la queue devant les magasins malgré l'aide de l'URSS
égale à 40 % du PNB. Cette aide va finir. Dès lors, on comprend mieux pourquoi le
régime castriste est menacé.

L'Irak avec l'annexion du Koweit possède 21 % des réserves mondiales de pétrole, soit
325 ans la consommation de la France. Dès lors, on comprend mieux pourquoi l'ONU
s'oppose à cette annexion.

L'Allemagne réunie en 1990 aura un PNB global double environ de celui du Royaume-Uni
et proche de celui de l'URSS. Dès lors, on comprend mieux pourquoi cette union fait
peur aux européens.

Sur les 40 pays marxistes dans le Monde depuis 1945, 20 ont connu des exactions
comme en Roumanie. Dès lors, on comprend mieux pourquoi les euro-
péens de l'Est n'ont pas été étonnés par les crimes de Ceaucescu.

53 % du PNB du Mali a pour origine l'agriculture contre
3,3 % en France. La sécheresse de 1990 y signifie
l'exode. Dès lors, on comprend mieux
pourquoi les maliens viennent en
France balayer les rues même s'ils n'y
sont pas bien accueillis.

LES 204 PAYS DU MONDE ÉTUDIÉS EN CHIFFRES SIMPLES

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir un exemplaire d'ATLASECO et vous envoie ci-joint un chèque à l'ordre : LES ÉDITIONS DU SERAIL · 9, rue d'Aboukir · 75002 PARIS.

ATLASECO de poche .... : 150 F + 17 F de port : 167 F ☐
ATLASECO broché .... : 110 F + 17 F de port : 127 F ☐

Nom ____________________

Adresse ____________________

Code postal __________ Ville ____________________

L'OUTIL INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE LE MONDE

La fusillade meurtrière dans la vieille ville de Jérusalem

Une image meurtrie

par Jean-Pierre Langellier

Il y a quelque temps déjà que Jérusalem – la « ville de la paix » en hébreu – n'honore plus son nom. L'image soigneusement entretenue, et à bon droit, par Teddy Kollek, son maire travailliste depuis un quart de siècle ; d'une Jérusalem harmonieuse, havre de coexistence pacifique entre Juifs et Arabes, s'est ternie au fil des ans. Avant même le déclenchement de l'Intifada, les ruelles de la « Ville sainte » connurent des journées de haine et de colère. Ainsi, en novembre 1986, des centaines de juifs défilèrent pendant des heures sur le pavé du souk en lançant leur cri vengeur, *« Mort aux Arabes ! »*.

Pourtant, Jérusalem s'accommodait tant bien que mal de ces violences sporadiques : attentats terroristes, à la bombe ou à l'arme blanche ; jets de pierres sur les autobus ; heurts entre policiers et manifestants palestiniens. Depuis le début du soulèvement, en décembre 1987, la Jérusalem commerçante est en grève perlée en signe de protestation. Juifs et Arabes, qui faisaient négoce dans les souks grouillants, ne s'y côtoient plus guère. Plusieurs centaines de policiers et de gardes-frontières maintiennent une présence voyante. Mais, pour l'essentiel, la ville avait, jusqu'à présent, échappé au cyclone de l'Intifada. Qu'elle ait été, lundi, le lieu du plus sanglant incident israélo-palestinien survenu en trois ans de révolte – vingt et un morts, une centaine de blessés – est un mauvais présage.

Faut-il s'en étonner ? La ville abrite, juifs et arabes, ses apprentis sorciers de la foi et de la haine. Est-ce parce que Jérusalem, trois fois sainte, aspire au fanatisme ? Parce qu'elle est la ville la plus aimée au monde et son dieu le plus désiré ? A trop le craindre et le servir, les hommes de Jérusalem, entre eux, s'ignorent ou se haïssent. Son maire le répète et le déplore : en deux mille ans, Jérusalem fut toujours une mosaïque humaine, jamais un creuset. C'est une succession de ghettos à l'intérieur desquels chaque communauté ethnique ou religieuse se protège, en affirmant sa différence.

Dans cette ville accablée d'absolu, aux paysages recrus d'histoire, chaque colline, désormais blanchie de nouveau béton, proclame cette vérité inscrite par Israël dans sa loi, le 30 juillet 1980 : Jérusalem est la *« capitale éternelle »* de l'Etat juif. Une vérité présentée comme non négociable et qui nourrit l'amertume arabe. Pour les Palestiniens au contraire, Jérusalem subit le joug d'une occupation provisoire, en attendant sa rédemption politique, le jour où elle deviendra leur capitale.

Deuil et amertume

Le face-à-face aurait pu dégénérer plus tôt. Chaque année, on frôlait l'incident lorsque la secte des « fidèles du mont du Temple » défilait, Bibles et fusils en main, jusqu'au mur des Lamentations. Disciples du rabbin Kook, maître à penser du sionisme religieux, ces pieux extrémistes veulent reconquérir le droit de prier sur le mont du Temple où la tradition judaïque situe l'antique Saint des Saints, et que la présence des deux grandes mosquées – troisième lieu saint de l'Islam – leur rend inaccessible.

Ces *« amants éperdus de Sion »*, portant le deuil de leur sanctuaire, dénoncent l'abdication de souveraineté consentie par les gouvernements d'Israël, au nom de la paix religieuse. Aucun dirigeant n'a heureusement jamais commis l'imprudence de complaire à ce groupuscule dont les plus zélés disciples parvinrent un jour à creuser, sous l'esplanade des Mosquées, un tunnel découvert prématurément. Les Israéliens n'ont pas besoin de ce symbole extrême pour se réapproprier Jérusalem comme centre de la continuité juive, historique et géographique.

Certains de ces dévots habitent dans une école talmudique de la vieille ville, Ateret Cohanim, en plein quartier musulman, où l'on prie du matin au soir pour la restauration d'un temple *« purement juif »*. Dans l'ombre d'El Aqsa – symbole de la permanence islamique – on rêve du jour où Jérusalem sera libérée des *« infidèles »*. D'autres, constitués naguère en réseau clandestin, avaient projeté de faire sauter les deux grandes mosquées.

Ces religieux incarnent l'un des *« profils obscurs »* d'Israël, où l'irrationnel se mêle à l'ethnocentrisme. Ils croient au messianisme mais font de la Bible une lecture rigide, exclusive, fondamentaliste. Ils défendent la primauté des droits éternels du peuple juif sur le Grand Israël *« de la Méditerranée au Jourdain »* et s'exaltent souvent de la puissance des armes. Dans la trilogie terre-peuple-Torah, ils privilégient résolument la terre en négligeant les hommes et l'enseignement moral.

A Jérusalem, ces mystiques habités de certitudes participent d'un équilibre politique et humain éminemment fragile, qui, en partie de leur fait, s'est rompu lundi dans le sang.

Main droite main gauche

Suite de la première page

e) que leur alliance de fait limite singulièrement le soutien que les Américains peuvent espérer trouver, en cas d'hostilités avec l'Irak, dans l'opinion arabe ?

f) que les valses-hésitations de l'infortunée Jordanie s'expliquent fondamentalement par sa situation géographique entre Israël et l'Irak ?

g) que Washington et ses alliés s'abritent, dans un cas, derrière les résolutions des Nations unies et les ignorent, en droit ou en fait, dans l'autre ? Comme s'ils ne savaient pas que rien n'est plus dangereux que de laisser s'accréditer l'idée qu'il existe, selon que l'on est ceci ou que l'on est cela, deux poids et deux mesures. Les choses étant ce qu'elles sont, il faudrait vraiment se donner *beaucoup de mal pour parvenir à* convaincre la majorité des Arabes qu'il n'existe pas une coalition des riches, dirigée par les Etats-Unis et dont font partie les Israéliens et les émirs mais dont eux-mêmes sont exclus.

h) que ces problèmes ne peuvent pas ne pas affecter ceux du Liban, quand ce ne serait que parce que le dictateur syrien Hafez El Assad, responsable de tant de ses malheurs et dont l'attachement à la démocratie et aux droits de l'homme vaut largement celui de Saddam Hussein, *est devenu, maintenant qu'il faut* faire flèche de tout bois, un res*pectable allié des Etats-Unis.*

CONCLUONS : on se moque du monde lorsqu'on soutient que tous ces problèmes ne sont pas liés. Personne d'ailleurs ne *doute, à commencer par le gou*vernement d'Israël, qui distribue des masques à gaz à sa population, que la guerre, si elle devait éclater, se chargerait vite de les mêler.

Alors pourquoi ne pas essayer de convoquer enfin cette confé*rence internationale sur le* Proche-Orient dont on parle depuis si longtemps, et dont les nouvelles dispositions de l'URSS suffisent à changer complètement le sens, avec à l'ordre du jour, dans la ligne des résolutions des Nations unies, la reconnaissance du droit de chacun de vivre dans des frontières sûres et reconnues, et l'extension à la *région des procédures de limita*tion et de contrôle des armements sur lesquelles Soviétiques et Américains se sont maintenant complètement entendus ? Que François Mitterrand soutienne cette idée, que l'on retrouve en filigrane dans l'intervention de George Bush aux Nations unies, que Saddam Hussein ne soit pas contre, ce ne sont tout de même pas là des raisons suffisantes pour s'y opposer coûte que *coûte. Bien entendu, il serait* désastreux de donner l'impression d'accepter une négociation sur ce qui n'est pas négociable, à savoir l'injonction faite par le Conseil de sécurité à l'Irak d'éva*cuer purement et simplement* le Koweït et de libérer les otages.

Reste qu'entre le projet Baker d'organisation régionale de sécurité et l'idée du ministre italien des affaires étrangères de créer une sorte de CSCE proche-orientale, commencent à apparaître des schémas pour cet ordre qui finira bien un jour, avec ou sans guerre, par s'imposer dans cette partie du monde : pourquoi ne *pas en discuter ?*

Il sera toujours temps, si la diplomatie n'aboutit à rien, de s'en remettre à l'arbitrage des armes, sur le sens duquel il n'existe *a priori* qu'une certitude : quels que soient les vainqueurs et les vaincus, il coûtera infiniment plus cher, aux uns comme aux autres, que ce qu'ils se sont imaginé au départ....

ANDRÉ FONTAINE

PROCHE-ORIENT

La fusillade meurtrière dans la vieille ville de Jérusalem

M. Mitterrand relance l'idée d'une conférence internationale

« Il faut absolument que quelque chose ou quelqu'un débloque la situation », a affirmé M. Mitterrand, en estimant que les violences qui ont fait vingt et un morts à Jérusalem donnaient *« une nouvelle actualité »* à l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

Interrogé à l'issue du sommet franco-italien qui s'est tenu lundi 8 octobre à Paris, M. Mitterrand a déclaré qu'il fallait *« absolument trouver une issue où le dialogue puisse l'emporter sur la violence ». « Le Conseil de sécurité des Nations unies et les Nations unies se trouvent placés devant des problèmes qui risquent de se trouver liés. Il convient qu'il soit clair dans tous les esprits qu'on ne peut pas rechercher la défense du droit ici, et la négliger là »*, a affirmé le chef de l'Etat, en soulignant néanmoins que *« cet événement grave »* n'ouvrait pas un *« deuxième front »* dans la crise du Golfe.

De son côté, le président du Conseil italien, M. Giulio Andreotti, a estimé qu'il ne fallait pas qu'il y ait *« confusion »* entre la question israélienne et la crise du Golfe, car ce serait *« un véritable désastre susceptible de bouleverser toutes les tentatives de règlement pacifique »*.

□ **M. Dumas : « De l'eau au moulin » de Saddam Hussein.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a estimé mardi 9 septembre que les événements de Jérusalem apportent *« de l'eau au moulin »* de Saddam Hussein *« qui s'est fait le champion de la lutte arabe contre Israël »*. M. Dumas a exprimé la crainte que *« à la bataille des pierres ne se substituent des violences encore plus grandes »*. Il a estimé qu'on ne pouvait *« s'empêcher de faire un rapprochement, une jonction »* entre les différents conflits du Proche-Orient : *« Il existe dans le Proche-Orient une série de poudrières et il existe un lien entre ces poudrières. »*

A l'ONU, l'OLP, soutenue par la France, demande l'envoi en Israël d'une mission d'enquête du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renvoyé au mardi 9 octobre la suite de son débat sur les territoires occupés, devant l'impossibilité de ses membres à se prononcer immédiatement sur la tuerie de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, qui a fait vingt et un morts et une centaine de blessés parmi les Palestiniens.

Réunis en consultation lundi en fin d'après-midi, les membres du Conseil n'ont pu se mettre d'accord sur un texte commun – résolution ou déclaration – déplorant ou condamnant la répression israélienne à la suite des sanglants incidents survenus le jour même dans la vieille ville de Jérusalem, et demandant l'envoi sur place d'une mission d'enquête du Conseil de sécurité.

Le mouvement des non-alignés, conduit par le Yémen, a proposé un projet de résolution en ce sens, tandis que les Etats-Unis ont nettement fait valoir leur préférence pour une simple déclaration qui par définition n'est pas soumise au vote.

Lundi après-midi, en reprenant le débat commencé vendredi à la demande du Yémen sur la situation générale dans les territoires occupés par Israël, la présidence anglaise du Conseil, assurée en octobre par le nouvel ambassadeur britannique, Sir David Hannay, a accepté qu'en raison des incidents de Jérusalem les représentants palestiniens et israéliens s'expriment à nouveau.

Au nom de l'OLP, M. Zehdi Labib Terzi après avoir une nouvelle fois fustigé les Etats-Unis qui usent, dès qu'il s'agit de discuter de résolutions en faveur du peuple palestinien *« d'un pouvoir dictatorial »* (leur droit de veto) a demandé l'envoi immédiat d'une mission d'enquête du Conseil de sécurité. Idée qui a été soutenue par le représentant de la France, M. Pierre-Louis Blanc, pour qui *« le Conseil ne peut rester sans réagir »*.

Agir « efficacement »

De son côté, l'ambassadeur israélien, M. Johanan Bein, a reproché à l'OLP d'avoir fomenté ces incidents *« au nom de son patron, l'Irak »*, pour détourner l'attention internationale de l'annexion du Koweït.

Le chargé d'affaires algérien, M. Amar Bendjama, dans une première déclaration commune au nom de l'UMA (Union du Magreb arabe, regroupant la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye) devait enfin estimer que *« la fermeté et la détermination démontrées par le Conseil de sécurité dans la crise du Golfe (...) seront désormais requises dans le traitement de tous les aspects de la question palestinienne »*.

En mai dernier, à la suite de l'assassinat dans la banlieue de Tel-Aviv de huit Palestiniens par un Israélien présenté comme un déséquilibré, le Conseil n'avait pu envoyer une mission d'enquête dans les territoires occupés comme l'avait déjà demandé l'OLP. Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, avait dépêché sur place son principal conseiller, M. Jean-Claude Aimé. Le Conseil de sécurité avait alors entendu le chef de la centrale palestinienne Yasser Arafat à Genève, où il s'était déplacé en raison du refus américain de délivrer un visa d'entrée au responsable palestinien. Cette fois, M. Yasser Arafat avait fait transmettre dans la journée au président François Mitterrand un message verbal demandant à la France d'agir *« efficacement »* pour que le Conseil de sécurité adopte une résolution prévoyant la protection du peuple palestinien dans les territoires occupés par Israël. – *(AFP.)*

M. Shamir est partiellement responsable

selon le maire de la ville

Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, a rendu, lundi soir 8 octobre, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, en partie responsable des incidents de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est. Evoquant l'annonce faite la veille par M. Shamir de la construction prochaine d'un nouveau quartier juif entre le mont des Oliviers et le mont Scopus à Jérusalem-Est, M. Kollek a affirmé que *« cette annonce a sans doute contribué à faire monter la tension au sein de la population »* palestinienne de Jérusalem-Est. Le maire de Jérusalem s'en est également pris, dans un communiqué, au groupe des *« Fidèles du mont du Temple »*. Condamnant fermement cette *« folle et dangereuse intention »*, M. Kollek a rappelé qu'elle avait été interdite par la Cour suprême d'Israël. Il s'est enfin dit *« bouleversé et peiné par les pertes en vies humaines »* engendrées par les violents affrontements de l'esplanade des Mosquées. – *(AFP.)*

« Il est grand temps de penser à la paix »

déclare Mgr Sabbah, patriarche latin de Jérusalem

CITÉ DU VATICAN

de notre envoyé spécial

« Il est grand temps de penser à la paix », a déclaré lundi 8 octobre à Rome Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, réagissant à l'annonce des heurts meurtriers qui ont eu lieu à Jérusalem. *« Il est grand temps de dialoguer au lieu de faire traîner une situation de violence qui est la conséquence, entre autres, des extrémismes religieux »*, a poursuivi le président de la Conférence des évêques latins dans les régions arabes (CELRA), qui participe actuellement au synode romain des évêques consacré à la formation des prêtres.

« Il revient aux responsables [NDLR : politiques] *de faire en sorte que de pareils incidents ne se reproduisent pas. On sait que chaque année, à la même occasion, de telles actions se répètent. Celles-ci sont toujours dues aux mêmes extrémistes, ceux qui cherchent à placer la première pierre du troisième temple (1) »*, a expliqué le patriarche de Jérusalem, en concluant : *« Nous en avons assez de voir, tous les quinze jours, se développer de nouvelles formes de violence »*.

J.-M. Dy.

(1) Le premier temple est celui de Salomon, le deuxième celui d'Hérode le Grand.

M. Tarek Aziz appelle à une négociation globale de tous les problèmes de la région

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a appelé lundi 8 octobre, toutes les parties concernées par la crise du Golfe, à s'asseoir à la même table de négociations *« pour examiner tous les problèmes du Proche-Orient »*. Dans une interview diffusée par la chaîne américaine CNN, reprise par l'agence irakienne INA, reçue à Nicosie, M. Tarek Aziz a ainsi déclaré : *« Nous avons plusieurs problèmes difficiles et complexes dans la région qui vivait dans l'insécurité et l'instabilité bien avant le 2 août* (date de l'invasion irakienne du Koweït). » Le chef de la diplomatie irakienne a en outre indiqué que l'Irak a annoncé le 12 août *« son initiative pacifique qui appelle au règlement de tous les problèmes de la région à la lumière des résolutions du Conseil de sécurité, et à ne pas se limiter à traiter une seule affaire »*.

Il s'est par ailleurs demandé pourquoi les Etats-Unis *« n'ont pas demandé à Israël de se retirer d'abord des territoires arabes occupés en 1967, pour s'asseoir ensuite à une table de négociations ». « Il y a des problèmes dans le Golfe, en Palestine, au Liban et en Syrie (...), et personne ne veut en discuter »*, a-t-il relevé avant d'accuser les Etats-unis d'adopter *« une méthode sélective »* pour traiter des questions de la région. M. Aziz a ensuite lancé à l'adresse de Washington : *« Vous vous arrêtez uniquement à la situation au Koweït et vous promettez l'enfer à l'Irak, au moment où vous voulez ignorer les autres problèmes qui sont à l'origine de l'insécurité et de l'instabilité dont souffre la région depuis des dizaines d'années. »* Enfin, le ministre irakien a réitéré la position de Bagdad envers la situation des ressortissants étrangers en Irak. *« Si le président Bush s'engage clairement à ne pas déclarer la guerre à l'Irak, il n'y aura plus aucun problème et tout le monde pourra quitter le pays »*, a-t-il conclu. – *(AFP, Reuter.)*

Le CRIF dénonce la volonté de « créer une diversion » à la crise du Golfe

M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, nous a déclaré, mardi 9 octobre : *« Il s'agissait, lundi, d'un jour de fête religieuse juive au cours duquel, chaque année, un nombre considérable de fidèles viennent prier au mur des Lamentations. Il y a déjà eu des incidents ce jour-là. Cette année, il semble que l'on ait trouvé des pierres préparées pour être jetées sur les fidèles en prière. Le fait que l'OLP ait fait immédiatement une déclaration à ce sujet semble bien prouver une coordination avec les objectifs de Saddam Hussein : détourner l'attention de la crise du Golfe en créant une diversion. »*

« Nous sommes bouleversés, ajoute M. Kahn, *par les victimes qu'ont fait ces incidents dont nous regrettons qu'ils puissent éloigner une solution pacifique. Nous sommes opposés à toutes les formes d'extrémisme. Nous dénonçons toute volonté d'établir un lien entre les violations du droit commises par Saddam Hussein et la situation des territoires occupés par Israël. »* Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) estime d'autre part que *« les massacres de Jérusalem risquent de provoquer l'étincelle fatale »* au Proche-Orient. *« La communauté des nations doit peser de toute son influence pour ramener à la raison ceux qui, en Israël comme en Irak, jouent avec la paix du monde »*, ajoute le MRAP.

Le secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar, a condamné *« sans réserve les autorités israéliennes responsables de cette répression inqualifiable »*. Pour la Ligue communiste révolutionnaire, *« l'hypocrisie qui consiste à justifier dans le Golfe l'intervention par les décisions de l'ONU rend encore plus scandaleux le maintien de l'occupation et de la répression sioniste »*.

□ **Meurtre d'un Israélien à Abou-Gosh.** – Le corps d'un chauffeur de taxi israélien, tué d'une balle dans la tête, a été retrouvé, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 octobre, à l'entrée d'Abou-Gosh, un village arabe israélien situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Jérusalem, a-t-on appris de sources policières. Les enquêteurs avancent comme hypothèse la plus plausible un meurtre *« spontané »* de vengeance à la suite des événements de lundi sur l'esplanade des Mosquées. – *(AFP.)*

Manifestations de protestation en Jordanie

« Un crime à un moment de très grande tension »

nous déclare le prince héritier Hassan

AMMAN

de notre envoyée spéciale

« Un crime à un moment de très grande tension dans la crise du Golfe et alors que les forces internationales sont déployées dans la région et sur la terre des deux plus saints lieux de l'islam, La Mecque et Médine. » C'est en ces termes que le prince héritier de Jordanie, Hassan, a réagi, dans un entretien au *Monde* lundi 8 octobre, à la tuerie de Jérusalem, alors que de nombreuses manifestations de protestation étaient prévues mardi en Jordanie à l'appel des organisations politiques, syndicales ou féminines. Les députés, qui sont normalement en vacances, tiendront aussi une session d'urgence pour discuter de la situation dans les territoires occupés.

Au moment où l'on parle de plus en plus d'un lien entre une solution de la crise du Golfe et celle de tous les problèmes de la région, avec, en premier lieu, la question palestinienne, cette affaire va relancer le débat. En Jordanie tout spécialement, où la population soutient en masse l'Irak, non tant par attachement au président Saddam Hussein que par un anti-américanisme alimenté par le soutien, considéré comme inconditionnel, de Washington à Israël. Tous les yeux se tournent déjà vers le Conseil de sécurité de l'ONU, dont on attend qu'il prenne cette fois des mesures concrètes et ne se contente pas seulement, comme le soulignait dès lundi un membre du comité exécutif de l'OLP, d'*« une condamnation sans effet »*.

Tout en se refusant à établir un lien direct entre la situation dans le Golfe et la question palestinienne, le prince Hassan, qui, depuis le début de la crise, s'efforce d'expliquer sans relâche la position jordanienne largement incomprise – du fait justement des réactions populaires –, fait état des *« sentiments d'amertume de la jeunesse des territoires occupés »*. Il souligne à cet égard : *« La question n'est pas pour eux l'action internationale pour mettre fin à l'annexion du Koweït mais ce qu'ils voient clairement, c'est-à-dire la poursuite de la non-application des résolutions du Conseil de sécurité, que ce soit sur les implantations israéliennes dans les territoires occupés ou l'annexion de Jérusalem ». « Ils voient aussi*, poursuit le prince, *un veto* [américain] *sur l'envoi d'une mission d'enquête dans les territoires occupés et non plus cette malheureuse action entreprise par des juifs extrémistes de construire un temple sur l'esplanade des Mosquées ». « Je ne peux pas comprendre pourquoi cette provocation a eu lieu maintenant*, affirme le prince Hassan ; *je sais que cela ne représente pas le sentiment de tous les juifs. Mais j'ai peur que nous nous dirigions vers une polarisation de la confrontation musulmans-juifs-chrétiens. »*

Sans vouloir porter de jugement sur le fond de la perception populaire, pour le prince Hassan la situation est devenue tellement explosive qu'elle pourrait se transformer en un conflit religieux et, affirme-t-il, *« dans la perception musulmane, la présence des forces internationales dans le Golfe, et spécialement des forces non islamiques, donne de la crédibilité à l'idée d'une nouvelle croisade ». « La difficulté que j'ai eue ces dernières semaines*, souligne-t-il, *est d'essayer de convaincre nos interlocuteurs occidentaux qu'il y a une différence entre prendre des mesures qui sont en conformité avec la légitimité internationale pour restaurer la souveraineté du Koweït et essayer d'expliquer ces actions en des termes qui soient clairement compris par les peuples de la région. Il y a une énorme différence entre la perception internationale de ce qui est bon pour la sécurité de la région et les réalités ici. » « Cet acte peut-il être une diversion à la crise du Golfe ?*, s'interroge le prince Hassan. *Cette diversion veut-elle dire que les Israéliens ou quelques faucons israéliens pensent, à la veille de la visite d'un ministre européen des affaires étrangères dans la région, qu'ils peuvent montrer combien la sécurité en Israël est encore d'une très grande importance et que les Arabes sont déraisonnables ? »*

Quelle que soit la signification de cette action, pour le prince Hassan, *« le fait demeure qu'une violente réaction palestinienne a répondu à une provocation* [des juifs extrémistes] *». « Je crois*, dit-il, *que ce qui est arrivé était une explosion de rage née d'un sentiment de profonde injustice ressenti par les Palestiniens »*. Le gouvernement jordanien, qui a *« violemment condamné ce crime délibéré commis par un groupe d'ultranationalistes juifs »*, a pour sa part appelé la communauté internationale *« à intervenir immédiatement pour mettre fin à ces pratiques inhumaines d'Israël et protéger le peuple palestinien »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

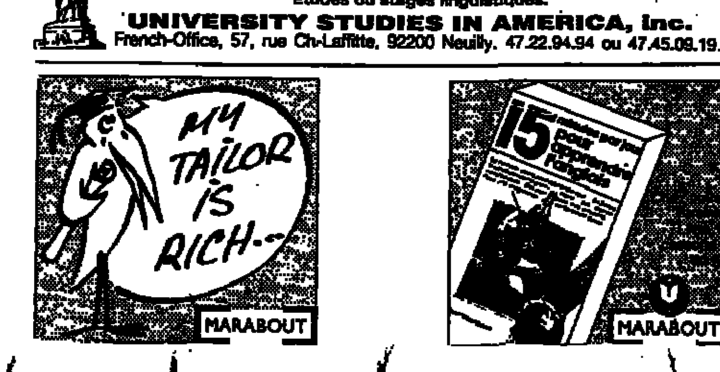
LIBAN

L'ambassadeur de France est rentré à Beyrouth

L'ambassadeur de France au Liban, M. René Ala, est rentré à Beyrouth après avoir passé quatre jours à Paris à la suite d'un incident au passage du Musée – séparant les secteurs chrétien et à majorité musulmane de la capitale – dû au blocus imposé au réduit du général Michel Aoun. Ce départ précipité avait été interprété comme un geste de protestation (*Le Monde* du 5 octobre).

M. Ala a aussitôt rencontré, pendant le week-end, le chef du gouvernement, M. Sélim Hoss, et souligné qu'il était *« absolument impossible qu'il y ait contradiction entre les positions de l'ambassadeur de France et celles de son gouvernement (...). Quiconque essaie d'éloigner la France du Liban ou de perturber les relations entre les gouvernements français et libanais perd son temps »*.

Cette déclaration répond, en fait, à un communiqué que la présidence de la République libanaise avait diffusé jeudi dernier et affirmant que *« tout ce qui se dit à propos des divergences de vues avec l'ambassadeur Ala ne signifie pas qu'il y ait un conflit entre le Liban et la France »*. – *(Corresp.)*





هكذا من الأصل



L'avis de chacun nous intéresse.

Chez Du Pont de Nemours, la mise au point d'un nouveau produit pour la protection des plantes fait appel aux experts les plus universels, scientifiques, agriculteurs, agronomes, écologistes... sans compter les hérissons.

L'opinion de chacun est indispensable. Il faut savoir répondre à toutes les exigences : efficacité, faible dose d'utilisation, absence de résidus, sélectivité, respect de l'environnement... Du Pont de Nemours a investi dans un effort de recherche particulièrement novateur qui a déjà porté ses fruits.

Nos derniers herbicides sont moins nocifs que le sel marin et s'utilisent pourtant en quantités infinitésimales. Aucun résidu dans les cultures n'a pu être décelé malgré les analyses les plus sophistiquées. Ils prouvent ainsi qu'ils savent respecter la qualité de la chaîne alimentaire et de l'eau.

Notre hérisson en témoigne.

Du Pont et la vie.

Notre nouvel herbicide ALLIE* fait partie des centaines de nouveaux produits développés par Du Pont de Nemours qui participent à la sauvegarde de l'homme à travers le monde. Des investissements annuels de l'ordre de 7 milliards de francs et une étroite collaboration avec des spécialistes d'horizons aussi variés que l'agriculture, la médecine et l'énergie permettent aux hommes de Du Pont de Nemours de mettre la technologie au service de la vie.

Pour toute information, contacter : Du Pont de Nemours (France) S.A. ; 137 rue de l'Université - 75334 Paris Cedex 07 - Tél : (1) 45.50.63.81.

* Marque déposée de Du Pont de Nemours.

De meilleurs produits pour une vie meilleure.



LA CRISE DU GOLFE

Malgré une amélioration de la situation

La Jordanie craint un nouvel afflux de réfugiés

La Jordanie n'avait plus sur son territoire, en fin de semaine dernière, que 37 542 personnes déplacées, contre cent mille environ début septembre. Mais la crainte demeure d'un nouvel afflux de réfugiés.

RUWAYSHED

de notre envoyée spéciale

En plein désert, de grandes tentes vert et blanc alignées au cordeau paraissent vides. Il faut arpenter tout le camp pour trouver les derniers «évacués», comme on dit en Jordanie pour éviter le terme de réfugiés : 62 Sri-Lankais, 3 Bangladeshis, 101 Philippins, qui espèrent regagner rapidement leur pays. Conçu pour accueillir cinq mille personnes, le camp de Ruwayshed 1, géré conjointement par le Croissant-Rouge jordanien et le CICR, est l'un des trois camps de capacité similaire encore en service dans le *no man's land* qui sépare le dernier poste jordanien de la frontière irakienne.

Le flot des réfugiés – essentiellement, aujourd'hui, asiatiques – s'est stabilisé ces derniers jours autour de cinq à six mille personnes, ce qui correspond à peu près à celui des départs. Les «évacués» ne passent plus en moyenne qu'un à deux jours dans ces camps isolés – au lieu de neuf, il y a encore quelques semaines.

Cette nette amélioration demeure toutefois précaire tant la situation est imprévisible et peut changer du jour au lendemain en fonction des événements. Plus d'un million d'Egyptiens, par exemple, demeurent en Irak, sans compter les cinquante à soixante mille Sri-Lankais (dont 80 % de femmes) au Koweït, quelques milliers de Philippins et de Bangladeshis.

Priorité à l'évacuation aérienne

Quatre-vingt mille personnes, selon l'UNDRO (Office de l'ONU pour les secours en cas de catastrophe), sont attendues dans les prochaines semaines.

Selon les autorités indiennes, qui ont averti leurs ressortissants qu'elles assureraient leur rapatriement jusqu'au 10 octobre, l'évacuation de tous les Indiens qui désirent quitter le Koweït devrait être terminée dans les trois ou quatre jours à venir.

Dans les trois camps de Ruwayshed, on est prêt à faire front, et seul l'hiver qui s'annonce – si la situation devait se prolonger – risque de poser de graves problèmes ; comme les pluies qui pourraient ravager les deux camps d'Azrak, à 100 kilomètres d'Amman, prévus chacun pour accueillir environ vingt mille personnes.

C'est pour cette raison que les organisations internationales veulent donner la priorité à l'évacuation aérienne qui pourrait concerner très rapidement huit mille personnes par jour. Encore faut-il que les transports terrestres entre la frontière et les camps puis l'aéroport, dont le coût est évalué par l'UNDRO à 2 millions de dollars par semaine, suivent. L'appel à l'aide financière lancé par le gouvernement jordanien a, en tout cas, été suivi d'effets et, pour l'instant, le financement est assuré pour les prochaines semaines.

Le gouvernement jordanien, qui estime avoir dépensé pour cette opération d'évacuation (plus de 600 000 personnes sont passées sur son territoire) 40 millions de dollars, soit 3 % – sur deux mois – du montant des dépenses courantes de son budget 1990, aimerait bien se voir dédommagé. Or, là aussi, les aides tardent à venir, la CEE voulant bien contribuer mais sur présentation de factures, alors qu'Amman souhaiterait un remboursement forfaitaire de 25 dollars par personne.

Si, pour l'instant, la situation des «évacués» paraît donc bien en main, les nombreuses organisations internationales encore sur place s'inquiètent d'une éventuelle démobilisation financière de la communauté internationale.

FRANÇOISE CHIPAUX

Un pétrolier irakien violant l'embargo a été arraisonné

Le pétrolier irakien Tadmur a été dérouté, lundi 8 octobre, vers un port non identifié après la découverte à son bord de produits violant l'embargo, notamment du riz et de la farine, ont annoncé des responsables militaires américains à Dahran. Le navire se dirigeait vers le port irakien de Bassorah lorsqu'il a été intercepté, dans le golfe d'Oman, par la frégate britannique Brazen, le destroyer lance-missiles américain Goldsborough et un navire australien, le *Darwi*, sans qu'il y ait eu tirs de semonce.

Un autre navire irakien, le cargo *Al-Wasitti*, a été intercepté, lundi à l'aube, au large des côtes d'Oman, par les frégates britanniques Battleaxe et London et par des navires américains et australiens. Des coups de semonce ont été tirés devant la proue du *Al-Wasitti*. Vide de toute cargaison, le cargo a été autorisé à poursuivre sa route.

Deux mille soixante et un navires marchands ont été inspectés ou fouillés par la marine des pays participant à la force multinationale dans le Golfe, a déclaré, lundi, à Bahrein, le vice-amiral Henry H. Mauz, commandant la 7e flotte américaine dans le Pacifique. Il a affirmé que la marine américaine avait inspecté *«la majeure partie de ces bâtiments»*.

De son côté, le général Michel Roquejeoffre, commandant des troupes françaises en Arabie saoudite, a déclaré, lundi, que l'opération Daguet *«sera au complet aux environs du 15 octobre»*. Il a précisé qu'il manquait encore *«un escadron de reconnaissance et un peu d'anti-chars»* et que la semaine prochaine, *«plus de 4000 soldats français se trouveront en Arabie saoudite dont près de 3600 dans la région d'Hafar-al-Batin»*.

D'autre part, deux pilotes de l'armée de l'air américaine ont trouvé la mort, lundi, en Arabie saoudite, lorsque leur appareil, un avion de reconnaissance RF-14, s'est écrasé dans le sud du pays. Cet accident a eu lieu quelques heures après la disparition de deux hélicoptères de l'US-Navy, de type UH-1N à bord desquels se trouvaient huit membres d'équipage qui effectuaient des manœuvres nocturnes routinières dans le golfe d'Oman. – *(AFP, Reuter.)*

Alors que les Européens évacuent leurs ambassades

L'aéroport de Koweït est fermé au trafic civil

L'Irak a décidé de fermer l'aéroport de Koweït au trafic civil, *«pour des raisons techniques»* et jusqu'à nouvel ordre, a déclaré lundi 8 octobre un responsable de la compagnie aérienne Iraqi Airways.

Un des premiers effets de cette fermeture devrait être d'empêcher le départ du Koweït, mercredi 10 octobre, d'un Boeing 747 des Iraqi Airways affrêté par le gouvernement américain afin d'évacuer trois cent cinquante Américains, en majorité des femmes et des enfants.

L'Irak a informé l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad que l'avion devrait décoller de Bassorah, dans le sud de l'Irak.

Par ailleurs, des soldats irakiens ont emmené un groupe de vingt-trois étrangers – vingt Britanniques, deux Américains et un Français – du Koweït à Bagdad, a indiqué lundi le Foreign Office. Les hommes ont d'abord été emmenés de force à l'hôtel Regency Palace de Koweït City, puis transférés à Bagdad, à l'hôtel Mansour Melia, dans la nuit de samedi à dimanche.

Après l'Italie et les Pays-Bas (*le Monde* du 9 octobre), l'Allemagne a annoncé lundi qu'elle allait retirer le personnel de son ambassade à Koweït. La France, en revanche, n'a pas cette intention pour le moment. *«Le chargé d'affaires Jean-Pierre Galtier et son équipe demeurent fermement à leur poste, bien que les conditions deviennent rudes»*, a déclaré lundi le porte-parole du Quai d'Orsay.

Précisant que *«l'eau et l'électricité sont coupées depuis un mois»*, mais qu'il y a encore un peu moins de quatre-vingt Français au Koweït, M. Bernard a ajouté : *«Nos diplomates tiendront aussi longtemps que faire se pourra, car (...) ils sont un puissant réconfort et une nécessaire liaison avec nos ressortissants.»*

Quant aux Koweïtiens, mille deux cents d'entre eux se sont présentés au poste saoudien de Khafdji depuis la réouverture par les Irakiens de la frontière koweïto-saoudienne vendredi soir, dont 200 au cours de la journée de lundi.

Résistance passive

Parallèlement, un membre du gouvernement koweïtien en exil a demandé aux mouvements de résistance de réduire leurs actions contre l'occupant, car celui-ci exerce des représailles contre des civils. *«La seule résistance dont nous parlons désormais est une résistance passive de la part de la population»*, a déclaré le ministre du Plan, M. Salman Abdoul-Razek Al Moutawa, au cours d'une visite privée à Londres.

Lundi, des réfugiés indiens parvenus en Jordanie ont rapporté qu'une explosion sur un marché de Koweït, jeudi dernier, avait fait quelque trente-cinq morts, dont des Asiatiques et des Soudanais.

Ces réfugiés ont précisé que le pillage systématique du Koweït par les soldats irakiens se poursuivait. – *(AFP, Reuter.)*

En patrouille à bord du « Montcalm »

Visite chez un « client» au large d'Oman

A BORD DU « MONTCALM »

de notre envoyé spécial

Au menu du dîner pour tout l'équipage, samedi 6 octobre : cassoulet. Le capitaine de vaisseau Wybo, commandant de la frégate, déplie sa serviette. Il a fini de parcourir les liasses de dépêches et notes de service qui lui sont présentées à raison de dizaines par heure. On ouvre la télévision du bord. Avant le film du soir, deux animateurs bénévoles lisent une synthèse d'informations mondiales. Ils vont lancer l'habituel jeu de devinettes, lorsque sonne le téléphone de la passerelle. Les radars ont détecté un gros bâtiment gagnant la sortie d'Ormuz, à l'ouest de laquelle nous patrouillons, le long des côtes d'Oman. L'officier de quart est entré en liaison phonique avec le « client » – c'est le terme consacré. Il s'agit d'un pétrolier koweïtien, en plein de brut, en route pour Rotterdam ! Exactement le cas où intervenir. Le cassoulet attendra.

A la passerelle, une animation inusitée s'est ajoutée au calme de clinique des quarts normaux, où le strict effectif veille dans le noir et répercute sèchement les ordres de barre ou de machine. Le commandant se carre dans l'espèce de fauteuil de dentiste affecté au « pacha » à bord de tout navire qui se respecte.

La cinquantaine à la fois carrée et blagueuse, le capitaine de vaisseau Wybo observe un silence qui ne lui ressemble pas. Des essuie-glaces plutôt poussifs et archaïques par rapport à la sophistication du bateau s'épuisent à effacer la buée d'une nuit brûlante – près de 40 degrés. La lune se lève. L'arrière du « client » apparaît dans notre étrave.

Tandis que les turbines à gaz sont lancées, en vue des éventuelles poursuites, manœuvres, et que l'hélicoptère est mis en alerte, la conversation radio continue avec le bâtiment suspect : *« This is french navy war ship (c'est un navire de guerre français). Quel est votre nom ? Votre port d'attache ? Votre cargaison ? Votre destination ? »*

Le capitaine du pétrolier est venu lui-même au micro. Il fournit les renseignements souhaités. Le *Hadiyah*, c'est le nom du bateau, appartient à l'émir du Koweït en personne. C'est le dernier bâtiment à avoir quitté le Koweït, le 4 août. Il a fait le plein à Rastanura, le terminal le plus nord d'Arabie saoudite, côté Golfe. Il livre à Rotterdam.

Le tout est indiqué de bonne grâce, avec un accent très british. Mais le *Hadiyah* tombe exactement dans le cas de figure où une visite s'impose. D'autant qu'il n'a été signalé par aucun des dizaines de navires de guerre occidentaux massés sur la route de provenance, et que les registres mondiaux du Llyod, la Bible dans ce domaine, ne connaissent sous ce nom qu'un caboteur de 400 tonnes. (Le « client », maintenant à moins de 1 mille devant nous, surplombe la mer d'un tonnage vingt fois supérieur.)

Qu'un tanker de cette taille ait pu tromper la surveillance et qu'il s'apprête à passer les mailles du filet tendu à Ormuz incite à s'interroger sur l'étanchéité proclamée de l'embargo. Surtout si l'on songe par ailleurs que, comme il est probable, l'arrêt des importations en Irak, sévère pour les rentrées de pétrodollars, ne devrait pas compromettre avant de longs mois le potentiel militaire de Bagdad, approvisionné jusqu'au printemps dernier...

Une mission de police

Mais le temps n'est pas aux propos de café du commerce. Le président de la République a recommandé la fermeté, sous l'égide de l'ONU : c'est le moment d'appliquer la consigne.

Tandis que l'hélico transportant un commando commence sa ronde autour du tanker et qu'un zodiac est mis à l'eau, l'officier de quart du *Montcalm* intime au capitaine de l'*Hadiyah* l'ordre de stopper ses machines et de descendre une échelle de coupée à tribord.

« ... En vertu de la résolution 665 du Conseil de sécurité, explique-t-il, *nous devons effectuer une « visite » et une enquête de « pavillon. »*

Les mitrailleuses et les canons toujours prêts à l'action n'auront pas à lancer de coup de semonce, laquelle, s'il s'agit de tir à toucher, requiert un ordre de Paris, recevable dans la seconde. Le patron du pétrolier s'exécute. Deux enseignes en casquette sautent dans le zodiac, accompagnés de trois fusiliers marins. Le *Montcalm* a l'habitude de ce genre de vérifications, il en a déjà accompli cinq en mer Rouge. Mais on ne sait jamais sur qui on va tomber, et les vols de nuit, comme les manœuvres d'annexes, exigent une tension que l'on mesure au silence particulier de la passerelle, coupé des seuls ordres ou informations nécessaires.

A leur retour, les hommes du zodiac rendront compte. Accueillis en ascenseur à la passerelle du pétrolier, ils ont consigné les renseignements de rigueur. L'équipage comporte vingt-quatre personnes dont trois officiers britanniques et, classiquement, des Egyptiens, des Pakistanais, une majorité de Philippins. Sans doute convoient-ils le dernier chargement que l'émir du Koweït compte mettre de son côté, en argent de poche...

L'hélico s'est posé et se replie dans le hangar arrière. Le *Hadiyah* relance ses machines. Une fumée sombre barre la lune, le quart du *Montcalm* reprend son rythme de routine, avec ses visages à peine dessinés en orange par les écrans et cadran de contrôle. Un léger roulis invite au sommeil. Derrière les essuie-glaces toujours aussi racleurs, la nuit laiteuse du Golfe a retrouvé son calme sans âge.

L'opération, qui donne déjà lieu à des dizaines de rapports et de notes que les transmissions codent et répercutent un peu partout, a duré moins de deux heures : un intermède d'action en vraie grandeur, au milieu d'un enchevêtrement de simulations, d'essais de sécurité, de check-lists.

Et maintenant, allons finir ce cassoulet, décide le pacha en se frottant les mains.

Ce n'est pas la guerre qu'on nous a donné à voir, aux premières loges ; plutôt une mission de police, doublée d'une démonstration symbolique. Mais ce n'est plus tout à fait la paix dont parlent la nuit tropicale et ses dauphins bondissants.

D'une heure à l'autre, certains mots d'hommes d'Etat évoquent la détente ; d'autres annoncent d'immenses préparatifs. Ici, les sourires d'ambassades ; là, les essais de tourelles et de masques à gaz. Certains croient entendre des rumeurs de négociations ; d'autres se demandent quel camp sera le plus pressé quand va venir la saison propice à l'action sur le terrain.

Ce n'est plus le temps de l'attente, bien connu des militaires, mais celui, plus équivoque, de l'entre-deux. Ni la guerre, ni la paix. Ni, ni ! *« Le destin ne s'intéresse pas aux phrases négatives »*, affirmait la Cassandre de Giraudoux. Il est vrai qu'elle s'est tellement trompée !

BERTRAND POIROT-DELPECH

AFRIQUE

RWANDA : retour au calme dans la capitale

Les affrontements auraient fait plus de deux cents morts

A Kigali, les magasins ont été autorisés à ouvrir, et le travail a repris, mais le couvre-feu est maintenu ainsi que les interdictions de circuler sans laissez-passer. Les combats continuent dans le nord-est, où les troupes gouvernementales font face à environ dix mille rebelles. Le président rwandais s'est rendu au Zaïre, lundi 8 octobre, pour rencontrer le président Mobutu. Pendant ce temps, à Paris, Amnesty International s'inquiète de la *«violente répression»* menée depuis le début de l'année par le gouvernement du Rwanda *«à l'encontre de ses opposants»*. L'organisation dénonce notamment les *«procès inéquitables»* et le fait que des personnes soient emprisonnées *«uniquement pour leurs opinions»*.

KIGALI

de notre envoyé spécial

Le premier bilan officiel des troubles a été donné lundi soir par le ministre rwandais des affaires étrangères, M. Casimir Bizimungu : deux cents morts du côté des maquisards, trente tués (civils et militaires) du côté gouvernemental et cinq cents arrestations. Ce dernier chiffre n'est pas définitif, car les interpellations continuent dans le pays. Selon des journalistes belges, environ mille cinq cent cinquante personnes – dont cinquante femmes et enfants – sont enfermés dans le stade régional de Nymirambo, un quartier populaire de Kigali, attendant probablement que les autorités se prononcent sur leur sort.

M. Bizimungu, évoquant *«l'appui des pays amis dans ces moments difficiles»*, a remercié la Belgique, la France et le Zaïre pour l'envoi de troupes et de munitions. Si la présence des six cents paras belges et des deux cent cinquante paras et légionnaires français a rassuré la communauté étrangère, elle a, de l'avis général, contribué à remettre d'aplomb un régime ébranlé par l'incursion des rebelles le 1er octobre. Paris et Bruxelles présentent leur mission comme humanitaire, mais la situation, incertaine – qui n'exige pas une évacuation générale –, leur permet de prolonger leur présence au Rwanda.

Selon les rebelles basés en Ouganda, des *«Européens»* pilotent des hélicoptères de l'armée rwandaise. Il semble en tout cas probable que des paras étrangers sont sollicités par les soldats rwandais pour des appuis ponctuels.

Soutien militaire zaïrois

Mais l'essentiel du soutien militaire est assuré par les mille soldats zaïrois, dont la mission officielle est de protéger quelques bâtiments sensibles et les points stratégiques. Un témoin digne de foi a pu apercevoir, dans un hôpital de la capitale, un soldat zaïrois blessé d'une balle dans le ventre.

Cependant, la participation des soldats étrangers à des opérations militaires est fermement démentie à tous les niveaux – militaire, diplomatique et gouvernemental. *«Le Rwanda a fait l'objet d'une agression extérieure»*, affirme, catégorique, le chef de la diplomatie rwandaise, tout en admettant que les assaillants sont, en grande partie, des réfugiés rwandais membres de l'armée ougandaise. Considérer ces réfugiés comme étrangers est jusqu'à présent la position officielle du régime concernant ces Rwandais qui ont fui leur pays en 1959 et dont l'intégration en Ouganda semble aller de soi pour les autorités de Kigali.

La commission mixte, chargée de déterminer l'origine nationale de ces Tutsis, risque d'être le théâtre de négociations serrées. Par deux fois, le ministre a fait allusion à la *«base ethnique»* du mouvement rebelle, en déclarant que cette *«organisation terroriste»* avait acheté la participation d'un opposant hutu, le pasteur Bizimungu, afin de montrer qu'il n'était pas un parti ethnique. Et, en accusant le Front national rwandais (FNR) de vouloir *«l'instauration d'un régime minoritaire»* à caractère féodal, il ne pouvait faire allusion plus clairement à la monarchie tutsie, qui a régné jusqu'en 1959, date de la révolte des Hutus.

JEAN HÉLÈNE

AFRIQUE DU SUD

La libération des prisonniers politiques va s'accélérer

JOHANNESBURG

de notre correspondant

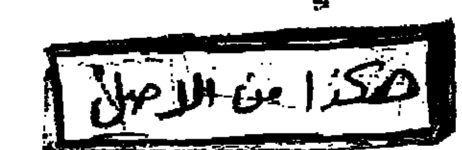
La réunion réclamée par le Congrès national africain (ANC) a finalement eu lieu. Le président Frederik De Klerk et M. Nelson Mandela ont eu, lundi 8 octobre, au Cap, un entretien de trois heures et demie. Un communiqué commun a été publié qui consacre les divergences existantes plus qu'il ne souligne les progrès réalisés depuis l'ouverture des négociations, début mai.

Exigée par l'ANC pour faire le point de la situation après des semaines d'affrontements qui ont fait plus de huit cents morts dans les ghettos noirs de la région de Johannesburg, la réunion du Cap s'est conclue sur un constat : *«Nous avons pris note des différentes perceptions concernant les causes de cette violence.»* Ces derniers jours, M. Mandela avait multiplié les déclarations incriminant une *«troisième force»* composée, selon lui, de membres des services secrets, de Koevets (ex-policiers qui ont combattu les opposants en Namibie) et d'Askaris (anciens militants de l'ANC qui ont maintenant rejoint la police). Il avait même promis de remettre à M. De Klerk d'accablants témoignages recueillis sous serment dans les *townships*. Les personnes incriminées l'ont mis au défi d'avancer la moindre preuve pour étayer ses affirmations.

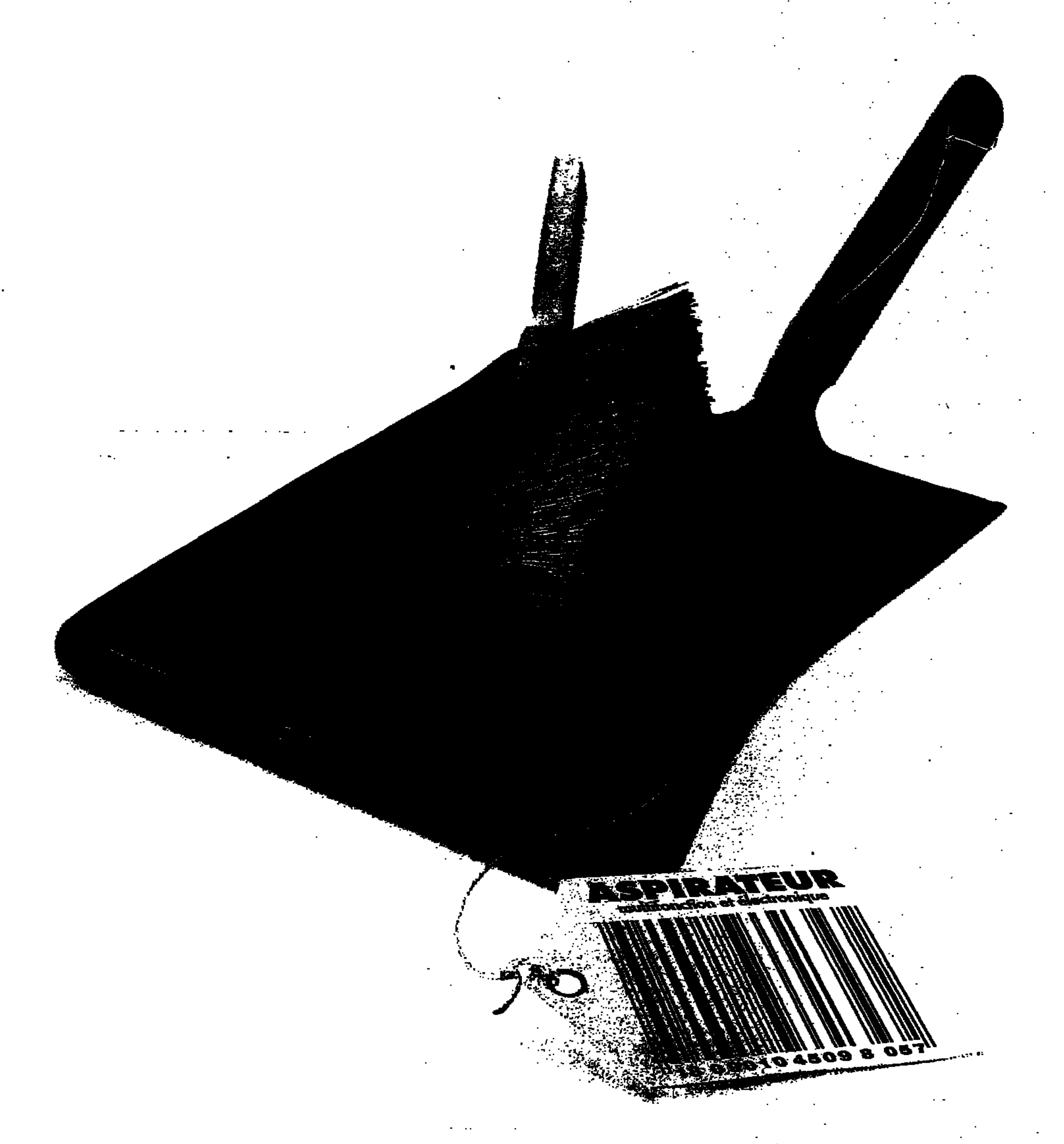
Réaffirmant avec l'ANC son attachement au *«processus de négociations en cours»*, le chef de l'Etat a annoncé que son gouvernement avait décidé d'accélérer le processus d'amnistie des exilés et la libération des prisonniers politiques, précisant, toutefois, qu'il n'y aurait pas d'*«amnistie automatique»*. Il a aussi indiqué que *«cinquante autres prisonniers politiques seraient relâchés dans le courant de la semaine»*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **SOMALIE : deux employés du CICR capturés par les rebelles.** – Deux employés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été capturés le week-end dernier, alors qu'ils se trouvaient à 40 kilomètres environ de la ville de Hargeisa, dans le nord du pays. Ils sont aux mains des rebelles du Mouvement national somalien, a indiqué, lundi 8 octobre, un porte-parole du CICR à Genève. Un troisième membre du CICR, Peter Altweg, a été tué dans l'embuscade. – *(AFP, Reuter.)*



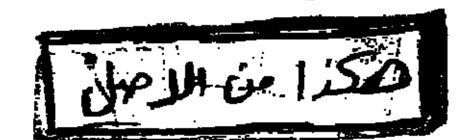
Madame Neiertz a raison :
il faut soigner tous les codes barres
atteints de ce genre de trouble.



L'erreur est humaine même en informatique. Ce n'est pas une raison pour en faire payer le prix aux consommateurs. C'est pourquoi les Centres E. Leclerc se battent pour les prix sans faute. En cas de hausse des prix, les Centres E. Leclerc s'engagent à rectifier d'abord les prix affichés en rayon, puis ceux inscrits à la caisse. En cas de baisse, les prix seront modifiés à la caisse et ensuite en rayon. De cette façon, le consommateur paiera le plus bas prix et pourra même, en cas d'erreur, se faire rembourser l'article concerné.

CLM/BBDO

E.LECLERC



L'ALLEMAGNE AU SINGULIER

VII. – Berlin : la fin d'un trompe-l'œil

Nous poursuivons la publication d'une série d'articles consacrés à l'unité allemande (*le Monde* des 2, 3, 4, 5, 6 et 9 octobre) avec une enquête sur la situation à Berlin et les perspectives qui s'ouvrent pour la ville.

« La ville des possibilités infinies. » Ainsi se qualifiait Berlin du temps de sa splendeur, au tournant du siècle, quand la capitale faisait figure de grande parmi les grandes, rivalisant avec Paris, Londres, New-York. A l'heure de l'unification, la perspective de retrouver ce rôle de premier plan hante les esprits berlinois chagrins, condamnés par le Troisième Reich et les suites de la guerre à n'être plus que l'ombre d'eux-mêmes.

La polémique fait rage dans toute l'Allemagne sur le choix de la future capitale du nouvel Etat. Le principal atout de Berlin – tous les sondages le soulignent – est de rester le symbole de l'unité allemande, d'une Allemagne forte, brillant au firmament de l'Europe. Mais ce symbole est à double tranchant. Il évoque tout aussi bien la nostalgie du bouillonnement culturel des années 20 que le militarisme prussien et la tragédie du Troisième Reich. Il fait peur.

« La question berlinoise, constate un journaliste bonnois, *résume toutes les appréhensions sur le devenir de la nouvelle Allemagne. »* Bonn incarne un Etat ancré dans des valeurs démocratiques, celles de l'Occident. Le maintien des institutions fédérales à Bonn, c'est la garantie que la politique d'intégration européenne garde la priorité, c'est le rejet de la tentation de faire cavalier seul.

Les défenseurs de Berlin, surtout dans l'ex-RDA, placent au contraire la priorité sur le rôle de charnière de l'Allemagne entre l'Est et l'Ouest. *« Nous, les Allemands, avons un rôle d'intermédiaire entre les parties encore divisées de l'Europe. Le symbole de notre volonté d'assumer ce devoir historique est l'installation du gouvernement de l'ensemble de l'Allemagne dans la capitale Berlin »,* déclarait le 16 septembre à l'institut Aspen de Berlin Mme Sabine Bergmann-Pohl, président du Parlement est-allemand et chef de l'Etat en exercice de la RDA jusqu'au 2 octobre. *« Si notre peuple veut maintenant trouver et prendre sa nouvelle place, sa nouvelle conscience de soi au milieu de l'Europe, alors la question du siège du gouvernement est une décision politique fondamentale »,* avait-elle poursuivi.

Une ville hybride

En politisant à outrance le débat, les Allemands de l'Est et les dirigeants berlinois ne se sont pas seulement rendu service. Ils ont du même coup mis en lumière la fragilité d'une ville hybride, vivant sur ses souvenirs, et qui aura beaucoup à faire pour retrouver le rôle de métropole européenne qu'elle revendique. Les allées silencieuses de l'immense cimetière juif de Weissensee, le Musée Gropius, l'université Humbolt ou encore le lycée français, fondé par les huguenots, témoignent de ce que fut ce creuset de culture qui attirait toute l'Europe avant d'être froidement liquidé par les massacres et les autodafés nazis. Les bombardements de la guerre ont achevé l'œuvre de destruction entamée. La moitié de tous les bâtiments ont été détruits ou fortement endommagés.

Berlin s'était développée comme centre d'un empire qui s'étendait du Rhin à la frontière russe. Aujourd'hui, à 80 kilomètres de la ville, la frontière Oder-Neisse tient également lieu de frontière entre l'Europe des riches et l'Europe de l'Est en voie de développement. Berlin est dans une position peu confortable, à la périphérie de la Communauté européenne, isolée des centres nerveux de l'Europe de l'Ouest, au centre d'une Allemagne de l'Est dont toute l'économie vient de s'effondrer. La métropole faisait autrefois figure de centre économique et industriel de première importance.

La coupure de l'Allemagne et de l'Europe par le rideau de fer, pendant quarante ans, a déplacé vers l'Ouest les grands centres de décision économiques, et avec eux le pouvoir. Aujourd'hui, Berlin dépend totalement de ce qui se décide à Francfort, Düsseldorf ou ailleurs. C'est la revanche des provinces allemandes de l'Ouest et du Sud sur l'ancien Etat prussien, militariste, arrogant et centralisateur.

La chute du mur, le 9 novembre 1989, a fait s'évanouir le trompe-l'œil sur lequel était bâtie la réputation de la ville depuis la guerre. Le rôle symbolique d'avant-poste du monde libre dont la partie occidentale de la ville avait été investie depuis la fin de la guerre a disparu. Pendant plus de vingt ans, le *« Ich bin ein Berliner »* du président Kennedy avait entretenu l'illusion des Berlinois d'être restés au centre du monde. A l'ombre du mur, subventionnée par la République fédérale qui bon an mal an fournissait près de la moitié du budget du Sénat, l'enclave de Berlin-Ouest a exercé sa fascination sur des générations d'intellectuels.

Grincements de dents

Entre les parades militaires alliées et les fusillades du mur, elle secrétait un parfum de ville résistante et maudite. C'était la capitale des requins de l'immobilier et des alternatifs de Kreuzberg, d'une bourgeoise parvenue et des Turcs d'Allemagne. Repliée sur elle-même, elle cultivait un esprit frondeur qui la distinguait des autres grandes métropoles régionales de la RFA, se moquant bien de ce qui pouvait se passer ailleurs et surtout de l'autre côté du mur.

Près d'un an après les grandes effusions de l'ouverture des frontières, les deux parties de la ville sont presque toujours aussi étrangères l'une à l'autre. Le mur, percé de part en part, n'est plus qu'un no man's land où les joggers s'entraînent le dimanche, entre débris de miradors et gravats. Rues et stations de métro ont rouvert peu à peu et l'on passe d'un côté à l'autre sans y penser. Mais il arrive fréquemment que les chauffeurs de taxi de l'Ouest refusent de se commettre de l'autre côté. La curiosité des débuts a cédé la place à une sorte d'indifférence teintée d'agressivité. De l'Ouest, on vient à l'Est visiter les musées, écouter un opéra, mais la promenade dominicale sur la célèbre avenue Unter den Linden a perdu le charme de la découverte. Le business prend lentement ses droits, à la remorque des grossistes en tout genre qui, venus de l'Ouest, ont fait main basse sur l'Est en profitant de la réforme monétaire de juillet. L'invasion de l'opulente Berlin-Ouest par ceux de l'Est, à la recherche de bonnes affaires, de salaires plus élevés ou tout simplement de travail, commence à faire sérieusement grincer des dents.

Dans la partie orientale de la ville, quarante ans d'efforts pour se persuader d'être une capitale à part entière se sont écroulés sous le choc de l'unification. *« Berlin, Hauptstadt der DDR »* – « Berlin, capitale de la RDA », – proclamaient fièrement toutes les pancartes des autoroutes de transit. Mais la DDR n'existe plus depuis le 3 octobre, et brusquement Berlin-Est se retrouve comme une peau morte. En attendant qu'on leur retrouve de nouvelles fonctions, les ministères ont fermé leurs portes le 2 octobre au soir. Des dizaines de milliers de fonctionnaires se retrouvent du jour au lendemain dans l'obligation de chercher une autre activité.

La disparition de la RDA signifie aussi la réduction dramatique des aides et subventions qui faisaient vivre à Berlin-Est non seulement les théâtres, l'Opéra, mais également tout un réseau d'académies et d'associations en tout genre, bref tout ce qui était destiné à maintenir la ville au rang de capitale et à servir de façade au régime communiste. Le membre à vie d'une quelconque académie ou l'artiste marginal dépendaient tous les deux, d'une façon ou d'une autre, des deniers publics, soit en émargeant au budget, soit parce que les loyers et les prix alimentaires, hautement subventionnés, rendaient possible une bohème aujourd'hui hautement problématique.

La fusion des deux parties de la ville est un véritable casse-tête pour le Sénat de Berlin-Ouest qui a pris les rênes du pouvoir *de facto* depuis plusieurs mois. En attendant les élections de décembre prochain, le bourgmestre, le social-démocrate Walter Momper, s'arrache les cheveux pour trouver des moyens financiers. La coloration politique de Berlin, dirigée à l'Ouest par une coalition social-démocrate et alternative, qui à l'Est a voté massivement le 6 mai dernier pour les partis social-démocrate et du socialisme démocratique (ex-communiste), n'arrange pas les choses.

Le chancelier Helmut Kohl, chrétien-démocrate, se fait tirer l'oreille pour ouvrir les cordons de la bourse. Les négociations sur les aides dont bénéficierait le grand Berlin de la part du Bund sont au point mort. En attendant, il est fortement question de couper les subventions spéciales qui étaient versées à Berlin-Ouest au titre de son enclavement.

Ennuis financiers

Or les charges à supporter par le budget du Sénat – avant même que puisse être envisagé un nouveau développement de la ville – sont considérables. La liquidation de l'Etat est-allemand, la situation de l'industrie, guère plus brillante qu'ailleurs, vont confronter Berlin à une brusque montée de chômage. Le bourgmestre de l'Ouest, M. Momper, estime à cinq cent mille le nombre de chômeurs à prévoir dans les mois à venir. Il faut financer la réunification physique de la ville, l'élimination du mur, la réouverture des rues, prévoir la fusion des systèmes de transports en commun. Toute l'infrastructure de l'Est est plus ou moins à revoir, qu'il s'agisse des transports urbains, des télécommunications, mais aussi des liaisons avec l'extérieur, du logement. Tout le parc immobilier est à remettre en état alors que les revenus ne sauraient tenir le choc d'une hausse trop brutale des loyers.

Les dirigeants locaux ont tout misé sur l'espoir de voir le nouvel Etat allemand faire de Berlin sa véritable capitale. Submergés par les problèmes à venir, habitués à vivre de subventions, ils n'ont guère fait preuve d'imagination jusqu'ici pour développer d'autres modèles. En acceptant de céder à Mercedes un immense terrain au meilleur endroit de la ville, en bordure de la Potsdamerplatz, ils ont voulu lancer un signal aux investisseurs. Mais ceux-ci restent dans l'expectative. Avec 3,4 millions d'habitants (un million de moins qu'en 1939), la ville peut devenir un grand centre de services, mais tout dépendra du développement de son environnement.

L'enthousiasme des Berlinois eux-mêmes pour leur ville semble plutôt mesuré pour le moment. Certes, Berlin ne manque pas de beaux restes, comme en témoignent ses théâtres, ses opéras ; mais l'essentiel de son charme ces dernières décennies venait justement du statut spécial de Berlin-Ouest avec son insularité, son mélange de calme provincial et d'activités de passage, de marginalité et de confort. La confrontation entre les deux parties de la ville s'annonce tout aussi créatrice, mais elle sera plus brutale. La ville manque de traditions, et la population, de racines, pour atténuer l'inévitable choc.

HENRI DE BRESSON

Prochain article
Des intellectuels pris de vitesse
par Alain Debove

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

EUROPE

URSS : devant le comité central du PCUS

M. Gorbatchev évoque le danger de « libanisation » de l'Union soviétique

MOSCOU

de notre correspondant

Un seul mot, le néologisme de *« libanisation »* employé à deux reprises pour illustrer les dangers d'un éclatement sauvage de l'URSS, aurait suffit à singulariser ce discours. Au-delà de ce mot choc, au-delà même de la disponibilité qu'a réitérée M. Gorbatchev à former un gouvernement de coalition, ce qui frappe le plus, c'est pourtant la manière dont il s'est exprimé, lundi 8 octobre, à l'ouverture de cette réunion plénière du comité central.

C'était le premier plénum depuis que le congrès du parti avait consacré, en juillet dernier, la déroute de l'appareil conservateur et, déjà, M. Gorbatchev ne s'adresse plus aux communistes en secrétaire général du parti, mais en chef d'Etat qui se trouve être aussi dirigeant d'un parti. Ce n'est plus ce que nous, communistes, devons faire pour l'Etat-parti. C'est déjà ce que l'Etat va faire – son chef en tout cas – et voilà ce que vous seriez bien avisés, vous, communistes, de faire de votre côté si vous voulez rester dans le train de l'histoire.

Car le train roule, dit M. Gorbatchev, et le *« virage »* (vers le marché, la démocratie, le multipartisme) est *« inévitable »*. *« Inévitable »*, répète-t-il, non seulement à cause des *« erreurs »* commises, mais beaucoup plus fondamentalement aussi parce que *« le pays ne pouvait plus vivre ainsi »*. C'est pour cela, s'exclame-t-il que : *« Oui, nous attentons au socialisme, mais à ce socialisme bureaucratiquement construit et sous lequel le pays s'était détourné du chemin pris en 1917. »*

En un mot comme en cent, martèle donc le président soviétique, le changement est irréversible, et c'est *« le sort historique même du parti, sa capacité à conserver une position de parti dirigeant, qui dépendent de la manière dont il agira dans le contexte du passage au marché, de la réforme de notre Etat multinational et de la formation des nouvelles structures politiques de la société »*.

Autrefois, slogans et consignes auraient suivi, mais, ayant posé la question *(« Que faire ? »)* que se posent tous ceux des communistes qui ne rendent pas leur carte, M. Gorbatchev répond sans autres précisions : *« Etre avec le peuple, vivre ces temps avec lui, l'aider à aguerrir son âme, à s'organiser et à prendre les décisions concrètes. »*

« Voilà toute la réponse, dit-il et, caricaturant son pragmatisme, il enchaîne : *Comment cela se réalisera ? Cela dépend de la situation concrète sur les lieux de travail, dans le peuple, dans les Républiques. »* Autrement dit, fût-ce dans le brouillard, on avance, car il n'y a rien d'autre à faire et que *« ce qui empêche le plus le parti d'être à la hauteur de ce défi du temps,* [c'est] *à la racine, l'inertie du vieux mode de pensée »*.

Le « vacuum »

Plus tard, dans son propre discours, le secrétaire général adjoint, M. Ivachko, révélera que près de 700 000 personnes ont quitté le parti en huit mois, 371 000 de janvier à juin, puis 311 000 pour les seuls mois de juillet et août. L'hémorragie s'accélère, s'amplifie chaque jour, mais si c'est le communisme qui meurt ainsi, c'est aussi le seul véritable appareil dont disposait ce pays qui se disloque.

Le parti s'écroulant infiniment plus vite que ne se construisent les appareils de l'Etat et de nouveaux partis politiques, la crise est là, que M. Gorbatchev définit au passage d'un mot, *« vacuum »*, pour dire que la politique et la société, comme la nature, en ont horreur et qu'il faudrait donc que le parti ne s'évanouisse pas simplement.

Croit-il que c'est possible ? Veut-il seulement retarder l'échéance ? En vérité, nul ne le sait et qu'importe, puisque, en tout état de cause, dès le congrès de juillet et même avant, le chef de l'Etat a tiré les conséquences de l'effondrement de son propre parti et propose en conséquence que les communistes *« entrent dans une coalition de toutes les forces progressistes et patriotiques »*.

Au début de l'été, ce n'était encore qu'une manière de lancer l'idée pour y habituer ses adversaires et ses partisans. Aujourd'hui, alors que les trois quarts du pays réclament la démission du premier ministre, M. Ryjkov, c'est déjà tout autre chose. Que cela se fasse sous trois semaines ou sous cinq mois, l'idée est désormais dans l'air. On en parle dans les Parlements, dans les milieux intellectuels et scientifiques. Des regroupements de petits partis s'opèrent dans cette perspective. Le monopole du Parti communiste sur le gouvernement fédéral aura bientôt vécu, puisqu'une *« coalition,* dit M. Gorbatchev, *peut être fondées sans délai sur un programme anti-crise répondant aux intérêts du peuple entier, de toutes ses couches »*.

Ce programme, c'est évidemment le passage à l'économie de marché, cette réforme économique dont la version, en principe définitive, devrait être présentée aux députés le 15 octobre et dont M. Gorbatchev affirme qu'elle n'aura rien d'*« un compromis aux angles arrondis et aux propositions floues. Nous sommes tous d'accord pour penser que la cause de nos nombreux malheurs économiques et sociaux tient au monopole d'Etat sur la propriété »*, dit-il en plaidant pour cette *« désétatisation »*, devenue nouvel avenir radieux de l'ex-patrie du communisme.

Reste cette *« réformation »* de l'URSS sans laquelle il n'y aura *« ni succès de la perestroïka ni résolution d'aucun problème »*. *« Je pense,* dit M. Gorbatchev, qui n'a pas perdu toute influence sur le journal de la télévision centrale, *que vous avez prêté attention au reportage du correspondant au Liban de notre télévision au cours duquel il décrivait, sur fond de villes divisées, ce à quoi avaient mené la discorde, la lutte, les oppositions. » « Le Liban,* poursuit M. Gorbatchev, *fut l'un des pays les plus florissants du monde, et aujourd'hui... Aujourd'hui, ses habitants veulent le quitter. » « Il faut,* dit-il en abandonnant l'adjectif de *« socialistes »*, construire une *« union d'Etats souverains »*, mais lutter, dans le même temps, contre le *« séparatisme. »*

BERNARD GUETTA

□ **Bureaux d'information des pays baltes en Scandinavie.** – Les trois Républiques soviétiques baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ouvriront d'ici à la fin de l'année, un bureau d'information commun à Copenhague pour développer leurs relations culturelles et économiques avec le Danemark. Ce projet a été mis au point en marge de l'assemblée générale de l'ONU à New-York, où les responsables baltes ont tenté en vain d'obtenir un statut d'observateurs.

La Lituanie avait ouvert le week-end dernier une représentation à Oslo. La Suède envisage également d'accueillir des bureaux d'information des trois républiques. – *(Corresp.)*

□ **Démenti soviétique sur la restitution au Japon de deux des quatre îles Kouriles.** – Le ministère soviétique des affaires étrangères a démenti, lundi 8 octobre, les informations en provenance de Tokyo selon lesquelles Moscou serait disposé à rendre au Japon deux des quatre îles Kouriles (*le Monde* du 9 octobre). – *(AFP.)*

POLOGNE

Arrestation des instigateurs du meurtre du Père Popieluszko

Un ancien vice-ministre communiste de l'intérieur, le général Wladyslaw Ciaston, et un général de la milice, Zenon Platek, ont été arrêtés lundi 8 octobre sous l'accusation d'avoir été les « instigateurs » de l'enlèvement et de l'assassinat du Père Jerzy Popieluszko, le 19 octobre 1984, a annoncé à la télévision le procureur général de Pologne, Aleksander Herzog. Ils sont également accusés d'avoir personnellement dirigé toute l'opération.

Le parquet général avait rouvert en juillet dernier l'enquête sur le meurtre de l'aumônier de Solidarité, contestant la version jusqu'alors officielle de la seule culpabilité de quatre officiers subalternes de police. Le général Platek dirigeait à l'époque le département du ministère de l'intérieur chargé de la surveillance de l'Eglise et du clergé. Il avait été relevé de ses fonctions après la mort du prêtre. L'ancien colonel de la police politique polonaise, Adam Pietruszka, condamné à vingt-cinq ans de prison pour avoir « commandité » l'assassinat du prêtre, avait déclaré récemment qu'il avait joué le rôle de bouc-émissaire dans cette affaire. D'autre part, dans le cadre de la même enquête, le général Miroslaw Milewski, soixante-deux ans, ancien ministre de l'intérieur et responsable de la police au bureau politique lors de l'affaire Popieluszko, a été arrêté samedi pour « corruption ». – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : au congrès de Bournemouth

Les débats des conservateurs tournent autour d'éventuelles élections anticipées

Les travaux du cent septième congrès annuel du Parti conservateur britannique, qui s'est ouvert, mardi 9 octobre à Bournemouth, et doit durer quatre jours, sont dominés par une seule question : est-il encore possible de gagner les prochaines élections et, pour ce faire, quand les provoquer?

BOURNEMOUTH

de notre envoyé spécial

Arrivée dès lundi soir dans cette station balnéaire du sud de l'Angleterre pour participer aux mondanités préalables dont raffolent les Tories – dont l'inévitable bal en tenue de soirée – M[me] Thatcher a laissé le soin de parler de politique au président du parti, M. Kenneth Baker. Celui-ci s'est efforcé de dissiper l'impression que des élections anticipées étaient désormais l'unique option retenue par le premier ministre.

L'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen (SME) et la baisse de 1 % des taux d'intérêt – deux mesures effectives depuis lundi – sont en effet généralement interprétées, y compris dans les rangs conservateurs, comme des gestes électoralistes. Une majorité de délégués estime, selon un sondage officieux, que le scrutin aura lieu à l'automne 1991, voire dès le printemps prochain.

Les campagnes officielles sont extrêmement courtes en Grande-Bretagne puisqu'elles sont réduites à quatre semaines après la dissolution du Parlement, laquelle est proclamée par la reine dans les heures qui suivent la demande que lui en fait le premier ministre. M[me] Thatcher a donc l'entière discrétion de la date et M. Baker a tenté de maintenir ouvert le calendrier politique, en laissant entendre que les élections pouvaient avoir lieu à tout moment, entre cet automne (ce qui est très peu vraisemblable) et l'échéance ordinaire de juin 1992.

La morale thatchérienne

La campagne a en réalité déjà commencé dans les états-majors et surtout dans les esprits. M[me] Thatcher veut un quatrième mandat. Elle ne parle plus de l'abandonner en milieu de parcours pour donner le temps à un éventuel nouveau leader conservateur de se préparer. Elle a fait une seule fois allusion à cette horrible hypothèse dans les moments noirs de ce printemps, lorsque sa popularité était au plus bas. Le discours est redevenu combatif.

La dame de fer ne veut plus entendre parler de retraite dans la grande maison qu'elle a achetée depuis plusieurs années déjà à Dulwich, une banlieue cossue du sud de Londres. Elle entend non seulement gagner les prochaines élections mais encore rester à son poste pendant les cinq années qui suivront celles-ci.

Le Congrès va être centré sur le rappel des grandes valeurs victoriennes, au premier rang desquelles la famille. L'épargne sera également évoquée bien qu'elle subisse plus encore que la morale traditionnelle une sorte de mort lente dans l'Angleterre thatchérienne.

Le pays réel n'obéit pas en effet aux préceptes de la dame de fer. Les Britanniques votent pour elle depuis trois élections générales mais ils mettent de moins en moins d'argent de côté, font de moins en moins d'enfants et divorcent de plus en plus. Ils vont aussi chaque dimanche un peu moins à l'office religieux, surtout s'il est anglican.

DOMINIQUE DHOMBRES

DIPLOMATIE

Sommet franco-italien à Paris

L'union politique sera plus facile à réaliser que l'union économique et monétaire

estime M. Mitterrand

« J'ai l'impression que la marche vers l'union politique rencontre moins de difficultés que la marche vers l'union économique et monétaire », a affirmé le président Mitterrand au cours d'une conférence de presse, tenue lundi 8 octobre à Paris, aux côtés du président du Conseil italien, M. Giulio Andreotti, à l'issue d'un sommet franco-italien.

Interrogé sur les hésitations de l'Allemagne vis-à-vis de l'UEM, le chef de l'Etat s'est néanmoins montré optimiste. *« Moi, je ne m'intéresse qu'à la décision politique, et la décision politique, par la voix de son principal responsable* [M. Helmut Kohl], *c'est oui »*, a-t-il affirmé.

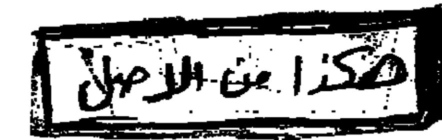
M. Mitterrand a par ailleurs fait part d'une proposition italienne : la *« réunion des ministres de la défense des Douze, ce qui donnerait plus d'étoffe aux questions traitées dans le cadre de l'UEO »*. Il a également été question d'une autre proposition italienne, celle de M. Andreotti visant à accorder à la CEE et au Japon les sièges de membres permanents dont la Grande-Bretagne et la France disposent au Conseil de sécurité de l'ONU. *« Je pense que c'était une proposition bonne pour l'exportation, pas pour la Communauté »*, a affirmé le président français, avant que M. Andreotti ne parle de *« perspective lointaine »*, de *« problème pas actuel »*, de *« thème à à l'étude »*.

Chargé, en tant que président en exercice de la Communauté, d'arbitrer la délicate question des sièges des institutions européennes, M. Andreotti a clairement apporté son soutien à Paris en se déclarant *« tout à fait d'accord »* avec le président français pour que le Parlement demeure à Strasbourg *« pour des raisons historiques, politiques et morales »*.

Enfin, évoquant le souhait de l'Italie de s'associer au groupe de Schengen (1), M. Mitterrand a affirmé que *« son adhésion* [était] *en bonne voie »*.

M.-P. S.

(1) Ce groupe, constitué par le Benelux, la France et la RFA, a signé en juin dernier, un accord permettant, à terme, de supprimer les frontières communes entre ces pays.



POLITIQUE

Réuni à Nice pour son université annuelle

Le Club de l'Horloge veut effacer Vichy

Le Club de l'Horloge, qui se définit comme un *« laboratoire de pensées parmi les plus actifs et les plus productifs de la droite française »* a tenu, du 5 au 7 octobre à Nice, devant cent cinquante personnes, sa sixième université annuelle, qui avait pour thème : « La seconde guerre mondiale est-elle terminée ? »

NICE

de notre envoyé spécial

« La seconde guerre mondiale est-elle terminée ? » : pour le Club de l'Horloge, qui a réuni ses adhérents à Nice, la réponse est affirmative. Ce n'est pas tant, évidemment, l'aspect juridique de l'affaire qui intéressait les théoriciens de ce club que son prolongement de politique intérieure. Pour la conscience collective française, en effet, ce moment tragique du siècle porte un nom : le régime de Vichy. Depuis près de cinquante ans, il est admis que le gouvernement de la collaboration avec les nazis n'a pas écrit une page glorieuse de l'histoire de France. En tout état de cause, elle avait valu à ses auteurs et à leurs affidés, l'extrême droite pour l'essentiel et une partie de la droite, l'indignité nationale à la Libération. Cette page, manifestement, le Club de l'Horloge veut la tourner, sinon la réécrire.

Créé par de jeunes hauts fonctionnaires en 1974, l'année de la victoire présidentielle de M. Valéry Giscard d'Estaing, ce club se voulait un laboratoire d'idées pour le RPR, le PR et l'UDF. Las ! la droite parlementaire s'est à leurs yeux dissoute et les cadets-penseurs ont quitté ces partis : M. Henry de Lesquen, le président, a laissé le RPR, M. Michel Leroy, le secrétaire général, le PR ; leurs prédécesseurs aux commandes, MM. Bruno Mégret, Yvan Blot et Jean-Yves Le Gallou ont rejoint le Front national. Les dirigeants actuels se défendent de « rouler » pour le parti d'extrême droite – le délégué général, M. Jean-Antoine Giansily, est secrétaire général du CNI – mais leur corps de doctrine ne serait pas désavoué par M. Jean-Marie Le Pen.

Il en est ainsi explicitement de l'immigration, de l'identité française, du cosmopolitisme ; il en va de même – implicitement – de l'attitude de la France face à l'Irak. A n'en pas douter, le président du Front national applaudirait ce jugement de M. de Lesquen sur les médias : *« Par leur intermédiaire, la référence à la guerre parasite tout le discours politique. »* Il s'agit donc de faire sauter un verrou.

« Une politique de double jeu »

« Il est temps de dissiper le brouillard idéologique qui occulte encore l'histoire de la seconde guerre mondiale, et qui comptait, par exemple, l'URSS parmi les démocraties victorieuses, ou rangeait la droite française dans le camp de Vichy et de la collaboration, est-il indiqué dans la présentation de cette « université » de Nice. *Il est temps de rendre à la mémoire son authenticité. Le moment est venu de dépasser les fractures de notre histoire pour refaire l'unité de la nation française. »* Pour M. Leroy, *« la défaite de 1940 et l'Occupation constituent encore un blocage névrotique »* qu'il faut donc dépasser.

Dans ce but, M. Albert Chambon, ancien ambassadeur, a expliqué que Vichy n'avait pas conduit *« une politique de collaboration mais une politique de double jeu »*. M. François-Georges Dreyfus, auteur d'une récente *Histoire de Vichy* et historien gaulliste qui revendique sa judéité, a développé le même argument en y adjoignant *« la formule de l'épée et du bouclier »* attribuée au général de Gaulle (1). Cette thématique fut celle de Me Jacques Isorni pour la défense de Philippe Pétain.

« Les fantômes de la guerre »

Si le PCF a reçu la volée de bois vert de rigueur dans une assemblée anticommuniste – son appel à la résistance du 10 juillet 1940 a été pourfendu par M. Alain Griotteray, député UDF-PR du Val-de-Marne, – le gouvernement de Vichy a été protégé car il *« ne mérite pas la condamnation sans nuances qu'on a l'habitude de lui infliger »*, selon M. de Lesquen. Lui-même et M. Dreyfus ont assuré que Vichy n'était *« pas une rupture »* dans l'histoire de France.

Chacun à sa manière a expliqué que *« les idées et les projets ont été souvent les mêmes à Vichy et dans la Résistance »* car ils puisaient aux mêmes sources : *« le planisme et le néosocialisme des intellectuels des années 30 »*. A l'occasion du cinquantième anniversaire du « statut des juifs », ces orateurs n'ont pas indiqué à quelle source puisait cette infamie.

En revanche, M. Leroy a affirmé que *« la mémoire de la guerre peut et doit être celle de tous les Français, réconciliés dans le souvenir des heures glorieuses et des souffrances partagées. (...) Il est temps aujourd'hui de dissiper les fantômes de la guerre. Il est temps d'ouvrir les yeux sur l'avenir »*. A sa façon, la veille de cette « université », le chancelier allemand Helmut Kohl avait ouvert les siens, en déclarant : *« Nous devons aux victimes de garder vivant le souvenir de ce chapitre, le plus sombre de notre histoire. Nous le devons avant tout aux victimes de l'Holocauste, génocide sans précédent des juifs européens. »*

OLIVIER BIFFAUD

(1) Dans un communiqué du 12 avril 1950, le général de Gaulle avait indiqué ne pouvoir *« admettre »* cette dualité entre lui-même et Vichy (« L'épée et le bouclier ») que lui attribuait le colonel Rémy dans un article publié la veille par l'hebdomadaire *Carrefour*. Tout en préconisant *« la clémence »* pour ceux qui s'étaient *« trompés de bonne foi »*, le général ajoutait : *« Mais rien ne saurait, dans aucune mesure, justifier ce qui fut la politique du régime et des hommes de Vichy, c'est-à-dire, en pleine guerre mondiale, la capitulation de l'Etat devant une puissance ennemie et la collaboration de principe avec l'envahisseur. La nation a condamné cela. Il le fallait pour l'honneur et l'avenir de la France. »* Le colonel Rémy se retira du comité directeur du RPF.

La polémique entre M. Joxe et M. Puech

Les vice-présidents de l'Assemblée des présidents de conseils généraux ont protesté, lundi 8 octobre, contre les propos tenus par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, à l'encontre de M. Jean Puech, président (UDF) de l'Association des présidents de conseils généraux. Devant le conseil national de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), jeudi 4 octobre, M. Joxe avait, en effet, vivement pris à partie M. Puech, en lui reprochant de se comporter *« de façon partisane, sectaire et injurieuse »* (*le Monde* du 6 octobre).

Les vice-présidents se sont déclarés *« profondément choqués »* par *« le caractère diffamatoire »* des propos du ministre de l'intérieur en rappelant que *« le respect de l'indépendance des collectivités locales est à la fois la base de la démocratie et l'un des fondements de la décentralisation »* et en réaffirmant leur *« total soutien »* à M. Puech.

Leur communiqué de protestation était signé de douze présidents de conseil général, dont M. François Giacobbi (MRG, Haute-Corse), Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) et Paul-Louis Tenaillon (UDF, Yvelines).

A Strasbourg

Les élus européens refusent de lever l'immunité parlementaire de M. Le Pen

Le Parlement européen, lundi 8 octobre, a refusé par soixante et onze voix contre vingt-sept de lever l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen. La demande lui en avait été faite par le ministère de la justice français, qui souhaitait poursuivre devant les tribunaux le président du Front national pour avoir déclaré, dans une interview publiée par le quotidien d'extrême droite *Présent*, le 18 août 1989, que la désertification poussait les Arabes à devenir « prédateurs » (*le Monde* du 9 octobre).

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Un nouvel échec vient s'ajouter à la longue liste des déboires subis par M. Pierre Arpaillange au ministère de la justice. C'est la stratégie personnelle de l'ancien garde des sceaux, consistant à vouloir saisir les tribunaux du moindre « dérapage » de M. Jean-Marie Le Pen, qui a été désavouée par l'Assemblée européenne. Par deux fois, celle-ci avait bien accepté de lever l'immunité du président du Front national, mais c'était parce que, dans le cas du jeu de mots *« Durafour crématoire »* comme dans celui de la mise en cause des *« internationales »* juive et maçonnique, il lui avait semblé que le porte-drapeau de l'extrême droite avait outrepassé les limites de la liberté d'expression d'un élu.

La troisième tentative de l'ancien garde des sceaux s'appuyait sur des propos d'une autre nature et, surtout, la grande majorité des parlementaires européens commence à trouver suspecte cette multiplication de demandes de levée d'immunité, puisqu'il y en a encore deux autres en cours d'examen. Ce sentiment a été parfaitement exprimé par Mme Nicole Fontaine (groupe démocrate-chrétien, France) lorsqu'elle a expliqué que si *« la perversité d'insinuation »* des propos mis en cause ne lui échappait pas, ceux-ci correspondaient à une *« opinion politique »*. Elle a ajouté : *« C'est l'ensemble de l'idéologie du Front national qui est à la frange de l'incitation à la haine raciale et à l'antisémitisme. Alors, que le gouvernement français prenne ses responsabilités, plutôt que d'entraîner notre assemblée dans un processus de levées à répétition qui finirait par* [la] *discréditer et qui n'aurait pour effet que de donner à M. Le Pen une tribune facile de notoriété ! »*

Silence des socialistes

D'autres ont dit la même chose de manière plus brutale, comme M. Paul Lannoye (Verts, Belgique), qui a accusé le gouvernement français de vouloir *« se donner bonne conscience à bon marché »* et d'avoir *« une stratégie ridicule »*. Même les adversaires irréductibles de M. Le Pen n'ont, pour la plupart, pas trouvé dans les propos incriminés par M. Arpaillange de quoi mettre à mal le principe de l'immunité parlementaire.

Ainsi, le nouveau rapporteur de la commission compétente, M. José-Maria Gil-Robles (démocrate-chrétien, Espagne) a expliqué que celle-ci doit protéger *« le droit à la libre expression »* des députés, sauf en cas *« d'incitation à la haine raciale ou à la violence »* ; or, selon lui, les déclarations contestées par la demande française ne correspondent pas à cette définition, même si elles sont dans la *« zone de limite »*. M. James Glyn Ford, le responsable des travaillistes anglais, qui est toujours en pointe dans le combat contre l'extrême droite, a partagé cette analyse.

Le ministère français de la justice n'a trouvé des avocats que chez les Verts. Mais si les écologistes ont été de très loin, les plus nombreux à participer à ce débat, c'était pour étaler leurs divisions, montrant ainsi que la controverse, en France, parmi les amis de M. Antoine Waechter, sur l'attitude à avoir face au Front national, n'est que le reflet de divergences européennes. En revanche, aucun des socialistes français ne s'est levé pour soutenir la demande de Paris. Ils mesuraient, eux aussi, qu'elle ne s'appuyait pas sur un dossier solide. N'ayant même pas cherché à entraîner le vote du reste de leur groupe, les élus du PS n'ont voté la levée de l'immunité que pour ne pas sembler désavouer leur gouvernement. Ils n'ont été suivis que par quelques Verts et par quelques communistes.

De nombreux députés européens ont préféré ne pas participer au scrutin. Ainsi, sur 518 membres du Parlement, ils ne furent que 99 à voter : 71 contre la levée de l'immunité et 27 pour, avec une abstention. L'erreur de M. Arpaillange a offert à M. Le Pen une victoire facile.

THIERRY BRÉHIER

La procédure judiciaire contre le secrétaire général de la police pendant l'Occupation

La mémoire défaillante de René Bousquet

La chambre d'accusation de Paris a désigné, lundi 8 octobre, son président, M. Albert Moatty, pour instruire le dossier de René Bousquet, secrétaire général de la police sous le régime de Vichy. Le magistrat a aussitôt demandé au parquet général de confirmer la compétence de la chambre d'accusation dans cette affaire. Dans l'hypothèse d'une réponse positive, M. Moatty devrait notamment s'intéresser à la réunion du 2 juillet 1942 au cours de laquelle Bousquet et le responsable des SS en France décidèrent de l'arrestation des juifs ressortissants étrangers sur l'ensemble du territoire français. Une réunion jamais évoquée devant la justice jusqu'ici.

L'oubli semble systématique. Et pourtant, René Bousquet parle d'abondance de la question juive à la fin des années 40. Alors que son procès est prévu pour le mois de juin 1949. Devant son juge d'instruction, l'accusé se défend et donne la preuve d'une mémoire d'une grande précision. Mais rien, jamais rien, n'affleure sur la conférence du 2 juillet 1942.

Inlassablement, il reprend la chronologie de ses faits et gestes à partir du 18 avril 1942, date de sa nomination comme secrétaire général de la police de Vichy. Ce jour-là, alors que son ami Pierre Laval revient au pouvoir grâce à la pression des autorités allemandes, il accepte en effet de le seconder aux commandes du ministère de l'intérieur, et singulièrement en matière de sécurité.

Devant le juge d'instruction, René Bousquet est donc « presque » complet. Longuement, il explique comment il refusa que le commissariat général aux affaires juives, rattaché à son ministère, soit placé sous sa responsabilité. Bousquet est saisissant d'aisance, d'assurance et d'autocomplaisance en dépit de son emprisonnement de mai 1945 à 1947.

En juin 1949, toujours muet sur la réunion du 2 juillet 1942, élégamment habillé, les mains soigneusement posées sur une table mise à sa disposition dans le prétoire de la Haute Cour de justice, il ne se départira pas de son flegme. Il ne se défend plus, il expose : *« Je vais parler maintenant de la question juive dans son ensemble*, annonce-t-il au jury, composé de parlementaires, qui le juge. *Je vous remercie de m'avoir posé la question. Je vais tout de suite faire une déclaration. Pour moi, sous l'Occupation, il n'y avait pas et il ne pouvait y avoir de problème israélite. Je ne suis pas et je n'étais pas antisémite, je le dis. »*

Et plus loin, l'accusé ajoute : *« Si cela me faisait plaisir, je pourrais remplir ce prétoire et amener ici par centaines et par centaines les israélites, français ou étrangers, qui ont eu recours à mes offices dans le danger ; mais ce n'est pas cela qui m'intéresse. J'ai, sur ce plan comme sur un certain nombre d'autres, des éléments d'appréciation à fournir à la Haute Cour, en restant sur le terrain des faits. »*

Sur ce terrain-là, précisément, René Bousquet se rappelle fort bien que *« le gouvernement allemand a notifié à M. Laval la décision de régler définitivement le problème juif en France »* le 27 ou 28 juin 1942 (procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation du 24 juin 1948). Devant ses juges, il se veut clair, complet, d'une précision quasi maniaque : *« Le 1er juillet*, indique-t-il, *il y eut une conférence allemande à Paris, et le grand chef de la police antisémite de Berlin y assistait personnellement. Bien entendu, je n'y ai pas été convié (...). Le jeudi 2 juillet, le conseil des ministres fut saisi de cette affaire, et il s'arrêta à la décision suivante, qui eut l'agrément du maréchal : les juifs français devaient demeurer sous la souveraineté et la protection du gouvernement français. Pour les juifs étrangers de zone Sud, le gouvernement devait contester les chiffres qui avaient été donnés aux Allemands par le commissariat général. »*

« Le paratonnerre et la foudre »

Incontestable en 1949, cette chronologie ne l'est malheureusement plus aujourd'hui pour René Bousquet. Voilà l'un des faits nouveaux découverts par Me Serge Klarsfeld, qui a déposé plainte pour crimes contre l'humanité. Les archives ont en effet conservé la trace d'une longue note résumant une séance de travail, le 2 juillet, réunissant, outre Bousquet, les plus hauts responsables policiers allemands. Or la lecture de cette note ne permet guère de doute : le jeune secrétaire général de la police ne se contente pas d'exécuter des ordres, il participe à l'élaboration d'une politique.

Le rédacteur allemand de cette note écrit ainsi : *« ... puisque, à la suite de l'intervention du maréchal, il n'est pour l'instant pas question d'arrêter des juifs de nationalité française, Bousquet se déclare prêt à faire arrêter sur l'ensemble du territoire français et au cours d'une action unifiée le nombre de juifs ressortissants étrangers que nous voudrons »* (1).

Le lendemain, 3 juillet 1942, la question juive est évoquée lors du conseil des ministres à Vichy. Le haut fonctionnaire qui en rédige le compte rendu note quelques remarques des intervenants, entre autres le maréchal Pétain et le *« président Laval »*. Il a notamment saisi au passage : *« Il faut distinguer entre juifs français et déchets expédiés par les Allemands eux-mêmes ; l'intention du gouvernement allemand serait de faire un Etat juif à l'est de l'Europe. Je ne serais pas déshonoré si j'expédiais un jour vers cet Etat juif les innombrables juifs étrangers qui sont en France. »*

Ainsi se préparent au plus haut niveau de l'Etat les déportations massives et particulièrement les grandes rafles des 16 et 17 juillet 1942, dites du Vel'd'Hiv, auxquelles vont procéder les forces de police française dans le grand Paris de l'époque. Mais dans chaque département, l'administration de Vichy s'efforcera aussi de coordonner ses efforts.

A Bordeaux, dès le 3 juillet, Maurice Papon, alors secrétaire général de la préfecture, prévoit, dans une note adressée au préfet régional, *« la mise en action d'importantes forces de police, afin 1) d'assurer les arrestations à Bordeaux et dans le département ; 2) de surveiller les gares et les grandes voies de communication, un exode pouvant se produire dès que les juifs auront connaissance des premières arrestations »*.

Il n'empêche. Les artisans de cette politique de discrimination raciale ne voudront jamais reconnaître leur participation à ce fatal engrenage. De même nieront-ils que des juifs de nationalité française en ont été les victimes, expliquant avec insistance qu'ils limitèrent les *« dégâts »*. *« Il paraît que j'ai servi la politique de persécution raciale*, relevait déjà René Bousquet lors de son procès avec une pointe d'irritation. *Eh bien, messieurs, si j'ai soutenu cette politique, je l'ai soutenue comme la corde soutient le pendu et, véritablement, je crois que si on peut parler, dans ce domaine, de ma collaboration, il faudrait plutôt penser à la collaboration du paratonnerre et de la foudre. »* Une collaboration néanmoins fort active, comme le démontre la réunion du 2 juillet 1942.

LAURENT GREILSAMER

(1) Cette citation, ainsi que les deux suivantes, est extraite de l'ouvrage *Vichy-Auschwitz*, de Serge Klarsfeld, paru aux éditions Fayard en 1983.

Les travaux

Les députés sont attentifs à de nouveaux transferts de souveraineté

Mercredi 10 octobre, les députés français débattront de l'Europe pour la troisième fois en moins d'un an. On n'était pas habitué à ce rythme. L'Europe a plus de trente ans, mais le Palais-Bourbon la découvre tout juste.

Le Parlement avait, certes, en 1986, ratifié l'Acte unique. A l'époque, cependant, les députés avaient fait ce qu'on leur disait de faire : ils avaient approuvé, en prenant soin de ne pas se pencher sur les questions de fond.

Il est vrai qu'il ne s'agissait pas encore de transférer au niveau des Douze ce qui fait l'essentiel de la souveraineté d'une nation : sa monnaie, sa politique étrangère, sa défense. Aujourd'hui, c'est de cela qu'il est question. Mi-décembre, débuteront à Rome les deux conférences intergouvernementales au cours desquelles les Douze doivent se mettre d'accord sur la façon de faire l'union économique et monétaire, d'une part, l'union politique, d'autre part.

L'échéancier est ambitieux : le traité consacrant ces unions est censé entrer en vigueur au moment de l'achèvement du marché unique, le 1er janvier 1993. Quant au contenu du traité, il est au cœur de tous les débats. Petit pas ? Grand bond en avant ? Acte unique *« bis »* ? Ce sont plus que des nuances qui séparent les vues de chacun des Douze, et la mécanique grippe sur un grain de sable : la nouvelle donne allemande et son cortège d'interrogations.

Grand-messe romaine

Quoi qu'il en soit, c'est bien de transferts de souveraineté que l'on discutera à compter de la mi-décembre. De quoi, sur certains bancs de l'hémicycle, transformer les ronronnements qui vont, d'habitude, de pair avec le mot « Europe », en cris d'épouvante ! D'autant que, depuis qu'ils ont ratifié l'Acte unique – et plus d'un s'en mord les doigts, – les députés ont découvert ce que « transférer » veut dire : le champ de la législation adoptée au niveau des Douze s'est étendu, qui s'impose sans que les parlementaires aient leur mot à dire. *« Les parlementaires nationaux arrivent avec une sensibilité un peu à vif »*, comme dit M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du Parti socialiste, chargé des affaires européennes, et parlementaire européen.

C'est dans la perspective de la conférence des Parlements de la Communauté européenne, qui doit réunir du 27 au 30 novembre à Rome quatre-vingt-cinq parlementaires européens et cent soixante-treize parlementaires nationaux – issus des vingt chambres que compte la Communauté – que M. Laurent Fabius a provoqué le débat de ce mercredi. Objectif : faire en sorte que la délégation de l'Assemblée nationale chargée des affaires européennes n'arrive pas à la grand-messe romaine sans la moindre obole pour conjurer le « déficit démocratique » de la Communauté européenne.

Nul ne doute de la tonalité pro-européenne du message dont la délégation de l'Assemblée nationale sera porteuse. Il existe une large majorité, au sein de l'hémicycle, en faveur de l'union européenne. Au Parti socialiste, où un groupe de travail prépare un « papier » sur les deux conférences intergouvernementales, des divergences subsistent, mais seul le courant Socialisme et République, de M. Jean-Pierre Chevènement, demeure irréductible. A droite, les ténors reconnaissent eux-mêmes que c'est l'Europe qui *fait le plus d'ombre à la belle unité* de l'Union pour la France : le RPR a toujours des haut-le-cœur à la perspective d'éventuels transferts de souveraineté, tandis que l'UDF y est favorable.

Reste, effectivement, qu'il est temps d'ouvrir un débat, pour l'instant confiné aux états-majors. Les institutions françaises ont toujours maltraité les affaires européennes : le « château » donne les impulsions, les ministères aplanissent les difficultés techniques... Entre les deux, l'indifférence est de rigueur. A moins qu'une nouvelle ère ne commence ?

MARIE-PIERRE SUBTIL

□ **Deux nouveaux députés rectifient leur vote sur le projet Soisson.** – Deux députés, MM. Maurice Sergheraert (non inscrit, Nord) et André Thien Ah Koon (non inscrit, La Réunion), ont écrit lundi 8 octobre à l'Assemblée nationale pour modifier leur vote sur le projet de loi sur l'intéressement, rejeté jeudi 4 octobre par l'Assemblée nationale. MM. Sergheraert et Thien Ah Koon ont précisé qu'ils avaient voulu voter « pour » le projet du ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, et non pas « contre », comme l'indique le résultat du scrutin. Trois députés avaient déjà rectifié leur vote (*le Monde* daté 7 et 8 octobre). Le texte Soisson devra revenir en nouvelle lecture à l'Assemblée, après son examen par une commission mixte du Sénat et de l'Assemblée : le ministre du travail semble en mesure d'avoir pour la prochaine discussion la majorité qui lui avait fait défaut.

POLITIQUE

Crise au sein du conseil municipal d'une commune de Seine-Saint-Denis

Clichy-sous-Bois paralysée depuis six mois

Les élus de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), réunis samedi 6 octobre, ont demandé au gouvernement de dissoudre le conseil municipal. Paralysée depuis six mois, après l'éclatement, au lendemain des élections, de la liste majoritaire d'union de la gauche, la ville n'est plus aujourd'hui en mesure d'assurer ses dépenses de fonctionnement. Les employés communaux sont en grève depuis le 3 octobre et la préfecture a fait appel à la police pour maintenir un semblant d'ordre autour de la mairie.

Si le sort de la plus pauvre commune du plus pauvre département de la région parisienne n'était en jeu, la scène pourrait faire rire. Trente-cinq élus, assis autour de la table du conseil municipal, obligés de crier pour couvrir les appels à la démission lancés par la foule massée à l'extérieur. Un maire communiste reprochant à un ancien maire communiste, dont il fut l'adjoint, sa *« gestion désastreuse pendant des années »*.

Un ex-premier adjoint, la voix cassée, se levant de son siège pour tenter de faire signer au nouveau premier adjoint – *« devant les caméras de la télévision ! »*, précise-t-il en cherchant désespérément celles-ci du regard – une lettre de démission. Ou encore un inspecteur de police, pouffant dans son talkie-walkie, se demandant *« s'ils vont finir par se taper dessus »*.

Deux heures de ce que l'on n'ose plus appeler un débat du conseil municipal n'auront donc pas fait avancer d'un pouce la situation de Clichy-sous-Bois (1). Le maire, M. Christian Chapuis (PCF), a bien demandé le vote d'une subvention exceptionnelle afin de payer les fonctionnaires municipaux en novembre et décembre, mais celle-ci, comme chacune de ses propositions, a été rejetée. L'opposition a bien tenté de convaincre l'équipe en place de démissionner sur-le-champ, mais le maire a répliqué que *« si dissolution il [devait] y avoir, seul le conseil des ministres [pouvait] en décider »* et qu'il n'était *« pas question de céder à la terreur »*.

Parmi les élus, certains n'hésitent plus à parler de *« situation quasi insurrectionnelle »* dans la ville. Les fonctionnaires municipaux sont en grève à 80 %. Les écoles, comme du reste les rues de la commune, ne sont plus nettoyées. La cantine ne fonctionne plus. Les bagarres qui ont éclaté ces derniers jours se sont soldées par une fracture du nez pour le directeur du cabinet du maire, et deux gardes à vue. Quant à la mairie, elle est devenue le quartier général de grévistes, dont les revendications se transforment peu à peu en menaces : *« Si c'est un mort qu'ils veulent, ils vont l'avoir... »*

Comment a-t-on pu en arriver là ? Assez simplement, en réalité. Le 25 mars, le maire communiste sortant, M. André Déchamps, remporte le second tour des élections municipales partielles à la tête d'une liste d'union de la gauche. Six jours plus tard, il est écarté du fauteuil qu'il occupait depuis vingt-cinq ans par quinze des vingt-cinq élus de cette même liste. C'est que, entre les deux tours, « Dédé » s'est laissé aller à des propos peu amènes envers les immigrés (2). *« J'ai toujours eu mon parler vrai, et tout le monde l'a toujours su*, explique-t-il aujourd'hui, *mais, en réalité, le parti m'a foutu dehors parce que j'étais trop indépendant. »*

« Violation du secret de vote »

Le 31 mars, donc, M. Christian Chapuis, ancien adjoint chargé de l'éducation, est élu maire de Clichy, avec seulement seize des trente-cinq voix du conseil municipal. Une élection invalidée le 23 mai par le tribunal administratif pour *« violation du secret du vote »*, mais dont la décision ne sera définitive qu'après confirmation du Conseil d'Etat, qui a jusqu'à décembre pour se prononcer.

Toujours est-il que, depuis ce fameux 31 mars, le nouveau maire n'a pu faire adopter le moindre texte, se heurtant à l'opposition de la droite, du Front national et des « déchampistes ». Le budget, qui n'a même pas été présenté au conseil, a dû être arrêté par le préfet du département après avis de la chambre régionale des comptes. Et aujourd'hui, la préfecture reconnaît avoir *« épuisé toutes les voies de droit. »*

De cette pagaille, le Front national et son chef local, M. Laurent Daffos, savent bien qu'ils ont tout à gagner. En mars dernier, la liste conduite par ce jeune vétérinaire de trente-six ans avait déjà obtenu 30 % des suffrages au second tour, avec seulement cinq cent cinq voix de retard sur M. Déchamps. On le montrait alors du doigt. Aujourd'hui, ceux que M. Daffos appelle les *« frères ennemis communistes »* s'accusent bien mutuellement de *« rouler pour le FN »*, mais c'est presque devenu accessoire. Dans chaque camp, on se persuade que lors des prochaines élections, *« ce sera entre le FN et nous »* en laissant M. Daffos frapper méthodiquement des deux côtés.

N. H.

(1) Clichy-sous-Bois compte aujourd'hui vingt-huit mille habitants alors qu'il n'y en avait que cinq mille en 1962. Les immigrés représentent 35 % de la population.

(2) A quelques jours du scrutin, M. Déchamps avait déclaré (*le Monde* du 24 mars) : *« Les Portugais, on ne les a jamais piqués en train de vandaliser une école. Ce n'est pas le cas des Africains et plus particulièrement des Maghrébins. » « Ce que ferait Jean-Marie [Le Pen] à côté de ce que je ferais à la place de Mitterrand, c'est de la bibine »*, avait-il ajouté. Selon *Libération*, M. Déchamps avait comparé *« les nègres et les Arabes »* à *« une meute de hyènes dans les escaliers des cités »*, avant d'ajouter : *« Plutôt que d'agresser les pauvres bonnes femmes, ils feraient mieux de se bouger. S'ils n'ont rien à faire, qu'ils retournent chez eux »*.

« Ils tapent, ils crachent... »

« Quand mon mari est mort, ils m'ont fait payer deux fois plus qu'au Père Lachaise pour une concession à perpétuité, ici, au cimetière » : sous son chapeau mou, la main sur son sac, la vieille dame n'est pas seule à manifester sa colère. Devant la mairie de Clichy-sous-Bois, lundi soir 8 octobre, près de quatre cents personnes piétinent sous les banderoles. Mères de famille, membres de SOS Racisme et d'associations d'étrangers, employés municipaux, tous « anti-déchampistes », il sont venus, à l'appel du PCF et du PS, soutenir M. Chapuis, le nouveau maire contre l'ancien qui s'obstine, disent-ils, à faire la loi dans la commune.

« Quand on n'est pas d'accord, ils tapent, ils crachent », raconte une employée de mairie, une des victimes, la semaine dernière, de la guerre que se livrent ici Pepone contre Pepone. Elle ajoute qu'elle a été matraquée, vendredi dernier, alors qu'elle voulait assister à la réunion du conseil municipal.

M. Chapuis renchérit : *« Deux personnes de mon cabinet ont été agressées, des agents communaux ont été blessés. On ne compte plus les plaintes pour violences et insultes des habitants »*. Une plainte a effectivement été déposée contre M. Gérard Déchamps, fils de l'ancien maire qui avait menacé plusieurs personnes avec un fusil à pompe. M. Chapuis affirme que son prédécesseur employait à la mairie *« trente-sept membres de sa famille »*. Du perron de l'hôtel de ville, il lance un nouvel appel à la résistance : *« Nous ne devons pas vivre dans la crainte. Clichy-sous-Bois prise en otage, ça suffit ! »*. La grève suivie par la majorité des agents municipaux, acquis pour la plupart à M. Déchamps, constitue l'autre motif de mécontentement des manifestants.

« On demande à nos gosses de ramasser les papiers et on leur donne des omelettes froides », explique un père dont le rejeton est depuis quelques jours privé de cantine. *« Qui est-ce qui va payer nos nourrices*, lance une mère, *si la crèche est fermée ? »*.

M. Chapuis tente une nouvelle explication : *« Les agents municipaux en grève soutiennent ceux qui refusent précisément de voter le budget de fonctionnement de la mairie. On a de l'argent dans les coffres mais on n'a pas la clé pour les ouvrir. En attendant*, conclut-il, *Daffos, le candidat du Front national, se frise les moustaches »*.

B. J.

du Parlement

Le « toilettage » du code des communes

Les députés ont adopté, lundi 8 octobre, en première lecture, le projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes. Ce texte, défendu par le ministre délégué chargé de la décentralisation et de la sécurité civile, M. Philippe Marchand, a été adopté par 278 voix (PS) contre 267 (RPR-UDF-UDC). Le groupe communiste s'est abstenu.

Comme l'a expliqué le rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique), ce texte se contente de faire un toilettage, sans toucher aux trois grands principes qui sous-tendent l'actuel statut de la fonction publique territoriale : unité, parité avec la fonction publique de l'Etat, spécificité.

Le titre premier du projet est relatif à la fonction publique territoriale, qu'il tend à rapprocher de la fonction publique de l'Etat, notamment pour ce qui est des bibliothécaires et des personnels de musées classés. Le second titre concerne les règles d'exercice des compétences locales et les ressources fiscales de certaines communes. Il modifie le régime des incompatibilités applicables aux agents des administrations financières voulant devenir maire ou adjoint.

Actuellement, il est interdit à tous les agents des administrations financières (percepteur, trésorier-payeur général) ou, encore, à un agent des forêts, d'être maire ou adjoint au maire d'une commune du département où ils sont affectés. Il s'agit d'*« éviter que dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, ils ne puissent être amenés à connaître de la fiscalité de la commune dont ils assureraient, par ailleurs, la gestion en qualité d'élu »*. Le gouvernement souhaite apporter un *« assouplissement »* à cette règle.

Pour les comptables supérieurs du Trésor (trésoriers-payeurs généraux et receveurs des finances), les chefs de services départementaux des administrations financières, les agents des forêts et les gardes des établissements publics et des particuliers, l'exercice d'un mandat local resterait interdit dans toutes les communes du département où ils sont affectés. En revanche, l'incompatibilité ne serait plus opposable aux autres agents des administrations financières que dans les communes où ils ont à connaître de la comptabilité communale, de l'assiette, du recouvrement ou du contrôle de tous impôts et taxes.

Le projet de loi accorde au maire, d'autre part, davantage de liberté en matière de délégation de signature. Jusqu'à présent, cette faculté de délégation de signature aux principaux collaborateurs était réservée aux maires de Paris, Lyon et Marseille, ainsi qu'aux présidents de conseil général et de conseil régional. Désormais cette possibilité sera offerte aux maires des communes d'au moins cinq mille habitants : ils pourront donner délégation au secrétaire général et au secrétaire général adjoint de mairie et, dans les communes de plus de vingt mille habitants, au directeur général des services techniques et au directeur des services techniques des communes.

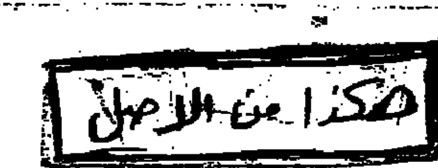
PIERRE SERVENT

M. Yves Cochet (Verts) accepte la proposition de M. Lalonde

M. Yves Cochet, député Vert européen, a donné, lundi 8 octobre, son accord de principe à la proposition de M. Brice Lalonde, ministre délégué à l'environnement, de présider la future super-agence de l'environnement et de l'énergie. *« Je suis satisfait qu'il ait eu le courage d'accepter. Cela montre que les écologistes sont prêts à travailler sur des choses concrètes »*, a déclaré M. Lalonde. L'acquiescement définitif de M. Cochet sera cependant, selon ce dernier, subordonné à un certain nombre de conditions quant à sa marge de manœuvre et d'autonomie, afin d'éviter, a-t-il précisé, *« d'être un PDG croupion »*.

La position de M. Cochet diffère sensiblement de celle qu'avait fait approuver M. Waechter, ce week-end, par une majorité des instances dirigeantes du mouvement écologiste.

□ **M. Estrosi (RPR) quitte le conseil municipal de Nice.** – M. Christian Estrosi, député RPR des Alpes-Maritimes, a annoncé mardi 9 octobre, sa démission du conseil municipal de Nice. M. Estrosi, proche de M. Charles Pasqua, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que cette démission *« n'était que la conséquence d'une situation où la majorité municipale se retrouve l'otage du PS et des administrations qui le servent »*. Il a exprimé le souhait que *« bien d'autres conseillers municipaux suivent »* et appelé les Niçois à adhérer au *« Rassemblement pour Nice »*, un mouvement dont les statuts devaient être déposés dans l'après-midi à la préfecture et qui est destiné à défendre *« les valeurs de la droite républicaine et libérale »* dans le département. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

Nouveaux incidents dans la banlieue lyonnaise

Les vice-présidents du Conseil national des villes se rendent à Vaulx-en-Velin à la demande du premier ministre

Après les scènes d'émeute et de pillage du week-end, les échauffourées entre forces de police et groupes de *jeunes* ont repris, lundi 8 octobre, vers 19 h 30 à Vaulx-en-Velin (Rhône). Des *incidents ont également* eu lieu dans les communes voisines de Meyzieux, ville dont le *maire est M. Jean Poperen*, ministre chargé des relations avec le Parlement, et de Décines-Charpieu. Jusqu'à ce que le calme revienne autour de 2 heures, *mardi matin*, *poli*ciers urbains, CRS et gendarmes ont dû faire face à des manifestants très mobiles qui les bombardaient de pierres et incendiaient des véhicules, dont un autobus à Meyzieux, ainsi qu'une usine.

Surpris par l'organisation des manifestants et n'hésitant pas parler de *« guérilla urbaine »*, les responsables du maintien de l'ordre ne cachent pas leur inquiétude pour les jours à venir, crai*gnant des troubles notamment lors des* obsèques, mercredi ou jeudi, de Thomas Claudio, *dont le décès, samedi* 6 octobre, a déclenché les émeutes de la banlieue lyonnaise. Le corps de ce jeune de vingt et un ans devait être autopsié, mardi 9 octobre, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte par le parquet de Lyon pour « homicide involontaire ». Le conducteur de la motocyclette sur laquelle il avait pris place comme passager a été *remis en liberté après avoir été placé* en garde à vue pour *« nécessité d'enquête »*.

Trois jeunes manifestants devaient *être déférés au parquet mardi matin* : un mineur pour *« dégradations »*, deux majeurs, interpellés dans la nuit de lundi à mardi, pour *« dégradations »*, *« incendie volontaire »*, et, pour l'un d'eux, *« rébellion contre agent de la force publique »*. Interpellé lundi 8 octobre en possession d'une roquette d'exercice, un quatrième manifestant a été inculpé et laissé en liberté dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour *« détention et transport de munitions d'armes de première catégorie (armes de guerre) »*.

Selon le maire (PCF) de Vaulx-en-Velin, M. Maurice Charrier, *« l'Etat s'est engagé à dégager des moyens pour aider le quartier du Mas du Taureau »*, théâtre des principaux incidents. MM. Gilbert Bonnemaison, député et maire (PS) d'Epinay-sur-Seine, et André Diligent, sénateur et maire (CDS) de Roubaix, vice-présidents du Conseil national des villes, *devaient se* rendre, mardi 9 octobre, à Vaulx-en-Velin, *dans le cadre de la mission confiée* par le premier ministre, M. Michel Rocard, à ce conseil *« de se saisir des situations graves, de les analyser rapidement et de proposer des solutions »*.

L'enivrant parfum d'émeute

VAULX-EN-VELIN

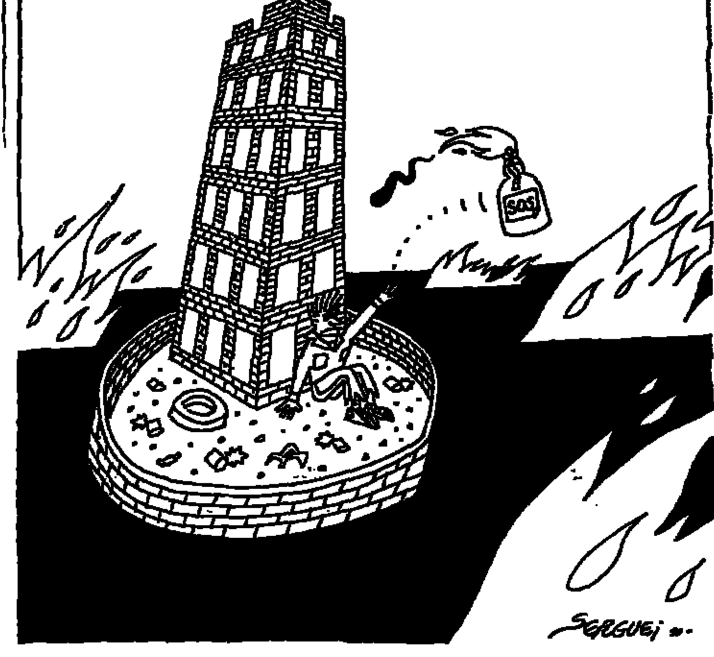
de notre envoyé spécial

Dans la banlieue lyonnaise, la violence *a une odeur. Elle* empeste le caoutchouc brûlé et la cendre humide. Mardi 9 octobre, pour la troisième fois en trois jours, la commune de Vaulx-en-Velin s'est réveillée imprégnée de ce parfum d'émeute. Aux premières heures de la matinée, alors qu'un vent frisquet fouettait encore le *squelette noirci* du magasin Intermarché détruit lors des pillages de l'avant-veille, les carcasses d'une demi-douzaine de voitures achevaient de se consumer dans la cité du Mas-du-Taureau.

Véhicules incendiés, jets de pierres, charges de CRS... Vaulx-en-Velin a donc connu sa troisième journée d'affrontements entre les jeunes des cités et les forces de l'ordre. *De 17 heures 30 à deux heures* du matin, les accrochages se sont multipliés en divers endroits de ce quartier de grands ensembles qui abrite quinze mille habitants (l'ensemble de la commune en compte quarante-cinq mille). Par petits groupes de quelques dizaines d'individus, les jeunes ont harcelé CRS et gendarmes mobiles qui ont dû répliquer à l'aide de grenades lacrymogènes. A Meyzieux, *une commune* voisine, un autobus a été incendié et les pompiers, bombardés de pierres, ont œuvré sous protection policière.

Les premiers incidents, samedi 6 octobre, avaient éclaté spontanément à la suite de la mort d'un jeune motard, Thomas Claudio. Mais ceux de dimanche et de lundi soir relèvent d'une vague de violence beaucoup plus profonde qui pourrait s'étendre à d'autres communes tant les affrontements avec les «lardus» (les policiers) font désormais figure de rituel pour des jeunes qui viennent des différentes cités-dortoirs de la région. L'affaire de Vaulx-en-Velin menace en fait d'engendrer à Lyon une sorte d'« Intifada des banlieues » dont le *centre névralgique serait le Mas-du-*Taureau.

L'endroit, peuplé en majorité d'immigrés, n'a pourtant rien d'une zone à très hauts risques. Les immeubles de béton fraîchement ravalés s'alignent autour d'un centre commercial. Les allées sont bordées de platanes et les jardins d'enfants bien entretenus. Il faut compter 2000 francs de loyer pour un appartement de quatre pièces... Au dire de la plupart des jeunes gens, il y ferait plutôt bon vivre, si ce n'était l'absence d'un lycée et surtout l'*« oppression policière »* dont ils se disent tous victimes : *« On ne peut pas sortir dans la rue sans faire l'objet d'un contrôle d'identité et de multiples vexations »*, accuse ainsi Mourad, un lycéen âgé de dix-huit ans.



Une sensible régression de la délinquance

Avant les «événements», le maire, M. Maurice Charrier (PCF), assurait volontiers que sa ville pouvait faire office de *« référence »* en matière de réhabilitation des banlieues défavorisées. De cette politique, le Mas-du-Taureau était le fleuron. Le quartier, qui a fait l'objet d'une rénovation entre 1986 et 1988, était cité en exemple. L'installation d'une paroi d'escalade le long d'une tour proche du centre commercial avait récemment complété cette œuvre de restauration, même si la majorité des jeunes du quartier assurent qu'ils ne pratiqueront jamais ce sport de *« bourgeois »* faute de moyens...

Le Mas-du-Taureau semblait donc sur la bonne voie. A propos de cette cité très active lors des émeutes des Minguettes en 1981, les policiers notaient même une sensible régression de la délinquance, en particulier des vols avec violence (– 40 % en 1988-89 par rapport aux deux années précédentes). *« On ne pouvait prévoir une telle explosion »*, assure d'ailleurs M. Philippe Buche, le directeur d'un centre social très actif dans le quartier.

Jeu de guerre

Mais l'engrenage de la violence qui a suivi la mort de Thomas Claudio a révélé la fragilité du consensus ainsi échafaudé. Lundi, en fin d'après-midi, M. Maurice Charrier a pu s'en rendre compte lorsqu'il s'est adressé aux jeunes du quartier. Juché sur les marches d'une esplanade qui jouxte sa mairie, il a retroussé les manches de sa chemise et lancé un appel au calme : *« On est dans la merde ! On y est tous ! Il faut donc en sortir ensemble je compte sur vous ! »* A ses côtés, une demi-douzaine de jeunes, garçons et filles, tenaient le même discours apaisant, promettant la *« victoire de la justice »* à leurs camarades. En vain. Dans la foule, les insultes et les incitations à l'émeute fusaient déjà. Contre le maire, les journalistes, les « vendus », ou les «lardus». Contre l'autorité, quelle qu'elle soit.

Quand des meneurs ont commencé à provoquer les forces de l'ordre devant le commissariat de police voisin, M. Charrier, les éducateurs et les représentants des jeunes ont compris que la situation leur échappait. Lorsqu'un gamin d'une dizaine d'années encore bardé de son cartable s'est emparé de pierres grosses comme des balles de tennis, ils ont su que le processus de la violence était désormais irréversible car trop profondément enraciné chez des jeunes en manque de sensations. *« Les gosses qui ont assisté aux scènes de violence seront marqués pour longtemps. Ils voudront imiter les grands »*, estime Jean, un «Français de souche» âgé de vingt et un ans, vendeur dans un magasin de sport.

C'est à ce moment précis, au terme d'une journée d'attente et de tension, que l'explosion de colère des deux jours précédents a viré au rituel, comme si toute une frange de la jeunesse locale (une minorité malgré tout) avait pris goût à ce jeu de guerre que l'imposante présence journalistique rendait encore plus excitant. *« Hier, à la télé on est passé derrière Israël mais devant Saddam Hussein »*, s'exclamait un collégien euphorique.

De Thomas Claudio, la victime, il n'était plus question. Ou très peu. *L'affaire avait servi de détonateur* pour les uns, de prétexte pour les autres. L'heure était à la violence pure, à *la* «castagne» érigée en exploit, à l'émeute vécue comme une aventure inespérée. Le Mas-du-Taureau offrait à ses enfants une occasion de s'amuser. Les groupuscules déambulaient d'immeubles en parkings, entraînant dans leur sillage des gosses admiratifs et des gamines émerveillées.

Ces gavroches des zones industrielles pouvaient s'improviser guérilleros urbains, le visage dissimulé sous des cagoules ou des foulards. Héros d'un soir, un adolescent s'installait au volant d'une voiture volée pour un rodéo très applaudi. D'autres sillonnaient les contre-allées en scooter et jouaient les messagers jusqu'à Villeurbanne ou Meyzieux. Les carcasses de voitures s'enflammaient tandis que des renforts de police prenaient place sur l'avenue d'Orcha qui mène au centre commercial. Des émeutiers tentaient de détruire les réverbères trop lumineux à leur goût. Dans l'obscurité d'une nuit de colère, ils pourraient mieux savourer leur guérilla des pierres.

PHILIPPE BROUSSARD.

Les responsables de la prévention déplorent l'absence de communication

M. Yves Dauge, le délégué interministériel à la ville, et M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du *Conseil national des villes, ont* tenu lundi 8 octobre une conférence de presse à l'hôtel Matignon, qui leur a donné l'occasion de décrire le travail de prévention d'ores et déjà mis en place à Vaulx-en-Velin – 1 500 logements venaient d'y être rénovés – et d'insister sur l'impérieuse urgence à développer cet effort, dans cette ville comme ailleurs.

Souhaitant que *l'« on tire des leçons de cette dramatique affaire, en n'y voyant pas l'échec de la politique de développement social des quartiers, mais au contraire la détermination à la raffermir »*, M. Dauge a insisté sur la nécessité d' *« associer la police »* à ce travail de *« développement social des quartiers »*. La tâche de la mission interministérielle est difficile, a poursuivi M. Dauge, non pas tellement par manque de moyens – le budget consacré par l'État, les régions, les départements et les communes pour le développement social est déjà *« cent fois supérieur à celui de 1986 »* – mais par insuffisance de communication *« avec les éléments de la population qui se sentent exclus, isolés, notamment les jeunes »*. La question, a-t-il dit, *« touche l'ensemble de la société. » Peut-on faire vivre la démocratie dans la cité. Sait-on faire vivre la cité, le lieu où est née la démocratie ? »*

De son côté, M. Bonnemaison a estimé que *« depuis plusieurs années, on s'est employé à moderniser la police, et des efforts considérables ont été faits, notamment dans le domaine de la formation. Mais cette politique est encore relativement jeune. Il y a des dérives. Un événement comme celui de Vaulx-en-Velin montre que nous ne sommes pas allés assez loin, en particulier dans la politique d'îlotage qui favorise les contacts quotidiens et permanents entre la population et les policiers »*.

D. R.

Le PS souligne la nécessité d'une « politique de la ville »

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne – qui se trouve être, aussi, le maire de Bron, commune limitrophe de Vaulx-en-Velin, et député de la circonscription – a évoqué, lundi 8 octobre, au cours de son point de presse hebdomadaire, *les événements du week-end* dans cette banlieue lyonnaise. Observant que l'attitude de la police, dans l'incident qui a *« mis le feu aux poudres »*, est *« controversée »* et qu'il appartient *« à la justice de faire la lumière »*, M. Queyranne a souligné que *« rien ne saurait excuser »* les scènes *« d'émeute, de violence, de pillage »* qui se sont produites et qu' *« il est indispensable que l'ordre soit rétabli »*. Rendant hommage à la gestion du maire de Vaulx-en-Velin, M. Maurice Charrier, *« un communiste proche de M. Charles Fiterman »*, M. Queyranne a ajouté que *« plus que jamais, il y a besoin d'une politique de la ville »*.

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, maire de Meyzieux, commune voisine, a assuré de sa *« sympathie attristée »* la famille du jeune homme victime de l'incident initial, mais déclaré *« inadmissibles »* les *« violences collectives »* qui se sont produites. De son côté, le secrétaire national des jeunes du RPR, M. Hervé Méchéri, a affirmé que *« le manque de volonté politique des socialistes est à l'origine du drame »*. Pour M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, *« la principale cause de l'émeute de Vaulx-en-Velin tient aux illusions créées par le discours officiel sur les chances de la prétendue intégration. Celle-ci ne sera crédible qu'après l'inversion significative du flux de l'immigration. D'ici là, affrontements ou tensions seront inévitables »*. Association proche du parti d'extrême droite, SOS-Identité demande l'organisation du *« retour dans leur pays d'origine des immigrés de la première ou de la seconde génération qui ne peuvent ou ne veulent assimiler les mœurs et les valeurs de la France »*.

SCIENCES

Sûreté nucléaire

EDF répond à la CFDT

Un paragraphe a sauté par erreur dans l'article consacré à la sûreté nucléaire des réacteurs français (*le Monde* du 9 octobre). Réacteurs dont la CFDT estime qu'ils peuvent, dans certaines conditions, provoquer un accident grave : excursion nucléaire pouvant entraîner une rupture de la cuve ou de l'enceinte de confinement.

Dans ce paragraphe, nous donnions l'avis d'un spécialiste de la sûreté qui affirmait : *« Ce scénario n'est pas nouveau. C'est en fait l'Institut de protection de la sûreté nucléaire qui a relancé le débat sur ce sujet. Depuis quelque temps, nous avons réexaminé tous les cas où il pourrait y avoir un sursaut de réactivité, en particulier, ce scénario décrit par la CFDT, pour lequel des études sont toujours en cours. Mais il faut du temps pour cela. Et il en faut aussi pour trouver les parades adéquates et prendre ensuite les mesures qui s'imposent »*, ajoutait-il, en reconnaissant que de nouvelles consignes de conduite avaient été données aux chefs de centrales mais en soulignant que *« le risque d'apparition d'un tel phénomène était beaucoup plus faible que ne l'affirmait le syndicat »*.

Cet avis a été confirmé, lundi 8 octobre, par MM. Pierre Carlier, directeur de la production thermique à EDF, et Pierre Bachère, directeur adjoint de l'équipement, qui ont qualifié le scénario de *« hautement improbable »* et souligné que, depuis le mois de juin, de nouvelles consignes de conduite des réacteurs étaient appliquées et qu'un système automatique provisoire était en cours d'installation sur tous les réacteurs. Ils en seront tous dotés l'an prochain et un système définitif devrait être installé d'ici à 1992 pour un coût de 10 à 30 millions de francs selon EDF.

SPORTS

□ *FOOTBALL* : **la mairie de Bordeaux tente de sauver le club.** – Le conseil municipal de Bordeaux a adopté, lundi 8 octobre, un plan de sauvetage de plus de 20 millions de francs présenté par le maire, M. Jacques Chaban-Delmas, pour venir en aide au club des Girondins. L'opposition socialiste a refusé de participer au vote et M. François-Xavier Bordeaux, l'un de ses représentants, a annoncé qu'il allait déposer un recours auprès du tribunal administratif de la ville avec une demande de sursis à exécution.

de Koweit
trafic civil
Résistance passive

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Un chauffeur de taxi devant les assises du Rhône

Le crime de la peur réciproque

La cour d'assises du Rhône, présidée par M. Henri Blondet, devait se prononcer, le mardi 9 octobre, sur la culpabilité d'un chauffeur de taxi de cinquante-quatre ans, M. Marc Montgenot, accusé de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner », pour avoir, le 21 janvier 1989, tué un jeune homme de dix-huit ans, Farid Omrani, qui venait de lui lancer un jet de gaz lacrymogène.

LYON

de notre envoyé spécial

Il ne faut pas souffler sur les braises. Au lendemain des émeutes de Vaulx-en-Velin, tous les participants au procès de Marc Montgenot en sont convaincus. Même ceux qui voulaient s'y introduire semblent avoir partagé cette sagesse en renonçant à venir au palais de justice de Lyon. Ainsi, la fédération du Front national du Rhône, qui clamait son soutien au chauffeur de taxi, a préféré la discrétion. De l'autre côté, Mᵉ Jacques Vergès, qui avait trop tôt parlé d'*« arabicide »*, n'est pas venu.

A l'audience du lundi 8 octobre, chacun mesure ses mots. Même Marc Montgenot, lorsqu'il raconte comment, le 21 janvier 1989, à une heure du matin, il a chargé trois jeunes gens un peu éméchés, qui sortaient d'un bar du quai de Bondy. Parvenu à Villeurbanne, le chauffeur a vu l'un de ses passagers fuir en courant. *« Je suis sorti de la voiture et c'est là que j'ai reçu le gaz ; ça me brûlait, je ne voyais plus rien. J'ai sorti mon arme, j'ai eu envie de vomir. Le coup est parti quand je me suis penché. J'étais sûr d'avoir tiré dans le vide. »* A une dizaine de mètres de là, Farid Omrani a été touché dans le dos par la balle de ce petit pistolet 6,35, que le chauffeur de taxi avait trouvé dans l'héritage de son père.

Etat de vulnérabilité

Les circonstances des faits ne semblent contestées par personne, et même Laïd Hocine, le second passager présent au moment du coup de feu, admet, dans un témoignage un peu confus : *« Il a paniqué. »* La seule divergence porte sur une discussion qui aurait précédé le jet de gaz lacrymogène : *« Celui qui devait payer était pas là ; et il voulait pas le comprendre... »*, explique Hocine. Mais Montgenot soutient que cette conversation n'a pas eu lieu. En larmes, il répète : *« Je croyais que j'avais tiré dans le vide ! »*

L'arme est donc au centre des débats. Montgenot affirme qu'il ne la prenait que le samedi et le dimanche *« pour travailler la nuit »* et il ajoute : *« On se sent moins seul. »* Il fait état de plusieurs petites agressions qu'il a subies auparavant. Derrière lui, quatre chauffeurs de taxi, âgés de cinquante-sept à soixante-six ans, viennent raconter sobrement comment ils ont miraculeusement survécu à des coups de feu qui ont rendu l'un d'eux aveugle. Mais tous affirment qu'ils ne voudraient pas être armés. Un syndicaliste ajoute : *« Ce ne serait pas une parade, on se ferait agresser pour se faire voler nos armes. »*

On parle aussi de ce *« chauffeur de taxi sans histoire »*, ce grand-père attentif, décrit comme un homme *« calme, gentil, sobre, travailleur »*. Pourtant, une nuit de janvier, Farid est mort et c'est son frère Khalifa qui est venu en parler, en tenant un langage exempt de toute passion. Lui aussi était *« calme et gentil »*, c'était *« un jeune »*, qui *« n'a pas eu le temps d'avoir dix-neuf ans »*.

Pour le psychiatre, Montgenot *« vivait dans un état de vulnérabilité »*. A l'est de la ville de Lyon, dans les cités de Vaulx-en-Velin ou dans celles de la banlieue parisienne, on sait ce qu'est la *« vulnérabilité »*. Il semble bien que ce même sentiment ait animé Farid dans ce drame de la peur réciproque.

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

L'attribution du prix Nobel à MM. Joseph Murray et Donnall Thomas

Les greffes dans l'Histoire

Le prix Nobel de physiologie et de médecine a été décerné, lundi 8 octobre, à deux chercheurs américains, Joseph E. Murray et E. Donnall Thomas, pour leurs découvertes concernant « la transplantation d'organes et de cellules en tant que méthode de traitement clinique » (*le Monde* du 9 octobre).

par le professeur Jean-François Bach

Les greffes d'organes et de moelle osseuse représentent clairement l'une des plus belles aventures de la médecine de ces quatre dernières décennies. Plus de 70 % des malades greffés avec un rein, un cœur, ou un foie survivent pendant de très nombreuses années, et tout laisse penser que, pour la très grande majorité d'entre eux, la prise de la greffe est définitive. Ainsi, des malades condamnés par un mal implacable et sans issue voient-ils une nouvelle vie s'ouvrir devant eux.

Ce résultat remarquable, qui associe solidarité, prouesses chirurgicales, savoir-faire médical et maîtrise biologique, a été rendu possible par l'action prophétique de quelques pionniers, au premier rang desquels se situent les médecins de l'hôpital Peter Bent Brigham à Boston, John Merrill, hélas récemment disparu, et Joseph Murray, lauréat du dernier prix Nobel de médecine. C'est cette équipe, en effet, qui réalisa en 1959 la première greffe de rein entre deux jumeaux hétérozygotes (des « faux » jumeaux).

Il convient d'associer à ces noms celui de Jean Hamburger, qui, à Paris, à la même époque et à quelques semaines d'intervalle, effectua une greffe analogue et fut celui qui, trois ans plus tard, le 12 février 1962, réalisa la première greffe entre non-jumeaux. Cette confirmation était essentielle, car on ne pouvait exclure le rôle d'échanges cellulaires entre les deux embryons facilitant la prise de la greffe dans le cas des jumeaux.

Il est très regrettable que le prestigieux prix Nobel ne puisse reconnaître qu'un nombre aussi limité de lauréats et que les équipes de Boston et de Paris, qui avaient été si étroitement associées au cours de toutes ces années dans la découverte de ces concepts et leur application clinique, soient aujourd'hui dissociées. Il faut aussi citer ici les noms des deux grands chirurgiens américains Tom Starzl et Norman Shumway, qui, quelques années plus tard, assuraient avec une détermination exceptionnelle le succès des greffes de foie et de cœur.

Le rôle de Jean Hamburger

La réalisation de ces premières greffes rencontra, on s'en doute, des difficultés majeures. La première transplantation donnant lieu à une prise significative de la greffe fut effectuée en 1952, par Jean Hamburger, chez le jeune Marius Renard, un charpentier dont le rein unique avait été détruit après une chute. La greffe réalisée avec le rein de sa mère fonctionna quelques semaines, mais fut finalement rejetée en l'absence de traitement immunosuppresseur. Il fallut attendre l'avènement de ces nouveaux traitements, d'abord l'irradiation, puis l'azathioprine et les corticoïdes, avant la cyclosporine et les anticorps antilymphocytes, pour que les greffes puissent prendre de façon régulière.

Ironie rétrospective, les immunologistes qui avaient décrit les phénomènes de rejet et proposé les méthodes d'immunosuppression qui allaient en rendre possible la prévention ne croyaient pas au succès de telles greffes. Leur pessimisme s'appuyait sur le rejet foudroyant des greffes de peau. Ils ne savaient pas alors que les greffes d'organes allaient être tolérées. C'est l'un des grands mérites de John Merrill, de Joseph Murray et de Jean Hamburger d'avoir su passer outre ces prédictions d'échec.

Espérons que les immunologistes d'aujourd'hui trouveront les moyens d'induire chez tous les greffés une tolérance définitive, c'est-à-dire une paralysie immunitaire spécifique du donneur, n'altérant plus les défenses immunitaires contre les bactéries et les virus. Rêve insensé des pionniers de la transplantation, désormais accessible.

L'attribution du prix Nobel à Donnall Thomas marque la reconnaissance d'une autre épopée, qui a permis l'introduction de la greffe de moelle comme traitement régulier des leucémies. Les malades sont irradiés à de fortes doses, suffisantes pour détruire les cellules leucémiques. Cette irradiation détruit aussi les cellules normales du sang, qui peuvent heureusement être remplacées par une injection de cellules de moelle osseuse provenant d'un sujet ayant les mêmes antigènes HLA que le receveur.

Méthode simple dans son principe, hautement délicate dans son application. C'est Donnall Thomas, à Seattle, qui a érigé ce qui était une technique expérimentale en traitement applicable avec une sûreté croissante à de nombreux malades. Les applications potentielles de ces greffes de moelle, non limitées comme les greffes d'organes par la disponibilité d'un donneur, sont considérables tant en cancérologie qu'en hématologie et dans bien d'autres disciplines.

Au-delà de la satisfaction de voir consacrer deux personnalités attachantes, le choix du jury Nobel est intéressant par la reconnaissance de l'activité novatrice de cliniciens, de praticiens qui ont su associer approche expérimentale et pratique clinique. Tous ceux qui défendent, avec raison, l'importance de la recherche clinique s'en réjouiront.

► **Professeur d'immunologie à l'hôpital Necker (Paris), membre de l'Institut.**

Au camp de Bias (Lot-et-Garonne)

La colère explosive des fils d'anciens harkis

Deux cents anciens harkis et leurs fils, réunis au camp de Bias (Lot-et-Garonne), qui avaient donné jusqu'à 19 heures, lundi 8 octobre, au préfet du département pour satisfaire leurs revendications, ont repoussé au mardi 9 octobre, à 11 heures, leur « ultimatum ». Ils exigent la tenue à Agen d'une réunion préliminaire avant l'organisation au niveau national d'une table ronde sur le respect des engagements pris par l'Etat à leur égard depuis la fin de la guerre d'Algérie. Quatre jours après la violente répression d'une manifestation au centre d'Agen, ils menacent toujours de lancer « des actions spectaculaires » et veulent que leurs délégués soient reçus par M. Mitterrand, attendu en visite, mercredi, dans la région toulousaine.

BIAS

de notre envoyé spécial

Il aura fallu toute la persuasion des pères pour empêcher les fils d'anciens harkis d'aller en découdre avec les gendarmes. Toute l'autorité d'Abdelkader Bentaleb et Moussad Azni, les meneurs du mouvement, pour que restent dans leur cache les cocktails Molotov et les armes à feu entassés, dit-on, quelque part près du camp. *« Nous sommes parvenus à éviter le massacre ce soir*, confiait M. Azni, *mais on ne les tiendra plus longtemps. »*

Au camp de Bias, perdu à 5 kilomètres de Villeneuve-sur-Lot, la situation est en effet devenue explosive. Le retour de la délégation reçue lundi 8 octobre à 13 heures à la préfecture d'Agen a été mouvementé : le préfet ne s'est engagé qu'à *« transmettre les revendications ce jour même aux différentes autorités concernées »*. *« Du vent ! »*, ont conclu les plus excédés.

« Vingt-huit années de calvaire »

Puis, toute la journée, massés devant le dispensaire, des dizaines de jeunes ont attendu, matraques et barres de fer à la main, la réponse de la préfecture à l' « ultimatum » lancé la veille. Aux journalistes de passage, ils ont montré et remontré les photos prises le jeudi 4 octobre après la charge des forces de l'ordre aux abords du Service central des rapatriés d'Agen : *« Ce qu'il y a dans la main de ce vieux, c'est une médaille militaire. Là, ce qui coule sur son visage, c'est le peu de sang qu'il n'avait pas encore versé pour la France. »*

Ils ont aussi raconté, en riant, la prise en otage, samedi 6 octobre, à Perpignan, du chef de cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales (*le Monde* du 9 octobre) : *« On le tenait suspendu dans le vide au deuxième étage. Il ne faisait pas le fier. »*

A quelques mètres de là, leurs aînés ont revécu, tantôt en arabe tantôt en français, leurs *« vingt-huit années de calvaire et d'humiliations à Bias »*. *« Le camp était entouré de barbelés*, se souvient Moussad Azni. *On était mille six cents, entassés comme des bêtes dans des baraques crasseuses. A 22 heures, l'électricité était coupée. Tous les matins on venait saluer le drapeau tricolore et on nous distribuait alors notre courrier. »* Un régime qui s'est assoupli après les émeutes de 1975. *« Il a fallu des prises d'otages, deux mois de batailles rangées dans tous les camps de France pour qu'ils se décident à ne plus nous traiter comme des animaux*, explique Rachid. *La violence, il n'y a que cela qu'ils comprennent. »*

« Action directe »

Plus tout à fait *« animaux »*, ils se sentent encore *« des Français de deuxième zone »*. *« Ici, on est des bougnoules ; en Algérie, on est des traîtres »*, hurle Allaoua Rebaï. Venu d'Angoulême pour représenter l'Association des anciens supplétifs rapatriés d'Algérie, il grimace en confiant que *« son fils est actuellement combattant dans le Golfe pour la France »*. *« Là-bas, il fallait tout régler en quinze jours, alors que nous, on attend depuis vingt-huit ans d'intéresser enfin quelqu'un. Mais c'est vrai, on n'a pas de pétrole. Et pourtant, qu'est-ce qu'on défendait, nous, en Algérie, sinon ce fichu liquide noir ? »*

Educateur dans le Tarn, fils d'ancien harki, Hocine Pebib a lui aussi fait le déplacement pour soutenir cette action. Les jeunes, il travaille avec eux quotidiennement. Leurs problèmes, l'échec scolaire généralisé, le chômage pour 87 % d'entre eux, il les connaît.

Et n'engage guère à l'optimisme : *« Ils ne pourront jamais se forger une identité si leurs parents ne retrouvent pas un semblant de dignité. Ils savent qu'ils ne représentent rien pour personne, que depuis 1962 tous les gouvernements se sont moqués d'eux. Alors ils n'ont rien à perdre. Qu'ils cassent, qu'ils se fassent casser, peu importe. »*

Comme tout le monde il a constaté le conflit des générations. Des *« vieux »* usés, désireux avant tout de *« ne pas compromettre le mouvement »* ou refusant de *« laisser les enfants partir à l'abattoir »*. Des jeunes, le foulard déjà sur le visage, prêts à tout pour faire bouger les choses et n'hésitant plus à accuser leurs parents de passivité : *« Depuis la fin de la guerre d'Algérie, vous attendez qu'ils tiennent leurs promesses. Et vous avez gagné quoi ? Pour avoir des actes en retour, nous devons nous-mêmes agir. On n'attendra pas d'avoir une canne et une barbe blanche. »*

Lundi soir, ils ont quitté un moment l'entrée du camp où ils s'étaient réunis pour regarder le journal télévisé. Les images des émeutes dans la banlieue lyonnaise ont été accueillies d'abord dans un silence religieux, puis par des applaudissements. Dans les conversations en arabe, un nouveau nom est apparu, Vaulx-en-Velin. Parfois relayé par deux mots : *« action directe »*.

NATHANIEL HERZBERG

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

QSP

Les étiquettes de médicaments et de boissons non identifiables portent souvent les initiales QSP. Cela signifie : *quantité suffisante pour*. On dit encore : excipient. C'est la sauce qui ne sert à rien qu'à rallonger et à faire passer le peu de substance vraiment agissante. On pourrait parler aussi de remplissage, de bourre.

Dans la jactance telle qu'elle dégouline des bouches dirigeantes et des ondes, la plupart des mots jouent le même rôle de délayage sonore. Ils n'ont d'autre fonction pour le « locuteur » que de gagner du temps, de garder la parole, d'épater ou de faire taire l'adversaire, d'endormir savamment le subordonné ou l'auditeur, réduits au silence.

Un réflexe de santé consiste à repérer ces expressions, à en constater le vide sonore, à les déduire de ce qui est proféré et à mesurer le néant qui reste, à constater le grand vent de beffroi en ruine qui tournoie dans les esprits censés savoir, que ces derniers agissent par ruse mystificatrice ou, le plus souvent, à leur insu, par mimétisme niais. L'effet comique ainsi obtenu rappelle celui d'un discours électoral télévisé dont on a coupé le son, selon cette possibilité technique dont le président Pompidou disait en privé qu'elle avait ouvert une nouvelle voie à la liberté des citoyens.

La liste des formules ou des vocables aussi creux que péremptoires est à la discrétion de chacun. De Rabelais à Flaubert, Pierre Daninos, Raymond Devos, Coluche, Pierre Dac et Pierre Desproges, il n'a pas manqué de fines oreilles pour nous aider à confondre, par le ridicule, les vendeurs de vent.

Ceux-ci renouvelant leurs entourloupes et se les communiquant entre eux à grande vitesse, il reste toujours des tours à déjouer. On pourrait imaginer des répertoires établis en famille et donnant lieu à un jeu, avec gages pour qui tombe dans les panneaux de la parlote ininterrompue et déserte qui nous casse les oreilles. Par parenthèse : il y a fort à parier que les adultes et les adolescents candidats à jouer les élites rendent rapidement des points aux enfants, spontanément détecteurs de frime.

A titre d'exemples, voici quelques mots en hausse à la Bourse des bêtises ronflantes.

CLAIR, EN CLAIR, CLAIREMENT. S'emploie préventivement à propos de déclarations que l'auditoire a toutes les raisons de trouver obscures ou emmêlées. Ex. : le ministre a clairement indiqué (très bon, indiqué), etc. Mis pour : le ministre a été plus direct que ses contradicteurs, que d'habitude. Voir *CONCRET, CONCRÈTEMENT*. Voir *CLAIR*.

CULTURE D'ENTREPRISE. Habitudes de la maison. Voir *LOGIQUE*.

DÉFI. Chose qu'il faudra bien faire un jour. On y est confronté. Voir *ENJEU*.

ENJEU. Voir *DÉFI*.

FONDAMENTAL. Synonyme mirobolant d'important. Se dit de tout *ENJEU* ou *DÉFI*. (Voir ces mots). Voir également *MAJEUR*.

IDÉOLOGIE. Les idées de l'autre. S'emploie sur le mode de pornographie, mise pour l'érotisme d'autrui.

LOGIQUE (industrielle, du marché). Voir *CULTURE*.

MAJEUR. Voir *FONDAMENTAL*.

PARISIEN. Pas de chez nous, pas notre genre.

PEU, UN PEU. Atténuation polie d'une impression non mesurable. Ex. : j'ai *un peu* le sentiment ; n'avez-vous pas *un peu* l'impression ? Par extension absurde : nous ferons *un peu* le point.

POLITICIEN. Substantivement ou, comme adjectif, soudé à astuces. Manœuvres de l'autre. Voir *IDÉOLOGIE*.

QUELQUE PART. Dieu sait où. Ex. : j'ai un peu le sentiment, *quelque part*, que...

REPOSITIONNEMENT. Licenciement.

RESTRUCTURATION. Voir *REPOSITIONNEMENT*.

TERME (A). On dit aussi et indifféremment : à court, à moyen, à plus ou moins long terme. Signifie : allez savoir quand !

VÉRITABLEMENT. De la famille des adverbes-chevilles. Aveu que l'orateur cherche la suite... désespérément.

VRAI QUE. Il est *vrai que*, c'est *vrai que*, etc. Anciennement, introduisait une proposition concessive. Depuis que la vérité se masque de plus en plus et que le mensonge prolifère, ne sert plus qu'à occuper le terrain verbal, de préférence quand on n'est pas sûr de ce que l'on dit.

Exemple de vide absolu :

C'est vrai que, loin des idéologies, des astuces politiciennes et de tout parisianisme, le ministre a indiqué clairement qu'il avait un peu le sentiment que, concrètement, à terme, et moyennant des restructurations et des positionnements qui respectent la culture d'entreprise, la logique du marché, nous pourrons relever les enjeux majeurs et les défis fondamentaux. Quelque part.

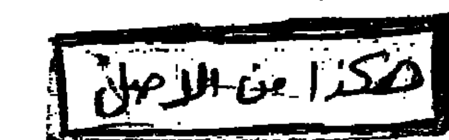
INSTITUT

Mort d'André Grabar professeur honoraire au Collège de France

Membre de l'Institut, M. André Grabar est mort, vendredi 5 octobre à Paris, à l'âge de 94 ans.

[Né à Kiev, le 26 juillet 1896, André Grabar a fait ses études à Leningrad, avant de quitter la Russie en 1920. Il réside d'abord à Sofia, puis s'installe en France en 1922, en qualité de lecteur de langue russe à la faculté des lettres de Strasbourg. Naturalisé en 1928, il enseigne l'histoire de l'art, d'abord à Strasbourg, puis à l'Ecole des hautes études. En 1946, il est chargé d'une chaire d'archéologie paléochrétienne et byzantine au Collège de France. En 1955, il est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses travaux portent sur l'ensemble du domaine byzantin. Ses œuvres maîtresses sont *l'Empereur dans l'art byzantin* (1936) et les deux volumes du *Martyrium* (1943, 1946).

André Grabar a consacré aussi de nombreuses études à l'art balkanique, aux églises de Moldavie et de Russie, aux fresques de Sainte-Sophie à Kiev, comme en témoigne notamment son ouvrage sur *la Peinture religieuse bulgare* (1928). En 1980, il publiait un ouvrage de synthèse de l'ensemble de ses recherches : *les Voies de la création en iconographie chrétienne*. Il évoque l'influence qu'ont eue sur son œuvre son enfance passée à Kiev et la contemplation des fresques de sa cathédrale, dans le texte qu'il a donné pour l'ouvrage paru, au moment même de sa mort, au Monde Editions : *la Bibliothèque imaginaire du Collège de France*.]



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Au synode de Rome sur la formation des prêtres

Des évêques appellent les catholiques à relever le défi des sectes

Au cours de ce huitième synode mondial des évêques, portant sur la formation des prêtres, qui se déroule à Rome autour du pape depuis dix jours, la plupart des interventions soulignent la nécessité d'une préparation plus spirituelle des candidats au sacerdoce.

CITÉ DU VATICAN

de notre envoyé spécial

Que sont donc venus faire les deux cent trente-huit évêques réunis pour le synode à Rome? *« S'adonner, durant les interventions, à quelque lecture tranquille? Ou prendre quelques notes sur un calepin pour leur prochaine homélie »*, comme le suggère avec humour le cardinal Joseph Cordeiro, archevêque de Karachi? Ou ont-ils réellement rallié le Vatican avec l'intention d'informer et de conseiller le pape, comme le veulent les textes officiels?

De Ouagadougou à Sidney, du Brésil au Pakistan, les évêques approuvent l'institution synodale et se félicitent de la richesse des contacts ainsi établis. Ils apprécient ces *« relations »* que chaque évêque est appelé à formuler au cours des quinze premiers jours : huit minutes pendant lesquelles ils ont carte blanche et, librement, brossent un tableau des situations politique, économique et sociale dans lesquelles évoluent leur Église locale. Le tout compose, tous les trois ans, une irremplaçable photographie de l'Eglise catholique dans le monde.

Une « ligne spirituelle » forte

C'est le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui, en axant son intervention sur la théologie du sacerdoce, a délibérément orienté les débats de ce huitième synode. C'est lui qui, le premier, considérant que l'image du prêtre *« s'était trouvée en crise, lors de l'après-concile »*, a rappelé que le prêtre devait être avant tout *« un homme spirituel »*.

Depuis, de nombreux évêques ont rebondi sur ce thème. Fait saisissant : *ils sont légion à déplorer le manque de culture... religieuse des candidats au sacerdoce.* Mgr Hemmerlé, évêque d'Aix-la-Chapelle, a même cru bon de rappeler que pour devenir *« bon prêtre »*, il fallait d'abord devenir... *« bon chrétien »* ! Et d'autres ont souligné le *« mépris »* de certains séminaristes pour la confession ou pour la messe quotidienne.

Ainsi, plusieurs délégués au synode, et sans que le mot recouvre les mêmes réalités suivant les pays, ont-ils avancé l'idée d'une *« propédeutique »*, pour faciliter le *discernement de la vocation spirituelle.* Le cardinal Godfried Daneels, archevêque de Malines-Bruxelles, a estimé lundi 8 octobre qu'une telle période probatoire, d'une année par exemple, devait être envisagée parce que *« le choc culturel pour ceux qui entrent au séminaire peut être grand »*. Le prélat belge a relevé que, depuis Vatican II, le prêtre était trop souvent, à ses yeux, considéré comme un simple *« serviteur de la communauté chrétienne »* et que *« sa dimension, fondamentalement spirituelle, passait trop souvent à l'arrière-plan »*.

Le rôle des femmes

L'archevêque de Bruxelles a aussi souhaité que les candidats au sacerdoce soient plus ancrés dans la culture de leur temps et s'intéressent davantage à la littérature, *au théâtre et au cinéma. Il a estimé* que les futurs prêtres devaient être pétris de l'esprit et des techniques de *« l'évangélisation directe ». « Les sectes les maîtrisent parfaitement,* a-t-il indiqué. *Le porte-à-porte ne devrait pas rester leur monopole. »*

Mgr Emile Marcus, évêque de Nantes, a tenté, le premier, la semaine dernière, de tempérer cette *« ligne spirituelle »* forte qui se dégage déjà de cette première semaine de synode. Citant les acquis de Vatican II, Mgr Marcus a rappelé *« le caractère apostolique de la vocation et de la mission des prêtres »*, tournés vers les hommes et pas uniquement vers Dieu.

Contrairement aux mises en garde du rapporteur général du *synode, le cardinal Lucas Moreira* Neves, archevêque de San-Salvador-de-Bahia (Brésil), qui avait clairement indiqué initialement qu'il ne voyait pas là matière à débat, certains évêques ont évoqué timidement – la question de l'ordination d'hommes mariés. Celle du célibat des prêtres, qui avait fait l'objet d'un débat en 1971, n'a pas encore été abordée de front. Les intervenants se sont contentés, pour l'instant, d'évoquer *« l'accompagnement psychologique nécessaire à l'accomplissement du célibat dans le sacerdoce »* ou de reprendre la proposition du cardinal Decourtray qui tend à vouloir faire participer plus directement et plus systématiquement les femmes à la formation des prêtres (voir *le Monde* du 5 octobre).

Par ailleurs, en ce début de synode, des critiques concernant cette institution elle-même, née du concile Vatican II il y a vingt-cinq ans, ont déjà fusé : les évêques s'ennuieraient, plieraient sous la répétition des interventions individuelles, et le latin, c'est vrai, n'a plus beaucoup d'amateurs. Le cardinal brésilien Aloisio Lorscheider, *archevêque* de Fortaleza, coutumier du fait, s'est montré le plus virulent. Il a parlé de *« frustrations »*, de *« désillusions »* et souhaité que le synode soit allongé à *six semaines* et se réunisse tous les cinq ans. Surtout, il a demandé que l'institution devienne plus systématiquement un organe délibératif de la vie de l'Eglise, et non plus seulement consultatif : certains évêques, dans l'esprit du concile Vatican II *« cum Petro et sub Petro »* (*« avec Pierre et sous Pierre »*), souhaitant ainsi vivement travailler plus *« cum »* que *« sub »* !

JEAN-MICHEL DUMAY

ÉDUCATION

Ancien président de la Société des agrégés

Guy Bayet est mort

Guy Bayet, président d'honneur de la Société des agrégés, est décédé, mercredi 3 octobre à l'âge de soixante-deux ans, a-t-on appris lundi 8 octobre. Agrégé de géographie, Guy Bayet avait présidé la Société des agrégés de l'Université depuis 1960 jusqu'au 10 juin dernier, date à laquelle lui avait succédé Mme Geneviève Zehringer, professeur agrégé de géographie (*le Monde* du 14 juin).

Le rituel était immuable. A chaque conférence de presse, le ministre de l'éducation nationale donnait la parole à la salle et Guy Bayet bondissait *le premier*, soufflant le micro aux journalistes. Il se lançait dans une diatribe contre le *« laxisme »* au baccalauréat, le *« scandale »* des maîtres auxiliaires ou le mauvais sort fait à ses *pairs*, les agrégés.

En trente ans passés à la présidence de la société des agrégés, Guy Bayet aura ainsi harcelé quinze ministres de passage. De M. Louis Joxe à M. Lionel Jospin, on l'aura souvent brocardé, parfois entendu, mais toujours écouté, car l'opiniâtreté du porte-parole du lobby des agrégés, son art de ramer à contre-courant suscitaient un mélange de condescendance et de crainte.

« J'ai la réputation d'être le plus grand écrivassier de l'éducation nationale », confiait-il récemment au *Monde*, non sans fierté. Qu'il s'agisse de soutenir la demande de mutation d'un collègue ou de s'enflammer contre la réforme de l'orthographe, rares sont les épisodes de la vie du système éducatif qui n'ont pas suscité une réaction immédiate du président de la Société des agrégés. Sous les allures austères d'un « curé de la laïque » se cachait un militant toujours prêt à s'opposer à toutes les réformes au nom d'un retour aux verts paradis de l'école d'autrefois.

Marqué par ses maîtres, singulièrement par Georges Pompidou, qui avait été son professeur de lettres (français-latin-grec) en seconde au lycée Henri IV durant l'Occupation, Guy Bayet aura passé l'essentiel de sa vie à protéger l'enseignement secondaire contre les démons du modernisme et de la facilité. Agrégé de géographie en 1950, il enseigne dix années seulement avant d'accéder à la présidence de la Société des agrégés, fondée en 1917 pour *« défendre les intérêts des agrégés menacés »*, à laquelle il se consacre à plein temps dès 1969.

Au nom de la sélection démocratique des élites – *« l'élitisme républicain »*, dira plus tard M. Chevènement – et du sens de l'effort, Guy Bayet s'oppose à toutes les mesures qui accompagnent la massification du système scolaire depuis les années 60. Il bataille, en vain, pour le rétablissement de l'examen d'entrée et du latin en sixième, contre le « collège unique » de M. Haby, et, logiquement, contre l'objectif des « 80% » d'élèves au niveau du bac en l'an 2000.

Mais on l'écoutera lorsqu'il défend le concours de l'agrégation, garant selon lui de la qualité de l'enseignement, menacé de mort par les étudiants et Edgar Faure en 1968, et quand il soutient le rétablissement des mentions au baccalauréat en 1982, et, en 1985, celui du brevet des collèges et celui de *la Marseillaise* à l'école élémentaire. Conservateur, il aura été néanmoins l'un des premiers à sonner l'alarme à propos de la crise de recrutement des enseignants, et à défendre, contre vents et marées, l'enseignement des humanités contre l'hégémonie des mathématiques. Des thèmes qui n'ont pas fini d'être actuels.

PHILIPPE BERNARD

FAITS DIVERS

□ **Un convoyeur de fonds tué, deux autres grièvement blessés par des malfaiteurs près de Lyon.** – Trois convoyeurs de fonds ont été victimes d'une attaque à main armée commise, mardi 9 octobre, par quatre malfaiteurs contre un fourgon blindé de la société Transval à Lentilly, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Lyon. Les trois hommes ont été atteints par de nombreuses balles, et l'un d'eux est mort peu aprés. Le véhicule blindé a été pris dans une véritable embuscade. Les malfaiteurs l'ont écrasé entre une tracto-pelle et un camion de travaux publics avant d'ouvrir le feu sur ses occupants. Les auteurs de cette agression n'auraient pas réussi à s'emparer de l'argent contenu dans le fourgon.

□ **Le *Greenpeace* arraisonné dans les eaux soviétiques.** – Le remorqueur de haute mer *Greenpeace*, qui appartient à la flotte du mouvement écologiste international, a été arraisonné lundi 8 octobre en mer de Barents par le brise-glace soviétique *« 26e Congrès du Parti »*. Après plusieurs coups de semonce, les garde-côtes soviétiques ont abordé le navire et pénétré en armes dans la cabine radio pour interrompre les communications du *Greenpeace*. Avant l'intervention des hommes du KGB, les militants écologistes avaient débarqué en canot pneumatique sur l'île de Nouvelle-Zemble pour protester contre une éventuelle reprise des essais nucléaires soviétiques dans l'océan Arctique. – *(AFP, Reuter.)*

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Pierre Astorg,
Et ses enfants,
MM. *Michel et François Astorg*,
Mme Hélène Bergman,
ont la tristesse de faire part du décès du

général Pierre ASTORG,

survenu dans sa soixante-huitième année, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont été célébrées à Vézelise, dans la plus stricte intimité.

8, rue du Neoulous,
66740 Saint-Génis-des-Fontaines.

(Né le 30 décembre 1921 à Vézelise (Meurthe-et-Moselle) et officier de réserve d'origine, Pierre Astorg participe, à partir de 1943, aux campagnes d'Algérie, de Sicile, d'Italie, puis de France, pendant la seconde guerre mondiale. Il sert ensuite dans plusieurs unités parachutistes, notamment en Extrême-Orient, puis en Algérie. En 1967-1968, il anime le bureau militaire qui prépare les Jeux olympiques de Grenoble. Après diverses fonctions à la 11e division parachutiste et à la 27e division alpine, il devient en 1973, avec le grade de général de brigade, inspecteur technique de l'entraînement physique et des sports dans les armées. En 1977, il est promu général de division et il est nommé gouverneur militaire français de Berlin et commandant le secteur français de la ville. En 1981, il dirige une expédition militaire française qui tente de réaliser l'ascension de l'Everest (8 848 mètres) par son arête nord-nord-est : victime de la neige, du froid et du vent, l'expédition échoue à moins de 300 mètres du sommet.)

– Mme Yolande Beetschen,
son épouse,
Le docteur et Mme André Beetschen,
M. Pierre Beetschen et Mme Fabienne Chalandon,
M. et Mme Marc Beetschen,
M. et Mme Maurice Nadal,
ses enfants,
Olivier, Thomas, Magali, Gaëlle, Julien, Juliette, Marion et Jacques,
ses petits-enfants,
Mme Pierre Cohendoz
et ses enfants,
Mme Alphonse Belfrond,
Sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Rémy BEETSCHEN,

survenu le 2 octobre 1990, dans sa soixante et onzième année.

24, avenue de Chambéry,
74000 Annecy.

– Mme Henri Buisson,
son épouse,
M. et Mme Guy Buisson,
M. Jacques Buisson,
ses enfants,
Christophe et Isabelle,
Stéphanie et Luc-Antoine,
Mathilde,
ses petits-enfants,
Théophile,
son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès *du*

docteur Henri BUISSON,

survenu à Tulle le 8 octobre 1990, dans sa quatre-vingtième année.

1, quai Cortinsouza,
19000 Tulle.
17, rue Germain-Pilon,
75018 Paris.
167, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– *Gérard Clément,*
son mari,
Sylvie, Hélène et Jean-Christophe,
ses enfants,
Stéphane et Michel,
ses petits-enfants,
Ginette Billard,
sa cousine,
Et tous ses proches,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Alexandra Liliana CLÉMENT,
née Finkelstein,

survenu à l'hôpital Saint-Louis, le 3 octobre 1990.

L'inhumation aura lieu, le jeudi 11 octobre, à 17 heures, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau familial.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Linné,
75005 Paris.

– La Cateau.

« J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi. »
2. Tim. IV, 7.

Mme Michel Degrémont-Ott,
Ses enfants,
Et *petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès, le 8 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-*huit ans,* de

Michel DEGRÉMONT,
expert national honoraire,
membre du Suprême Conseil de France du Rite écossais ancien et accepté 33e,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes.

Les obsèques maçonniques avec chaîne fraternelle auront lieu le mercredi 10 octobre, à 15 heures, au cimetière du Cateau-Cambrésis.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, rue de Landrecies,
59360 Le Cateau.
PFG et marbrerie M. Debrabant,
5, place Richez,
59360 Le Cateau.

On nous prie d'annoncer le décès de

André-Francis FEUNTEUN,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
contrôleur général des armées (CR),
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu, le 7 octobre 1990, à l'âge de soixante-quinze ans.

Selon la volonté expresse du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 9 octobre, à Viroflay (Yvelines).

– M. et Mme Bernard Fougea,
Charles, Alexandre, Clémence,
Mme Francine Ferlet,
Laurent, Caroline, Edouard,
M. Michel Fougea,
Barthélemy, Clémentine,
M. et Mme Jean-Pierre Fougea,
Cécile, *Chloé*, Julien,
Frédéric et Nathalie Fougea,
Claire et Jean-Baptiste Payet-Godel,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Fougea,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Edouard FOUGEA,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'ordre du Mérite
commercial et industriel,
officier de l'ordre de l'Etoile noire,
commandeur de l'ordre
d'Orange-Nassau,

survenu à Samoreau, le 6 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 octobre, à 16 heures, en l'église de Samoreau (Seine-et-Marne). Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Samoreau, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Canvolan,
2, rue Royale,
77210 Samoreau.

– Le conseil d'administration de la société Edmond Coignet
a le regret de faire part du décès, survenu le 6 octobre 1990, de son président *d'honneur,*

M. Edouard FOUGEA,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'ordre du Mérite
commercial et industriel,
officier de l'ordre de l'Etoile noire,
commandeur de l'ordre
d'Orange-Nassau,

ancien président de la Société
des ingénieurs civils de France,
président honoraire
du Syndicat national du béton armé
et des techniques industrialisées,
ancien président et fondateur
du Centre des hautes études
de la construction,
ancien président et fondateur
du Centre de recherches appliquées
du bâtiment et des travaux publics.

– Lyon. Embrun. Menton.

M. et Mme Henri Gillet,
Le docteur et Mme Guy Gillet,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Servos, *Gillet, Muller,* Lecoq,
font part du décès de

Mme Gaston GILLET,
née Sara Muller,

survenu le 6 octobre 1990, en sa cent *deuxième année.*

Les obsèques auront lieu en la cathédrale d'Embrun, le *mercredi 10 octobre*, à 14 heures.

Inhumation au caveau de famille d'Embrun.

– M. et Mme Oleg Grabar,
M. et Mme Nicolas Grabar,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GRABAR,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu le 5 octobre *1990, dans sa quatre-vingt-quinzième année.*

L'inhumation a eu lieu dans *l'intimité familiale.*

Un service funèbre sera célébré le lundi 15 octobre, à 18 h 30, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

148, Fairway Drive, Princeton N.J.,
08540 USA.
37, avenue du Château,
92190 Meudon.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau
Et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres
ont le regret de faire part du décès, survenu le vendredi 5 octobre 1990, à Paris, de

M. André GRABAR,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre hellénique
du Phénix,
membre de l'ordre allemand
pour le Mérite,
membre des académies américaine, autrichienne, britannique, danoise,
grecque, norvégienne et serbe,
docteur honoris causa
des universités d'Uppsala,
Edimbourg et Princeton.

(Lire page 15.)

– Ris-Orangis.

M. Maurice HOUIS,
directeur d'études à l'EPHE,

est *décédé* le *4 octobre* 1990, à l'âge de soixante-sept ans.

Ses obsèques, suivies de l'inhumation, ont eu lieu dans l'intimité familiale, le samedi 6 octobre, à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Atlantique).

Une messe sera dite le jeudi 11 octobre, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

1, rue des Eglantines,
91130 Ris-Orangis.

– Ses collègues de l'URA 1024 du CNRS
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice HOUIS,

survenu à Ris-Orangis, le 4 octobre 1990, dans sa soixante-septième année.

M. Houis fut successivement directeur du centre local de l'IFAN, en Guinée, chef de la section de linguistique de l'IFAN, à Dakar, maître de *recherche au CNRS, chargé de cours à* l'Institut d'ethnologie de l'université de Strasbourg et à l'Institut catholique de *Paris, professeur de langue mandingue* à l'INALCO, directeur d'études de linguistique africaine à l'EPHE. Fondateur et président, également, de l'association Afrique et langage, M. Houis a profondément marqué la linguistique africaine.

– Saint-Lunaire, Nice, Mouans-Sartoux, Ceysson-Sévigné, Morlaix, Carhaix, Quimper.

Mme Marcelle Morel,
née Emzivat,
son épouse,
M. et Mme Jay Brant,
M. et Mme Norbert Guédon,
M. et Mme *Pierre* Morel,
ses enfants,
Gilles et Marianne Aubrac,
Fabrice et Stéphanie Guédon,
Magali, Julien et Sophie Morel,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Emzivat,
Mlle Jeannette Emzivat,
M. et Mme Pierre Emzivat,
Mme Roger Emzivat,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ses neveux et nièces,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond MOREL,
inspecteur d'académie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix des combattants volontaires
de la Résistance,
croix des combattans volontaires
1939-1945
commandeur des Palmes académiques,
membre du Lions Club de Dinard,

survenu à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine), le 7 octobre 1990, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 10 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Melaine de Morlaix (Finistère), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Saint-Charles de Morlaix.
Pas de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Fondation Erik-Satie,
représentée par sa présidente par intérim,
Mme Ornella Volta,
et par son administrateur,
M. André Joseph-Lafosse,
a la douleur d'annoncer la disparition subite de son président fondateur,

M. André MOREL.

Nous n'oublierons jamais ses grandes qualités humaines, ses conseils éclairés, ni son généreux appui.

56, rue des Tournelles,
75003 Paris.

– M. Patrick Cartoux,
Mlle Simone Palas,
Mlle Bernadette Palas,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Daniel PALAS,

survenu, le 5 octobre 1990, dans sa cinquante-quatrième année.

Le service religieux sera célébré, le jeudi 11 octobre, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a neuf ans, le 10 octobre 1981.

Dominique ELIAKIM-DUBUS
a quitté les siens.

Que ceux *qui l'ont connue* aient une pensée pour elle.

En souvenir de
Berto TAUBERT,
artiste peintre,
disparu le 8 octobre 1974,

sa famille demande une pensée émue à ceux qui l'ont connu et aimé.

SCIENCES • MEDECINE

Vénus par monts et par vaux

Les photographies de la sonde Magellan permettront de dresser la géographie de la planète la plus proche de la Terre

VÉNUS enfin dévoilée ? Depuis des lustres, les astronomes, les géologues et les planétologues en rêvent et, aujourd'hui, jouent les voyeurs en contemplant les premières photos prises par la sonde américaine Magellan. Vénus n'est-elle pas un peu sœur de la Terre ? Même diamètre, pratiquement même masse et même densité.

Mais, si la Terre est un paradis avec ses océans, ses continents, sa *faune et sa flore*, Vénus est, en dépit de son nom, une sorte d'enfer à l'atmosphère lourde – 90 fois plus pesante que l'atmosphère terrestre – dont la température (460 °C) ne descend guère au-dessous de celle du zinc en fusion. Et comme si cela ne suffisait pas, la sulfureuse Vénus tourne, contrairement aux autres planètes, dans le sens rétrograde !

Comment s'étonner que tant d'originalité excite l'imagination de la communauté scientifique ? Car, lors de la retransmission, en mars 1982, des images prises par les sondes soviétiques Venera-13 et 14, Vénus a également *montré sur l'un des sites d'atterrissage* d'un des deux engins une succession de plaques rocheuses, accumulées en couches superposées et dépourvues de toute couverture de particules fines.

Peut-être *« des roches poreuses semblables au tuf, qui se forme à partir des cendres volcaniques »*. Bref un paysage suffisamment curieux et contrasté pour que géologues et planétologues se penchent sur son cas. Car au travers de l'étude de ces reliefs vénusiens, c'est toute une partie de l'histoire du système solaire, et donc de l'évolution de la Terre, qui est en jeu.

Seulement voilà, Vénus est secrète. Elle se drape dans d'épais voiles que seuls les radars peuvent percer. Et, en star du show-bizz planétaire, l'étoile du Berger ne se découvre que lentement. C'est pourquoi les Américains ont lancé l'an dernier, à la fin du printemps, la sonde Magellan (550 millions de dollars) dotée d'un radar à synthèse d'ouverture lui permettant de cartographier avec une précision inégalée (120 mètres à l'équateur et 300 mètres aux pôles) la quasi-totalité de la planète (80 à 90 %), mais aussi de *mesurer la hauteur* des reliefs avec une précision d'une trentaine de mètres.

Les caprices de Magellan

Mission ambitieuse donc pour *Magellan*, dont les photos seront sans égales. Car, à l'époque des sondes soviétiques, les radars embarqués n'ont pas permis d'obtenir une précision au sol inférieure à 3 kilomètres, tandis que la sonde américaine Pioneer-Venus ne put donner les hauteurs des reliefs qu'à 1 kilomètre près. Aussi ne faut-il guère s'étonner de l'angoisse qui a saisi les scientifiques *lorsque, entre le 10 août et le* 1er septembre, Magellan s'est à plusieurs reprises « dépointée », refusant, pour des raisons inconnues, de se tourner correctement vers la Terre pour transmettre ses données.

« Pendant deux semaines, explique M. Philippe Masson, professeur de géologie planétaire à l'université Paris-Sud, *nous avons croisé les doigts. Heureusement, nous étions en période de tests pour la sonde et les conséquences de ces incidents n'étaient pas encore dramatiques. On s'inquiétait plutôt de savoir si les instruments de Magellan seraient en état de marche lorsque commencerait la première campagne de mesures réservée à la cartographie. »*

La sonde américaine n'a pas poussé la facétie jusqu'à rater ce rendez-vous fixé au 1er septembre. Les premiers clichés, *« superbes »*, sont arrivés comme prévu au Jet Propulsion Laboratory (JPL) qui les a aussitôt distribués dans le monde entier. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions définitives de ces premières images, M. Masson se montre satisfait.



NASA

Une image de Vénus, prise le 15 septembre 1990, par la sonde Magellan. L'image couvre une surface de 75 km de long sur 28 km de large.

« Elles nous ont rassurés et semblent déjà montrer que nos élucubrations sur la tectonique de cette planète, sur son volcanisme et sur ses cratères météoritiques ne sont pas si éloignées que cela de la vérité. Mais il nous faudra au moins six mois à un an de travail pour commencer à confirmer nos hypothèses. »

Volcans et météorites

A pas feutrés, les géologues s'avancent et assemblent lentement les pièces du puzzle. Première énigme à résoudre : la surface de Vénus, « dont on ne sait finalement pas grand-chose », a-t-elle été en partie modelée par des phénomènes tectoniques globaux comme sur Terre, ou par des phénomènes tectoniques régionaux comme ceux *découverts sur Mars dans la région* d'Olympus (5 000 kilomètres carrés) ?

La première hypothèse a la faveur de M. Masson, qui explique que les sondes soviétiques ont révélé des structures ressemblant à nos failles transformantes (1). Les deux grands reliefs de la planète, Aphrodite Terra, situé sur l'équateur, et Ishtar Terra, vaste haut plateau (2 500 à 3 000 mètres d'altitude) que dominent les monts Maxwell (11 000 mètres), sont très probablement d'origine tectonique, ces deux régions montagneuses existent de grandes plaines coupées de failles qui font penser à d'anciens fonds océaniques.

En s'avançant un peu, mais cela reste à confirmer, on pourrait dire qu'Aphrodite Terra est une zone d'extension analogue à celles que l'on connaît sur la Terre dans l'axe médian des dorsales sub-océaniques (par exemple le long de la dorsale qui court du nord au sud de l'Atlantique et qui émerge en Islande). De même Ishtar Terra pourrait bien s'apparenter à ces *zones où s'affrontent des plaques* continentales comme cela se passe dans l'Himalaya.

« Magellan doit permettre de savoir si nous nous trompons sur ce point, et elle doit permettre aussi de montrer si Vénus est toujours active » si une source d'énergie interne fait encore jouer la croûte vénusienne. De même la sonde américaine va-t-elle mettre en évidence des phénomènes de volca*nisme. Il y a peu encore,* deux indices laissaient à penser qu'il en existait, ou qu'il en avait existé un.

Dans les années 70, les Américains ont pu détecter depuis la Terre, grâce aux antennes de leurs *radiotélescopes d'Arecibo (Puerto-*Rico) et de Goldstone (Californie), une structure analogue à celle de ces volcans qu'on trouve à Hawaii. Plus tard, en 1978, Pioneer-Venus a confirmé ce fait et découvert dans une autre région des reliefs pouvant être interprétés comme les restes de l'effondrement de dômes de volcan.

Aujourd'hui, on ne doute plus de leur existence à la vue des vastes structures circulaires mises en évidence dans les zones d'Alpha-Regio, Beta-Regio et Rea-Mons. Seule interrogation : le volcanisme vénusien est-il toujours actif ? Difficile de répondre, reconnaît M. Masson, qui ajoute que si le radar « tombe » sur une coulée de lave fraîche de moins de mille ans d'âge, son aspect tourmenté et rugueux sera aussitôt détecté.

Tout cela devrait bien sûr permettre d'en savoir plus sur la surface de Vénus, dont on se demande si elle est martelée ou non par de nombreux cratères météoritiques, ce qui permettrait en partie de dater les terrains observés selon leur degré d'érosion. Et puis, il y a la question qui est sur toutes les lèvres : Vénus n'a-t-elle pas possédé, dans une période reculée, des océans et des fleuves comparables à ceux de la Terre ?

Sur ce point, Mars a donné sa réponse, et les photos transmises par les sondes américaines ont clairement montré des bassins fluviatiles auprès desquels l'Amazone ne serait qu'une rivière de province. Mais qu'en est-il vraiment de Vénus ? Mystère, *même si une* photo récente de Magellan diffusée par le JPL paraît montrer quelque chose comme un lit de rivière ou un écoulement de lave. Encore un peu de patience et Vénus ne pourra plus rien cacher.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Failles coulissantes le long desquelles des morceaux de croûte glissent *en sens inverse l'un de l'autre.*

Dorer la pilule

Lentement mais sûrement, le ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale poursuit son entreprise de moralisation de l'information sur les produits thérapeutiques, qu'elle s'adresse au grand *public* (*le Monde* du 15 septembre), ou aux professionnels de la santé. C'est ainsi que le *Journal officiel* (daté du 2 octobre) publie un arrêté d'un nouveau genre interdisant, en application de plusieurs articles du code de *la santé publique, une série de* publicités vantant les mérites de certains médicaments.

Dorénavant les laboratoires Wyeth-France ne pourront plus présenter dans la presse spécialisée les vertus de leur pro*duit* Tri-Minulet *sous le titre « Tri-Minulet, la pilule très femme »*, accompagné de mentions légales illisibles. De même, Smith, Kline and French ne devra plus céder aux charmes dangereux de la publi*cité comparative* en faisant publier des annonces-presse pour le Tagamet 800 sous le titre : *« Toujours suivi, jamais dépassé »*. Le ministère épingle aussi Boehringer Ingelheim pour une publicité intitulée : *« 11ème congrès mondial de cardiologie. Février 1990 Manille-Philippines »*, qui faisait état de propriétés thérapeutiques qui ne *figurent nullement* dans l'autorisation de mise sur le marché du médicament Persantine.

A des titres divers, les firmes Glaxo, Chauvin, Delagrange, Hoechst et Pharmascience font l'objet d'interdictions similaires. *Jusqu'au laboratoire Lichtwer* qui ne pourra plus désormais dire de son Kwai qu'il est *« hypocholestérolémiant régulateur de la tension artérielle, antiagrégant plaquétaire et actif dans les troubles du vieillissement »*, alors que son indication thérapeutique officielle mentionne : *« Traditionnellement utilisé dans les troubles circulatoires mineurs. »*

Le ministère prend de cette manière le relais d'un combat pour une nouvelle information sur le médicament qui est pour l'essentiel mené en France – non sans talent ni courage – par la revue *Prescrire* (1). Celle-ci fête ce mois-ci son centième numéro et lance auprès des médecins une opération originale baptisée : « Une année sans visiteurs médicaux », incitant les praticiens à refuser la *visite des délégués des laboratoires* pharmaceutiques. Loin d'une critique systématique de cette industrie, il s'agit là bien au contraire d'établir de nouveaux rapports plus sains entre producteurs et prescripteurs. Le sujet est d'importance : au travers d'un combat contre les techniques publicitaires agressives et réductrices de nom*breux laboratoires, on défend* en effet l'indépendance du corps médical, sa revalorisation professionnelle et une certaine dimension morale de sa pratique.

JEAN-YVES NAU

(1) Revue *Prescrire*, 83, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : (1) 47-00-94-45.

Les souris font de la recherche

Manipulées par l'homme, elles vont permettre d'étudier des protéines essentielles au système immunitaire

« S*I cela continue, les souris transgéniques finiront par chercher à la place des chercheurs ! »* La plaisanterie, *depuis quelque* temps, est très en vogue chez les biologistes. Variante plus sérieuse : ces souris de laboratoire, génétiquement manipulées pour permettre l'étude de protéines vitales et mal connues, *« créent en fin de compte plus de problèmes qu'elles n'en résolvent »*. Voilà pour la version optimiste, puisque seules les questions sans réponse passionnent la science.

A en croire les *résultats* que viennent d'obtenir deux équipes d'immunologistes américains, la boutade a encore de beaux jours devant elle. Dirigés par Rudolf Jaenisch (Massachusetts Institute of Technology), Philippa Marrack et John Kapler (Denver, université du Colorado), leurs travaux ont permis d'obtenir des lignées de souris dépourvues d'une série de protéines, dites « antigènes d'histocompatibilité de classe I », essentielles au fonctionnement du système immunitaire et vraisemblablement au développement de l'organisme. Une prouesse technique espérée depuis des années par les spécialistes, qui se double d'une belle surprise, puisque les animaux *nés* de ces manipulations se révèlent, contre toute attente, viables et apparemment normaux.

La « créature » idéale

On connaît bien, aujourd'hui, le rôle de ces antigènes de classe I dans le système immunitaire. On sait qu'ils sont codés par un groupe de gènes présent chez la plupart des espèces *animales* supérieures, dit complexe majeur d'histocompatibilité (CMH). On sait aussi que ces molécules, présentes à la surface de toutes les cellules, sont essentielles à la défense de l'organisme contre les agressions extérieures. Ce sont elles qui se chargent de présenter les intrus – virus ou bactéries – aux lymphocytes gardiens de l'immunité, afin que ceux-ci les reconnaissent et tuent les cellules qui les portent.

Ce que l'on connaît moins bien, en revanche, c'est le rôle « non immunologique » des protéines de classe I. Rôle complexe, vraisemblablement, puisqu'on les soupçonne d'intervenir à la fois dans la reproduction, le développement embryonnaire, voire dans la physiologie de certaines hormones telle l'insuline. Mais si de nombreux *résultats sont venus corroborer*, au cours des dernières années, l'aspect multifonctionnel de ces molécules, l'expérience décisive se faisait encore attendre. *En effet, aucune* souris, animal favori des immunologistes, ne peut être spontanément dépourvue de ces protéines, dont l'absence serait *le seul moyen d'observer*, en négatif, le rôle dans l'organisme. Pour une raison simple : les antigènes de classe I étant avant tout essentiels au bon fonctionnement des défenses immunitaires, de tels animaux ne sont tout bonnement pas viables dans la nature.

La souris idéale n'existant pas, les chercheurs l'ont donc créée. Avec le recours du génie génétique, les deux équipes américaines *ont* concentré leurs efforts sur l'inactivation du gène d'une autre protéine, la béta-2 microglobuline, dont la présence à la surface des cellules conditionne, à leur tour, celle des protéines de classe I. Deux ans de travail acharné et de manipulations hautement sophistiquées sur des cellules embryonnaires cultivées *in vitro*, pour aboutir, enfin, au résultat *recherché : une lignée de souris* transgéniques (1), dont les cellules sont dépourvues de béta-2 microglobuline, et donc de protéines de surface de classe I.

Une fois cette étape franchie, il ne restait plus qu'à observer. Et voilà la surprise : non seulement ces souriceaux créés par l'homme naissent viables et normaux, mais ils sont capables, une fois placés dans des conditions parfaitement stériles, de grandir et d'atteindre leur maturité. Aujourd'hui âgés de plusieurs mois, ils sont même capables de se reproduire.

De toute évidence, fonctions immunologiques mises à part, les souris peuvent donc vivre – et bien vivre – sans protéines de classe I. Faut-il pour autant en déduire que ces molécules n'ont pas les fonctions qu'on leur attribuait jusqu'alors ?

Une loterie génétique

A y regarder de plus près, la réalité semble plus complexe. *« S'ils constituent un cas d'école, ces résultats ne prouvent pas que les antigènes de classe I n'interviennent pas sur d'autres mécanismes que l'immunité »*, précise ainsi M. Philippe Kourilsky, responsable de l'unité de biologie moléculaire du gène à l'Institut Pasteur de Paris. A cette conclusion hâtive, ce spécialiste de l'histocompatibilité préfère une autre hypothèse : les fonctions biologiques de ces protéines sont tellement importantes pour le développement de l'organisme qu'elles pourraient, en cas de défection, être doublées, voire triplées, par des mécanismes de sauvegarde. En croisant entre elles ces souris transgéniques, il faudrait alors s'attendre à obtenir des individus non viables, les hasards de la distribution génétique démasquant progressivement des déficiences aujourd'hui invisibles.

« Ce n'est pas la première fois, en fait, que des gènes supposés essentiels à la survie de l'organisme, une fois inactivés dans des cellules embryonnaires, donnent naissance à des animaux parfaitement viables », renchérit M. Charles Babinet, responsable de l'unité de génétique des mammifères à l'Institut Pasteur. Alarmante à première vue pour les nombreux chercheurs qui, depuis plusieurs années, étudient les fonctions des protéines d'histocompatibilité, la surprenante découverte des biologistes américains pourrait ainsi, paradoxalement, donner une nouvelle impulsion à leurs recherches.

Avec ces souris transgéniques, les immunologistes disposent en effet, désormais, d'un outil d'une valeur considérable. Grâce à elles, par exemple, il sera possible de préciser le rôle de la béta-2 microglobuline dans la colonisation du thymus, organe clé du système immunitaire dans lequel se forment notamment les lymphocytes T. Au laboratoire de physiopathologie du développement de l'*Ecole normale supérieure* (ENS) de Paris, l'équipe de M. Jean-Paul Thierry a récemment démontré que la béta-2 microglobuline était capable d'attirer dans le thymus, de façon chimiotactique, les précurseurs des lymphocytes T. Mais beaucoup reste à préciser sur cette protéine majeure du plasma sanguin, à commencer par son lieu de production dans l'organisme.

A n'en pas douter, les dernières souris transgéniques créées dans les laboratoires américains devraient apporter, au cours des années à venir, de nombreux éléments de réponse sur le fonctionnement des protéines du système immunitaire. Et sans doute enfanter, pour le bonheur de la science, plus de problèmes qu'elles n'en résolvent...

CATHERINE VINCENT

(1) On qualifie de transgénique un être vivant issu d'une cellule dans laquelle a été introduit un fragment génétique étranger.

Les Français hors titres

Les chercheurs français sont-ils défavorisés par rapport à leurs collègues anglo-saxons pour ce qui est de la reconnaissance internationale de leurs travaux? Le fait que la plupart des grandes revues scientifiques dans le domaine biomédical soient américaines ou anglaises constitue-t-il un handicap pour nos chercheurs? Avant de répondre à pareilles questions, il n'est pas inutile de disposer d'éléments concrets, chiffrés, permettant de constater – ou non – une sous-représentation française dans les revues scientifiques de haut niveau. A cet égard, une étude que viennent de réaliser deux chercheurs de l'INSERM, Mmes Sylvaine Le Minor et Paulette Dostatni, apporte d'intéressantes conclusions.

Le but de ce travail était de quantifier la présence des scientifiques français au sein des instances rédactionnelles des revues biomédicales les plus importantes. Au total, 433 périodiques dits «à facteur d'impact élevé», fonctionnant avec des comités de rédaction, ont été passés au crible.

Première constatation, qui n'étonnera personne, ce sont les Etats-Unis qui abritent le plus grand nombre de revues de ce type (261). Viennent ensuite la Grande-Bretagne (84), la Hollande (32), la RFA (30), la Suisse (12), les pays scandinaves (8) et la France (1). Parmi les 433 revues mentionnées plus haut, 280 ont des comités rédactionnels non limités au pays d'édition et 153 – dites «fermées» – ont des comités de rédaction réservés aux ressortissants du pays d'édition. Parmi ces dernières, 124 sur 153 sont d'origine américaine.

Au sein des revues dites «ouvertes», on observe une nette prédominance américaine (puisque 48 % des membres des comités de rédaction sont originaires des Etats-Unis). Les Anglais sont également bien représentés dans ces revues (ils sont 14 % dans les comités de rédaction), suivis par les Allemands (7 %), les Scandinaves (4,5 %) et les Français (3,7 %).

Une étude plus fine de ces différentes publications objective parfaitement l'importance de la représentation américaine, y compris dans les comités de rédaction des périodiques d'origine européenne.

Elle confirme par ailleurs la faible représentation – la moitié de celle des chercheurs allemands – des scientifiques français dans les comités de rédaction de ces revues. Malgré le fait d'une productivité scientifique française relativement élevée, assez voisine de celle de la RFA dans un domaine comme la biologie. Au total, en 1989, les chercheurs français ont publié dans ces revues 18 194 articles, contre 19 966 articles émanant de scientifiques allemands.

Ces statistiques pourraient sembler bien futiles, ou pis encore relever d'une conception nationaliste bien étroite, si elles ne traduisaient une réalité bien concrète : les difficultés rencontrées de plus en plus souvent par les chercheurs pour faire connaître leurs travaux par l'intermédiaire de revues étrangères. Cette situation, on s'en doute, nuit à l'image internationale de la recherche française. D'autant qu'elle s'accompagne d'une autre carence, la sous-représentation des chercheurs français dans les comités internationaux des grands congrès.

Dès lors, que faire? Revoir la politique éditoriale de ces revues? Il n'y a guère d'illusions de ce côté-là. Créer des revues francophones de niveau international? Pourquoi pas. En sachant tout de même que plusieurs éditeurs ont tenté l'aventure, la plupart sans grand succès, car il est communément admis que l'anglais est aujourd'hui la langue scientifique internationale. Rénover, et rajeunir, la plupart des sociétés savantes bien souvent éditrices de revues et organisatrices de congrès? Certainement. L'image qu'elles donnent trop souvent de la recherche française à l'étranger est pour le moins déformée.

FRANCK NOUCHI

Mères porteuses : la loi en arrêts

Deux arrêts de la cour d'appel de Paris autorisent la pratique des « mères porteuses » et relancent le débat sur la maternité de substitution

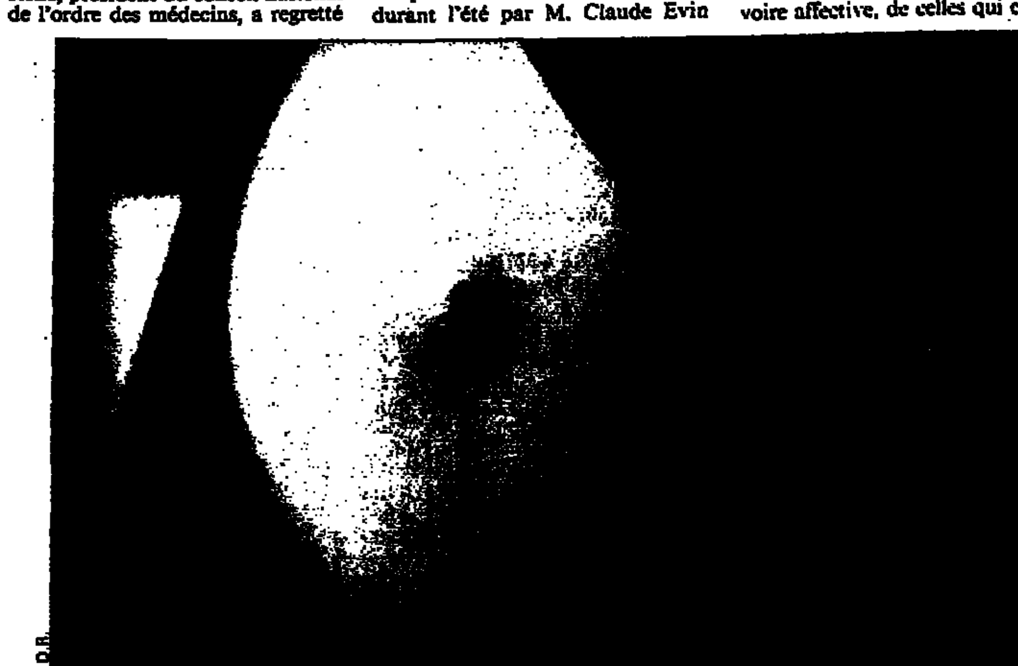
LA cour d'appel de Paris a rendu, le 15 juin, deux arrêts autorisant l'adoption d'enfants conçus par des mères porteuses. Cette décision prise dans la plus grande discrétion accorde aux mères «substituées» d'Elise (1), deux ans et demi, et de Marie, deux ans, l'adoption plénière des enfants. Les magistrats, en prenant ainsi une décision contraire à celle du tribunal de grande instance de Paris, soulignent que *«la maternité de substitution, en tant que libre expression de la volonté et de la responsabilité individuelle de ceux qui y souscrivent hors de toute préoccupation lucrative, doit être considérée comme licite»*. La cour d'appel, qui avait d'abord déclaré illicites, en octobre 1988, tous contrats passés entre la mère naturelle et la mère adoptive, explique, dans ses deux derniers arrêts, que *« la renonciation de la mère de substitution aux droits que la loi lui reconnaît à l'égard de son enfant résulte de sa libre volonté, qui se manifeste par son refus de reconnaître l'enfant »*. Elle ajoute que cette *« abstention de caractère délibéré »* est admise par la loi et que *« l'écoulement d'un laps de temps important »* lui donne un *« caractère définitif »*.

Les magistrats ont également invoqué *« l'exercice des droits naturels de chaque être humain »*, qui *« n'a de bornes (...) que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits »*, notamment *« fonder une famille par la procréation »*.

Revenant sur le problème du contrat, la cour précise que *«le père biologique tient ses droits à l'égard de l'enfant non de la promesse faite à la mère – qui ne peut créer à sa charge aucune obligation juridique – mais de l'abandon volontaire consenti par la mère à la naissance»*.

Faute de pourvoi du parquet général de la cour d'appel, la décision prise en juin dernier est devenue définitive. Toutefois, elle pourrait être frappée d'un pourvoi du parquet général de la Cour de cassation *« dans l'intérêt de la loi »*.

Commentant ces arrêts de la cour d'appel de Paris, le docteur Louis René, président du conseil national de l'ordre des médecins, a regretté que les recommandations de la commission Braibant n'aient pas été suivies. *« Il n'est pas sage,* a-t-il déclaré, *d'assimiler la personne humaine de l'enfant et le don d'organe. »*



Claude Alexandre : sans titre, 1986 *in* : « Splendeurs et misères du corps ».

Les deux arrêts de la cour d'appel de Paris remettront-ils fondamentalement en question le consensus général à la fois éthique et juridique qui s'est progressivement dégagé ces dernières années en France à propos de la difficile question de la maternité de substitution? Il faut espérer que non. Cette pratique mise en œuvre en marge des techniques de procréation médicalement assistées voit un couple dont la femme est stérile s'adresser à une autre femme fertile qui consent le plus souvent moyennant rémunération à être inséminée avec le sperme de l'homme, à porter l'enfant et à le remettre ensuite dès l'accouchement au couple demandeur. Dans un tel schéma, le recours au corps médical pour l'insémination artificielle n'est certes pas indispensable. En pratique toutefois l'intermédiaire du praticien (qui ne joue là aucun véritable rôle thérapeutique) est vivement souhaité dans la mesure où il permet de faire l'économie des rapports sexuels entre la mère de substitution et le père biologique.

Jurisprudence tâtonnante

Cet «adultère biologique» à visée procréatrice était jusqu'à présent unanimement condamné tant par les autorités médicales que par les instances ministérielles (santé et justice notamment) qui avaient eu à traiter de ces questions. C'est ainsi que la jurisprudence des juridictions tant administratives (en janvier 1988 à propos de l'association Les Cigognes) que judiciaires (en avril de la même année pour l'association Alma Mater) avait interdit de telles pratiques. *«Celles-ci impliquent en effet quoi qu'on en dise une convention portant sur un enfant et l'abandon de celui-ci par la mère de substitution»*, soulignait en 1988 un important groupe de travail multidisciplinaire réuni sous l'autorité de M. Guy Braibant, président de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat. Conformément aux propositions du Conseil d'Etat, ce groupe de travail estimait nécessaire d'indiquer que ce type de contrat n'était pas admissible et qu'il était nul en droit (article 342-12 du code civil). De plus, pour faciliter la répression de ceux qui encouragent cette pratique condamnée, le groupe jugeait utile de prévoir une infraction spécifique.

On ne peut donc aujourd'hui qu'être surpris des décisions de la cour d'appel de Paris, et ce quels que soient les arguments invoqués concernant les intérêts des enfants. Le rapport Braibant avait notamment donné lieu à un projet de texte de loi chaudement approuvé par M. Michel Rocard comme par la plupart des ministres concernés, tous déclarant souhaiter qu'on légifère dans ce domaine au plus vite. On indique de source bien informée que c'est l'Elysée qui – sans qu'on en connaisse les véritables raisons – fait actuellement barrage, l'examen de cet avant-projet de loi étant sans cesse remis à plus tard. Au ministère de la santé, on confie aujourd'hui souhaiter l'organisation d'un grand débat au Parlement sur ce sujet, étape indispensable, estime-t-on, à toute démarche législative. On regrette aussi vivement l'absence de volonté et de cohérence politiques dans ces domaines aussi essentiels d'un point de vue éthique. C'est ainsi par exemple que la chancellerie n'a pas suivi la demande formulée durant l'été par M. Claude Evin auprès de M. Pierre Arpaillange d'un pourvoi en cassation concernant ces deux arrêts.

A leur manière, comme après les spectaculaires demandes d'insémination artificielle *post mortem* avec le sperme d'un mari défunt, ces affaires mettent en lumière le danger grandissant de voir se développer des pratiques intervenant dans le cours des processus de la vie et de la reproduction de l'espèce humaine en dehors de tout cadre législatif. La jurisprudence tâtonnante et incertaine dans un domaine aussi complexe que celui de la reproduction manipulée ne manquera pas demain d'être à l'origine de nouvelles incohérences qui compliquent l'action de tous ceux qui sont partisans de solides règles éthiques. Elle autorise en revanche toutes les dérives d'un certain mercantilisme médical. Un mercantilisme – ou une perversité – d'autant plus inacceptable qu'il se repaît de la douleur des couples stériles et de la détresse matérielle, voire affective, de celles qui en sont réduites à louer leurs organes génitaux pour porter un enfant qui – qu'on le veuille ou non – est biologiquement le leur avant, contrat oblige, de l'abandonner moyennant, si l'on en croit le tarif habituellement pratiqué, la somme de 50 000 francs.

JEAN-YVES NAU

(1) Elise est née en 1987 à Louisville (Kentucky) d'une mère américaine qui avait accepté de porter l'enfant, vraisemblablement après insémination artificielle. Son père est français, et ses droits sur l'enfant auraient été reconnus par un jugement du tribunal de Jefferson, le 17 décembre 1987.

SCIENCES • MEDECINE

POINT DE VUE

Pour en finir avec l'inégalité face à la santé

par le professeur Rodolfo Saracci

LES dépenses dans le domaine de la santé ne cessent de déraper. En France, elles ont, en 1989, dépassé les 500 milliards de francs, soit presque 9 000 F par habitant, avec une progression toujours supérieure à celle de la croissance économique nationale, quoique l'écart soit aujourd'hui moins élevé qu'à la fin des années 70 et au début des années 80. Si les dépenses pour la santé en France ne sont pas loin de représenter 9 % du produit intérieur brut, elles se situent à 11-12 % aux Etats-Unis.

Le dérapage est plus ou moins contrôlé et *généralisé* dans *tous* les pays économiquement développés, quelle que soit la méthode d'organisation et de financement *de leur service de santé : nationa*lisé, comme, par exemple, au Royaume-Uni ou en Italie, libéral comme aux Etats-Unis, ou centré sur l'assurance obligatoire comme en France. On retrouve dans tous ces pays trois caractéristiques communes :

– des services de diagnostics et de traitement curatif qui sont connectés presque directement avec le développement scientifique et technique, avec un transfert important et relativement rapide de l'innovation à la pratique médicale ;

– une disponibilité de grandes ressources financières qui permettent une couverture sanitaire de la majorité de la population, même si la majorité qui bénéficie d'une assurance-maladie représente seulement 85 % de la population aux Etats-Unis, tandis qu'elle est de 99 % en France ;

– un faible pourcentage des ressources, de l'ordre de 2-3 % du *budget* de la santé, *investi* dans les *services* spécifiques de prévention, et, au-delà du budget santé, un niveau relativement faible de soutien pour les initiatives de prévention.

Un cercle vicieux

C'est cette dernière caractéristique qui représente aujourd'hui le nœud central et toujours plus serré d'une contradiction à la fois éthi*que et économique, dans* la mesure où tout calcul économique portant sur la vie humaine ne peut échapper à des critères *moraux* de valeur, *implicites* ou explicites. Ici, le principe éthique fondamental est la protection de la santé pour tout citoyen, telle qu'elle est, en France, inscrite dans le préambule de la Constitution de 1946 : *« La nation garantit à tous la protection de la santé. »* La traduction pratique courante de ce principe est la garantie d'accès aux soins à domicile, ambulatoires ou hospitaliers, ce qui, lorsque ces soins deviennent de plus en plus coûteux, engendre et entretient un cercle vicieux.

Comme l'ont très clairement souligné dans leur rapport de novembre 1989 (*le Monde* du 14 novembre 1989) les professeurs Dubois, Got, Gremy, Hirsch et Tubiana, d'une part nous sommesforcés de freiner tant bien que mal les dépenses dans le domaine des soins, tandis que d'autre part nous dépensons peu pour prévenir ces mêmes maladies qui sont la cause directe du coût des soins. Il y a deux conséquences immédiates à cette démarche. Lorsque les soins s'avèrent impuissants, ce qui est par exemple encore le cas pour un pourcentage important de cancers, des vies sont perdues prématurément. Lorsque, au contraire, les soins sont efficaces, mais pas du tout résolutifs, comme c'est encore le cas pour une assez grande partie des traitements, il en *résulte* un nombre *croissant de personnes* qui avancent dans l'âge et sont des demandeurs chroniques de soins, *légers ou lourds.*

Beaucoup plus que le vieillissement de la *population,* c'est le vieillissement en condition de demi-santé qui pose un problème majeur. La réponse à ce problème, qui passe par une augmentation ultérieure des soins (et des coûts relatifs), ainsi que par une augmentation de la productivité des *services de santé,* est, dans le meil*leur* des cas, limitée et entraîne à terme une érosion de l'étendue et de la qualité de la protection sanitaire qu'il sera possible d'offrir à la population. En d'autres termes, le mécanisme qui, en dépit des différences de statuts économiques et sociaux, vise à égaliser le droit des citoyens à la santé, principalement à travers l'égalité d'accès aux soins diagnostiques et curatifs, est absolument vital mais en danger de devenir à la fois de plus en plus coûteux et de moins en moins égalitaire.

La seule façon de s'attaquer simultanément au volume de dépenses et aux inégalités dans la protection de la santé est la *pré*vention. Non seulement elle élimine la *maladie* en tant que source de dépenses *mais elle abolit à la* racine une des inégalités les plus fondamentales, et bien souvent *lourde* de conséquences sur le plan personnel : l'inégalité entre la personne atteinte d'une maladie et la personne qui reste en bonne santé. Toute la médecine a bien sûr *pour* but la santé, *mais seule* la prévention a pour *trait intrinsèque* et but spécifique l'égalité de chaque citoyen dans le domaine de la santé. Cette égalité est encore *bien loin d'être atteinte.*

En France, la probabilité de mourir avant l'âge de la retraite (entre 35 et 60 ans) est de 7 % pour un professeur et un cadre supérieur, de 12 % pour un agriculteur et pour un artisan, de 15 % pour un commerçant ; elle atteint 18 % pour un ouvrier et 25 % (un sur quatre !) pour un manœuvre. De plus, ces différences ne sont pas en train de s'atténuer. De l'autre côté de l'Atlantique, au Canada, un nouveau-né peut s'attendre à vivre en moyenne 66 ans sans *infirmité invalidante* si ses parents appartiennent à la couche des 20 % à plus haut revenu de la population, tandis que cette moyenne est seulement de 55 ans pour un enfant dont les parents appartiennent à la couche à plus faible revenu. Au Royaume-Uni, jusqu'à 10 % des cancers chez les femmes et plus de 30 % chez les hommes seraient éliminés si les conditions de vie des classes défavorisées s'amélioraient et se rapprochaient de celles des classes favorisées. Ce sont surtout les cancers liés à *la* consommation de tabac et d'alcool – qu'il *est tout à fait possible de réduire* (comme le démontre leur diminution dans les classes aisées) – qui sont à l'origine de ces différences.

Cela vient encore d'être *confirmé* par des estimations récentes du CIRC (1) qui chiffrent à au moins 80 % pour le poumon, 30 % pour le pancréas, 30 à 70 % pour *la* vessie et 40 % pour le rein les cas de cancers *qu'il* serait possible de prévenir en éliminant l'exposition au tabac ; auxquels il convient d'ajouter, si on élimine également l'exposition à l'alcool, plus des trois quarts des cancers de la cavité orale, du larynx et de l'œsophage. Au moins 10 % des cancers du poumon et de la vessie pourraient être évités en éliminant des agents cancérogènes présents dans le milieu du travail. Le dépistage systématique – une mammographie tous les deux ans – pourrait prévenir presque un tiers des décès par cancer du sein chez les femmes de plus de cinquante ans, tandis que le *dépistage* systématique par frottis cervical tous les trois ans parviendrait à prévenir, chez les femmes entre 35 et 64 ans, presque 80 % des décès par cancer du col utérin. Il est clair que, même dans un secteur encore difficile à maîtriser comme le cancer, la prévention a déjà un grand rôle à jouer : et dans d'autres secteurs (maladies cardio-vasculaires, respiratoires, accidents) son *rôle* est également, sinon plus, important.

Un objectif qui requiert trois conditions

Etant donné que les problèmes de coût, d'inégalité face à la santé et de prévention se posent de façon fort similaire dans tous les pays développés et particulièrement dans les pays de la CEE, est-ce trop espérer que la prévention devienne un volet prioritaire de l'Europe communautaire à l'horizon de 1993 ? « Santé, égalité, prévention » est un objectif qui requiert au *moins* trois conditions pour être atteint :

– la prévention doit devenir une priorité concrète. A l'échelle française, le plan tout récemment proposé par le ministre de la santé pour limiter les dégâts du tabagisme et de l'alcoolisme, et, à l'échelle européenne, le plan « Europe contre le cancer » sont deux expressions éclairées de cette *priorité,* qu'il ne faut pas laisser uniques et isolées. Plus, en général priorité à la prévention signifie que les investissements directs ou indirects (en dehors du budget santé) pour les initiatives de prévention doivent progresser à un rythme plus rapide que la moyenne des autres dépenses publiques, y compris celles des secteurs biomédical et social ;

– dans nos sociétés ouvertes, qui consacrent une large place aux *mécanismes concurrentiels, les* incitations économiques, pourvu que substantielles et placées sur des objectifs bien réfléchis et choisis, *peuvent* se *révéler* plus efficaces que des *réglementations* répressives et restrictives. On ne peut certainement pas qualifier de *bien réfléchi* et choisi l'objectif de *la* CEE qui continue à subventionner la culture et la production de tabac à un niveau presque mille fois plus élevé que celui accordé au *programme* « Europe contre le cancer » : lorsque l'incitation économique devrait évidemment s'exercer vers la conversion de cette *production* en direction d'autres filières ;

– la recherche en prévention et pour la prévention mérite d'être vigoureusement soutenue. Elle peut aujourd'hui connaître un nouvel essor grâce aux progrès à la fois profonds et rapides dans divers domaines de la biologie, notamment l'immunologie, la biologie et la génétique moléculaires.

Une carte d'identité génétique

Déjà, l'identification des gènes de la maladie musculaire de Duchenne et de la mucoviscidose ouvre une voie au dépistage prénatal et à la prévention de ces graves maladies héréditaires, même si plusieurs *problèmes* res*tent* encore à *résoudre* (voir *le Monde* du 12 juin 1990). Mais aussi la prévention de maladies beaucoup plus communes comme *les cancers du sein, du côlon,* du poumon ou des maladies à base métabolique peut bénéficier du progrès de la biologie.

D'une part, la modification et le contrôle des facteurs de l'environnement au sens large (air, eau, aliments, médicaments, cosmétiques), qui sont la pierre angulaire de la prévention des maladies communes, peuvent devenir plus sélectifs et bien ciblés ; par exemple, lorsque des études utilisant à la fois les techniques de l'épidémiologie, de l'immunologie et de la biochimie conduisent à isoler avec précision un polluant atmosphérique capable de déclencher des attaques d'asthme, des mesures de contrôle s'adressant spécifiquement aux sources de ce polluant deviennent possibles. D'autre part, avec la caractérisation de la structure moléculaire et de la fonction d'un nombre croissant de gènes de notre patrimoine *héréditaire,* on peut envisager un futur où il sera possible de créer une carte d'identité génétique pour chaque individu et de définir le type et le degré de ses prédispositions à développer des maladies communes.

Cela devrait avant tout permettre d'identifier les sujets à très forte susceptibilité qui, bien que dans un environnement rigoureusement contrôlé et inoffensif pour la presque totalité de la population, peuvent encore développer une *maladie* et pour lesquels des précautions particulières sont nécessaires. Il y a là un moyen pour tenter de rétablir l'égalité face à *la santé* même dans les cas les plus extrêmes et les plus pénalisés par le jeu des circonstances naturelles. Investir dans la prévention est aujourd'hui la façon la plus sûre de garantir notre santé et celle de nos enfants.

(1) Tomatis L. *Cancer : causes, occurrence and control.* IARC Publication, number 100, Lyon, 1990.

▶ Le professeur Rodolfo Saracci est chef de l'unité d'épidémiologie analytique du Centre international de recherche sur le cancer de Lyon.

CULTURE

THÉATRE

L'expérience de l'échec

Heiner Müller participe à la Quinzaine Brecht et parle de l'Allemagne

Du 8 au 21 octobre, le Centre Georges-Pompidou et le Goethe Institut organisent une série de manifestations consacrées à Bertolt Brecht : des films, – dont la version allemande de *l'Opéra de quat'sous* de Pabst, *Exil in USA*, *Baal*, de Schlöndorff avec Fassbinder dans le rôle titre – des expositions, débats, colloques, chansons, du théâtre – *la Bonne Ame de Setchouan* par la Tribühne de Stuttgart. Heiner Müller, qui a lu lundi 8 octobre *la Mesure* au Goethe Institut, nous a parlé de l'Allemagne.

« *Brecht*, dit-il, *n'est pas monolithique. Il a tant écrit que l'on y trouve ce que l'on y cherche, comme dans Shakespeare. Une part ou une autre de son œuvre peut toujours se lire au présent.* » Heiner Müller n'est pas seulement l'auteur le plus connu de feu la RDA. Pour le monde occidental, il en représente les tourments et la blessure.

Il a accepté de présider à Berlin l'Académie des arts, parceque, dit-il « *il est des obligations que l'on doit assumer. Je veux tenter une transformation fondamentale... Il y a des choses à sauver, ne serait-ce que l'expérience de l'échec. L'échec est le trait commun de l'intelligentsia de l'Est.*

» *La gauche a vécu dans l'illusion que l'on pouvait relier art et politique. C'était une erreur. Brecht citait en exemple le théâtre élizabéthain qui n'a jamais traité l'évènement essentiel de cette époque : la défaite navale de l'Espagne d'où est née la puissance de l'Angleterre.*

» *Aujourd'hui seulement, on peut commencer à comprendre les enjeux de la seconde guerre mondiale* (1). *Nous avons à analyser la victoire des pays vaincus, la RFA et le Japon, et son corollaire, l'échec du socialisme. Ce que nous vivons reproduit ce qui a été dit sur la mort de Dieu, sur la foi sans objet. Vous savez que si on empêche les gens de rêver, ils deviennent fous. L'art seul permet aujourd'hui de rêver.*

» *Lénine a rêvé une société socialiste et l'a mise en chantier. La faute est d'avoir laissé passer le bon moment pour en finir avec la rigidité des structures. Il y a eu la guerre civile, puis la guerre, et la situation s'est éternisée. Gorbatchev est le premier à avoir admis la faillite de l'entreprise. L'échec du socialisme est la tragédie de ce siècle. Il cède la place à la philosophie du* keep smiling...

» *La coupure entre les intellectuels et le peuple ? Elle a toujours existé. L'erreur, en RDA, a été de ne pas y croire de ne pas comprendre que le problème central est l'économie. Mais, aujourd'hui, les seuls succès de Brecht en RDA sont* l'Opéra de quat'sous *et* Mahagonny *où l'on voit que la pauvreté est punie de mort.*

Repenser le concept de révolution

» *L'économie de la RFA a accompli le vœu d'Hitler : soumettre l'Est. Et, pour cela, il a fallu une défaite militaire... On pourrait en parler pendant des années. Nous devons repenser le concept de révolution. La seule qui ait réussi, en Allemagne, a été celle des nazis en 1933. Vous savez ce qu'a dit Marx ?*

« Les Allemands ne connaissent la liberté que le jour de leur enterrement. »

» *On a répété après lui que la révolution est la locomotive de l'histoire. Les progrès technologiques sont allés plus vite. A l'Ouest on a joué l'accélération, à l'Est on a freiné. Entre les deux vitesses, le mur tenait un rôle régulateur. Sa disparition fait de l'Europe une zone d'incertitude.*

» *Et moi ? Je dirai comme Flaubert dans sa lettre à Tourgueniev :* « J'ai toujours essayé de vivre dans une tour d'ivoire, mais une mer de merde en bat les murs. » *Et je dirais aussi comme Rilke :* « Le beau n'est que le début encore supportable de l'horreur. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

(1) Heiner Müller travaille à une pièce sur la bataille de Stalingrad.

► **Renseignements : Goethe Institut 47-23-61-21. Centre Georges-Pompidou 42-77-12-33.**

Le rêve du mime Marceau

Marcel Marceau aimerait transformer le Gymnase en théâtre permanent du mimodrame

Le mime Marceau s'est installé pour la saison au théâtre parisien du Gymnase. Dans un premier temps, jusqu'en février, entouré d'anciens élèves (Jean-Luc Galmiche, Scott Malcolm, Boydan Nowak) de l'Ecole internationale de mimodrame de Paris dont il est le directeur artistique, il propose quelques-uns de ses « classiques » (*le Jardin public, le Tribunal*) et une quinzaine de nouveaux numéros (*l'Oiseleur, l'Obsession...*) répartis en quatre programmes différents. Dans un second temps, prélude à la création d'un théâtre de mimodrame qu'il imagine volontiers dans cette même salle du Gymnase, il présentera des pièces inédites comme *Napoli-New-York*, renouant ainsi avec la tradition de ses débuts.

Un spectacle de Marcel Marceau sans *Bip*, son personnage fétiche, ce n'est pas concevable. Descendant du Pierrot enfariné qui faisait la joie des badauds du boulevard du Crime, Bip affronte le tragique et le comique de la vie quotidienne. Il se met dans la peau de Don Juan, devient un musicien des rues, la vedette d'un petit cirque ambulant ou un gardien de musée qui a le pouvoir d'entrer dans les tableaux historiques exposés (*l'Assassinat de Marat, la Campagne d'Italie de Bonaparte*), avec l'intention d'infléchir le cours de l'histoire. Mais le mime s'essaie aujourd'hui à des mises en scènes, plus sophistiquées. Ainsi, par exemple, ce nouveau numéro sur le thème du comédien qui voit sa barbe postiche se décoller sans arrêt durant la représentation, en perd la mémoire, rate son spectacle et se heurte dans les coulisses au drame.

Lassé de parcourir les cinq continents depuis un quart de siècle, pour donner dans le monde près de trois cents représentations par an, Marcel Marceau a décidé de freiner sa course vagabonde. Par une grâce blafarde qu'il tient de Debureau et de la dramatique japonaise, il aura insufflé une vie nouvelle à son art : c'est en partie grâce à lui si des troupes de mimes, des écoles, se sont constituées dans une vingtaine de pays.

CLAUDE FLÉOUTER

► **Théâtre du Gymnase, 20 h 30, Paris, tél. : 42-46-79-79**

Fascination du kabuki

Le Grand Kabuki présente au Théâtre des Champs-Elysées un spectacle en deux parties. La première est une pièce comique habituellement donnée en interlude dans les représentations de Nô. Une sorte de farce à quiproquo, avec les personnages du genre : le mari infidèle, la femme teigneuse, le valet malin et couard. Le jeu est forcé, mais la musique reste étrangement intense.

La seconde partie est certainement plus fascinante, en dépit d'une intrigue linéaire et mélodramatique – une mère folle apprend la mort de son enfant, enlevé par un marchand d'esclaves – car elle permet d'approcher le fascinant mystère du kabuki, de ces acteurs devenus des figures graphiques aux lignes précises, aux mouvements lents et courbes de plantes aquatiques. Le mystère des « *onagata* », ces hommes qui tiennent les rôles de femmes. Ils ne « jouent » pas, ils représentent . Leur art est le plus subtil de tout le théâtre traditionnel japonais.

L'art de Nakamura Utaemon VI « trésor national vivant » est si parfait qu'il n'est pas besoin d'en connaître les codes pour être envoûté.

C. G.

► **Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 jusqu'au 13 octobre – Tél. : 42-20-36-37.**



Les « onagata » : ils ne « jouent » pas, ils représentent

VENTES

Les céramiques de Vallauris

Longtemps boudées, les céramiques exécutées par des artistes devraient trouver preneur à Londres

Pièces uniques ou d'édition, les céramiques de Picasso, Dufy, Braque ou Cocteau ne sont plus boudées. A l'exception sans doute de celles de Fernand Léger, ces œuvres en terre cuite sont désormais connues, répertoriées et classées. Dans les ventes françaises, elles clôturent généralement une dispersion de peintures modernes.

A Londres, elles font l'objet de ventes spécialisées depuis deux ans déjà. « *C'est l'occasion d'acquérir des œuvres originales de quelques-uns des plus grands artistes de ce siècle à des prix raisonnables* », explique Mélanie Clore, expert chez Sotheby. Après un départ difficile, les estimations de certaines pièces ont, depuis, plus que doublé.

Si *Personnage*, une céramique des années 50 de Miro, dépassait l'année dernière 1 400 000 francs, ce sont toujours les créations de Picasso qui ont la préférence du public. Leurs prix oscillent entre quelques milliers de francs pour une édition en série limitée et plus de 650 000 francs pour une pièce unique.

A partir de 1946 et ce pendant près de vingt ans, le peintre exécutera des milliers de céramiques dont six cents modèles pour les poteries Madoura à Vallauris.

Là encore il aborde cette technique avec un esprit novateur. Il décline sur beaucoup de supports sa passion pour la corrida. Une assiette rare, *Corrida*, reproduit fidèlement une mise à mort (70 000 francs), un *Taureau* se cabrant épouse les formes d'un pichet (150 000 francs).

Sous ses mains, le vase se mue en une *Chouette mate* (40 000 francs), et la cruche devient une *Tête de femme couronnée de fleurs* (110 000 francs). Le peintre reprend ses droits avec des « tableaux » miniatures en terre cuite : *Femme au chapeau fleuri* (entre 40 000 et 60 000 francs) ou *Tête de lion* (18 000 francs), sorte d'autoportrait de l'artiste vieillissant, alors qu'il partageait son existence avec Jacqueline, représentée ici devant un chevalet (90 000 francs).

Cocteau est également présent dans la vente Sotheby's avec le visage aquilin d'*Orphée à la lyre* (15 000 francs). Quant à Raoul Dufy, il couvre ses jardinières de salon et ses vases des années 20 (respectivement estimés 800 000 et 300 000 francs) de naïades et de baigneuses.

« *Les collections commencent à se former*, fait remarquer Gérard Faggionato, de chez Christie, *surtout pour les céramiques de Picasso.* » Alors que le marché était, jusqu'à présent, contrôlé par des particuliers, Français, Anglais et même Japonais, les marchands se mettent à stocker les pièces les moins importantes. Les plus belles vont désormais compléter des collections d'amateurs fortunés qui possèdent déjà un large éventail de l'œuvre de Picasso.

ALICE SEDAR

► **Vente à Londres, le 18 octobre, chez Christie (11 heures) et chez Sotheby (14 h 30).**

CINÉMA

□ **Deux festivals « cinéma et histoire ».** – Deux festivals se consacrent aux rapports entre cinéma et histoire durant ce mois d'octobre. A Château-Thierry jusqu'au 14, sont proposés une série de classiques du genre (*les Visiteurs du soir, Ran* ou *le Nom de la rose*), et surtout six films inédits, parmi lesquels le beau *Cantique des pierres* de Michel Khleifi et le très attendu film britannique *Henry V*. Du 25 au 27, ce sera au tour du Festival du film d'histoire de Peyssac d'aborder la question. Trois rétrospectives tenteront de cerner l'histoire coloniale telle que l'écran l'a montrée au travers de vingt films, dont des raretés comme *le Bled* de Jean Renoir.

ARTS

Une grande exposition Rembrandt en préparation

AMSTERDAM

de notre correspondant

Quatre grands musées européens, le Museum Insel de Berlin, le Rijksmuseum d'Amsterdam, la National Galery et le British Museum de Londres, présenteront, en alternance, du 12 septembre 1991 au 4 août 1992, une grande exposition Rembrandt (1). Réunis pour la première fois depuis longtemps sous un même toit, cinquante et un tableaux, une quarantaine de dessins et au moins autant de gravures devraient permettre au public, selon le directeur général du Rijksmuseum, M. Henk Van Os, « *de se faire une nouvelle image* » d'un peintre dont l'œuvre a pour particularité d'avoir « rétréci » avec le temps. Environ sept cent cinquante toiles ou eaux-fortes étaient attribuées à Rembrandt au début du siècle, alors qu'aujourd'hui la production réelle du maître de Leyde est estimée à trois cent cinquante pièces.

La paternité des toiles les plus fameuses, telles *la Leçon d'anatomie* ou *la Ronde de nuit*, n'a jamais été sujette à caution. Mais la réattribution d'un grand nombre de Rembrandt supposés à plusieurs de ses élèves a fini par jeter le trouble sur la dimension de son travail.

Aussi, le but premier de l'exposition en préparation est-il de réhabiliter le peintre : « *Ce sera l'exposition de la clarté parfaite* », a éloquemment affirmé, lundi 8 octobre à Amsterdam, M. Van Os, avant de préciser que les tableaux, les dessins et les gravures seraient représentatifs des différentes époques de l'œuvre de Rembrandt, de l'évolution de son art et du cheminement de son inspiration. Par ailleurs, une vingtaine de toiles et un nombre encore indéterminé de dessins, mis par le passé sur le compte du peintre, seront exposés à côté d'œuvres originales de leurs auteurs véritables, afin de confronter les visiteurs avec « *la problématique de l'attribution* » des créations.

Conformément à ce qui s'était produit cette année lors de la rétrospective Van Gogh, les organisateurs de l'exposition Rembrandt mettront les billets en vente par anticipation, l'acheteur devant indiquer le jour et l'heure de début de sa visite. En France, les réservations seront ouvertes le 1er août 1991 à l'Office néerlandais du tourisme.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) A Berlin, du 12 septembre au 27 octobre (dessins) et au 10 novembre 1991 (tableaux et eaux-fortes) ; à Amsterdam, du 4 décembre 1991 au 19 janvier 1992 (dessins) et au 1er mars 1992 (tableaux et eaux-fortes) ; à Londres, du 26 mars au 24 mai 1992 (tableaux et eaux-fortes à la National Galery) et du 26 mars au 1er août 1992 (dessins, collection propre du British Museum).

PATRIMOINE

Les musées meurent aussi

Suite de la première page

M. Sallois poursuit : « *L'année passée, on a enregistré soixante millions de visiteurs pour l'ensemble des musées français, un chiffre en augmentation constante, à rapprocher de la fréquentation des salles de cinéma (cent dix millions de personnes). Ce public, qui se différencie de plus en plus, nous impose des règles nouvelles. Il nous contraint à nous éloigner du modèle archaïque, celui du dix-neuvième siècle, qui a perduré jusqu'à une époque récente. D'autant que certains de ces établissements représentent pour la zone où ils sont installés de véritables pôles d'activités économiques. Le château de Versailles reçoit quatre millions et demi de visiteurs par an et l'ensemble des musées de la région de Mulhouse (Chemin de fer, Musée alsacien, Voiture et Impression sur étoffe) plus d'un million de personnes. Mais il ne s'agit pas de couler du béton à tort et à travers. Une réflexion sur la place du musée dans la ville, son architecture, les problèmes de muséologie, l'articulation des collections et des publics doit être menée au sein de la DMF.*

Renaissance de la porte Dorée

» *Je n'oublie pas que le musée français a une spécificité : c'est un service public dont les collections sont inaliénables. La rentabilité ne peut donc être son seul mode de gestion. Gérer, c'est s'occuper des collections, du public, des espaces et des personnels. Mais pour avoir une politique des collections encore faut-il les connaître. Les inventaires sont loin d'être tous établis. Ainsi la récente exposition consacrée aux arts kanak n'a pu être organisée que grâce à un inventaire des différents musées français dans ce domaine, et celui-ci a révélé des surprises. Ce travail doit déboucher sur un redéploiement des collections. La politique des dépôts doit reprendre, comme au début du dix-neuvième siècle. C'en est fini du musée encyclopédique. Chacun d'entre eux doit avoir son projet culturel, projets qui doivent se compléter. Il n'est pas question pour la DMF de se substituer aux chefs d'établissement mais elle doit assurer la coordination des différents établissements.* »

Premier à être sur la sellette, le Musée des arts africains et océaniens (MAAO) de la porte Dorée. Là, dans un bâtiment élevé pour l'exposition coloniale de 1931 s'abrite un musée qui doit sa nouvelle destination à André Malraux. Loin des circuits classiques, il est surtout connu grâce à son aquarium – fort beau d'ailleurs. Pour un conservateur, être désigné pour diriger cet établissement, proche du zoo de Vincennes, est un signe de disgrâce certaine, une manière d'exil.

C'est le Cayenne des musées de France. D'ailleurs, comment en irait-il autrement ? Les arts dits primitifs ont longtemps été considérés comme mineurs par une profession mal formée pour gérer de telles collections. Les crédits sont chiches et le ministère des affaires étrangères trouve le lieu commode pour organiser des expositions fourre-tout, alibis culturels de politesses à rendre. Ce musée à la vocation artistique affichée hésite entre une ethnographie diffuse et des préoccupations plastiques au rabais. Les collections permanentes sont peu et mal exposées dans cet édifice incommode, au charme certain. Si quelques événements détonnaient heureusement – « Afrique, formes sonores », – ils avaient, pour la plupart, été montés à l'extérieur. Le musée de la porte Dorée était en passe de devenir le linceul poussiéreux d'une Afrique fantôme.

Cette indifférence – ou ce mépris – de l'expression artistique de tout un continent est apparu à beaucoup comme insultant mais aussi comme totalement « ringard ». Voilà un siècle que l'importance de ces objets a été reconnue par les artistes puis par les collectionneurs. Le Metropolitan Museum de New-York leur ouvre ses portes. Washington et Genève s'offrent des musées flambant neuf pour les accueillir. A Paris, la fondation Dapper organise avec succès des expositions raffinées.

Le marché de l'art, enfin, entérine cette consécration et les prix s'envolent. Pendant ce temps, en France, la DMF refusait la donation Ratton, sous des prétextes dilatoires. Un certain nombre de personnalités s'émurent. Un grand marchand, M. Jacques Kerchache, réclamait, pour ces arts négligés, une nouvelle section dans le Grand Louvre.

Si sa proposition ne fut pas retenue à la lettre, il fut entendu. Le MAAO, rebaptisé Musée de l'Afrique et de l'Océanie, doit devenir le douzième département des musées de France aux côtés des arts asiatiques (Guimet), des antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye), des arts du dix-neuvième siècle (Orsay), du domaine de Versailles et des sept grands départements du Louvre (1). Il sera doté d'un conseil scientifique, sous l'autorité de M. Jean Devisse, professeur à l'université Paris-I. Un recensement systématique des collections françaises sera entrepris. Une politique active de dépôts entre musées français devrait en rationaliser les fonds.

C'est ainsi que les importantes collections polynésiennes du Musée de Saint-Germain-en-Laye, qui n'ont rien à faire au milieu des pierres taillées et des sarcophages mérovingiens, vont être transférées à la porte Dorée. Une politique d'acquisition plus poussée va permettre aux collections de s'enrichir en direction de l'Afrique anglophone et de la Polynésie, et même de cultures « périphériques » comme celles de l'Indonésie et des Philippines. Bien sûr, la muséographie sera entièrement revue.

Une image dépassée

L'établissement, ouvert à l'art contemporain, aura une galerie d'exposition de 700 m². Enfin, un centre de documentation et de recherche, comprenant une bibliothèque spécialisée de 70 000 volumes, devrait s'installer dans le même batiment. Quant aux conservateurs, ils pourront recevoir désormais une formation poussée dans ce domaine.

Reste à définir les rapports que le nouvel établissement devra entretenir avec le Musée de l'homme dont les collections sont exceptionnelles. Mais ce dernier, qui dépend du ministère de l'éducation nationale, échappe totalement à l'autorité de la DMF. Sa rénovation est, depuis longtemps, à l'ordre du jour et des crédits devraient être débloqués par le secrétariat aux grands travaux. Mais l'institution, minée par des querelles internes, vieillit difficilement. Ses rapports avec les autres musées sont souvent conflictuels.

C'est ainsi que le responsable des collections océaniennes a refusé de prêter le moindre objet à la belle exposition d'art kanak qui se tient à la porte Dorée. Comment, dans ce cas, envisager une collaboration entre les deux établissements dont les fonds se complètent. Certains verraient bien le nouveau Musée d'Afrique et d'Océanie s'installer à la place du Musée de la marine, sur la colline de Chaillot, à côté du Musée de l'homme. Pour que ce déménagement soit utile, il faudrait alors que le statut de ce dernier soit entièrement refondu.

Comme doit être repensée la structure du Musée des arts et traditions populaires (ATP) dont une bonne partie du personnel dépend du Centre national de la recherche scientifique. Est-ce pour cette raison qu'il a longtemps vécu en circuit fermé, sous l'œil indifférent de la DMF ? L'austère bâtiment, construit à la lisière du bois de Boulogne par un élève trop scrupuleux de Corbusier, est le reflet d'une idéologie muséale figée. Voulu par Jean Zay, dès 1937, longuement élaboré par Georges-Henri Rivière, il ne fut inauguré qu'en 1971. Corseté dans une présentation « structuraliste » à deux vitesses, il voit le nombre de ses visiteurs décroître inexorablement.

Moins de soixante mille personnes en franchissent le seuil alors qu'on assiste, en province, à une explosion de ce type de musée. M. Jean Cuisenier, qui l'a dirigé pendant plus de vingt ans, est le premier à tirer le signal d'alarme (*voir ci-dessous*) : si le musée ne se réforme pas de fond en comble, il périra à moyen terme. Pour M. Jacques Sallois, dont l'un des maîtres à penser reste Jean Zay, le père spirituel de ces établissements qui devaient essaimer dans toute la France, la sauvegarde des ATP est également une priorité. Mais sa refonte sera sans doute plus délicate à opérer. La médecine demande des moyens importants et beaucoup de doigté. Sans doute ne peut-elle s'exercer efficacement qu'à l'échelle de l'Europe.

EMMANUEL DE ROUX

(1) Antiquités grecques, étrusques et romaines ; antiquités égyptiennes ; antiquités orientales ; peintures du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes ; sculptures ; objets d'art ; arts graphiques.

Le Musée des arts et traditions populaires : un héritage menacé

M. Jean Cuisenier, qui dirigea pendant vingt ans cette institution exprime ici son inquiétude quant à l'avenir de l'établissement

« Le Musée des arts et traditions populaires (ATP), tel qu'il est conçu aujourd'hui, a-t-il, selon vous, un avenir ?

– Non, s'il n'évolue pas. Oui, j'en suis sûr, s'il surmonte ses handicaps et entre en mutation. D'abord, l'expression « arts et traditions populaires » est vieillotte, la référence au dix-neuvième siècle, obligée. Ce concept a été élaboré en plein débat idéologique, dans la suite du romantisme, en affinité étroite avec le mouvement des nationalités en Europe. Tout cela est un héritage qui peut dépérir, s'il n'est pas revalorisé. Or il faut être clair : en France, cet héritage est gravement menacé. Dans l'esprit du public, il est associé au folklore, à des traditions révolues depuis la fin des paysans, la disparition de l'artisanat et le développement de la communication.

» Le monde qui est exposé derrière les vitrines du Musée des ATP ne peut intéresser le grand public que par le biais de l'imaginaire. On ne peut plus faire coïncider, comme dans les années 30, l'époque où le musée a été conçu, l'intérêt du grand public et le mouvement de la recherche tel que le mènent universitaires et conservateurs, et les Musées de France l'ont bien compris pour l'histoire de l'art. Une chose est d'attirer des foules au Grand Palais en exposant Renoir ou Picasso, une autre est de montrer dans une salle plus confidentielle du Louvre les céramiques grecques d'Euphronios à l'intention des amateurs avertis et des scientifiques. L'une et l'autre sont nécessaires. Aux ATP, on doit poursuivre la politique des expositions sur des thèmes qui stimulent l'imaginaire du grand public, tels que « Les Français et la table », « La fourrure » ou « Les arts forains », avec, en parallèle, des manifestations plus érudites.

– Vous parlez là d'expositions temporaires. Mais que faire des galeries permanentes ?

– Une chose est certaine, le maintien indéfini des galeries permanentes actuelles est exclu. On peut bien sûr les réaménager ou réduire leurs surfaces au profit des expositions temporaires. Je crois qu'il faut aller plus loin. Dans leur configuration actuelle, les locaux du Musée des ATP sont devenus inadaptés : les réserves sont impraticables, les expositions temporaires d'importance sont exclues ; la fonction de laboratoire de conservation a presque complètement disparu. Il faut donc élaborer un nouveau projet global.

Préparer un grand avenir

– Construire un nouvel ensemble à Marne-la-Vallée, à proximité de Disneyland, comme le veulent certains ?

– L'idée n'est pas totalement saugrenue. Un bureau d'étude travaille sur cette éventualité, m'a-t-on dit. Mais doit-on également déménager le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye sous prétexte de le rapprocher du parc Astérix ou du site de l'oppidum de Bibracte ? L'Etat et sa bureaucratie peuvent-ils entrer en compétition pour la maintenance et le renouvellement d'« attractions » avec les promoteurs privés de Disneyland ? Certainement pas.

» En revanche, on peut estimer que les Musées des arts et traditions populaires peuvent former un réseau – incluant des établissement de plein air comme Cuzac, dans le Lot, ou Ungersheim, en Alsace, et certains éco-musées. Le Musée des ATP du bois de Boulogne serait, bien sûr, l'un des points forts de ce nouveau tissu. Ce qui entraînerait pour lui plusieurs conséquences. D'abord affecter l'une de nos deux grandes galeries permanentes (3 000 mètres carrés) aux expositions temporaires. Ensuite, il serait utile de passer une convention avec le jardin d'Acclimatation voisin (1 million deux cent mille visiteurs par an) pour améliorer la fréquentation du musée.

– Faut-il modifier les structures administratives des ATP ?

– Les ATP doivent être un département des Musées de France, au même titre que celui des objets d'art ou des antiquités nationales. La recherche proprement dite doit garder sa place au musée en s'adossant, comme c'est le cas aujourd'hui, au CNRS et à l'Université. Puisqu'il s'agit, à travers une institution comme les ATP, de transmettre des traditions, il faut bien, après les avoir recueillies, valoriser ce patrimoine et garantir la qualité de la transmission. C'est ici la tâche de l'Etat. Gagcons que les pouvoirs publics agiront avant qu'il ne soit trop tard et sauront préparer au musée renouvelé un grand avenir.

Propos recueillis par E. de R.







Courrier de l'Ouest en 1955.

AGENDA

CINÉMAS

Programmes du mercredi 10 au mardi 16 octobre

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Auberge du sixième bonheur (1958, v.o. s.t.f.), de Mark Robson, 16 h ; Thérèse (1986), de Alain Cavalier, 19 h ; le Bébé de l'escadron (1935), de René Sti, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Coup de phare sur la colline de Chaillot : Doctor Jerry and Mister Love , v.f.), de Jerry Lewis, 18 h ; les Deux Faces du docteur Jekyll (1960, v.o.), de Terence Fisher, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garange (42-78-37-29)

MERCREDI

Passages de l'image : 2001, l'Odyssée de l'espace (1968, v.o. s.t.f.), de Stanley Kubrick, 14 h 30 ; Résurrection (1988), d'Artur Omar, Zoo (1985, v.o. s.t.f.), de Peter Greenaway, 17 h 30 ; Reassamblage (1987), de Trinh Minh Ha, Voyage à Tokyo (1953, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

En voiture, Paris ! : Jeune public : Vanessa Paradis chante Joe le taxi (1987) de Polygram, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Carte blanche : : Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly : Actualités Gaumont, Autofolies : Panique dans la ville (1990) de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont, 18 h 30 ; Aventure-évasion : André Citroën est mort (1988) d'Henri de Turenne et Jean-Noël Delamarre, 20 h 30 ; le Bon et les Méchants (1975) de Claude Lelouch, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CRY-BABY (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DÉTOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

> Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
> Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

FULL CONTACT (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14

LES FILMS NOUVEAUX

LES ARMES DE L'ESPRIT. Film français de Pierre Sauvage : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CASTE CRIMINELLE. Film français de Yolande Zauberman, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HENRY & JUNE. (*) Film français de Philip Kaufman, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LUNG TA. Film français de Marie Jaoul de Poncheville et Franz-Christoph Giercke : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

METROPOLITAN. Film américain de Whit Stillman, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PRÉSUMÉ INNOCENT. Film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ. Film français de Didier Kaminka : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SEX & PERESTROIKA. (*) Film français de François Jouffa et Francis Leroi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar,

Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SIXIÈME DOIGT (Fr.-ivoirien) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VOIR L'ÉLÉPHANT (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h 20.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15, dim. 16 h 15.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

BUGSY MALONE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 16 h, ven. 14 h, mar. 13 h 45.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, sam. 18 h 45, lun. 15 h 15.

COUP DE PHARE SUR LA COLLINE DE CHAILLOT) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24) mer., jeu., ven. .

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer. à 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 21 h.

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h T.U. : 20 F.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45, ven. 16 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 11 h 50 T.U. : 20 F.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 05.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., sam., dim., mar. 22 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, dim. 21 h 30.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 14 h 15 ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 16 h, sam., dim. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 21 h 30.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 14 h, lun. 21 h.

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., sam. 20 h, mar. 17 h.

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., mar. 12 h.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h 15, dim. 10 h 30 (25 f), lun. 13 h 40.

PEAU D'ANE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) (copie neuve) mer., sam., dim. 10 h PL : 15 F pour les moins de 14 ans.

LA PETITE BANDE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., sam., dim. 10 h. Enfants : 15 F, adultes 23 F.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45 (15 F pour les - de 14 ans).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu. 22 h, ven. 16 h, lun., mar. 18 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TABATABA (Fr.-malgache, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., jeu. 20 h 30, 22 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., lun. 14 h 05.

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 30, lun. 21 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 12 h (25 F).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., jeu., dim., lun. à 15 h, 16 h 40, 18 h 20, 20 h, 21 h 40 ven. à 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 30, sam. à 13 h, 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., film à 13 h 50.

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 17 h 45, lun., mar. 15 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h.

LES GRANDES REPRISES

BRÈVE RENCONTRE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CHAIR POUR FRANKENSTEIN (*) (It.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES DEUX FACES DU DOCTEUR JEKYLL (Brit., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

DOCTOR JERRY AND MISTER LOVE (A., v.f.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FALSTAFF (Esp.-Suis.-Fr., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TABATABA (Fr.-malgache, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

UN HOMME QUI DORT (Fr.-Tun.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VERA-CRUZ (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 OCTOBRE

« Le Musée Picasso », 14 h 15, à l'entrée ; « La peinture hollandaise », 17 heures, Musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« De la rue Hautefeuille au quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De l'abbaye Saint-Germain-des-Prés au palais de la reine Margot », 14 h 30, porche principal de l'église (Mme Cazes).

« Chez un doreur-argenteur du quartier de la Bastille et visite du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, sortie métro Bastille, devant le restaurant les Grandes Marches (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Visite de l'Opéra-Bastille » (places limitées), 15 heures, métro Bastille, rue de la Roquette (Paris et son histoire).

« Le Marais est, nouveaux aspects du quartier », 15 heures, métro Filles-du-Calvaire, côté Cirque d'hiver (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures : *le Dieu de la danse*, film de R. Kohn ; 16 heures : « Tibet-spiritualité », avec Sogyal Rimpoche, débat animé par Mme Blondeau. Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « Cycle « Temps présent » : Identité nationale et citoyenneté », débat animé par Joël Roman.

Bibliothèque de l'ordre des avocats, Palais de justice, 4, boulevard du Palais, 20 h 45 : « Charles de Gaulle. Ecrivain français », par H. Ador, bâtonnier de l'ordre (Palais littéraire et musical).

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » : □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 9 octobre

TF 1

20.35 **Cinéma : Le solitaire.** ■
Film français de Jacques Deray (1987). Avec Jean-Paul Belmondo, Michel Creton, Catherine Rouvel.
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
Présenté par Christophe Dechavanne.
0.15 **Journal, Météo et Bourse.**
0.35 **Série : Intrigues.**

A 2

20.40 **Cinéma :**
Trois hommes et un couffin. ■■
Film français de Coline Serreau (1985). Avec Roland Giraud, Michel Boujenah, André Dussolier.
22.25 **Cinéma :**
Les copains d'abord. ■■
Film américain de Lawrence Kasdan (1983).
0.05 **Journal et Météo.**

FR 3

20.40 ▶ **Téléfilm :**
L'invité clandestin.
De Michel Mitrani.
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Télévision régionale.**
23.25 **Documentaire : Traverses.**
Grand reporter : l'honneur du journaliste. 1. La force du témoignage.
0.20 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Double détente.** ■
Film américain de Walter Hill (1988). Avec Arnold Schwarzenegger, Jim Belushi, Peter Boyle.
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : Moonraker.** ■
Film franco-britannique de Lewis Gilbert (1979). Avec Roger Moore, Lois Chiles, Michael Lonsdale (v.o.).
0.15 **Cinéma : La petite étrangère.**
Film français, classé X, de Burt Tranbaree (1980). Avec Richard Allan, Nicole Segaud, Piotr Stanislas

LA 5

20.40 **Cinéma :**
Les faucons de la nuit. ■
Film américain de Bruce Malmuth (1981). Avec Sylvester Stallone, Billy Dee Williams, Lindsay Wagner.
22.35 **Magazine : Goool.**
De Pierre Cangioni.
23.40 **Rallye des Pharaons.**
23.50 **Magazine : Ciné cinq.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm :**
Le trésor du fantôme.
De Gene W. Scott, avec Jason Duncan, Miklsa Juhlin.
21.55 **Téléfilm : Les clandestines.**
De Robert Collins.
Avec Jamie Lee Curtis, Karen Valentine.
23.35 **Six minutes d'informations.**
23.40 **Magazine : Ciné 6.**
23.55 **Musique :**
Boulevard rock'and hard.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.35 **Documentaire : Elégie soviétique** (Boris Elstine). D'Aleksandr Sokurov.
21.00 **Magazine : Megamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 **Téléfilm : Book of days.**
De Meredith Monk.
23.15 **Court métrage : Fin de série.**
De Philippe Harel.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** L'ORSTOM : radioscopie d'une institution.
21.30 **Grand angle** (rediff.)
Le sport et l'argent ou la poule aux muscles d'or.
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 ***Du jour au lendemain.***
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 24 septembre au Théâtre des Champs-Elysées) : Petite symphonie concertante pour harpe, clavecin, piano, et orchestre à cordes, de F. Martin ; *Le mystère de l'instant*, de Dutilleux ; Symphonie n° 2 pour cordes et trompette de Honegger, par le Collegium Musicum de Zurich, dir. : Paul Sacher ; sol.: Ursula Holliger, harpe, Christiane Jacottet, clavecin, Jurg Henneberger, piano, Albert Benz, trompette.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Mercredi 10 octobre

TF 1

14.30 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Hawaii, police d'état.**
18.20 **Jeu : *Une famille en or.***
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.17 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le bébête show.**
19.50 Tirage du Loto.
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Sacrée soirée.**
Avec Yves Duteil, Dominique Web, Kaoma, Les Vagabonds, Mécano, Pacific, Pet Shop Boys.
22.40 **Série noire : Mort aux ténors.**
De Serge Moati.
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.35 **Eric et toi et moi.**
17.00 **Magazine : Giga.**
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
D'Armand Jammot.
18.00 **Magazine : Eve raconte.**
Jean Gabin (8e partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.50 **Divertissement : Drôles de têtes.**
19.05 **Série : Mac Gyver.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.40 **Feuilleton :**
Le mari de l'ambassadeur.
De François Velle (4e épisode).
21.35 **Série : La loi est la loi.**
22.25 **Magazine :**
Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ?
Présenté par Christine Ockrent.
Bernard Tapie.
23.30 **Journal et *Météo*.**
23.50 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Présenté par Frédéric Mitterrand.
Hussein de Jordanie.

FR 3

14.05 **Magazine : Thalassa**
Sercq, le fief (rediff.).
15.00 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.05 **Magazine : Graine d'infos.**
17.30 **Allo Bibizz.**
17.45 **Série : La famille Fontaine.**
18.15 **Magazine : *C'est pas juste.***
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.40 **Magazine : La marche du siècle.**
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Thème : Homo, comme ils disent.
22.20 **Journal.**
22.40 **Magazine : Faut pas rêver.**
Etats-Unis : Le Grand Canyon ; France : Le garage des Rolls ; Suisse : Les boîtes à musique.
23.35 **Est-Ouest, l'Europe *dans tous ses états.***
Alice, magazine européen (rediff.).
0.20 **Musique : Carnet de notes.**
Suite anglaise n° 3 BWV 808, de Bach, par Irina Kircher et Alfonso Montes.

CANAL PLUS

15.15 **Téléfilm :**
Wynne et Penkovsky.
De Paul Seed.
17.30 **Magazine : Rapido** (rediff.).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top albums.**
Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine :**
Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Les Nuls.
20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma :**
Le choix du destin. ■■
Film néerlandais de Paul Verhoeven (1977).
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma :**
I want to go home. ■■
Film français d'Alain Resnais (1989). Avec Laura Benson, Adolph Green, Gérard Depardieu.
0.45 **Cinéma : Lady Paname.** ■■
Film français d'Henri Jeanson (1949). Avec Louis Jouvet, Suzy Delair, Henri Guisol.

LA 5

14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.25 **Dessins animés.**
18.30 **Jeu : Télé-contact.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.**
Sauve-toi Julie ! Téléfilm de Christian Bruyère, avec Robin Stevan, Diana Stevan. *Une adolescente harcelée sexuellement par son beau-père.*
22.10 **Débat : Les fugueurs.**
Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
23.50 **Rallye des Pharaons.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.45 **Téléfilm : Itinéraire d'un voyou.**
16.45 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Tungstène.**
Emission présentée par Fatine.
18.05 **Série : Campus show.**
18.25 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm :**
Dans la peau d'une autre.
De Karen Arthur.
22.20 **Téléfilm : Casse-tête australien.**
De Donald Crombie.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

13.55 **Cours d'italien** (22).
14.20 **Documentaire : Histoire parallèle.**
15.20 **Magazine : Megamix.**
16.10 **Documentaire :**
The satellite sky.
De Robert Stone.
17.00 **Documentaire :**
26 salles de bain.
De Peter Greenaway.
17.35 **Cinéma :**
Dersou Ouzala. ■■■
Film soviéto-japonais d'Akira Kurosawa (1975).
20.00 **Documentaire :**
Chants sacrés du bassin méditerranéen.
De Sonia Cantalapiédra.
21.00 **Documentaire :**
William Burroughs.
De Howard Brookner.
22.25 **Documentaire :**
Les documents interdits.
De Jean-Teddy A. Filippe.
22.30 **Cinéma :**
Le premier maître. ■■
Film soviétique d'Andreï Mikhalkov-Kontchalovsky (1965).
0.10 **Documentaire :**
Bonjour Djaillo.
De K. Yousoupjanova.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 ***Communauté des radios publiques de langue française.***
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 ***Du jour au lendemain.***
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (donné le 30 juin au Grand Théâtre de Genève) : *Les contes d'Hoffmann*, opéra fantastique en trois actes, d'Offenbach, par l'orchestre de la Suisse romande, le chœur du Grand Théâtre de Genève, dir. Marc Soustrot ; sol. : Barry McCauley, Martine Mahe, Harry Peeters, Michel Sénéchal, Barbara Kilduff, Danielle Borst, Ellen Shade...
23.07 **Poussières d'étoiles.** Jazz club, en direct du Latitudes Saint-Germain à Paris : Michel Graillier et Alain Jean-Marie, pianistes.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN présentée par ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 8 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 02	54,5	Roue fortune 13,9	McGyver 13,1	Act. région. 20,8	Nulle part 2,0	Je compte... 1,8	Fête maison 3,1
19 h 45	62,0	Roue fortune 24,6	McGyver 15,4	19-20 Info 15,0	Nulle part 2,9	Journal 1,6	Roseanne 2,9
20 h 16	71,6	Journal 30,8	Journal 18,3	La classe 10,5	Nulle part 3,8	Journal 3,0	Mad. servie 5,3
20 h 55	70,1	Imogène 22,3	Il était... 9,0	Chevauchée... 18,2	Fille Eventreur 1,7	Tête... 8,1	Looker 11,7
22 h 08	59,7	Imogène 21,0	Il était... 6,1	Chevauché... 14,5	Schwarz. 1,1	Tête... 6,1	Looker 11,0
22 h 44	35,4	Perdus... 12,3	Octavio 2,8	Chevauchée... 15,2	Mémoires... 0,4	Jack Killian 2,4	Brigade... 2,0

ÉCHECS

CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON 1990

Première partie

Une nulle élégante

Costume gris clair, mocassins blancs vernis, Karpov s'approche de Kasparov, en costume gris anthracite et, pour les photographes, lui serre la main juste quelques secondes. Il est 17 h 45 à New-York, lundi 8 octobre et la première partie du championnat du monde va commencer. Dans le théâtre Hudson, sept cents spectateurs sont massés pour voir Karpov ouvrir du pion Dame et Kasparov répondre par sa défense favorite : l'est-indienne. Pour voir aussi le challenger choisir la variante Saemisch (5-f3), variante qui avait valu à Kasparov sa seule défaite de l'année, en mars, contre Goulko.

Le champion du monde, méfiant, sort très vite des sentiers battus par 6.ç6, entrant ainsi dans la variante Byrne, inusitée et risquée. Pourtant, c'est lui qui va obtenir une excellente position, et le pion gagné par Karpov au vingt-septième coup ne sera qu'une illusion, la paire de Fous de Kasparov attaquant constamment la Tour de Karpov.

Au trentième coup, le champion du monde proposait la nulle, immédiatement acceptée par son rival. Un bon début pour Kasparov, qui a produit un jeu clair et élégant. Deuxième partie, mercredi 10 octobre.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Première partie
Défense est-indienne variante Byrne

1. d4	Cf6	17. éxd5	Cxd5
2. ç4	g6	18. Cxd5(104)	Dxd5(112)
3. Cç3	Fg7	19. a4(110)	Fh6(112)
4. é4	d6	20. Ta1	Cç4(129)
5. f3	0-0	21. axb5(113)	axb5(130)
6. Fé3	ç6	22. Txa8(118)	Txa8
7. Fd3	a6	23. Db3(123)	Fç6(132)
8. Cgé2	b5	24. Fd3(126)	Cd6(133)
9. 0-0	Cbd7(16)	25. Dxd5(125)	Fxd5
10. Tç1(16)	é5(22)	26. Cxb5(129)	Cxb5
11. a3(36)	éxd4(45)	27. Fxb5	Fg7(134)
12. Cxd4(39)	Fb7(46)	28. b4(134)	Fç3
13. çxb5(50)	cxb5(55)	29. Td1	Fb3(135)
14. Té1(80)	Çé5	30. Tb1(143)	Fa2(135)
15. Ff1	Té8	Nulle.	
16. Ff2	d5		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5365

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III			■						
IV								■	
V				■			■		
VI					■				
VII	■								■
VIII				■					
IX		■				■			
X					■				
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. A une certaine allure. – II. Appareil destiné à l'huile. Vit la Volga et la Tamise. – III. Réfléchi. Plus facile à traiter. – IV. Participent à des sorties. – V. Qui a eu la préférence. Eblouit maintes gens. Fait des heureux. – VI. Va sur la lune. Retire le duvet. – VII. Offre l'occasion de faire la parade. – VIII. Fit avancer les choses. Peut donner des explications. – IX. Préfixe. Un petit malin. – X. Fait boire la tasse. Haricot rouge. – XI. Echappe à la récolte. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Utilisées pour faire des courses. Eau de La Fontaine. – 2. Agents de la perception. Conjonction. – 3. Un peu d'engrais. Donne de l'éclat. – 4. Est en cage. Service d'ordres. Donne des cours. – 5. A de nombreux tuyaux. Lettre grecque. – 6. Est amphibie. Fait venir à elle. – 7. Cité catalane. Est source de distraction. – 8. Fut très employé. Se couvrent d'une certaine essence. – 9. Fait prendre de la bouteille. Pour que les quilles ne soient pas renversées.

Solution du problème n° 5364

Horizontalement

I. Crémeuse. – II. Ouverture. – III. Ecoliers. – IV. Uhlan. – V. Reus. Déçu. – VI. Escales. – VII. Caserne. – VIII. Ob. Essai. – IX. Moulue. In. – X. Tin. Sucre. – XI. Es. Séries.

Verticalement

1. Cœur. Comte. – 2. Ruche Abois. – 3. Evolués. Un. – 4. Mélasse. – 5. Erin. Creuse. – 6. Ute. Danseur. – 7. Surgelés. Ci. – 8. Ers. Ce. Aire. – 9. Rustines.

GUY BROUTY

PRESSE

□ **Feu vert pour M. Hersant en Hongrie.** – *Le tribunal de Budapest* a rejeté la plainte d'un certain nombre des rédacteurs de *Magyar Nemzet* contre le projet d'achat de leur journal par M. Robert Hersant. Ainsi n'y a-t-il plus d'obstacles juridiques pour que le groupe Hersant devienne propriétaire du quotidien le plus prestigieux de la presse hongroise.

La libéralisation de l'audiovisuel, en revanche, marque un temps d'arrêt. Le gouvernement a gelé les privatisations, en prolongeant jusqu'au mois de mars prochain le moratoire sur l'attribution des fréquences de radio et de télévision.

□ **M. Noël Couedel, directeur de la rédaction du *Parisien*.** – Le directeur de la rédaction du *Parisien* depuis 1984, M. Jacques Poncharal, ainsi que son adjoint, M. José Barthomeuf, viennent de quitter leurs fonctions. M. Poncharal cède sa place à l'actuel directeur de la rédaction de *l'Equipe*, M. Noël Couedel, lui-même remplacé par son adjoint, M. Gérard Ernault.

□ **M. Christian Poitevin quitte le *Provençal* pour l'*Autre Journal*.** – Directeur général adjoint du *Provençal* depuis 1981 et PDG de la régie du groupe Eurosud qu'il avait fondée en 1972, M. Christian Poitevin abandonne ces fonctions pour devenir éditeur-directeur général de l'*Autre Journal*, mensuel créé par M. Michel Butel.

□ **Décès de M. Michel Poinot, directeur de la rédaction du *Courrier de l'Ouest*.** – M. Michel Poinot, directeur de la rédaction du *Courrier de l'Ouest*, est décédé des suites d'une longue maladie, lundi 8 octobre à Angers, à l'âge de cinquante-sept ans. Après des études de médecine, de psychologie et de sociologie, et de journalisme à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, M. Poinot était entré au *Courrier de l'Ouest* en 1955.

« Autour du billard »

Sur ce thème, Gérard Chevalier a conçu une exposition-exhibition qui est organisée les 12, 13 et 14 octobre, de 10 heures à 18 h 30, à la salle des fêtes de la mairie du vingtième arrondissement, place Gambetta.

Réunis autour de billards de compétition, quatre champions du monde et d'Europe, ainsi que de nombreux joueurs internationaux, disputeront chaque jour, à 14 h 30 et à 17 heures, des matches-exhibitions à la partie libre, aux cadres et aux trois bandes.

Des billards anciens, Louis XVI, Charles X, billard russe, ainsi que des sculptures seront exposés dans la salle des fêtes, où des peintures, dessins, photos, créés spécialement pour cette manifestation seront accrochés aux cimaises. Renseignements auprès de Gérard Chevalier, au 43-56-31-20.

(Publicité)

PROPRIETAIRES DE VOITURES DIESEL

VOUS AVEZ RAISON !

Nous sommes 25 millions dans le monde à avoir choisi de transporter nos familles en voiture Diesel et nous avons raison.

Economiser l'énergie et protéger l'environnement sont au centre des préoccupations des hommes et des états. Afin de réduire progressivement la pollution automobile, les législateurs imposent des normes à tous les véhicules qu'ils soient Diesel ou essence. Sur ce point et contrairement aux idées reçues, la voiture Diesel se révèle déjà un meilleur compromis.

A cette pollution vient s'ajouter celle provoquée par le gaz carbonique produit lors de la combustion. Par effet de serre, elle réchauffe notre planète et devient, à long terme, le risque majeur dont nous devons nous protéger. A puissance égale, le moteur Diesel apporte par rapport au moteur essence des réductions de consommation et de production de gaz carbonique de l'ordre de 25 %.

Rouler en voiture Diesel : c'est économiser l'énergie, c'est réduire la pollution de l'air, c'est participer à la lutte contre le réchauffement de la planète.

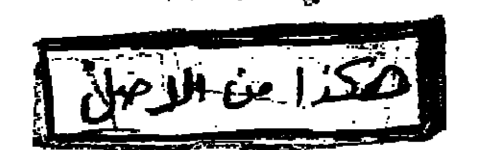
Nos enfants nous en seront reconnaissants.

J. CAYOT
Directeur Général

Lucas Diesel

9, boulevard de l'Industrie - B.P. 849 - 41008 Blois Cedex

Dossier technique sur demande à l'adresse ci-dessus.



ÉCONOMIE

BILLET

Difficile compromis agricole

La grande majorité des ministres de l'agriculture de la CEE, réunis le 8 octobre à Luxembourg, ont refusé d'approuver la proposition de la Commission européenne concernant *« l'offre »* à présenter par la Communauté au GATT (1) dans le cadre de l'Uruguay Round.

Les ministres se saisiront à nouveau du dossier mardi prochain. La Commission propose qu'en 1996 le soutien accordé aux agriculteurs de la CEE soit réduit au niveau qu'il atteignait en 1986. Une disposition générale dont on ne discerne pas exactement comment elle serait mise en œuvre, sinon qu'elle impliquerait de nouvelles baisses de prix pour les années à venir. Elle recommande une réduction significative de la protection aux frontières des Douze, ce qui risquerait, si elle était retenue, selon M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, de priver les agriculteurs du débouché appréciable que représente pour eux le marché intérieur de la CEE.

Elle s'est montrée également ouverte à un débat avec les Américains et les autres pays producteurs sur sa politique de subventions à l'exportation. Trois pays membres (le Royaume-Uni, le Danemark et les Pays-Bas), dont la priorité est d'éviter une guerre commerciale avec les Etats-Unis, se sont déclarés prêts à avaliser les propositions de M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles.

Les autres pays ont mis l'accent sur d'autres problèmes. Ainsi, ont-ils souligné, les effets concrets qu'auraient sur l'agriculture communautaire les réformes proposées ne sont pas décrits. Il n'est politiquement pas possible, ont-ils ajouté, d'imposer aux agriculteurs de la CEE une nouvelle politique de rigueur sans leur offrir des compensations en terme de revenus. Enfin, ont-ils fait remarquer, on ignore ce que sont prêts à faire les Etats-Unis pour contribuer à l'assainissement des échanges agricoles.

A propos des compensations à accorder aux agriculteurs les plus affectés par ce nouveau tour de vis, M. Louis Mermaz, qui inaugurait lundi ses fonctions communautaires, a annoncé son intention de présenter lui-même des suggestions dans les jours à venir. Mais d'ici mardi prochain, des contacts seront établis entre les Etats-membres et la Commission afin de parvenir à un compromis.

Ph. L.

(1) L'organisation qui réglemente le commerce international.

INSOLITE

Bilinguisme pour un tunnel

Que ne ferait-on pas pour conduire les trains qui, en 1993, emprunteront le tunnel sous la Manche? Les cheminots britanniques, pour y parvenir, sont prêts à apprendre le français. Certains vont même jusqu'à prendre à leurs frais, des leçons particulières. Et leur employeur, British Rail, va mettre en place des sessions intensives.

«Parler français sera nécessaire aux conducteurs, en plus de leurs compétences techniques, s'ils veulent être retenus, a affirmé Mme Christine Mead, de British Rail.

Les cheminots du continent sont-ils disposés à apprendre l'anglais? Ou bien le pratiquent-ils déjà?

Selon une étude de l'APEC

Léger repli de l'embauche des cadres en 1990 dans sept pays européens

Pour la deuxième année consécutive, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) a rendu publiques, le 8 octobre, ses estimations sur les tendances du marché de l'emploi des cadres dans sept pays européens (1). En 1990, on devrait assister à un léger repli des embauches, dû à un ralentissement de la croissance, particulièrement sensible en Espagne et en Grande-Bretagne.

Pour une population de cadres estimée à 7 165 000 personnes, dans sept pays européens, l'APEC évalue (2) à 440 000, environ, le nombre de postes qui *seront créés en 1990* par des recrutements extérieurs. Additionnées, les embauches nouvelles et les promotions internes aboutiront à une croissance brute de 9,7 %, contre 10,9 % en 1989 et 10,5 % en 1988, soit à un léger repli.

D'un pays à l'autre, où les attitudes sont différentes, la RFA et l'Italie préférant la promotion interne, les perspectives varient en fonction de la situation économique. L'Espagne et la Grande-Bretagne devraient subir une réduction assez importante de leurs embauches. Partout, les recrutements en ingénieurs et en recherche et développement devraient croître, se stabiliser ou se réduire pour les informaticiens, sauf en Espagne, tandis que la situation des jeunes diplômés et des jeunes cadres devrait être peu affectée. Globalement, les pays du Nord mettent l'accent sur l'augmentation des effectifs salariés et limitent l'expansion de l'emploi des cadres. C'est le cas de la RFA, dans tous les secteurs d'activité avec une prépondérance pour le BTP, les commerces et les services. Il en est de même, pour d'autres raisons, en Grande-Bretagne, où 10 % des entreprises s'apprêtent à réduire le nombre de cadres, contre 21 % qui envisagent de les accroître. En revanche, les pays du Sud, qui ont peut-être à se moderniser davantage ou doivent compenser des retards, misent plus sur les cadres et la haute qualification que sur les autres salariés. Plus d'une entreprise sur trois en Italie, une sur quatre en Espagne et en France se préparent à en embaucher, les dirigeants français mettant spécialement l'accent sur l'industrie et les unités de plus de 100 salariés.

Boulimie française en informatique

Ces tendances ne font que confirmer des comportements ou des spécificités déjà à l'œuvre par le passé et que révèle le bilan des opérations *menées en 1989. Pour 727 000* postes supplémentaires (475 500 recrutements et 251 500 promotions), les embauches ont beaucoup progressé aux Pays-Bas, en Italie et surtout en France (+18 %), alors qu'elles ont accusé une baisse en Espagne (-9 %) et en Grande-Bretagne (-7 %). La relative stagnation des recrutements en RFA (-1 %) *provient* de sa volonté de privilégier la promotion interne, qui permet de pourvoir 43 % des postes contre 24 % en France, parce qu'on y a fait le choix délibéré et coûteux de la formation dans et par l'entreprise. Plus que les fonctions techniques ou de recherche et développement, fournies de l'intérieur, les entreprises allemandes cherchent au-dehors les commerciaux, les financiers et les gestionnaires. Les Français demeurent les maîtres incontestés de la boulimie en informatique, puisqu'ils recrutent un informaticien sur deux sur le volume total en Europe, mais font également des efforts en recherche et développement.

Particularité française, encore, la chasse aux jeunes diplômés est très active (23 % des embauches), alors que les cadres expérimentés sont très prisés en RFA (68 % des embauches), en Grande-Bretagne (83 %) et en Italie (67 %). Ces orientations, souligne M. Jean Prevel, directeur adjoint de l'APEC et responsable de l'étude, correspondent à deux conceptions de la formation. Les uns considèrent que l'obtention d'un diplôme ouvre le droit d'exercer d'emblée des fonctions d'encadrement, les autres préfèrent recruter à un niveau subalterne pour accorder la position de cadre après intégration, voire après avoir reçu de l'entreprise la formation complémentaire.

Il en découle que, si 12 % à 13 % des salariés sont cadres, en moyenne, en Europe, les variations restent sensibles d'un pays à l'autre, selon la structure nationale de l'emploi, sachant que plus d'un tiers d'entre eux n'ont de toute manière aucune fonction hiérarchique. Le poids de l'industrie, la part relative des grosses entreprises et la faiblesse des activités de services font que la RFA s'organise peu autour des cadres (9,3 %). La France présente un cas diamétralement opposé (14 %), en raison de la place des services et des PME dans l'emploi total. L'Italie et l'Espagne compensent l'émiettement et la vétusté, parfois, par le recours à des cadres (12,1 % et 13,9 %, respectivement). Quant à la Grande-Bretagne, elle aussi caractérisée par le développement des services avec des entreprises de petite taille, elle se place en tête (14,5 %) et dispose des cadres les plus mobiles en Europe.

ALAIN LEBAUBE

(1) RFA, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, France, Italie et Espagne.

(2) L'enquête a été menée auprès d'entreprises des sept pays occupant plus de 10 salariés.

INDUSTRIE (Industrie/Tous salariés. Enquête)

Pays	%
D	51,5 %
I	50 %
E	48 %
CEE	44,4%
B	40,5 %
GB	39,5 %
F	39 %
NL	32 %

SERVICES (Services/Tous salariés. Enquête)

Pays	%
NL	32,5 %
B	28,5 %
GB	24 %
F	22 %
CEE	19,9%
I	19 %
D	14,5 %
E	11,5 %

Source : APEC

Structure de l'emploi salarié dans 7 pays européens

Le « rafistolage » budgétaire aux Etats-Unis

L'administration américaine peut fonctionner à nouveau

Un répit s'imposait, faute de quoi le vaudeville aurait tourné au drame. Dans la nuit de lundi 8 à mardi 9 octobre, à quelques heures de la réouverture des bureaux au terme d'un *week-end prolongé*, le Congrès des Etats-Unis a donc procédé à un rafistolage budgétaire qui devrait permettre à l'administration de fonctionner à nouveau *normalement*, et aux parlementaires de poursuivre leur quête d'un remède aussi peu douloureux que possible à l'énorme déficit du budget fédéral.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le Sénat d'abord, la Chambre des représentants ensuite ont voté une «autorisation à poursuivre» (les dépenses), alors même que la nouvelle année fiscale a commencé depuis plus de huit jours et que le budget n'a toujours pas été voté. Il ne restait plus au président Bush qu'à signer la résolution et les services de l'administration, partiellement paralysés depuis vendredi minuit, pourraient reprendre normalement leurs activités, évitant la mise à pied de dizaines de milliers de fonctionnaires et de graves inconvénients pour le public.

Trois jours plus tôt, M. Bush avait mis son veto à une première résolution «de dépannage» votée par le Congrès – manière d'obliger les parlementaires à trouver une solution au problème du budget, que des mois de négociations *n'avaient pas permis de résoudre*. Mais cette fois, selon des indications données dans la nuit par la Maison Blanche, le président allait accepter de jouer les prolongations et donc de détendre un peu l'atmosphère.

Le responsable de l'impasse

Dramatiser la situation avait pu en effet présenter quelques avantages politiques tant que le Congrès apparaissait clairement comme le responsable de l'impasse. Mais aller jusqu'à provoquer une paralysie des services publics, c'était courir le risque que l'opinion dirige son ire vers la Maison Blanche.

M. Bush a d'autant plus de raisons de se montrer à présent plus conciliant que le Congrès a profité du long week-end de Columbus Day pour, d'une certaine manière, «agir», et agir dans la bonne direction : la Chambre des représentants a en effet voté dimanche une résolution reprenant dans ses grandes lignes, mais sous une forme édulcorée, le dispositif de réduction du déficit budgétaire qui avait été péniblement négocié par l'administration et les dirigeants *des deux partis au Congrès, avant* d'être catégoriquement rejeté par les élus eux-mêmes.

Cette nouvelle mouture du projet de réduction du déficit, que le Sénat a approuvée à son tour, dans nuit de lundi à mardi, est essentiellement l'œuvre des démocrates. Elle fixe les mêmes objectifs que le projet initial (une réduction de 500 milliards de dollars sur cinq ans du déficit, avec une «économie» de 40 milliards de dollars la première année), mais elle présente l'«avantage» d'adoucir les dispositions les plus «douloureuses» pour le public (notamment la hausse des dépenses de santé pour les personnes âgées) et de remettre à plus tard, à la discrétion des commissions parlementaires, les choix politiques les plus délicats, ceux qui concernent la hausse de certains impôts.

La bataille s'annonce confuse

L'«avantage» apparent est bien entendu lourd d'inconvénients : les commissions parlementaires, dominées par les démocrates, ne manqueront pas d'accommoder à leur sauce les mesures fiscales sur lesquelles l'administration et les dirigeants du Congrès s'étaient très difficilement mis d'accord. C'est exactement ce que la Maison Blanche avait espéré éviter en négociant en petit comité.

Le Congrès dispose à présent de dix jours – en principe – pour remplir les nombreux blancs du nouveau projet. La «bataille» parlementaire est donc loin d'être finie et s'annonce confuse : les événe*ments de ces derniers jours ont* révélé de profondes fractures au sein de chacun des deux partis, tout particulièrement au sein du parti républicain ; le comportement jugé «hautain» de certains collaborateurs de M. Bush, en particulier celui du secrétaire général de la Maison Blanche, M. John Sununu, a froissé les parlementaires, ce qui complique la tâche de l'administration ; enfin la pression des lobbies et des électeurs sur les parlementaires sera d'autant plus forte que les décisions finales devront être prises à quinze jours des élections au Congrès, le 6 novembre.

Tout est donc encore possible, y compris la réapparition d'un projet cher à M. Bush mais que la Maison Blanche s'était résignée à enterrer, celui d'une réduction de la taxe sur les plus-values en capital. Certains *démocrates souhaitent* le ressusciter, mais pour en faire «payer le prix» à l'administration, sous la forme d'une hausse des taux d'imposition directe des revenus les plus élevés, une mesure dont on est assuré qu'elle sèmerait la consternation dans les rangs républicains.

La «bataille» du déficit est donc mal engagée pour l'administration. L'incapacité du système politique américain à trouver une solution autre qu'acrobatique à un problème pourtant cerné depuis bien longtemps pourrait inciter à croire que le public renvoie dos à dos les différents protagonistes, administration et Congrès, démocrates et républicains. Mais, la mauvaise réputation du Congrès n'étant plus à faire, c'est clairement la Maison Blanche qui dans cette affaire a le plus à perdre.

La sanction des sondages a d'ailleurs été immédiate : la popularité de M. Bush a baissé de dix à quinze points ces derniers jours. Elle reste à des niveaux fort honorables (de 62 % à 65 %, selon les enquêtes). Mais si le président veut retrouver les résultats enchanteurs des semaines précédentes, il faudra que Saddam Hussein reprenne, à la «une» de la presse, la place que le *déficit budgétaire lui a volée.*

JAN KRAUZE

En visite en Europe « latine »

Le ministre chilien de l'économie vante les « attraits » de son pays aux investisseurs internationaux

M. Carlos Ominami, le ministre chilien de l'économie, du développement et de la reconstruction, qui effectue une tournée en Europe *« latine »*, devait rencontrer, mardi 9 octobre, M. Michel Rocard et avoir de nombreux autres contacts avec le gouvernement et les milieux d'affaires français. Pour le jeune ministre – quarante ans – l'Europe doit rattrapper un retard d'investissement au Chili maintenant que la page de la dictature est tournée.

« L'Amérique latine ne sera pas toujours en crise », avertit M. Carlos Ominami. Pour *« vendre »* le Chili aux investisseurs français, le ministre de l'économie du gouvernement démocratique aux affaires depuis mars 1990 a des *arguments plus que* solides. Il les présente dans un français parfait : exilé à Paris pendant une dizaine d'années, il y a obtenu un doctorat en sciences économiques. Il est aujourd'hui l'un des six ministres socialistes du gouvernement. Homme de convictions plutôt qu'idéologue, il tire des années de la dictature du général Pinochet un bilan nuancé.

Le Chili d'aujourd'hui a une économie saine, au moins selon les critères de l'Amérique latine, avec une inflation de 25 % en rythme annuel, un fort excédent extérieur et un chômage officiellement de 6 %. Sa dette extérieure, qui se monte tout de même à 16 milliards de dollars (environ 82,4 milliards de francs), a été largement restructurée et reste due pour plus des deux tiers à des organismes multilatéraux. Elle a été, pour l'essentiel, *« nationalisée »* par le régime précédent, ce qui n'est que l'un des nombreux accrocs à une politique qui se voulait ultralibérale.

« Sans pièges »

C'est pourquoi M. Ominami, qui se dit résolument attaché aux règles du marché, estime que désormais le jeu du marché au Chili se jouera *« sans pièges »*. Dans le legs positif de l'ancien régime, il cite avant tout l'ouverture complète de l'économie chilienne : des droits de douane homogènes de 15 % et aucune barrière non tarifaire *« à la différence de l'Europe communautaire et des Etats-Unis »*.

Le Chili exporte environ le tiers de son produit intérieur brut et ses importations représentent 6,5 milliards de dollars, deux fois plus que son grand voisin et rival l'Argentine. Confrontés à la concurrence extérieure, les entrepreneurs chiliens ont compris que l'avenir se jouait sur les marchés internationaux et acquis, comme une large part de la population chilienne, une meilleure culture économique. *« Nous avons payé un coût terrible pour ces leçons »*, explique M. Ominami. Car l'héritage est très lourd sur le plan social : la santé publique, l'éducation, le logement sont dans un état catastrophique. La modernisation productive des grandes et moyennes entreprises a laissé loin derrière un secteur public chargé par la propagande de tous les maux. Tout est donc à reconstruire sur ce plan et c'est la priorité numéro un du gouvernement du président Patricio Aylwin.

Pour avoir très vite les moyens de sa politique sociale, il a fait adopter une réforme fiscale (d'ailleurs annoncée pendant la campagne). Réforme modérée, selon M. Ominami, et *« définitive »*. Les entreprises sont soumises à un impôt sur les bénéfices de 15 % (auparavant, c'était 10 % sur les bénéfices distribués et rien sur ceux qui étaient réinvestis) ; la TVA a été relevée de 16 % à 18 % et l'impôt sur le revenu garde un taux supérieur de 50 % avec néanmoins un élargissement des tranches immédiatement inférieures. Enfin, l'agriculture et les transports, qui bénéficiaient d'une taxation au forfait permettant une large évasion, ont été ramenés dans le droit commun fiscal.

« Nous avons dû faire très vite ces réformes structurelles. A l'approche des élections, le pouvoir précédent avait lâché la politique monétaire et budgétaire et nous avons trouvé une économie en état de surchauffe grave, avec une inflation de 33 % en rythme annuel et un véritable boom des importations », explique M. Ominami. La tentation était grande pour un gouvernement démocratique nouvellement élu de relancer la machine économique. Fut-il instruit par l'expérience française de 1981-1983 ? M. Ominami s'est placé dès l'abord parmi les partisans de l'ajustement. La croissance, très ralentie cette année, devait retrouver un rythme de 4 % ou 5 % en *1991. Le* renchérissement des cours pétroliers est venu contrarier les projets du Chili, importateur de 85 % du pétrole qu'il consomme.

Confiant néanmoins en l'avenir, le jeune économiste souligne l'attrait de son pays pour les investisseurs internationaux : une force de travail bien qualifiée, une expérience d'exportation sur les marchés tiers, des ressources naturelles importantes. Cette année enregistrera d'ailleurs un record, avec 1,2 milliard de dollars d'investissements matérialisés. Les investisseurs sont d'abord américains, mais aussi depuis quelque temps japonais, néo-zélandais ou australiens. L'Europe manque à l'appel. La France, déjà présente depuis longtemps avec Renault et Peugeot, serait apparemment la bienvenue.

SOPHIE GHERARDI

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Réunis à Luxembourg

Les ministres des finances des Douze ont fait des propositions concrètes sur l'union monétaire

LUXEMBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

Au lendemain de l'entrée de la livre dans le mécanisme de change du système monétaire européen (SME), onze pays membres ont réaffirmé leur volonté de progresser vers l'union économique et monétaire (UEM) à un rythme aussi soutenu que possible et sans s'écarter pour l'essentiel du schéma préconisé par le rapport du comité Delors. Les Britanniques n'en sont pas encore là. Comme l'a remarqué le président de la Commission européenne, visiblement satisfait, l'échange de vues qu'ont eu lundi à Luxembourg les ministres des finances des Douze a permis d'*« effacer la profonde déception »* qu'avait suscitée la réunion de Rome en septembre

Deux d'entre eux, et non des moindres, M. Solchaga, le ministre espagnol, et M. Kok, son collègue néerlandais, avaient alors donné l'impression d'apporter de l'eau au moulin des thèses britanniques en brodant sur le thème qu'il ne fallait pas se presser, que l'essentiel était de progresser tous au même rythme. Les ministres espagnol et néerlandais viennent d'expliquer qu'on les avait mal compris.

Fixer une date

S'agissant du point sensible du passage à la deuxième étape de l'UEM, les deux ministres demandent qu'il soit subordonné à des conditions objectives : la libéralisation complète des mouvements de capitaux, l'existence de législations nationales interdisant le financement monétaire des déficits budgétaires et posant comme principe l'indépendance de la banque centrale, la participation de toutes les monnaies concernées au mécanisme de change du SME. M. Kok a ajouté l'accomplissement intégral du marché unique. Ce sont là des objectifs tout à fait accessibles, a estimé M. Delors pour qui l'essentiel était de ne pas devoir faire face à des conditions très vagues, telle *une convergence des économies*, car, a-t-il expliqué, cela reviendrait à donner un droit de veto aux Etats membres qui ne veulent pas aller de l'avant.

La conférence intergouvernementale devrait fixer une date pour le passage de la première à la deuxième étape. Le 1er janvier 1993 ou le 1er janvier 1994 ? La Commission préférerait la première *formule mais admet* que ce n'est *pas le plus important*. L'essentiel étant de progresser de manière programmée sans ambiguïté ni incertitude.

PHILIPPE LEMAITRE

Selon un rapport de l'Institut d'économie de Cologne

L'unité allemande se financera d'elle-même

BONN

de notre correspondant

Une étude commandée par le gouvernement de Bonn à l'Institut d'économie de Cologne fait état de perspectives plutôt optimistes pour l'évolution de l'économie de l'Allemagne unifiée. Dans un rapport de 271 pages intitulé *« Perspectives économiques et sociales de l'unité allemande »*, les experts de Cologne affirment que, dans les dix prochaines années, les dépenses de la partie ouest du pays pour financer l'unité, estimées à 107 milliards de deutschemarks, seront plus que largement compensées par des économies de 106 milliards de deutschemarks et des recettes fiscales supplémentaires de 77 milliards de deutschemarks . Même sur le territoire de l'ex-RDA, le rapport prédit, d'ici à l'an 2000, un surplus de 48 milliards pour une masse financière de 400 milliards et des besoins de financement d'infrastructures estimés à 354,5 milliards de deutschemarks.

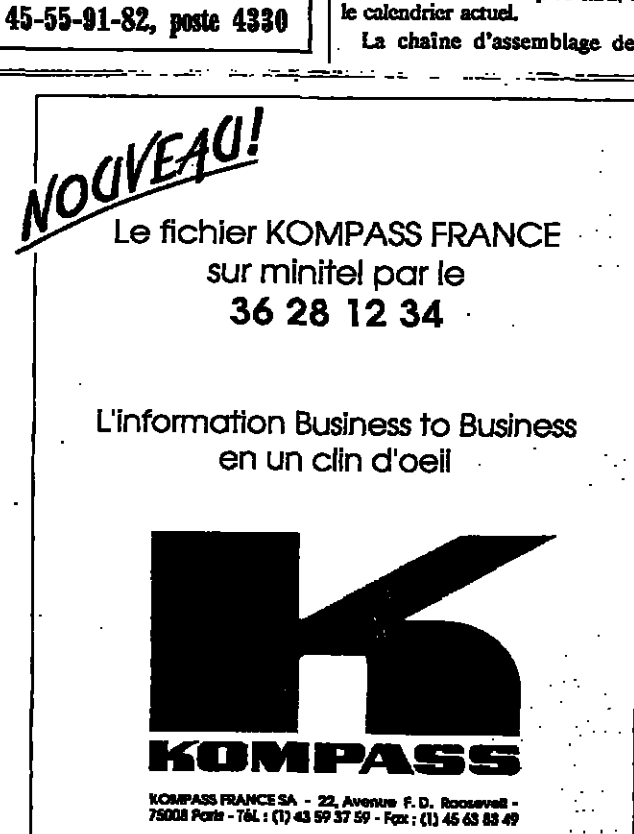
La publication de ce rapport coïncidait avec la tenue, lundi 8 octobre, de la troisième table ronde entre le gouvernement et les représentants du patronat et des syndicats consacrée aux aspects économiques et sociaux de la réunification. Le chancelier Kohl a exhorté une fois de plus les industriels à investir plus résolument dans l'ex-RDA : *« Les signes d'une évolution positive sont patents »*, a-t-il affirmé en saluant la création de 170 000 entreprises dans les cinq nouveaux Lander.

L'exhortation de M. Kohl

Le chancelier a demandé à ses interlocuteurs de rechercher rapidement, en concertation avec le gouvernement, des *« solutions pratiques »* aux problèmes encore en suspens. Il s'agit principalement des questions de propriété foncière : cent juristes ouest-allemands seront envoyés dans l'ex RDA pour mettre de l'ordre dans le cadastre. Le président du patronat allemand, M. Klaus Murmann, a demandé de son côté que les accords salariaux à l'Est soient liés à la productivité, alors que le président de la confédération des syndicats (DGB), M. Heinz Werner Meyer, reprochait aux industriels de rechercher un profit rapide en écoulant leurs produits en RDA au lieu de contribuer à la mise sur pied d'unités de production. La table ronde a également décidé de renforcer l'organisme chargé de privatiser les entreprises d'Etat en lui adjoignant des experts venus du monde patronal et syndical.

LUC ROSENZWEIG





SOCIAL

La nouvelle donne syndicale en Europe

La confédération syndicale allemande s'inquiète de la dégradation de ses relations avec FO

L'Allemagne à peine unifiée, les relations, traditionnellement bonnes, entre FO et la confédération syndicale allemande DGB (7,8 millions d'adhérents) sont en train de se dégrader très sérieusement.

Le DGB considère comme une véritable *« déclaration de guerre »* une circulaire de neuf pages, adressée le 2 juillet aux fédérations nationales, aux unions départementales et locales de FO et contresignée par MM. Marc Blondel, secrétaire général, et Jacques Pé, secrétaire confédéral chargé de l'Europe.

L'objet de cette circulaire était de rendre compte d'une réunion des fédérations et unions départementales des régions frontalières qui s'était tenue à Paris le 7 juin. D'emblée, elle rappelle la position de FO – *« l'Europe est nécessaire mais le social doit en être la base »* – en fustigeant les *« constructeurs de l'Europe version 1993 »* qui *« ne sont pas les représentants des intérêts des salariés »*.

Abordant ensuite le compte rendu de la réunion, la circulaire présente FO comme *« la seule confédération en Europe à pouvoir exercer un réel contrepoids aux méthodes néo-colonialistes qui s'appuient sur la seule puissance de l'argent »*. Deux *« difficultés »*, est-il observé, ont contribué à réduire l'influence des conceptions de FO : *« la tentative de recomposition européenne »* et *« l'aspiration vers l'Est »* .

Si le texte invite les militants de FO à *« maintenir partout les liens d'amitié tissés au fil des années avec nos partenaires étrangers »*, la *« prédominance allemande »* est présentée, avant *« la cohabitation avec la CFDT »*, comme une *« grande préoccupation »* des participants à la réunion.

« Vitrine de l'Allemagne exportatrice »

Ainsi, cette prédominance allemande *« se manifeste par l'argent, omniprésent »*, le DGB bénéficiant de *« fonds d'Etat qui lui viennent soit directement, soit par le biais d'associations. Cela lui permet tout : d'un syndicalisme intérieur multiservice à un syndicalisme extérieur « influent » approuvé par les autorités gouvernementales allemandes qui voient en lui une vitrine de l'Allemagne exportatrice »*.

Par ailleurs, poursuit le texte, *« le DGB finance, pour certains homogues étrangers, des séjours pour militants, cela crée des liens. (...) Les « prises de contrôle » lui permettent ensuite de véhiculer ses idées, comme en matière de chemins de fer par exemple, d'être favorable à la privatisation tant pour l'infrastructure que pour l'exploitation, ou de faire progresser l'idée de la « recomposition syndicale » internationale »*.

Dans la nouvelle donne mondiale et européenne, *« le DGB garde sa prédominance à l'Ouest et tente d'imposer aux syndicats occidentaux l'arrivée des organisations de l'Est : « C'est dans l'air du temps. » Ce qui ne manquera pas de faire arriver les organisations communistes de l'Ouest (CGT française, CCOO [Commissions ouvrières] espagnoles) dans les structures syndicales européennes. »* De surcroît, le DGB trouve dans la CFDT *« un relais et peut compter sur elle également pour la recomposition »*.

Si les divergences entre FO et la DGB sur la cogestion ou les relations avec les anciens syndicats communistes des pays de l'Est ne sont pas nouvelles, jamais elles ne s'étaient manifestées avec une telle virulence. Récemment de passage à Paris, M. Hans Werner Meyer, ignorant alors la circulaire de FO, n'avait pu rencontrer M. Blondel. Mais il avait vanté, devant quelques journalistes, la *« coopération étroite »* avec FO, tout en voulant avoir des *« relations à égalité »* avec la CFDT. Au passage, il avait réitéré son refus de voir la CGT entrer à la Confédération européenne des syndicats (CES). Aujourd'hui, le DGB s'interroge sur l'avenir de ses relations avec FO. Le temps de la *« coopération étroite »* semble bien révolu.

MICHEL NOBLECOURT

INDUSTRIE

Les Airbus A-330 et A-340 seront assemblés à Colomiers (Haute-Garonne)

M. Mitterrand inaugure la plus grande usine aéronautique d'Europe

M. François Mitterrand doit inaugurer, mercredi 10 octobre, à Colomiers (Haute-Garonne), la nouvelle usine du groupe Aérospatiale où, sur cinquante-trois hectares, seront assemblés les derniers modèles A-330 et A-340 de l'Airbus. Edifié en trois ans pour un coût de 1 500 millions de francs, ce complexe aéronautique est le plus important d'Europe.

Baptisée «Clément Ader», du nom de cet ingénieur du Sud-Ouest qui, il y a tout juste cent ans, réussit à faire voler un engin plus lourd que l'air auquel il donna le nom d'«avion», cette usine de Colomiers est une véritable cathédrale industrielle. Elle est destinée à la construction en série, par les Européens, du nouveau quadriréacteur Airbus A-340 (entre deux cent soixante et trois cents passagers sur des étapes intercontinentales de 14 000 kilomètres) et du nouveau biréacteur Airbus A-330 (trois cent trente passagers sur *des liaisons courtes et moyennes*, avec un rayon d'action maximum de plus de 9 000 kilomètres). Le premier de ces deux appareils entrera en service à la fin de 1992, et le second devrait suivre un an plus tard, selon le calendrier actuel.

La chaîne d'assemblage de ces avions a été installée dans un hall unique de 500 mètres de long, de 46 mètres de haut et de 200 mètres de large, qui s'étend sur six hectares à lui seul. A la classique chaîne de fabrication en ligne, où un avion avance en poussant l'autre devant lui, on a substitué une chaîne de construction dite «modulaire» : des «compagnons» polyvalents effectuent, sur des postes de travail identiques et indépendants les uns des autres, chacun des trois cycles de production, depuis la jonction de la voilure et du fuselage jusqu'aux essais, en passant par le montage général. Autre nouveauté : ces différentes opérations sont réalisées grâce à un maximum de robots munis de caméras et guidés par des rails.

Un défi à Boeing

A Colomiers, le maître-mot est devenu : productivité. Il y a vingt ans, il fallait vingt-cinq heures de travail pour produire un kilo d'avion. Il en faut cinq en 1990 et, sans doute, quatre dans cinq ans, quand le concurrent de l'Europe, Boeing, en est déjà à moins de quatre heures aux Etats-Unis.

Le consortium européen Airbus Industrie a célébré, cette année, ses vingt ans d'existence, avec ses quatre-vingt-dix-huit compagnies clientes qui lui ont commandé, à ce jour, près de mille six cents avions dans six modèles différents. Son slogan est : *« Un appareil par mois en 1975. Dix ans après, un par semaine et, en 1995, pourquoi pas un avion par jour? »*

Outre ce hall d'assemblage final, l'usine Clément-Ader de Colomiers comprend aussi deux halls de déchargement et de stockage des tronçons ou sous-ensembles venus des partenaires européens de l'Aérospatiale, des salles de peinture et d'adaptation de l'intérieur des avions aux besoins de la clientèle, un centre technique en plusieurs bâtiments et des infrastructures-satellites pour l'ensemble du site industriel.

C'est là que, dès la fin de 1990, seront assemblés les premiers éléments de l'Airbus A-340 (dont le premier vol est prévu pour l'automne 1991) et, un an après, ceux de l'Airbus A-330. A terme, l'usine emploiera au total 1 150 travailleurs.

Pour les études et le développement de ces deux nouveaux modèles d'Airbus (l'A-340 a déjà été commandé ferme à quatre-vingt-huit exemplaires et l'A-330 à cent vingt-neuf, au 30 septembre), la part du financement qui revient à la seule Aérospatiale est de 10 milliards de francs, dont 4 860 millions de francs d'avances remboursables allouées par l'Etat. Cette dépense, qui n'est pas une mince affaire dans un contexte mondial de récession et d'endettement du transport aérien, ne comprend pas les frais d'industrialisation (usine de Colomiers, chaînes et outillages), qui s'élèvent à environ 7 milliards de francs. Les Européens estiment que c'est à ce prix qu'ils parviendront à enlever à Boeing son quasi-monopole en matière de gros porteurs sur des étapes intercontinentales.

J. I.

Sur le point de signer un accord avec Mitsubishi

Volvo Car aux Pays-Bas est en difficulté

AMSTERDAM

de notre correspondant

Filiale à 30 % du groupe automobile suédois Volvo, Volvo Car BV, à Helmond, aux Pays-Bas, prévoit de clôturer l'exercice en cours sur un déficit de 10 millions de florins (30 millions de francs). Volvo Car, qui a développé et commercialisé de façon autonome la série des Volvo 400, avait vendu, l'an dernier, 127 000 véhicules et dégagé un bénéfice net de 55 millions de florins (165 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de florins (près de 10 milliards de francs).

Mais la conjoncture s'est retournée. Le principal marché du fabricant néerlandais, la Grande-Bretagne, est en dépression, et les ventes en Scandinavie ont régressé de 30 % au cours des derniers mois. Contraint de réduire sa production, Volvo Car a *annoncé, lundi 8 octobre*, à ses quelque dix mille salariés, la fermeture des chaînes pendant dix jours, d'ici à la fin de l'année.

Cette situation ne devrait pas empêcher la signature, que l'on dit imminente, d'un accord de coopération avec le japonais Mitsubishi, qui souhaiterait utiliser les ateliers de Volvo Car pour assembler des véhicules destinés au marché européen. Les difficultés de la firme d'Helmond surviennent alors que les négociations devant conduire à la reprise par Volvo des 70 % du capital détenus dans Volvo Car par des partenaires néerlandais (l'Etat et le groupe chimique DSM, notamment) battent leur plein.

CHRISTIAN CHARTIER

COMMUNICATION

Le remodelage des télévisions privées

M. Berlusconi se résigne à une présence passive sur la Cinq

M. Silvio Berlusconi reste sur la Cinq aux côtés du groupe Hachette et souhaite se retirer de TF 1. Le magnat de la télévision italienne l'a dit, lundi 8 octobre, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Un échec pour le PDG de la Une, M. Patrick Le Lay, *venu le même jour dénoncer devant le CSA, le caractère « économiquement suicidaire et juridiquement contestable »* d'un éventuel feu vert des « sages » à une recom*position du capital de* la Cinq en faveur de Hachette. Un succès, en revanche, pour le patron de cette chaîne, M. Jean-Luc Lagardère, qui sera à nouveau reçu jeudi par le Conseil. Les associations de téléspectateurs le seront à leur tour, lundi prochain.

Silvio Berlusconi est un homme de symbole, sensible à l'image de son groupe, à la cohérence de ce que certains appellent son empire. Et si le cynisme et le pragmatisme sont souvent inhérents à la vie des affaires, ils n'excluent pas un doigt d'irrationnel et parfois la passion. L'attachement du patron italien à la chaîne française créée il y a quatre ans avec Jérome Seydoux, pour mesuré qu'il soit, n'échappe pas à cette dimension-là.

Mais Silvio Berlusconi n'est pas qu'un sentimental. Sa réconciliation-surprise au début de l'année avec Robert Hersant, auquel venait de l'opposer un conflit sans pitié, était sur ce point exemplaire. De la même façon, son maintien sur la Cinq aux côtés de Hachette n'est qu'un mariage de raison.

« Nous avons expliqué au CSA ce qui nous a convaincus de rester, déclarait-il à la sortie de l'audition devant le Conseil. *Nous avons été convaincus, après discussion avec Jean-Luc Lagardère, par la philosophie retenue par Hachette en matière de programmes comme de gestion. »* Le coup de foudre n'a pourtant pas été immédiat. Comment l'aurait-il été, puisque les Italiens ont été tenus dans l'ignorance de tout ce qui se tramait, depuis l'entrée de Hachette au mois de mai, jusqu'au dépôt des armes, par Robert Hersant, le 21 septembre dernier? Pas un mot alors sur l'accord Hersant-Lagardère auquel faisait pourtant allusion dans la presse le fils du PDG de Hachette; pas une information sur le plan de reprise de la chaîne, le projet éditorial, les comptes prévisionnels. « Sua Emittenza » et ses proches collaborateurs durent refouler leur fierté : fort de son accord avec Robert Hersant et de l'appui de plusieurs banques prêtes à faire du portage, Hachette s'apprêtait à contrôler de fait plus de 65 % du capital de la Cinq et ne faisait aucun cas de l'actionnaire italien, pourtant encore propriétaire de 25 % des parts.

« Je ne serai pas un sleeping partner »

L'irritation croissante du clan Berlusconi et les risques que son éventuel départ auraient fait peser sur la réalisation de l'opération conçue par MM. Hersant et Lagardère ont incité les responsables de Hachette à plus d'égards et plus de transparence envers les Italiens. Une rencontre, ce week-end, entre M. Berlusconi et M. Lagardère a ainsi permis au premier de connaître en détail le plan soumis par Hachette au CSA : plan financier (réduction du déficit à 400 millions dès l'année prochaine et retour à l'équilibre en 1994) et ligne éditoriale (chaîne généraliste familiale). Un projet jugé suffisamment cohérent par le patron italien pour qu'il décide d'y adhérer en renonçant toutefois à toute tâche de gestion ou de direction. *« Je ne serai pas pour autant un* sleeping partner, *et j'espère même donner à la chaîne plus que par le passé*, a précisé lundi M. Berlusconi. *Disons, au départ, que j'interviendrai un peu comme un consultant extérieur face à Hachette à qui j'ai voulu donner la responsabilité de la gestion. »*

Le croit-il vraiment? N'est-il pas significatif de voir deux de ses lieutenants, MM. Angelo Codignoni et Carlo Freccero, respectivement codirecteur général et directeur des programmes, quitter la Cinq pour regagner Milan? L'homme d'affaires italien semble bien avoir accepté un repli au moins provisoire en annonçant son ralliement à Hachette. Un ralliement crucial pour tous les acteurs de ce feuilleton : d'abord pour Robert Hersant, pressé de vendre ses parts et de toucher des sommes indispensables pour ses activités de presse; ensuite pour Jean-Luc Lagardère, qui a fondé tous ses espoirs sur une prise de contrôle en douceur de la Cinq; enfin pour le CSA, qui n'aurait eu d'autre solution, en cas de départ des Italiens, que de remettre en cause l'autorisation d'origine.

Le choix de Silvio Berlusconi a soulagé les différents protagonistes de l'opération. Il a sans doute exaspéré le gouvernement et tous ceux qui espéraient – et espèrent encore – que la restructuration de la Cinq soit l'occasion de rebattre les cartes du paysage audiovisuel français.

ANNICK COJEAN

22 % de TF 1 à vendre

Décidé à rester sur la Cinq, M. Berlusconi se dit prêt, en revanche, à abandonner la Une dont il est également actionnaire. Le magnat italien a annoncé aux « sages » du CSA son intention de se séparer des 4,5 % du capital de TF 1 qu'il détient. Quand? A quel prix? Au profit de qui? Des questions encore sans réponse, tant il est plus facile, dans un paysage audiovisuel en pleine convulsion, d'acquérir des actions que de s'en séparer.

Mais l'annonce, elle, n'est pas sans conséquence . Confortant la Cinq, elle ouvre une brèche supplémentaire dans le capital de la Une. *En juin, c'est la Garantie mutuelle des fonctionnaires* (GMF) qui annonce son retrait du capital de la Une et la mise en vente du bloc d'actions de 6,1 % qu'elle y détient – 3 % soumises à droit de préemption du « noyau dur » de la chaîne et 3,1 % pouvant être vendues en Bourse. Une cession dont le PDG de la GMF, M. Jean-Louis Pétriat attend 420 millions de francs, dont 100 millions de plus-value (*le Monde* du 9 juin).

Cet espoir a-t-il été déçu? La GMF n'a pas en tout cas, selon les responsables de TF 1, donné suite aux offres de reprise qui lui ont été faites... Depuis, les trois mois pendant lesquels les autres actionnaires du « noyau dur » *pouvaient faire jouer leur droit* de préemption, se sont écoulés et la GMF, toujours officiellement vendeuse, garde apparemment ses actions sur les bras.

M. Robert Maxwell, lui, n'en *est pas encore là puisque aucune* notification officielle n'est venue confirmer ses tonitruantes déclarations sur son départ de la Une (*le Monde* du 9 octobre). Une hypothèse accueillie avec un scepticisme amusé par M. Le Lay. C'est que le patron britannique doit, lui aussi, proposer son paquet d'actions aux autres actionnaires d'origine de TF 1. Le groupe Bouygues ayant déjà 25 % du capital de la chaîne – le *maximum autorisé par la loi*, – seuls les autres actionnaires d'origine (les Editions mondiales, Bernard Tapie, le Crédit lyonnais, *la Société générale*, Worms et Suez) peuvent pour l'instant se porter candidats.

M. Le Lay s'inquiétait, lundi, des déficits cumulés des chaînes françaises, de leur incapacité à affronter la concurrence de leurs homologues britanniques ou allemands. Pour ne rien dire des *groupes japonais qui colonisent* les « majors » américaines. C'est vrai. Mais le premier média français peut-il rester durablement avec plus de 22 % de son capital susceptibles de changer de main?

P.-A. G.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TRIBUNAL DE COMMERCE DES ETATS-UNIS
DISTRICT SUD DE NEW YORK

Objet
THE DREXEL BURNHAM LAMBERT GROUP INC., ET AL.,
Débiteurs

Chapitre 11 Affaire n°90 B 10421 (HCB)

INJONCTION FIXANT LE DERNIER DELAI DE DEPOT DES TITRES DE CREANCE OU DES TITRES DE PARTICIPATION CONTRE LES DEBITEURS

A TOUTES LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES AYANT DES CREANCES CONTRE OU DES TITRES DE PARTICIPATION DANS L'UNE QUELCONQUE DES ENTITES DEBITRICES SUIVANTES:

VEUILLEZ NOTER que le Tribunal de commerce des Etats-Unis pour le District Sud de New York (le "Tribunal de commerce") a émis une injonction datée du 23 juillet 1990 ("L'injonction du tribunal") demandant à toutes les personnes physiques et morales, y compris les individus, les sociétés en nom collectif, les sociétés anonymes, les successions, les sociétés de portefeuille et les entités gouvernementales, A L'EXCEPTION DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES DECRITES AUX PARAGRAPHES A A C CI-DESSOUS, qui font valoir des titres de créance (tel que définis ci-après) contre ou des titres de participation dans l'un quelconque des Débiteurs suivants (collectivement, les "Entités Drexel" ou "Débiteurs") acquis au plus tard aux dates de dépôt respectives en vertu du chapitre 11:

Entité Drexel	Date de dépôt
THE DREXEL BURNHAM LAMBERT GROUP INC.	13 février 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT TRADING CORPORATION	9 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT TRADE FINANCE INC.	15 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT INCORPORATED	29 mai 1990
BRR INCORPORATED	29 mai 1990
DEAUVILLE UNITED CORPORATION	29 mai 1990
DOUBLE OIL & GAS INCORPORATED	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT (ASIA) LTD.	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT C.P. INC.	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT CAPITAL GROUP INC.	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT CARIBE INTERNATIONAL INCORPORATED	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT COMMERCIAL PAPER INCORPORATED	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT INTERNATIONAL INC.	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT INVESTORS CORP.	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT MBI CORP.	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT PRODUCTS CORP.	29 mai 1990
DREXEL INVESTMENT HOLDINGS INC.	29 mai 1990
FIRST DBL CORPORATION	29 mai 1990
DREXEL BURNHAM LAMBERT GOVERNMENT SECURITIES INC.	20 juin 1990

de produire lesdits titres de créance ou de participation relatifs au Drexel Burnham Lambert Group Inc. en envoyant lesdits titres à P.O. Box 95, Bowling Green Station, New York, New York 10274-0095 ou en faisant livrer lesdits titres au greffier du Tribunal de commerce des Etats-Unis, Salle 614, Old Custom House, One Bowling Green, New York, N.Y. 10004 par porteur ou par messager (mais pas par la poste des Etats-Unis), de façon à ce qu'ils soient effectivement reçus le 15 novembre 1990 au plus tard (la "Date de prescription"). Lesdits titres de créance ou de participation ne seront considérés comme déposés qu'au moment de leur réception effective.

Tel qu'il est employé dans les présentes, le terme "créance" signifie (a) le droit d'exiger un paiement, que ce droit soit ou non fixé par jugement, liquide, non liquide, fixe, conditionnel, échu, non échu, contesté, non contesté, légal, equitable, garanti ou non garanti; ou (b) le droit à un dédommagement équitable pour rupture d'engagement si ladite rupture donne droit à un paiement, que ce droit à un dédommagement équitable soit ou non fixé par jugement, fixe, conditionnel, échu, non échu, contesté, non contesté, garanti ou non garanti.

VEUILLEZ NOTER PAR AILLEURS QUE si vous êtes tenu de produire un titre de créance ou de participation et que vous manquez à cette obligation dans les conditions décrites, vous serez définitivement privé de la possibilité de voter un plan ou des plans quelconque(s) de réorganisation de l'une quelconque des Entités Drexel, ou de bénéficier d'une distribution en vertu de tel(s) plan(s), et serez définitivement privé de la possibilité de faire valoir lesdits titres de créance ou de participation contre l'une quelconque des Entités Drexel, ses successeurs ou ayants droit, AVEC LES EXCEPTIONS SUIVANTES:

A. TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE QUI A DEJA DEPOSE UN TITRE DE CREANCE OU DE PARTICIPATION CONTRE LES ENTITES DREXEL AUPRES DU GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DES ETATS-UNIS POUR LE DISTRICT SUD DE NEW YORK *(OU AUX BONS SOINS DES ENTITES DREXEL A LA BOITE POSTALE INDIQUEE DANS LES PRESENTES)* N'EST PAS TENUE DE PRODUIRE UN DUPLICATA DU TITRE DE CREANCE.

B. TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE (i) DONT LA CREANCE N'EST PAS ENREGISTREE COMME "CONTESTEE", "CONDITIONNELLE" OU "NON LIQUIDEE" DANS LES LISTES DES ENGAGEMENTS DES ENTITES DREXEL DEPOSEES AUPRES DU GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE ET (ii) QUI EST D'ACCORD AVEC LA CLASSIFICATION ET LE MONTANT DES DETTES FIXES DANS LESDITES LISTES N'EST PAS TENUE DE PRODUIRE UN TITRE DE CREANCE.

C. LES CREANCES ET LES TITRES DE PARTICIPATION DECRITS CI-APRES ("CREANCES EXCLUES") NE SONT PAS AFFECTES PAR LA PRESENTE NOTIFICATION NI PAR L'INJONCTION DU TRIBUNAL ET, PARTANT, TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE TITULAIRE D'UNE CREANCE EXCLUE N'EST PAS TENUE DE PRODUIRE UN TITRE DE CREANCE A LA DATE OU AVANT LA DATE DE PRESCRIPTION EN CE QUI CONCERNE LADITE CREANCE EXCLUE. TOUS LES AUTRES TITRES DE CREANCE OU DE PARTICIPATION DOIVENT ETRE PRODUITS AU PLUS TARD LE 15 NOVEMBRE 1990, DATE DE PRESCRIPTION:

1. Les participants et les bénéficiaires des plans de retraite de l'un quelconque des Débiteurs (les "Plans de retraite") ne sont tenus de produire un titre de créance pour aucune réclamation concernant des allocations de retraite prévues par lesdits Plans; à ceci près, toutefois, que tout employé actuel ou ancien d'une Entité Drexel, ou ses successeurs, héritiers ou bénéficiaires, qui désirent faire valoir un droit contre une quelconque Entité Drexel qui n'est pas exclusivement fondé sur les allocations de retraite prévues dans les Plans de retraite dudit Débiteur (tel que revendications d'admission à une caisse de retraite ou appels pour refus d'admission à une caisse de retraite, réclamations pour injustice, réclamations concernant les plans de sécurité sociale de l'employé, un licenciement injuste, la discrimination contre l'employé, des dommages à la personne, un accident de travail, un décès accidentel, etc.) doit ou doivent déposer une réclamation à la Date de prescription au plus tard, à moins qu'une autre exception prévue dans les présentes ne soit applicable;

2. Toute Entité Drexel en possession d'un droit de revendication de société à société contre une autre Entité Drexel;

3. Toute personne physique ou morale (i) dont le nom figure sur la Liste des actionnaires déposée par le Drexel Burnham Lambert Group Inc. (le "Groupe") en vertu du Règlement sur les faillites 1007 (a) (3) en tant que propriétaire d'actions ordinaires ou privilégiées en circulation du Groupe ("Actionnaires") et (ii) qui est d'accord avec le nombre et la classe des actions figurant dans ladite Liste au nom de ladite personne physique ou morale; à ceci près toutefois que tout Actionnaire qui désire faire valoir un droit contre un quelconque Débiteur en tant que créancier dudit *Débiteur qui n'est pas exclusivement fondé sur la détention d'un titre de participation dans le Débiteur liée au fait qu'il possède des actions* ordinaires ou privilégiées du Groupe, y compris, mais sans s'y limiter, des droits fondés sur (i) des droits de rachat qui incombent aux détenteurs d'actions ordinaires ou privilégiées, (ii) des dividendes non payés et déclarés avant la date de la demande de protection en vertu du chapitre 11 de la Législation sur les faillites déposée par le Groupe, (iii) la valeur desdits titres de participation, ou (iv) toute autre obligation d'un quelconque Débiteur, doit produire un titre de créance au plus tard le 15 novembre 1990, Date de prescription.

4. Les individus qui ont droit à des réparations pour cause d'accident du travail fondées sur des incidents, des accidents ou des événements qui ont eu lieu avant la Date de dépôt pour les Débiteurs respectifs.

5. Les créances fiscales, le cas échéant, du Fisc américain.

6. Tout individu ayant une réclamation liée au refus d'un contrat de location ou d'un contrat certain qui est encore en vigueur doit faire valoir ladite réclamation au plus tard à la date fixée dans l'injonction autorisant ledit refus à moins que ladite injonction ne spécifie pas ladite date; si aucune date n'est spécifiée, toute réclamation de cette nature doit être déposée au plus tard le 15 novembre 1990, Date de prescription.

VEUILLEZ NOTER PAR AILLEURS QUE TOUTES LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES AUTRES QUE CELLES MENTIONNEES AUX PARAGRAPHES A, B ET C CI-DESSUS DOIVENT PRODUIRE UN TITRE DE CREANCE OU DE PARTICIPATION AU PLUS TARD LE 15 NOVEMBRE 1990, DATE DE PRESCRIPTION, EN ANGLAIS, TOUS LES MONTANTS RECLAMES DEVANT ETRE CONVERTIS EN DOLLARS EU A LA DATE DE DEPOT POUR LES DEBITEURS RESPECTIFS, FAUTE DE QUOI LES PROPRIETAIRES DESDITS CREANCES OU TITRES DE PARTICIPATION SERONT DEFINITIVEMENT PRIVES DE LA POSSIBILITE DE VOTER SUR LA DISTRIBUTION *OU DE RECEVOIR DES PAIEMENTS EN ESPECES OU EN NATURE AU TITRE D'UN QUELCONQUE PLAN DE REORGANISATION* DES DEBITEURS EN QUESTION, NI D'UN QUELCONQUE SUCCESSEUR DES DEBITEURS.

VEUILLEZ EGALEMENT NOTER QUE les actes ou omissions des Débiteurs antérieurs à la date de demande de protection en vertu de la Législation sur les faillites, y compris les contrats d'assurance, garanties, options de vente, options d'achat et autres dispositions similaires et services fournis à ou par un Débiteur, sont susceptibles de donner lieu à des réclamations contre ledit Débiteur nonobstant le fait que lesdites réclamations ou créances (ou les préjudices sur lesquels elles se fondent) risquent d'être conditionnelles ou de n'avoir pas eu lieu, de n'être pas échues, prescrites ou liquidées avant ladite date. Par conséquent, tout créancier ayant une créance réelle ou potentielle contre un Débiteur, aussi indirecte ou conditionnelle qu'elle soit, doit produire un titre de créance au plus tard le 15 novembre 1990, Date de prescription.

Les titres de créance doivent essentiellement être présentés sous la forme approuvée par ce Tribunal, dont une copie se trouve au Greffe du Tribunal et peut être obtenue en téléphonant au 19-05-90-1224, ou dans le format des Formulaires officiels N 19, 20 ou 21. Les titres de créance ou de participation doivent être produits en envoyant par la poste chaque justificatif de manière à ce qu'il soit RECU au plus tard à la Date de prescription à:

The Drexel Burnham Lambert Group Inc.
P.O. Box 95
Bowling Green Station
New York, New York 10274-0095

ou (b) en faisant remettre lesdits documents au Greffier du Tribunal de commerce des Etats-Unis par porteur ou par messager (mais pas par la poste des Etats-Unis) à l'adresse suivante:

Clerk, U.S. Bankruptcy Court
Room 614
Old Custom House
One Bowling Green
New York, N.Y. 10004

de sorte qu'ils soient RECUS au plus tard le 15 novembre 1990, Date de prescription.

VEUILLEZ NOTER PAR AILLEURS QUE des copies de la Liste des engagements des Débiteurs et de la Liste des actionnaires du Groupe peuvent être examinées pendant les heures d'ouverture (i) au Greffe du Tribunal de commerce des Etats-Unis, District Sud de New York, 6ème étage, Old Custom House, One Bowling Green, New York, New York 10004-1408, (ii) à Poorman-Douglas Corporation, 1325 Southwest Custer Dr., Portland, Oregon 97219, (iii) dans les locaux de Weil, Gotshal & Manges, Avocats des Débiteurs, 767 Fifth Avenue, New York, N.Y. 10153; 1615 L Street, N.W., Suite 700, Washington, D.C. 20036; 701 Brickell Avenue, Miami, Floride 33131; 700 Louisiana, Suite 1600, Houston, Texas 77002; NCNB Plaza, 901 Main Street, Suite 4100, Dallas, Texas 75202; et 50 Stratton Street, Londres, WIX 5FL, Angleterre. Si vous avez des questions sur la présentation, la déposition ou le traitement de votre titre de créance ou de participation, vous pouvez vous renseigner en téléphonant au 19-05-90-1224 entre 10 h et 18 h (heure de la côte Est des Etats-Unis).

Date: New York, New York
23 juillet 1990

INJONCTION DU TRIBUNAL
HONORABLE *HOWARD C. BUSCHMAN, III,*
JUGE DES ETATS-UNIS CHARGE DES LIQUIDATIONS
TRIBUNAL DE COMMERCE DES ETATS-UNIS
District Sud de New York
Old Custom House
One Bowling Green
New York, New York 10004-1408

WEIL, GOTSHAL & MANGES
Attorneys for The Drexel Burnham Lambert Group Inc., et al.
Debtors in Possession
767 Fifth Avenue
New York, New York 10153
(212) 310-8000

TECHNOLOGIE

Les constructeurs d'ordinateurs à l'aube d'un grand chambardement

L'avance technologique leur avait permis d'empêcher l'arrivée de nouveaux venus sur leur terrain. Cette barrière est en train de tomber, laissant envisager une redistribution des cartes

Autrefois chasse gardée d'un petit nombre d'entreprises qui avaient su se placer à temps sur ce marché et y demeuraient protégées par leur avancée technologique et leur base fidèle de clientèle, l'industrie des ordinateurs est au bord d'une véritable révolution. S'ils n'y prennent pas garde, les premiers d'hier pourraient bien se voir dépasser par des petites sociétés innovantes qui proposeront des machines beaucoup plus puissantes pour un prix très inférieur. Des évolutions technologiques, tant du domaine du logiciel que du matériel, sont à l'origine de ce bouleversement.

Elles permettent désormais de construire des systèmes selon des « architectures », c'est-à-dire des plans radicalement différents du schéma classique, celui créé par le mathématicien américain d'origine hongroise von Neumann, dans la première moitié de ce siècle. Il est encore aujourd'hui la base de la quasi-totalité des ordinateurs, qu'ils soient qualifiés de micro, mini ou grands systèmes.

L'annonce par le constructeur américain NCR, le 18 septembre dernier, d'une nouvelle gamme de machines, la série 3 000, est un signe de ce changement. Le constructeur de Dayton, douzième mondial selon le classement établi par la revue américaine *Datamation*, est le premier des « caciques » à avoir pris les devants. Alors que jusqu'à présent les grands ordinateurs universels (1) étaient conçus autour d'un ou de plusieurs processeurs fabriqués par le constructeur lui-même et pour son usage exclusif, la série 3 000 n'utilise que des microprocesseurs du commerce, les Intel 486.

Même stratégie pour son système d'exploitation, c'est-à-dire l'ensemble des programmes chargés de gérer la machine : pour sa série 3 000, NCR abandonne les systèmes « propriétaires » c'est-à-dire appartenant au constructeur ; il opte pour Unix, un système plus ou moins normalisé, et donc public, qui offre un autre avantage de taille : il est indépendant de toute technologie et de toute architecture.

Travailler sur l'agencement

Il peut fonctionner sur des machines dotées de nouveaux design, à la différence des sytèmes « propriétaires » qui au contraire figent les architectures, et limitent donc les améliorations de performances aux progrès technologiques (non négligeables, il est vrai) réalisés dans l'industrie des semi-conducteurs.

Pour faire mieux et obtenir plus de puissance pour le prix d'une technologie donnée, la solution est d'agencer différemment les unités d'un ordinateur (processeurs, mémoires, canaux, etc.), ce que permet Unix, ce que ne permettaient pas ou peu les autres systèmes.



Dans ce domaine beaucoup de choses restent à inventer. Pour l'instant, les esprits se sont surtout penchés sur les architectures parallèles, qui consistent à faire travailler simultanément plusieurs processeurs. C'est la voie suivie par NCR, qui annonce la commercialisation dès 1992 d'ordinateurs comprenant jusqu'à seize mille microprocesseurs. (Les sytèmes disponibles dès l'annonce comprennent huit processeurs au maximum.) Pour y parvenir, il a acquis la technologie d'une société californienne, Teradata, spécialisée dans la fabrication d'ordinateurs massivement parallèles pour la gestion de banques de données. Cette société avait déjà conclu un accord avec un constructeur d'ordinateurs, Bull, qui commercialise des machines Teradata en complément de ses propres grands systèmes.

Mais NCR est allé plus loin en misant non seulement commercialement, mais aussi financièrement sur cette entreprise (NCR détient 13 % du capital de Teradata). Ce qui a permis au constructeur américain de développer une machine originale qui reprend l'essentiel de l'architecture des machines de Teradata, mais en l'améliorant : avec l'utilisation de microprocesseurs plus performants (des Intel 486 au lieu des 386, par exemple).

La réalisation d'ordinateurs à architecture parallèle remonte en fait aux années 70. Mais ce n'est qu'au début des années 80 qu'apparurent sur le marché des machines dites massivement parallèles, c'est-à-dire comprenant plus de soixante-quatre processeurs. Elles fonctionnent selon le principe bien connu que l'union fait la force. A condition bien sûr de marcher à l'unisson et surtout ne pas tirer chacun de son côté. Cette exigence a jusqu'à présent fortement limité le développement de ce type de machines.

Un certain attentisme

La coordination des différentes unités est en effet très complexe à réaliser. Elle n'est pour l'instant possible que dans trois domaines. Celui du calcul : qu'il soit utilisé à des fins scientifiques ou de gestion (pour l'optimisation de portefeuilles boursiers, par exemple), celui de la consultation de gigantesques banques de données (spécialité de Teradata) et celui du traitement d'images. Trois domaines en forte expansion.

Si NCR est actuellement le seul grand constructeur à être engagé aussi nettement dans cette voie, un autre pourrait être en train de lui emboîter le pas. Cray, le spécialiste des supercalculateurs, société beaucoup plus jeune il est vrai (elle fut créée au milieu des années 70) et spécialisée, annonçait la semaine dernière qu'elle allait s'engager *« avec agressivité »* dans la conception d'ordinateurs à architecture massivement parallèle.

Les autres constructeurs ayant pignon sur rue prônent l'attentisme. Ils ne peuvent en effet mettre sur le marché des machines aussi radicalement différentes de celles qu'ils commercialisaient jusqu'à présent sans proposer à leurs clients des moyens de faire migrer leurs programmes d'un matériel à un autre. Des développements qui nécessitent de lourds investissements (NCR a dépensé plusieurs centaines de millions de dollars en recherche et développement pour la mise au point de sa série 3 000 et des logiciels nécessaires). Une entrave que IBM doit prendre en considération plus que tout autre, puisqu'il contrôle la plus grande base de clients.

Fidèle à ses habitudes, Big Blue patientera jusqu'à ce que ces nouvelles architectures aient fait leurs preuves commerciales pour les utiliser dans des produits à sa marque. Comme il l'avait fait dans la micro-informatique, ce qui ne l'a pas empêché d'être le premier aujourd'hui sur ce marché. Actuellement en laboratoire, il avoue *« explorer toutes les solutions »* en matière de design. Tel un grand paquebot, sa base de clientèle ne lui permet guère de prendre des virages trop rapidement. Une inertie à laquelle ce mastodonte saura sans doute réagir le moment venu, mais qui pourrait être fatale aux autres constructeurs déjà très fragilisés par l'érosion de leurs marges.

ANNIE KAHN

(1) Les grands ordinateurs universels sont des machines de grande puissance utilisables pour traiter n'importe quelle application de l'entreprise. Ils s'opposent donc aux processeurs spécialisés dans des utilisations déterminées comme le calcul scientifique.

Des parallèles qui ne vont pas toutes dans la même direction

Classiquement, un ordinateur était doté d'un unique processeur chargé d'effectuer l'une après l'autre les instructions décrites dans les programmes. Pour accélérer ce processus, des machines ont été concues avec plusieurs processeurs fonctionnant en parallèle. D'ou leur nom : ordinateurs à architecture parallèle. Il en existe de plusieurs sortes.

La cohabitation ou les machines à mémoire partagée. – Elles ne comprennent qu'un nombre limité de processeurs (moins d'une dizaine en général). Ceux-ci fonctionnent chacun indépendamment l'un de l'autre, mais se partagent la mémoire de l'ordinateur. A l'instar de plusieurs familles qui habiteraient ensemble dans un même appartement, et se partageraient une cuisine commune. Peu importe ce que fait chacun. Tout se passe bien si les horaires sont décalés ou si l'on a défini à l'avance les priorités.

Les demoiselles du téléphone ou les ordinateurs massivement parallèles. – Plusieurs dizaines, centaines ou même milliers de processeurs travaillent simultanément. Soit ils exécutent tous au même moment la même tâche, mais sur des données différentes : ce sont alors des machines SIMD (single instruction multiple data) ; soit ils exécutent des tâches différentes ; ce sont alors des machines MIMD (multiple instruction multiple data). Les machines SIMD sont plus faciles à gérer, mais ne peuvent traiter que des problèmes très spécifiques. En revanche, la coordination des différents processeurs des machines MIMD est très délicate à assurer.

C'est la raison pour laquelle elles ne savent traiter efficacement pour l'instant que des problèmes « parallèles par essence » c'est-à-dire : des calculs répétitifs, des analyses d'images (chaque point de l'image peut être analysé indépendamment l'un de l'autre), ou des consultations de grandes banques de données (les recherches peuvent être faites en parallèle). A l'instar des demoiselles du téléphone, qui effectuaient simultanément des centaines de branchements pour faire passer les communications.

Mais les ordinateurs massivement parallèles sont mal adaptés à la réalisation de systèmes transactionnels, comme les programmes de réservation de places d'avion, par exemple, où la banque de données (les places disponibles sur les vols) est mise à jour en permanence.

A.K.

Les effets pervers de l'informatique

Quand on demande à un informaticien d'évaluer l'efficacité de son art, la réponse est en général des plus évasives. Dans le cadre d'une enquête sur la fonction achats et approvisionnements, réalisée auprès de 186 entreprises, la Cegos, société de conseil, a néanmoins mesuré quels étaient les effets de l'informatique pour cette fonction de l'entreprise. Les résultats risquent de donner des angoisses aux défenseurs inconditionnels des nouvelles technologies. Selon cette enquête, l'informatique, loin de réduire les dépenses, effectifs et délais de la fonction achats, provoquerait l'effet inverse. Les dépenses passeraient de 0,49 % du chiffre d'affaires lorsque ces services utilisent des systèmes classiques à 0,61 % pour ceux qui utilisent des systèmes fonctionnant en temps réel. Même observation pour les effectifs, qui passeraient de 0,87 % de l'effectif total lorsqu'il y a peu d'applications informatiques à 1,71 % dans le cas d'une généralisation de l'outil informatique. Tandis que les délais s'allongent et passent de 8,1 jours à 10,9 jours, dans les mêmes circonstances.

En revanche, les changements d'organisation du service achats, comme le recours à la polyvalence des équipes, peuvent avoir des effets positifs.

IC APPLE CENTERS : UNE BONNE RAISON DE NE PAS SE LAISSER DEMANGER PAR LES PUCES.

En informatique, les puces les plus sympathiques sont celles dont on entend le moins parler. Chez IC, les puces sont si bien apprivoisées qu'elles sont garanties systématiquement. En cas de rébellion, un simple coup de fil à la hot line IC permet de les remettre immédiatement à leur place. **International Computer** est **un des premiers distributeurs Apple en Europe**. Sa puissance d'achat en volume lui permet de vous faire bénéficier naturellement des **meilleures conditions sur tout Apple**.

En outre dix années d'expérience, de conseil et de service Apple lui ont permis d'être aujourd'hui le seul à pouvoir vous accueillir dans **deux Apple Centers à Paris** (Beaubourg et place Vendôme). Mais le rôle d'un grand distributeur ne doit pas se limiter au prix le plus bas. Aussi, International Computer propose à ses clients un **suivi de maintenance** extrêmement **performant** avec des délais très courts et un coût bien étudié. Vous pouvez choisir vous-même l'**urgence d'un dépannage** grâce à un carnet de chèques de maintenance. Cela vous évite également d'avoir à financer, parfois pour rien, un contrat d'assistance à l'année. Choisir Apple est un excellent réflexe. Et lorsque l'on s'adresse à l'un des Apple Centers IC, cela devient un **acte de gestion exemplaire**. Apple Center IC Beaubourg : un complexe de près de **1000 m²**, présentant **tout l'univers Macintosh**, 50 mètres linéaires de logiciels et même un département **location** et bien sûr une **disponibilité immédiate** sur tout Apple. Apple Center IC place Vendôme, dédié aux grands comptes : **un département ingénierie**, des démonstrations de **liaisons grands systèmes**, des conférences et, ainsi qu'à Beaubourg, des **sessions de formation** au plus **haut niveau**. Dix ans d'Apple, ça compte : disponibilité, prix, conseil et **sourire**, de 10h à 19h, et même à 18h55. Appelez-nous dès aujourd'hui ou venez nous voir, les puces n'auront plus de secrets pour vous.

(1) 42 72 26 26





10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS TEL. (1) 42 72 26 26
APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS TEL. (1) 42 86 90 90
IC MARSEILLE SA 64 ET 94 AVENUE DU PRADO 13006 MARSEILLE TEL 91 37 25 03
IC TOULOUSE SA 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE TEL. 61 25 62 32

Le Monde des Cadres



1er GROUPE FRANCAIS DE FORMATION, DE CONSEIL EN MANAGEMENT et de RECRUTEMENT

Dans le cadre de son fort développement, la **DIVISION FORMATION** recherche des

CONSULTANTS - FORMATEURS H/F
QUALITE INDUSTRIELLE

Ingénieur, spécialiste de la Qualité, vous avez pratiqué l'assurance et la gestion de la qualité, vous en maîtrisez les outils (Fiabilité, AMDEC, SPC, méthode TAGUCHI, QFD).

Devenir **Consultant-Formateur** à la **CEGOS** vous amènera à analyser et à diagnostiquer les besoins en formation de nos clients (Industries et Services).

- Vous concevrez et animerez, pour eux, des actions de formation adaptées.
- Vous participerez à la création de nouveaux stages au sein d'une équipe de professionnels.
- Vous prendrez également en charge l'animation des stages existants que vous ferez évoluer.

Nous attendons de vous que vous ayez une forte motivation et un goût prononcé pour transmettre vos connaissances et votre savoir faire, *ainsi qu'une* **volonté permanente** *de progresser dans votre domaine de compétence.*

Si vous êtes persuadé, comme nous, qu'aider les entreprises à progresser vers la maîtrise de leur qualité est une activité passionnante et en plein développement, venez nous rejoindre et **développer votre expertise** au sein de l'équipe Qualité de la CEGOS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous la réf. 043.19/M à J.C. DEREY, CEGOS Recrutement Tour Vendôme 92516 BOULOGNE CEDEX.

CURRICULUM

Nous sommes un important groupe international en pleine expansion. En France, nous employons 4 000 personnes et réalisons un CA de 2,3 milliards de Francs.

Pour l'une de nos usines situées dans une ville de province du Centre de la France, nous recherchons un

Chef du personnel

Rattaché au Directeur de l'usine, vous serez responsable de la gestion du personnel d'un établissement de 1 400 personnes. Outre l'animation de votre équipe de 6 personnes, vous assurez la communication avec la Direction, les partenaires sociaux et le personnel.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience confirmée en milieu industriel.

Vos qualités de contact, de dialogue et d'animation, font avant tout de vous un homme de terrain et de communication.

De bonnes connaissances juridiques seront un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous référence 6961 à

MEDIAPA 50/54 rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX,
qui transmettra.

EN PRISE DIRECTE AVEC LA BANQUE

CADRES D'EXPLOITATION CLASSES V, VI...

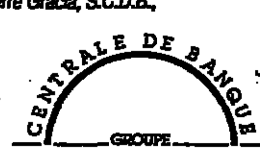
■ Le Groupe Centrale de Banque est la filiale d'un important établissement bancaire.

■ Son réseau (800 personnes réparties dans 57 agences en France) assure le développement d'une gamme complète de produits et de services.

■ Vous avez au moins 4 ans d'expérience en agence, une bonne maîtrise des techniques bancaires, de la fiscalité et le sens naturel du dialogue avec une clientèle haut de gamme de particuliers et d'entreprises.

■ La taille de nos structures vous permettra une évolution rapide dans des fonctions de plus hautes responsabilités à Paris ou en province.

Vous souhaitez nous rencontrer.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM/CG à Pierre Gracia, S.C.D.B., 5 boulevard de la Madeleine, 75001 PARIS.



FILIALE IMMOBILIERE d'un groupe bancaire important recherche pour renforcer ses équipes

RESPONSABLE
des investissements

Vous serez chargé de la recherche et de l'étude de programmes d'investissements immobiliers pour le compte de plusieurs S.C.P.I. et S.C.I.
De formation supérieure, vous avez acquis une expérience significative de plusieurs années en immobilier d'entreprise et d'habitation (Paris et région parisienne).

RESPONSABLE
de gestion immobilière

Votre mission consiste à gérer le patrimoine immobilier (bureaux et habitation).
De formation juridique supérieure, votre expérience de plusieurs années est souhaitée.
Lieu de travail : PARIS

Adresser lettre manus., C.V., photo et prétentions, sous référence 6952 à
MEDIAPA 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

Construire mais aussi aménager l'espace urbain, demeure la vocation première du Groupement Foncier Français.

Notre croissance (C.A. 263 MF en 89), nous la devons à notre connaissance du marché, mais surtout à la compétence de nos collaborateurs.

DOCUMENTALISTE H/F

25/35 ans environ, de formation DESS ou équivalent, nous vous proposons de valoriser votre expérience de la documentation informatisée acquise de préférence dans le domaine de l'immobilier d'entreprise.

Autonome, vous aurez en charge de collationner au sein de la Direction de l'immobilier d'entreprise toutes les informations inhérentes à la concurrence (études des marchés, filiales étrangères etc...) mais aussi celles relatives à notre stratégie interne (montages d'opérations, participations, implantations etc...), ce qui implique la parfaite connaissance des aspects fiscaux, administratifs et juridiques propres au secteur immobilier.

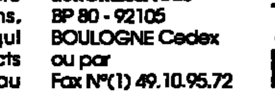
Par ailleurs, vous serez également responsable de la diffusion des notes d'informations auprès des différentes équipes de la société ; tâche où votre esprit de synthèse allié à vos qualités de rigueur et de méthode, vous permettront de maîtriser les aspects rédactionnels.

Esprit curieux, mais aussi grandes capacités rédactionnelles et sens de l'équipe sont pour nous les qualités qui caractérisent le titulaire de ce poste.

Vous êtes prêt à vous investir ? Alors téléphonez dès maintenant pour poser votre candidature du mardi au vendredi de 9h00 à 18h30 ou adressez CV + photo s/réf. 2063 à

EUROMESSAGES
BP 80 - 92105
BOULOGNE Cedex
ou par
Fax N°(1) 49.10.95.72

EUROMESSAGES
16 (1) 47 61 58 80



Statisticien
Statistiques et analyse de données



IMS, leader mondial des études marketing au service de l'Industrie Pharmaceutique, recherche, pour renforcer son équipe marketing et banques de données, **un Statisticien.**
Son rôle sera de constituer et d'optimiser le recueil de données et la structure de nos panels, indispensables à la qualité de nos études. Il participera à l'analyse des besoins de nos clients et à leur formation, et proposera des solutions innovatrices pour l'évolution de nos données.
Ce poste offre de nombreux contacts internes avec la Production, le Marketing et l'Informatique, favorisant un travail d'équipe.

Après des études supérieures en Statistiques/Econométrie (type ISUP, INSAE...) éventuellement associées à une formation d'Ingénieur, vous avez si possible une première expérience de la fonction.
Votre ouverture d'esprit, votre sens de l'analyse et une réelle capacité d'innovation vous seront nécessaires pour réussir pleinement dans cette mission évolutive.
La pratique de la langue anglaise et de la micro-informatique est indispensable.
Pour parler ensemble de ce poste, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence B878 J à Sdb Conseil, 1 rue de Chazelles, 75017 Paris.



Responsable Recrutement

Nous sommes un important groupe international de produits de luxe. Nous vous proposons de prendre en charge des missions de recrutement pour des postes variés dans des sociétés elles-mêmes très variées. Vous participerez aux programmes de mobilité interne et de développement des Ressources Humaines.

Vous avez acquis une solide pratique de l'évaluation et du recrutement des cadres, vous êtes passionné par ce métier. Vous avez une forte capacité de jugement.

Une formation en psychologie et une expérience en cabinet auront notre préférence. Anglais nécessaire.

Poste basé à Paris 8e.
Merci d'adresser votre candidature sous référence CR à FA Services, 11 rue François 1er, 75008 Paris.

MEDIA-SYSTEM

JEUNE *Chargé d'Etudes*

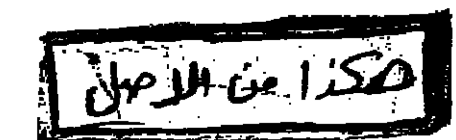
Organisme professionnel national basé à PARIS (MUTUALITE AGRICOLE 140 organismes adhérents - 30 000 salariés) recherche JEUNE CHARGE D'ETUDES

Au sein du département chargé de la politique du personnel, vous participez aux études sur les salaires, les classifications, vous assurez le suivi des dossiers, etc...

Vous avez aussi un rôle de conseil et d'information auprès des organismes adhérents.

Avec un 3ème cycle de droit ou IEP, vous avez envie de vous intégrer à une petite équipe qui appréciera vos qualités de rigueur et d'implication.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. GGP à U.C.C.M.A. Département G.G.P. 8-10, rue d'Astorg - 75413 PARIS CEDEX 08



هكذا من الأصل

Ville de Montbéliard

Au cœur d'une agglomération de 120 000 habitants,
premier pôle économique de Franche-Comté,
la ville de Montbéliard recrute :

DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

Rattaché au Directeur des Services Techniques de la Ville, il aura pour mission d'animer et de gérer sur le plan humain et financier une équipe de 170 personnes réparties en trois services : Bâtiment – Moyens techniques communs – Environnement, Espaces Verts, chacun de ces trois services étant placé sous la responsabilité d'un ingénieur. Il secondera le Directeur des Services Techniques dans l'encadrement et la gestion des services Voierie, Réseaux divers et Urbanisme réglementaire et opérationnel. Il sera également chargé de la programmation pluriannuelle des investissements.

Nous recherchons pour ce poste un ingénieur BTP (INSA, TPE, ESTP) possédant une expérience minimum de 2-3 ans, si possible dans le secteur du bâtiment.

Candidature et CV à adresser avant le 30 octobre 1990 à :
Monsieur le Sénateur-Maire – Hôtel de ville – BP 287, 25205 MONTBÉLIARD Cedex

RESPONSABLE GESTION DE L'ENERGIE

Filiale de Ferruzzi l'un des plus importants groupes agro-industriels, *Cerestar est le leader* européen des produits amylacés. Dans le cadre de la modernisation de son outil de production et afin d'optimiser la gestion de ses flux d'énergie, elle crée le poste de responsable de la gestion de l'énergie. A l'aide d'un outil informatique opérationnel, il détermine les standards de consommation pour chaque production, analyse les écarts et propose des actions correctives et d'économie d'énergie. Il s'implique dans les négociations avec les prestataires extérieurs et assure la gestion des contrats. Il entretient bien sûr des relations étroites avec l'ensemble des services de l'usine, participe à la modernisation de la centrale et à l'évolution de la politique d'environnement du site. A terme, il évolue vers des responsabilités d'encadrement. Ce poste s'adresse à un ingénieur (IDN, ICAM, Arts et Métiers,...) débutant ou possédant une première expérience professionnelle acquise dans une société fortement consommatrice d'énergie. De réelles qualités relationnelles et une bonne affirmation personnelle sont entre autres indispensables pour évoluer vers d'autres responsabilités. Le poste est basé en métropole lilloise. Ecrire à Frédérique CHEMARIN, en précisant la référence A/S8592M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.38.** (PA Minitel 36.15 code PA)

Cerestar
Gruppo Ferruzzi



Responsable Relations Sociales

(plusieurs établissements - 2000 pers.)

OUEST

Membre du Comité de Direction, celui-ci définira l'ensemble de la politique sociale de l'Unité constituée de plusieurs établissements (conception et production de matériel électronique), dans le cadre de la politique générale du Groupe auquel elle appartient. Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Unité et fonctionnelle du DRH du Département (7.500 pers.), il proposera, mettra en œuvre et assurera le suivi de toutes actions d'adaptation des structures de l'Entreprise aux besoins de son marché et de toutes démarches et initiatives visant à mobiliser le Personnel sur un projet d'Entreprise. Il animera l'ensemble des relations avec les partenaires sociaux et supervisera la gestion des ressources humaines et l'administration courante assurée par les Chefs de Personnel des établissements qui lui seront fonctionnellement rattachés. Agé de plus de 30 ans, diplômé de l'Enseignement Supérieur et bénéficiant d'une expérience significative dans le domaine de la gestion des ressources humaines et des relations sociales, le candidat recherché, homme d'idées et de conviction, alliant fermeté, décision et sens de la négociation, est assuré de trouver au sein de ce Groupe international de très importantes possibilités de carrière. La rémunération est motivante.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 9782 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



DIVERSIFIER NOTRE ACTIVITE ASSURANCE

Paris - Le Groupe GMF, c'est plus de 17 milliards de chiffre d'affaires réalisés sur huit secteurs d'activités. Le secteur assurance regroupant les activités IARD, vie, protection juridique, réassurance (chiffre d'affaires global 8,5 milliards de francs) recherche un chef de projet pour sa direction du développement. Rattaché au directeur du développement, il aura pour mission de conduire des actions de diversification (partenariat, développement de services nouveaux, ...). Responsable de la conception jusqu'à la réalisation de ces projets, il s'appuira sur le savoir-faire des différents spécialistes internes. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, ayant déjà acquis une expérience commerciale de haut niveau idéalement dans un cabinet de courtage. De réelles perspectives d'évolution sont offertes au sein du groupe. Ecrire à Dominique BAUD-BERTRAND en précisant vos prétentions ainsi que la référence A/F9804M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.12.** (PA Minitel 36.15 code PA)

GMF



BOSSARD CONSULTANTS

CABINET DE CONSEIL EN MANAGEMENT LEADER SUR SON MARCHE

Cette activité a pour mission d'accompagner les entreprises, les banques, les collectivités locales... dans la gestion des mutations liées à leur croissance. Elles impliquent souvent des changements d'implantation, entraînant des conséquences importantes sur l'organisation et les structures. La gestion de ces évolutions génère un nouveau métier et nous recherchons des

INGENIEURS CONSULTANTS
"Facilities Managers"

MINES, PONTS & CHAUSSEES, ESTP, dont la mission sera d'organiser et d'optimiser les différents aspects du projet : étude d'opportunité, programmation, architecture, suivi des budgets, organisation, implantation, télécommunications... Ces missions requièrent une réelle capacité de management et une aptitude à gérer des relations à très haut niveau.

Débutant ou ayant acquis une première expérience, vous souhaitez évoluer vers un métier nouveau qui vous donnera la possibilité de gérer des projets de grande envergure en y intégrant la dimension du conseil.

Merci d'envoyer votre candidature sous réf. C2S/1090 à Florence HADJAB
BOSSARD CONSULTANTS
12 bis, rue Jean-Jaures
92807 PUTEAUX CEDEX

BOSSARD *Carrières*

Images & Caractères

CONSULTANT CONFIRME
Recrutement / groupes internationaux

Pour le numéro un incontesté du recrutement en Europe, l'horizon 1993 n'est évidemment pas considéré comme un aboutissement mais comme un nouveau challenge ! Le bureau de Paris de PA Consulting Group (2.500 personnes dans le monde, 80 bureaux dans 22 pays) souhaite donc poursuivre l'optimisation de ses relations avec les groupes internationaux par l'intégration d'un nouveau consultant confirmé. Basé à Neuilly, ce spécialiste du recrutement intègrera l'équipe "clientèle internationale" et utilisera, après formation à nos méthodes à Paris et à Londres, les techniques d'approche les plus diverses. Il sera responsable d'un portefeuille-clients qu'il développera de façon autonome, tout en assurant une liaison permanente avec nos bureaux étrangers. Ce poste s'adresse à un spécialiste du recrutement (entreprise ou cabinet), âgé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et parlant couramment l'anglais. Ecrire à M. de SOUZA en précisant vos prétentions et la référence A/062M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Banque privée, jeune, dynamique et à taille humaine, membre d'un groupe financier en forte croissance, renforce ses équipes d'EXPLOITANTS ENTREPRISES pour accompagner le développement rapide de son réseau. Elle cherche pour PARIS et le SUD-OUEST des

DIRECTEURS D'AGENCE

En véritable manager, vous aurez pour mission d'encadrer et de dynamiser votre équipe, de développer avec profit le fonds de commerce et l'image locale de la banque.

SOUS-DIRECTEURS D'AGENCE

En liaison directe avec le Directeur d'Agence, vous suivrez et développerez un portefeuille de PME/PMI à fort potentiel.

CHARGES DE CLIENTELE

Vous renforcerez par vos qualités commerciales et votre vitalité une équipe fortement motivée.

Ces postes s'adressent à des professionnels de 26/35 ans, de formation supérieure, justifiant d'une solide expérience de l'exploitation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle) à notre Conseil - 100, rue du Faubourg St Antoine - 75012 PARIS.

RSCG P.A.



ROLAND DE BAUDRY D'ASSON
Conseil en Ressources Humaines

Larousse

"Un nouveau souffle dans l'édition"

UN EDITEUR EXPERIMENTE (H/F)

Nous vous conferons la responsabilité de la création de nouveaux produits au sein de notre filiale "Fascicules", la Société des Périodiques Larousse.

En relation étroite avec le département Marketing, vous aurez pour mission la création et le développement de nos ouvrages, tant pour le marché national que pour le marché international.

Vous aurez, par ailleurs, la responsabilité de la gestion des produits dans le cadre de budgets.

Vous serez assisté par une équipe de production interne et externe dont vous aurez en charge l'animation et le suivi.

Une excellente connaissance de l'Edition (5-10 ans), la maîtrise de ce type de produits, une bonne appréhension d'un environnement Marketing, l'esprit d'initiative et de création, la capacité de communiquer constituent les critères essentiels de réussite dans ce poste.

Une bonne connaissance des langues anglaise et espagnole serait un plus.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent adresser leur dossier de candidature sous réf. EDIT SPL à : LIBRAIRIE LAROUSSE, Christophe LHUILLIER, Responsable de la Gestion du Personnel, 17, rue du Montparnasse 75298 PARIS CEDEX 06.

GROUPE CEP Larousse

Le Monde des Cadres

LA PERFORMANCE INDU[redacted]
TELLE QUE VOUS L'IMA[redacted]

CONSULTANTS X, CENTRALE MINES OU EQUIVALENT

Groupe de Conseil en management (100 consultants), nous mettons notre imagination au service des Directions Générales de grands groupes industriels. Notre objectif est d'accroître leur performance dans la définition et la réalisation de leurs choix essentiels. Pour participer à notre fort développement dans le secteur industriel, nous recherchons des :

CONSULTANTS JUNIORS

Pour participer à nos missions dans les domaines suivants :
- *planification,*
- *approvisionnements,*
- *logistique.*

Une bonne connaissance de la micro-informatique est nécessaire.

CONSULTANTS EXPERIMENTES (3 à 5 ANS)

Ayant une expérience dans les secteurs suivants :
- *contrôle de gestion industriel,*
- *organisation administrative,*
- *schéma directeur informatique.*

Une double formation constitue un atout supplémentaire.

Si *vous vous investissez totalement dans un projet, de sa conception à sa mise en œuvre, avec un sens aigu des résultats et dans le respect des objectifs...*

Si *vous vous épanouissez dans le travail en équipe, la réflexion, l'autonomie et l'initiative...*

Alors nous sommes faits pour nous rencontrer !
Nous relèverons ensemble les défis à la hauteur de votre imagination.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant le poste choisi, à Jean-Marie Nogaro, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



EUROGROUP CONSULTANTS

MEDIA-SYSTEM



Capitale de la région Centre
107 000 HABITANTS
recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Au sein de la direction générale, il est chargé de la coordination, de l'animation et de la cohérence d'action des services d'appui. Sa mission prioritaire est de veiller à la mise en place des plans d'action résultant de la démarche de modernisation des services.

Dans le cadre du fonctionnement de la direction générale et sur délégation du secrétaire général, il lui sera confié des missions particulières pour lesquelles il devra assumer une véritable fonction de chef de projet.

Ce poste nécessite une expérience confirmée au sein des collectivités territoriales, des aptitudes à l'innovation, un grand sens de l'organisation, un travail d'équipe et le sens des contacts humains.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à :
M. le Député Maire d'Orléans, direction du personnel, 45040 Orléans Cédex 1, au plus tard le 25 OCTOBRE 1990.
Renseignements auprès de M. BOSCHER, secrétaire général, tél. : 38-42-22-19 ou 38-42-25-12.



Groupe immobilier européen, 5 000 collaborateurs, 30 filiales, 10 milliards de francs de CA, le groupe SCIC recrute des cadres de haut niveau pour le développement de ses activités.

GROUPE SCIC

Filiale du Groupe SCIC, la Société CAPRI recrute, pour asseoir son développement un

Chargé de Programmes

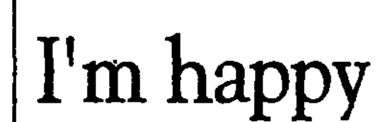
Directement rattaché au Directeur des Opérations de logement "haut de Gamme", votre fonction consistera essentiellement à :
- prendre l'entière responsabilité des opérations de promotion qui vous seront confiées ;
- passer l'ensemble des contrats avec les prestataires et gérer tous les aspects financiers ;
- coordonner et animer les équipes de marketing et de production de la CAPRI.

Entre 27 et 32 ans, après une formation supérieure en Droit, Economie ou Finance, vous avez acquis une première expérience dans votre spécialité chez un promoteur immobilier. Vous avez l'ambition de devenir un généraliste promoteur.

Nous vous proposons un poste évolutif, bénéficiant d'une rémunération attractive accompagnée d'un intéressement aux résultats.

Pour ce poste à pourvoir immédiatement à La Défense, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V et photo au : G.I.E PROMOTION SERVICES 1, Cours Michelet Cedex 43 92076 PARIS LA DEFENSE.

L'IMMOBILIER EN ACTION





I'm Exxon Chemical*

*On peut parler du plaisir d'être chez Exxon Chemical France. C'est une de nos valeurs-clés.

Avec 1 350 personnes dont plus de 400 ingénieurs et cadres notre groupe recherche dans un contexte de fort développement de ses différentes activités son :

RESPONSABLE RECRUTEMENT

En liaison avec les différentes Directions, vous assurerez les missions de recrutement d'ingénieurs et cadres de la société, et plus particulièrement des usines de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine Maritime). Vous serez l'interlocuteur privilégié de nos différents Conseils (Agence de Communication, Cabinets conseils en recrutement).

Chargé des relations Ecoles (Forums/Stages/Visites), vous définirez également les actions de recrutement (plan média...) pour la société.

De formation supérieure (Sup de Co, Sciences Po, Universitaire Bac + 5), vous êtes un débutant motivé ou vous justifiez d'une première expérience que vous souhaitez valoriser.

De réelles qualités relationnelles, un attrait pour tout ce qui touche aux Ressources Humaines sont des atouts essentiels à la réussite dans ce poste qui constitue un point de départ de votre carrière à l'intérieur du Groupe EXXON CHEMICAL.

La pratique de l'anglais est indispensable pour ce poste basé à Notre-Dame-de-Gravenchon (180 km de Paris, près de Rouen) qui nécessite également des contacts internationaux fréquents.

Merci d'adresser votre lettre de candidature (lettre, CV, Photo) à François LEVASSEUR, EXXON CHEMICAL FRANCE, BP 52, 76330 NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON.

EXXON CHEMICAL

Adjoint aujourd'hui, n°1 demain : Responsable des Affaires Sociales

Leader mondial dans les métiers des pompes centrifuges, nous sommes un puissant groupe Européen en forte expansion, organisé en divisions franco-allemandes. Notre société française, leader sur son marché, emploie 1 600 personnes et réalise un C.A. de plus de 1 MdF.

Rattaché au Directeur de l'établissement de Châteauroux, vous prendrez en charge l'intégralité de la fonction Personnel (administration, relations sociales...). Avec créativité et dynamisme, vous participerez à la définition des orientations avec la DRH centrale et mettrez en œuvre une véritable gestion de nos Ressources Humaines au sein de votre établissement.

A 28 ans environ, de formation supérieure, type ESC, IEP, Droit, DESS Sciences Sociales, vous souhaitez valoriser votre expérience acquise depuis 3 ans au moins. Vous maîtrisez l'allemand, alors nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution à l'intérieur de notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. 116-03/M à notre Conseil **ARPE** 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

POMPES GUINARD



MEDIAPA

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Votre expérience du management et de l'organisation pour devenir

Consultant

Stratégie et Efficacité de l'organisation

Chez HAY, n°1 mondial du Conseil en Ressources Humaines dont les activités de conseil en Stratégie Organisation sont en très forte évolution : 40 consultants dans ce domaine en France, des missions réalisées auprès des principales entreprises et administrations françaises.

Au sein de notre bureau de HAY NORD, vous serez intégré dans une équipe de professionnels pluri-disciplinaires et vous aurez pour challenge de développer l'activité Stratégie Organisation dans la région Nord. Vous vous appuierez sur les techniques et méthodologies à forte valeur ajoutée du groupe pour mener des projets et missions auprès d'entreprises publiques et privées, en liaison avec nos consultants spécialisés au plan national.

Vos compétences d'entrepreneur et de réalisateur, votre formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou d'ingénieur) et votre expérience d'une fonction de direction sont vos atouts pour réussir avec nous.

Vous trouverez l'opportunité de valoriser vos savoir-faire dans un contexte d'autonomie forte et dans le cadre de relations riches et diversifiées avec les dirigeants des entreprises régionales. Les perspectives d'évolution sont réelles.

Nous vous invitons à adresser votre dossier complet (lettre + C.V. + photo) sous la réf. 634 à Michel PALLU - Directeur HAY FRANCE NORD.

Hay Managers
50, bd du Général de Gaulle - 59100 ROUBAIX

MEDIAPA

Négociateur et politique

Dans le domaine de l'immobilier commercial, les opérations se préparent, s'organisent, se négocient et se réalisent à travers des réseaux liés aux compétences, à la crédibilité, aux relations et aux circuits de pouvoir.

Notre développement passe aujourd'hui par l'intégration dans notre équipe d'un "homme de l'art", négociateur et réalisateur, politique et homme d'action.

Aujourd'hui amené à négocier auprès d'instances économiques nationales ou régionales, d'élus d'administrations et d'entreprises, vous souhaitez mettre à profit cet acquis confirmé au sein d'une structure commerciale extrêmement à la pointe sur son marché : le para-loisir.

IEP, ENA, Economiste, Juriste... vous avez à 32 ans environ une expérience de négociateur, un bon niveau de relation et beaucoup de sens pratique, vous vous sentez particulièrement opérationnel.

Nous vous apprendrons notre métier de l'immobilier et vous ferez fructifier votre acquis sur des marchés particulièrement porteurs.

Des perspectives d'évolution vers le management sont réelles pour ce poste basé à Paris qui implique un bon niveau de mobilité, du caractère et de la ténacité.

Merci d'adresser votre dossier complet sous la référence MC/119W à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.

OC CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES

Société de diffusion de produits de gestion de patrimoine, filiale d'un groupe bancaire important, recherche un :

ANIMATEUR ET FORMATEUR COMMERCIAL

Pour promouvoir la vente de nos produits financiers, vous mènerez et entretiendrez des actions d'animation et de formation auprès des responsables commerciaux d'un réseau national bancaire de notoriété.

Vous participerez à l'élaboration des nouveaux produits et à la mise en oeuvre de leur distribution.

Vous connaissez les produits (valeurs mobilières, assurance, immobilier...) mieux encore, vous collaborerez activement à leur conception.

Vous avez l'esprit marketing et vous aimez transmettre votre conviction.

Rattaché à la Direction du Développement, le poste est basé à Paris 8ème et nécessite des déplacements.

Si vous souhaitez saisir une réelle opportunité, merci d'adresser un dossier complet de candidature s/réf. URM 2, à notre conseil :
Audit en Ressources Humaines - 33, rue de Lisbonne - 75008 Paris.

NC communication

Nous avons le plaisir de vous communiquer les coordonnées de notre nouvelle implantation à Bordeaux :

PA Consulting Group
12-14, rue Montesquieu
33000 BORDEAUX
Tél. 56.79.29.78
Fax. 56.79.22.13

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

CHARGÉ DE MISSION DÉPLACEMENTS-TRANSPORTS

Situation :

- District de l'Agglomération de Montpellier Services techniques.
- Grade : Ingénieur ou chargé de mission.
- Emploi : Direction des transports (6 personnes).
  (compétences du service : Transports en commun.
  Infrastructures voirie
  Jalonnement directionnel.
  En cours d'études : 2e axe prioritaire du bus.
  En projet : un TCSP métro léger ou tramway).

Mission :

- Secondera le directeur des transports pour l'organisation et la gestion des transports en commun, la définition des projets et le déroulement des études.
- Assurera les relations avec la société exploitante (SMTU) pour les évolutions de réseaux.

Profil :

- *Formation ingénieur* ou autre formation supérieure.
- Age : 30 ans minimum.
- Expérience : 3 ans minimum, de préférence dans la fonction publique dans le domaine des transports.
- Connaissances *solides* en organisation et gestion des transports en commun en milieu urbain.
- Connaissances générales en urbanisme.
- Connaissances appréciées en informatique pratique et dans le fonctionnement d'une collectivité territoriale (procédures administratives et financières).
- Qualités particulières :
  - rigueur et sens de l'*organisation ;*
  - dynamisme et disponibilité.

Le poste demande une implication personnelle à l'élaboration des études.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 1990

Adresser candidature, CV très détaillé, photo, copie des diplômes à :
Monsieur le président du district de l'agglomération de Montpellier, BP 2116, 34026 MONTPELLIER CEDEX 01

RESSOURCES HUMAINES : NOTRE DOMAINE COMMUN DE COMPETENCES

Le Groupe Concept, c'est 4000 collaborateurs et 2,3 Mds de CA, 3e SSII française et 6e rang en Europe. Il propose à ses clients une gamme complète de produits et services dédiés aux métiers de la finance, de la comptabilité et de la gestion.



filiale du groupe Concept, offre un ensemble de produits et services, véritables solutions globales et personnalisées couvrant l'ensemble des domaines de la paie, de l'administration du personnel et des ressources humaines. Pour la première fois, diagnostics et conseils en stratégie et management sont étroitement liés à la mise en place de solutions informatiques. Nos collaborateurs, au professionnalisme reconnu, constituent *notre force sur un marché dont l'importance est aujourd'hui croissante dans l'entreprise.*

INGENIEURS D'AFFAIRES

Fort d'une première expérience commerciale, vous maîtrisez l'approche grands comptes ou vous possédez de solides connaissances en ressources humaines. Excellent négociateur sachant analyser les besoins de vos clients, apporter la juste réponse et conclure efficacement, vous aurez la responsabilité du développement tant de la clientèle existante que de *l'ouverture de nouveaux comptes. (réf. IA/1)*

CONSULTANTS EN MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Vous souhaitez valoriser vos compétences en ressources humaines, exprimer votre pragmatisme et vos qualités, d'écoute et d'analyse. Votre solide expérience de 3 à 5 ans acquise au sein de la DRH d'un grand groupe en tant que prestaire interne ou consultant en management constituent le potentiel idéal pour réussir et évoluer dans notre groupe. (réf. CM/2)

Pour en savoir plus, appelez au (1) 42.27.40.27 du lundi au vendredi (9 h/19 h) et le samedi (10 h/13 h) ou adressez votre carte de visite ou votre candidature (sous référence choisie) à CCMC, Isabelle Mengin, 2 rue Rouget-de-Lisle, 92137 Issy-les-Moulineaux. Confidentialité assurée.

42 27 40 27

Membre de Syntec — GROUPE CONCEPT

GROUPE CONCEPT : l'informatique de gestion

MEDIA-SYSTEM

Responsable des systèmes de GPAO

Attaché au directeur des projets industriels au sein de la direction informatique et des systèmes d'informations, vous prendrez en charge **l'ensemble du Projet GPAO** du groupe.

Après avoir analysé l'organisation actuelle, vous coordonnerez la mise en oeuvre des solutions retenues sur les différents sites industriels, en France et à l'étranger.

En relation constante avec les utilisateurs tant opérationnels que fonctionnels, vous assurerez avec votre équipe le suivi et la réalisation de ces projets.

Ingénieur de formation, vous avez acquis une première expérience de **5 ans dans la conduite de projets analogues dans le domaine industriel.**

Rigueur, ouverture d'esprit et sens relationnel sont indispensables pour *réussir dans ce poste.*

Avec un chiffre d'affaires 1989 en très forte progression (5 milliards de Francs dont 75% à l'export) et un effectif de plus de 10 000 personnes, notre groupe est l'un des leaders mondiaux sur son marché.

Poste basé en Normandie.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 19 MXLM à notre Conseil Alcane - 26, rue du Quatre Septembre 75002 Paris.

ALCANE

NC communication

Notre image industrielle aura une forme olympique. Et vous ?

Merlin Gerin ? Une forme olympique ! Près de 20 % de croissance par an — 3,1 milliards CA 1980, 19 milliards aujourd'hui dont 50 % à l'international ! • 30 000 collaborateurs dont 3 500 cadres dans 67 pays; • une belle santé financière (jetez un coup d'œil dans la presse économique !), • un développement qui s'accélère encore cette année, • un enthousiasme partagé par tous.

L'enthousiasme ! Une valeur reconnue à l'intérieur du Groupe comme chez nos clients et qui est devenue tout naturellement l'axe stratégique de notre communication institutionnelle. En équipant en matériel électrique les sites des jeux olympiques d'Albertville 92, les hommes et les femmes du Groupe sont plus fidèles que jamais à la conception de leur métier : relever les défis de l'efficacité et de la sécurité.

Aujourd'hui, Merlin Gerin s'engage résolument dans une stratégie de communication mondiale : nouvelle campagne institutionnelle internationale, partenaire des jeux olympiques, budgets en très forte augmentation.

Professionnels de la communication, de formation supérieure commerciale ou technique, rejoignez notre agence de publicité intégrée qui conçoit et met en œuvre les outils de promotion de notre image de marque auprès de nos clientèles françaises et étrangères.

chef de publicité sénior
France / international

Garant de notre image de marque auprès d'une de nos clientèles, vous définissez et pilotez la mise en œuvre des plans de communication, gérez les budgets (10 MF à 40 MF) et participez à l'élaboration des plans d'actions commerciaux. La maîtrise de l'anglais est tout à fait indispensable.
(Réf. : 1 B MOND 477)

concepteur rédacteur

De formation ingénieur ou équivalent (impératif), débutant ou 1re expérience, vous possédez un sens aigu de la communication (IAE ou 3e cycle de communication apprécié). Ces atouts vous permettront de conseiller les services techniques, commerciaux ou marketing dans la conception-rédaction et la réalisation d'outils d'information ou de promotion.
(Réf. : 1 B MOND 478)

Ces postes représentent d'excellentes opportunités pour vous ouvrir sur l'ensemble des métiers de notre Groupe *et évoluer par la suite vers d'autres* fonctions de communication, marketing ou commercial.

Vous voulez nous rejoindre à Grenoble ? Outre le cadre exceptionnel de la région, vous constaterez que nous y avons une vue imprenable sur l'Australie, le Canada, la Chine et tant d'autres pays !

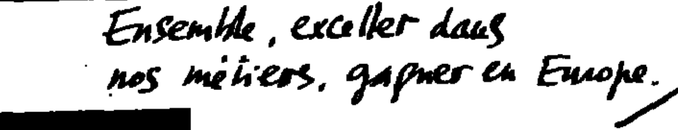
Merci d'adresser votre candidature sous référence correspondante à Merlin Gerin, Gestion prévisionnelle des cadres, 38050 Grenoble Cedex. Entretiens sur Paris ou Grenoble.

la maîtrise de l'énergie électrique



GROUPE SCHNEIDER

VGG



PACIFICA
LA TOUTE NOUVELLE FILIALE IARD DU GROUPE CREDIT AGRICOLE SE LANCE A LA CONQUETE DU MARCHE DE L'ASSURANCE

RESPONSABLE PRODUIT (H/F)

PARIS - LA DEFENSE

L'assurance fait peau neuve et recherche des jeunes talents.
Vous êtes débutant ou vous possédez une expérience de 2 ou 3 ans.

Votre formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou de Commerce), votre sens des contacts, votre dynamisme vous ont préparé à participer aux projets ambitieux d'une structure jeune et performante en plein développement.

Vous contribuerez au sein de la Direction Technique à la conception de nouveaux produits destinés aux particuliers, en liaison avec la Direction du Développement.

Vous serez chargé de la réalisation de ces produits, participerez à leur mise en place et assurerez le suivi des résultats techniques.

Merci d'adresser CV, lettre et prétentions à C. d'ARGIS - Réf. 44/09
Direction des Ressources Humaines - CNCA - 83 bd Pasteur 75015 PARIS.

NC communication

POUR GERER LES RESSOURCES HUMAINES DE NOTRE BANQUE

Un responsable de premier plan

Une importante Banque française étoffe l'équipe de Direction du Directeur des Relations Humaines et recherche un Responsable de premier plan.

Il sera chargé de développer les outils les plus modernes de gestion des ressources humaines et d'en animer la mise en oeuvre. Son action couvrira un domaine étendu : recrutement, formation, mobilité, appréciation, descriptions de postes, grilles de salaire, ...

Ce poste sera confié à un candidat Sciences Po, Droit ou équivalent, 35-40 ans, ayant une solide expérience de la fonction (de préférence dans le secteur Banque ou Assurance), au sein d'une Société ayant une politique du personnel dynamique et performante.

Créatif, organisé, réalisateur, il animera une équipe *et s'affirmera comme un professionnel de valeurs* auprès des différents acteurs de la Banque et des intervenants extérieurs.

Réelles perspectives d'évolution de carrière.

Poste à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : **350 000 F +**

Ecrire sous réf. 41 A 1905-0M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

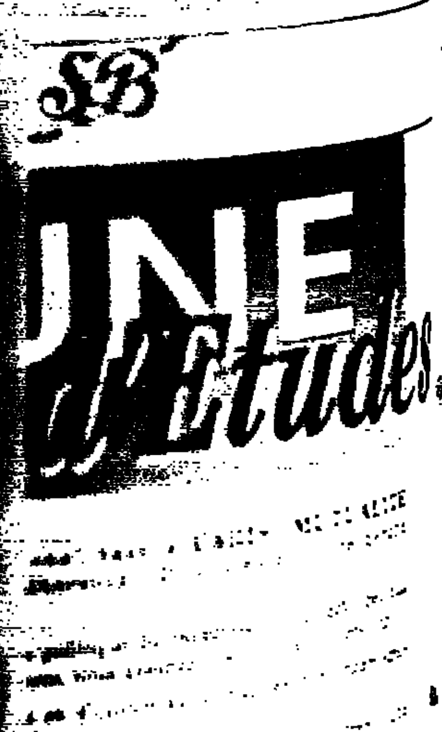
---

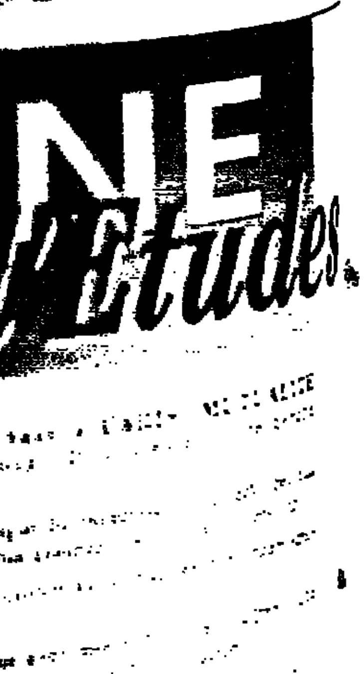
personnel

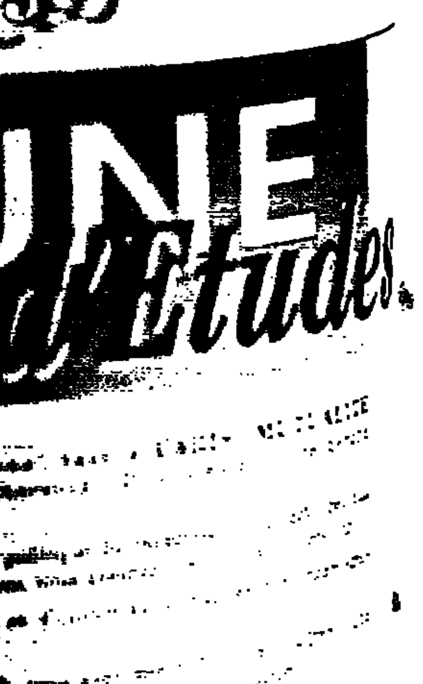
SABLE
ssements

ISABLE
nmobilière

ticien
alyse de données







Le Monde des Cadres



ESSILOR

Au sein de notre Division Lunetterie (600 personnes - 600 Millions de F.) sur notre unité de Joinville (200 personnes), nous fabriquons des produits à forte valeur ajoutée en moyennes séries et souhaitons intégrer notre

RESPONSABLE METHODES INDUSTRIALISATION réf.RMI/LM

Rattaché au Directeur d'Usine et animant 14 personnes, vous assurerez la mise en fabrication de nouveaux produits, l'établissement des gammes et des nomenclatures, le suivi du plan annuel d'investissement. Vous proposerez les améliorations des matériels et outillages dans un souci constant de productivité et de qualité.

Ingénieur mécanicien de formation, votre première expérience des méthodes a confirmé votre goût pour la technique, l'organisation, la gestion et l'animation des hommes. Ce poste offre de bonnes perspectives d'évolution au sein de notre Groupe.

INGENIEUR D'ETUDES réf.IE/LM

Rattaché au Responsable Méthodes, encadrant plusieurs Agents Techniques, vous serez chargé de l'étude et de la conception des nouveaux produits répondant à des critères mécaniques et esthétiques.

Mécanicien de formation, débutant ou ayant une première expérience, vous êtes motivé par la conception et la réalisation de produits techniques dans un environnement alliant la rigueur et la créativité.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V., photo) sous la référence choisie à :

[redacted]

EuroPA

Société Allemande, dans le cadre de son expansion, s'implante en France et recherche le :

DIRECTEUR DE SA FILIALE

Mission : vous serez chargé de promouvoir, commercialiser et distribuer les ensembles de motorisation de la maison-mère.

Profil : 30/35 ans - Bilingue allemand - Ingénieur électrotechnique, de préférence spécialiste en électronique de puissance, vous possédez une expérience technique et commerciale significative. Poste basé à Paris-Sud.

Merci d'adresser C.V. + photo + lettre manuscrite (sous référence 9010/02) à notre Conseil -qui traitera votre dossier en toute confidentialité.



LB ASSOCIÉS

12, RUE SAINT FIACRE - 75002 PARIS - Tél : 40.26.32.97

La Ville de Brest, 160 000 habitants, recherche selon conditions statutaires, son

Secrétaire Général adjoint

Ville de BREST

Au centre d'une agglomération de 215 000 habitants, dotée d'une Communauté Urbaine, **la Ville de Brest** met en oeuvre un projet de développement ambitieux, s'appuyant sur des atouts importants parmi lesquels figure un cadre de vie de grande qualité.

Son Secrétaire Général adjoint sera appelé, au sein de l'équipe de Direction Générale, à contribuer à la réussite d'une démarche de dynamisation de la gestion et d'amélioration constante de la qualité des services rendus à la population Brestoise.

Il sera plus particulièrement chargé, dans le cadre d'une répartition des tâches à convenir, d'animer et coordonner
- soit l'ensemble des services opérationnels en direction des usagers,
- ou les services gestionnaires des moyens (Finances, Personnel, Services Techniques).

Son aptitude à l'innovation et à la concertation, ses capacités à entraîner et à motiver ainsi que son expérience de la gestion des collectivités territoriales seront les critères de choix déterminants.

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur le Maire de Brest, à l'attention de Monsieur le Secrétaire Général B.P. 868 - **Mairie de Brest** - 29279 BREST cédex, avant le 26 octobre 1990.

ORC

DHL, Worldwide Express livre colis et documents urgents en porte-à-porte dans le monde entier. Avec 20 000 collaborateurs dans 180 pays, une flotte aérienne de plus de 100 appareils, nous sommes le leader international d'un marché en forte progression. Pour répondre aux attentes de nos clients internationaux à qui nous apportons un service essentiel à la réussite de leurs affaires, nous recherchons aujourd'hui notre

OPERATIONS MANAGER

Sous l'autorité du Directeur des Opérations Aéroportuaires Internationales, vous managez l'établissement douane/transit de Roissy CDG. Garant de la qualité de service sur le site (respet des échéances et des procédures) vous organisez l'activité, et animez un effectif opérationnel de 100 personnes, dans un contexte logistique pointu et fortement informatisé.

A 30 ans et plus, vous êtes rodé au management d'équipes opérationnelles dans un environnement de préférence transport, ou industrie et BTP. En véritable manager, vous savez concevoir et planifier votre action et en déléguer l'application auprès de vos adjoints. Meneur d'hommes, disponible, homme de contacts ("terrain", autorités douanières et aéroportuaires, réseau DHL), votre réussite à ce poste nécessite la pratique professionnelle de l'anglais.

Merci d'adresser : CV + photo + lettre manuscrite +prétentions sous référence CB 26 à,PHL Conseil, 32 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

PhL CONSEIL



Important Groupe Français de la Chimie recherche pour son Centre de Recherche et Développement, un

Ingénieur chimiste
SPECIALISTE EN SPECTRO I.C.P.

Mission :

Vous développerez les méthodes d'analyses des bains de Traitement de Surface dans le respect des contraintes qualité et délais.

En outre, vous mettrez en place un système de gestion des analyses (échantillons - planning - rapports).

A 30 ans environ, vous avez une formation d'ingénieur Chimiste et impérativement une expérience de 3 années minimum en spectrométrie d'émission et de chromatographie ionique. La maîtrise d'un LIMS est vivement souhaitée.

Rigueur et aisance relationnelle sont vos meilleurs atouts pour satisfaire nos utilisateurs et évoluer au sein de notre Groupe.

Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 5509 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 PARIS

CREDIT COOPERATIF

UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

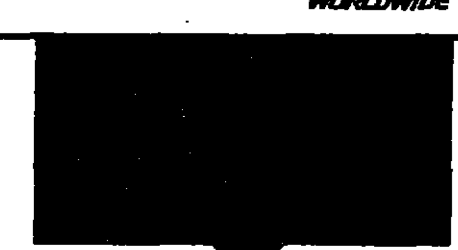
Notre Groupe diffuse une gamme complète de produits bancaires et de crédits auprès d'une clientèle de PME, PMI et associations. Nous recherchons, pour notre Siège, dans le cadre du renforcement de notre Département des Engagements, des :

ADJOINTS AUX RESPONSABLES DES ENGAGEMENTS

Affectés par groupe d'agences, ils auront pour mission d'analyser et d'étudier les dossiers de crédits CT et MLT en vue du contrôle et de l'élaboration de décisions et de surveiller les utilisations des concours à CT.

Ces postes s'adressent à des diplômés BAC + 4 de filière économique ou commerciale, justifiant d'une expérience d'au moins trois années dans une fonction similaire ou de chargé de clientèle entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. ENRE au DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
CREDIT COOPERATIF
BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX



Administrative Head Librarian

Un sens rigoureux de l'organisation vous permet de prendre en charge la gestion de notre bibliothèque dans ses divers aspects : ouvrages, presse économique et financière, banque de données. Vous animez, avec diplomatie, une équipe existante de 5 personnes. Ce poste requiert de réelles qualités relationnelles, le sens du service et le goût de prestations de qualité.

De niveau maîtrise en droit, parfaitement bilingue anglais, vous avez acquis l'expérience de la fonction, de préférence en milieu juridique ou financier. La pratique de la micro-informatique, si possible des logiciels documentaires, est indispensable à ce poste.

Merci de téléphoner ou d'adresser votre candidature sous réf. 301 F à Françoise THOUVENIN - EUROSELECTION - 98 route de la Reine 92513 Boulogne Cédex. Tél. 47 12 51 51.

DESSEIN



PROFILS PROGRES, Conseils en Ressources Humaines, 4 agences : Paris, Caen, Lyon, Lille, 10 millions de C.A., développe son département Formation et recherche un

FORMATEUR CONFIRMÉ

Basé à Paris ou à Caen, vous serez chargé de concevoir et d'animer des stages de 2 à 4 jours, sur toute la France, dans les domaines du management des hommes, de la communication et de qualité globale.

De niveau Bac + 4 minimum, vous êtes jeune et justifiez d'une expérience de 3 ans au moins dans l'animation de sessions de formation aux relations humaines.

Pour rejoindre une équipe de professionnels enthousiastes où vous pourrez bénéficier d'une réelle autonomie, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 10 M 01 à Paul PERIVIER

PROFILS PROGRES - 5, rue Pierre HARET 75009 PARIS. Tél. 40.16.98.15.

Réponse et discrétion assurées.

PROFILS PROGRES



Le Terrain de votre Réussite

Groupe SCIC recherche pour NICE un

Prospecteur Foncier – Monteur D'Opérations

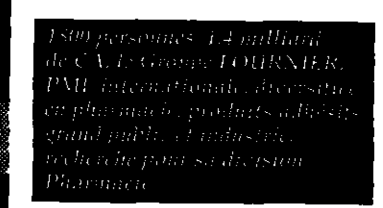
Directement rattaché au Directeur de l'Agence, il recherche les opportunités foncières sur les Alpes Maritimes et le Var, négocie les acquisitions et procède au montage des opérations jusqu'à l'obtention du permis de construire.

A environ 35 ans, de formation supérieure Ingénieur ou Juriste, vous avez acquis une première expérience dans un poste similaire. La connaissance du marché régional est indispensable.

Des opportunités d'évolution intéressantes sont envisageables à moyen terme.

Merci d'adresser sous réf : 597 C lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel à notre Conseil PSYNERGIE - 42 rue Fargès - 13008 MARSEILLE.







CHIMISTE CHARGE D'ETUDE EN PROPRIETE INDUSTRIELLE H/F

Le candidat sera chargé d'assister le responsable du Service Brevets dans la rédaction des brevets, les recherches d'antériorités et les études de brevetabilité et liberté d'exploitation.

Il devra avoir :
- une formation de base en chimie organique (maîtrise ou DEA),
- une formation complémentaire dans l'interrogation des bases de données chimiques et brevets (Chemical Abstracts, Derwent, Inpadoc...),
- une première expérience professionnelle dans ce domaine,
- anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence MN/LM4 à :Laboratoires FOURNIER. Service du Recrutement, 50 rue de Dijon, 21121 Daix.

MEDIA-SYSTEM

N° 1 de la Grande Distribution, 50 000 personnes, 1830 points de vente, nous vous proposons de rejoindre notre **filiale de formation** en devenant :

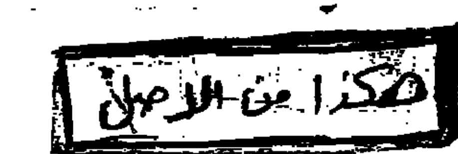
FORMATEURS RELATIONS HUMAINES

A 30 ans environ, de formation supérieure en relations humaines, vous possédez aussi une solide expérience acquise en cabinet ou en entreprise, auprès d'un public cadre. Votre sens relationnel et vos qualités de pédagogue sont reconnus.

Au sein d'une équipe de professionnels, vous serez responsables, après intégration, de l'animation de sessions de formation en relations humaines auprès de chefs d'entreprise et de cadres. **Déplacements fréquents toute France à prévoir. Postes basés en Région Parisienne Sud.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 430 à : CONSEIL RECRUTEMENT COLLABORATEURS, Union Nationale des Mousquetaires, 6 av Georges-Boillot, 91310 Linas-Monthléry.





صكرا من الاصل

Le Monde des Cadres



LA CAISSE D'EPARGNE des BOUCHES du RHONE et de la CORSE a engagé un réel processus de modernisation de ses structures et de ses métiers pour confirmer sa position de leader dans un environnement fortement évolutif. Modernisation qui doit se faire avec et pour les hommes de l'entreprise.

Dans cet objectif, nous recherchons

LE RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Vos premières expériences (3 à 5 ans) en gestion des Ressources Humaines vous ont permis de confirmer vos goûts et vos aptitudes pour des actions innovantes et concrètes permettant d'optimiser les forces et les *potentiels*.

Collaborateur direct du D.R.H., vous aurez à animer une équipe d'une dizaine de personnes ayant en charge la formation, le recrutement et la gestion des carrières et des emplois.

Merci de nous adresser votre dossier sous la *réf. 2370C/M* ou *transmettez-le à* **CVCADRE** en composant le **36.15 code JCM** sur votre minitel, où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.



JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS
PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE - BARCELONE

Membre du Syntec

ALLIER

Pilotez notre développement routier...

Opérationnel au sein de l'organisation du Département de l'Allier, notre Service des routes a pour vocation d'améliorer en permanence notre réseau routier départemental à partir d'objectifs ambitieux voulus par notre Conseil Général. Nous recherchons, pour prendre la charge de ce Service (15 personnes), un

Ingénieur, chef du service routes

Vous participez activement à la définition de notre stratégie routière et conduisez sa mise en œuvre sur le terrain, en collaboration étroite avec la DDE. Vous organisez la planification des travaux neufs ou d'entretien, supervisez les actes administratifs s'y rapportant. Vous assurez l'animation et la gestion de vos équipes.

Pour cette fonction de conseil, de conception et d'action, vous apportez, à 30 ans au moins, une expérience effective d'études et de travaux routiers avec encadrement d'équipes techniques. Vous exercez de préférence dans une collectivité territoriale ou locale, ou dans une administration. Ce poste est basé à MOULINS (03), ville attractive par sa qualité de vie.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 8543 A/LM à :
BERNARD JULHIET RHONE-ALPES - 18, cours Suchet - 69002 LYON

BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES RHONE-ALPES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Membre de Syntec — Organisation et Publicité

GROUPE DE SOCIETES DE PRESTATIONS DE SERVICES,
COTÉ EN BOURSE

recherche son

DIRECTEUR D'EXPLOITATION
pour la Province

POSTE BASÉ :
Région Parisienne, avec fréquents déplacements de courte durée dans une douzaine de villes de Province.

LE POSTE COMPORTE :
LA DIRECTION D'UNE VINGTAINE D'UNITES DE GESTION décentralisées (environ 100 personnes au total)

LA FONCTION EXIGE :
Le Sens des Relations Humaines et de l'Organisation, l'Aptitude à négocier avec les Administrations, le Goût des Problèmes techniques et l'expérience.

LE POSTE CONVIENDRAIT :
Particulièrement à un Ingénieur de 45 à 50 ans, ayant exercé par exemple, des fonctions de Direction d'Agence d'une Entreprise du BTP et ayant une connaissance de l'immobilier.

Adresser C.V. + prétentions (Réf. : SP)
S.I.P. PUBLICITE
11, rue d'Uzès - 75002 PARIS
(qui transmettra)

SIP P16

---

cegos

1er groupe indépendant de Conseil en Management, Formation et Recrutement.
550 Consultants en Europe. La Division CONSEIL recherche

CONSULTANT EN INGENIERIE D'AFFAIRES

Vous êtes **ingénieur** et depuis 3-4 ans, vous êtes au coeur de cette activité dans une société d'ingénierie, constructeur de biens d'équipement industriel, SSII... Vous aimez transmettre votre savoir-faire.

Nous vous proposons, à travers la fonction de CONSULTANT-FORMATEUR, **de comprendre la situation commerciale et marketing de l'entreprise vendant sur devis technique et de construire avec ses dirigeants une véritable opération de changement en perfectionnant ses "ingénieurs d'affaires"** (réflexion stratégique, communication, négociation, organisation, coordination et suivi).

Vous intégrerez une petite équipe passionnée par ses missions auprès de grandes entreprises internationales, à l'affût d'idées nouvelles et d'efficacité, et serez formé aux méthodes interactives d'animation de groupe.

La CEGOS vous offre un environnement stimulant et professionnel vous permettant de développer tant votre rigueur intellectuelle que vos qualités relationnelles, des formations complémentaires étayant vos compétences nouvelles, des responsabilités rapides assorties d'une large autonomie.

Pour prendre contact avec nous, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence 009.16/M, à Françoise GIRARD, **CEGOS, Division Recrutement**, Tour Vendôme 92516 BOULOGNE CEDEX.

CURRICULUM

Concevoir, rédiger, réaliser un magazine au cœur de la recherche

Nous sommes un important groupe public à vocation scientifique et industrielle. L'objectif de notre politique de communication : mieux faire connaître et apprécier nos activités. Au cœur du dispositif mis en place, un magazine destiné aux leaders d'opinions (élus, associations, journalistes...).

REDACTEUR EN CHEF

Responsable de l'ensemble du dossier, votre mission recouvre la conception du journal, sa rédaction et sa fabrication. Vous saurez mettre en place l'équipe rédactionnelle, assurer le suivi de la fabrication auprès des fournisseurs. Votre professionnalisme et votre sens des contacts vous permettront de créer en interne des rapports de confiance afin de garantir la qualité et l'intérêt du contenu rédactionnel.

Vous bénéficierez, vous l'avez compris, d'une très large autonomie. Professionnel du journalisme, vous êtes attiré par l'information scientifique. A 30 ans vous avez envie de donner une nouvelle dimension à votre carrière : nous vous en donnerons les moyens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo + prétentions) sous réf. LM/09 à Darjeeling, 54 rue Beaubourg, 75003 PARIS, qui transmettra.

BAYARD PRESSE
recherche un

ORGANISATEUR

pour seconder le Responsable du Service Coordination/Distribution *récemment créé et fortement évolutif. Vous participerez étroitement* à l'exploitation et au développement de la structure en place. A l'écoute des utilisateurs et partenaires, vous serez chargé, en outre, de l'élaboration de projets (*organisation et/ou informatique*) et de la mise en œuvre de solutions visant à optimiser la chaîne de distribution des abonnements.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, DESS...), votre première expérience - 2 à 4 ans - s'est exercée dans des fonctions liées à l'organisation, au contrôle de gestion ou à l'audit.

La réussite dans ce poste vous ouvrira de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier (CV et prétentions) s/réf. LM 1001 à notre Conseil :

TRIANGLE
4, rue de la Pyramide 92100 BOULOGNE.



BAYARD PRESSE

47 Publications -
18 à l'étranger - 29 en France -
1,5 Milliard de CA - 1700 personnes.

Deb's

LA SANTE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Nous sommes leader européen pour la valorisation des dérivés sanguins et détenons 85% du marché français grâce à notre large gamme de produits thérapeutiques dérivés du plasma.
Chez nous, la santé est l'affaire de tous et chacun, à son niveau, *y contribue, s'y investit..*

DOCUMENTALISTE (H/F)

Rattaché(e) au Directeur médical, vous gérez l'information *scientifique et la documentation* en interrogeant les bases de données et en assurant l'archivage.
Jeune professionnel(le) de 25/35 ans vous avez 3 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique où vous avez fait preuve *de méthode et de rigueur*. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, avez des notions d'informatique et recherchez une entreprise où "les hommes croient aux hommes"...
Le poste est à pourvoir à notre nouveau siège de Villepinte.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence DOC à BIO-TRANSFUSION - Service Recrutement - BP 99 - 91943 LES ULIS CEDEX.

BIO-TRANSFUSION
L'ENTREPRISE DE LA VIE

DESSEIN

Ville de Sèvres
Hauts-de-Seine – 21 000 habitants
recrute

3 ATTACHÉS

Titulaires maîtrise Droit ou Sciences économiques

- **Pour les services scolaires en qualité d'adjoint au chef de service.**
- **Pour la direction des services financiers.**
- **Pour le service urbanisme (spécialité urbanisme).**

Salaire net mensuel 6 500 F + prime annuelle

Adressez lettre de candidature, CV détaillé et photo à
M. le Maire – BP 76, 92311 Sèvres Cedex avant le 30 octobre 1990.

SNECMA

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialistes dans l'Etude et la Fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Nous recherchons pour notre Etablissement d'EVRY-CORBEIL (91)

TRADUCTEUR TECHNIQUE ANGLAIS

Ayant des connaissances techniques en aéronautique pour vérification des travaux sous-traités et interprétariat dans les réunions de travail.
Merci d'adresser votre dossier à SNECMA CORBEIL - BP 81 - 91003 EVRY Cedex.

Région Parisienne

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Bénéficiant d'un savoir-faire reconnu depuis 60 ans, cette société prestataire de services techniques employant 670 personnes recherche son Responsable des Ressources Humaines.

Rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission de développer les relations humaines et la communication dans l'entreprise, d'assurer l'administration et la gestion prévisionnelle du personnel, en harmonie avec la politique sociale du groupe.

Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la fonction, *dans la trentaine, de formation supérieure, ayant une bonne* maîtrise du droit social et de la gestion prévisionnelle du personnel, particulièrement motivés par la formation et la communication interne.

L'importance et la diversité des activités du groupe auxquelles est rattachée la société sont de nature à intéresser tout élément de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 26/2094 F à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Le Monde des Cadres



MIDAS N°1 Mondial de la Réparation Rapide, nous sommes le leader français avec plus de 500 MF de CA et un réseau national de 221 centres. Pour poursuivre et élargir notre développement, nous recherchons notre :

RESPONSABLE IMMOBILIER

Directement rattaché à la Direction Générale, et en liaison étroite avec nos Chefs de Région, vous conduirez votre mission autour des axes suivants :
• Développement des implantations :
Recherche de nouveaux sites, analyse des potentiels et négociation des acquisitions. Coordination et suivi des opérations d'aménagement.
• Négociation :
Evaluation des fonds de commerce et appui au Réseau dans les opérations de transactions.

A 30/35 ans, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans dans une fonction similaire acquise de préférence auprès d'un franchiseur ou d'un réseau intégré.
Plus que votre formation, votre approche pragmatique du terrain, votre pratique de la négociation immobilière et votre sens du contact constituent les atouts déterminants de votre réussite au sein de notre groupe.
La pratique professionnelle de l'anglais est souhaitée.
Poste basé dans l'Ouest parisien.

Merci d'adresser vos lettre, CV et photo sous réf. BC 828 à **PhL Conseil**, 32 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly.



MEDIA-SYSTEM

Société d'économie mixte
de construction et d'aménagement
Groupe CAISSE DES DÉPOTS
Région lyonnaise
recrute pour le développement
de ses activités économiques

UN CHARGÉ MONTEUR D'AFFAIRES

Il lui sera confié le montage administratif et financier, le suivi technique et comptable, la commercialisation des opérations.
Formation urbanistique et/ou technique.
Expérience de l'entreprise, des collectivités locales et de l'aménagement.
Écrire sous n° 8076
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy – 75007 Paris

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

secteur international
recherche

RESPONSABLE CELLULE BUDGÉTAIRE ET ANALYTIQUE

pour :
– *superviser une petite équipe ;*
– *établir le budget annuel et assurer le suivi ;*
– *élaborer les tableaux de bord et bilan budgétaire ;*
– *effectuer les calculs des coûts et prix de revient.*

Le poste nécessite :
– *une formation BTS ou DUT gestion ou économie ;*
– *la maîtrise de l'outil informatique et de LOTUS 1.2.3 ;*
– *rigueur, faculté d'analyse et de synthèse ;*
– *le volontariat pour un travail intensif.*

Une expérience similaire est souhaitable.
Envoyez CV et prétentions à *Monde Publicité* sous n° 8070
5, rue de Monttessuy – 75007, Paris.

LE DÉPARTEMENT DU NORD

76 élus - 2,5 millions d'habitants - Un budget de 7 milliards de francs
recrute
un Attaché Principal ou Directeur Territorial
pour assurer les fonctions de

DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES

Collaborateur direct du Secrétaire Général Adjoint chargé du Secrétariat Permanent de l'Assemblée Départementale, des Études et des Affaires Juridiques, des Affaires Immobilières et des Assurances, il animera une équipe de trois cadres A et de quatre cadres B chargés d'assister l'ensemble des Directeurs du Département et de représenter le Département en justice.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'une photographie et de la photocopie du dernier arrêté de promotion d'échelon doivent être adressées avant le 15 OCTOBRE 1990 à

Monsieur le Président du Conseil Général du Nord,
Direction des Services du Personnel,
Bureau Recrutement - 3, rue Jeanne-Maillotte,
59047 LILLE CEDEX. - Tél. : 20-30-56-73.

GROUPE DE PRESSE
RECHERCHE
UN FINANCIER ATTIRÉ PAR LA PRESSE (H. ou F.)

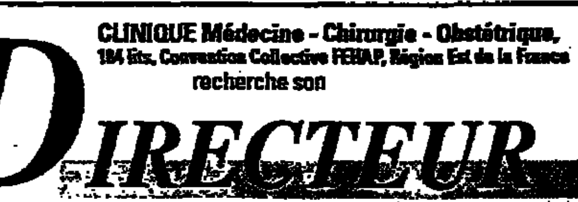
POUR UN POSTE DE JOURNALISTE

– Diplômé de l'enseignement supérieur
– 3/5 ans d'expérience

Il ou elle aura occupé les fonctions de chargé de clientèle entreprises ou d'analyste financier pendant au moins 2 ans.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite à Madame FONTAINE
11, rue Crozatier, 75012 PARIS (réf. B825).

CLINIQUE Médecine - Chirurgie - Obstétrique,
184 lits, Convention Collective FEHAP, Région Est de la France
recherche son



• Si vous avez une formation supérieure et l'expérience de la gestion d'Etablissement Privé Court Séjour Hospitalier.
• Si, de plus, le contrôle budgétaire et les négociations sont faits pour vous attirer,
• Alors, nous vous proposons un réel challenge.
• Rémunération : à négocier selon expérience.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à notre Conseil qui traitera votre candidature en toute confidentialité
LER.HOS. Recrutement
Monsieur Christian LABEDAN
86 bis, avenue Jean Moulin - 75014 PARIS

LERHOS

Département du Val-de-Marne
Conseil général

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

recrute

des documentalistes du cadre départemental

Par voie de détachement
Conditions :
– Etre titulaire du grade au sein de la fonction publique.

Par voie de concours
Conditions :
– Etre de nationalité française.
– Etre âgé de quarante ans au plus au 1er janvier 1990.
– Etre titulaire :
soit d'une licence, soit d'un diplôme ou certificat figurant sur une liste arrêtée par le premier ministre chargé de la fonction publique pour le recrutement de documentaliste du secrétariat général du gouvernement ;
et d'un diplôme de spécialisation en documentation délivré par les universités ou instituts universitaires de technologie.

Date limite des inscriptions : 31 octobre 1990
Date des épreuves écrites : 5 et 6 décembre 1990
Retrait des dossiers d'inscription à la :
Direction du personnel départemental
1er bureau – Recrutement, pièce 002
2, rue Tirard, 94000 Créteil
(Métro : Créteil-Université)
Tél. : 43-99-84-00 – Poste 4412

Toute correspondance devra être adressée à :
L'HOTEL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE
Direction du personnel départemental
1er bureau – Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX

LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN
recherche par voie de mise à disposition

UN CHARGÉ DE MISSION A TEMPS PLEIN

Fonctionnaire de catégorie A, formation supérieure, expérience indispensable. Le dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) devra être adressé à la préfecture de la région LIMOUSIN - Secrétariat général pour les affaires régionales – 87031 LIMOGES CEDEX.
Tél. : 55-44-19-50.

Ville de Beauvais (Oise)
recherche

le responsable de son POINT JEUNE

(PAIO ET BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE)

CHARGÉ :
– d'animer la politique de formation professionnelle de la ville et les différentes mesures de l'Etat pour l'insertion des jeunes et la diffusion de toutes informations concernant les jeunes ;
– d'assurer les relations avec l'Etat et les différents partenaires du dispositif jeunes.

PROFIL :
– Expérience confirmée dans le domaine de la formation professionnelle ;
– *niveau BAC + 3 souhaité ;*
– statut contractuel.
Salaire selon références.

Envoyez curriculum vitae et lettre manuscrite pour
le 17 octobre au plus tard :
Monsieur le Maire de Beauvais
Services des ressources humaines, BP330, 60000 Beauvais.

Le conseil général de l'Eure
recrute pour son
service d'aide aux RMISTES

1 CADRE SOCIAL

● **Fonction** : création d'un service spécialisé intégré dans le service social départemental pour l'analyse, la mise en place et le suivi des projets d'insertion.
● **Profil** : diplôme social de conseiller en économie sociale et familiale de préférence, expérience d'encadrement et formation supérieure souhaitée.
● **Statut** : négociable selon expérience.

Candidatures à adresser à M. le président du conseil général de l'Eure, Hôtel du Département, boulevard G.-Chauvin, 27001 EVREUX CEDEX, avant le 15 octobre 1990.
Pour tous renseignements : tél. 32-31-50-50, poste 55-56.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

secteur international
recherche

RESPONSABLE CELLULE BUDGÉTAIRE ET ANALYTIQUE

pour :
– *superviser une petite équipe ;*
– *établir le budget annuel et assurer le suivi ;*
– *élaborer les tableaux de bord et bilan budgétaire ;*
– *effectuer les calculs des coûts et prix de revient.*

Le poste nécessite :
– *une formation BTS ou DUT gestion ou économie ;*
– *la maîtrise de l'outil informatique et de LOTUS 1.2.3 ;*
– *rigueur, faculté d'analyse et de synthèse ;*
– *le volontariat pour un travail intensif.*

Une expérience similaire est souhaitable.
Envoyez CV et prétentions à *Monde Publicité* sous n° 8070
5, rue de Monttessuy – 75007, Paris.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES
recherche

INGÉNIEUR OU ASSIMILÉ (H/F)

Confirmé. Possédant une bonne expérience de bureau d'études dans les domaines notamment de l'épuration des eaux, production d'eau potable, réseau d'eau et d'assainissement.
Possibilité rapide de développement de carrière pour candidat ayant un bon sens des contacts humains, l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités.

Adresser lettre manuscrite + CV sous le n° 3813
A AGENCE CENTRALE DE PUBLICITÉ BP 229
93523 SAINT-DENIS CEDEX, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS
DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ
recherche

RESPONSABLE MARKETING

pour ses publications, manifestations, services nouveaux...

Excellent animateur, rédacteur et négociateur, diplomate et rigoureux.
– Formation grande école ou 3e cycle universitaire.
– Bonne expérience de terrain.
– Connaissance de l'action sociale associative appréciée.
Possibilité temps partiel.

Envoyer lettre manuscrite + CV, sous n° 8073
au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

Organisme européen situé à Strasbourg
cherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

de haut niveau
(formation grandes écoles, universités, etc.)

ayant une très bonne connaissance des structures économiques de développement régional et d'appui aux entreprises, si possible dans un contexte européen, et une expérience du commerce international
POUR
prendre en charge le développement d'opérations économiques interrégionales en France et à l'étranger ; il devra être à même d'animer un réseau de consultants et de mener à bien des opérations de rapprochement d'entreprises.
Langues souhaitées : anglais, espagnol, si possible allemand.

Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions sous n° 8055, le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Vous avez le niveau BAC + 5, formation gestion des entreprises ou droit des affaires.
Vous êtes dégagé des obligations militaires.
Rejoignez

LA SOCIÉTÉ HOLDING D'UN GROUPE
DE LOGISTIQUE PUBLICITAIRE
En forte expansion. 220 personnes. C.A. 300 MF.
Banlieue parisienne
Après une année d'intégration et de formation à nos métiers, vous deviendrez

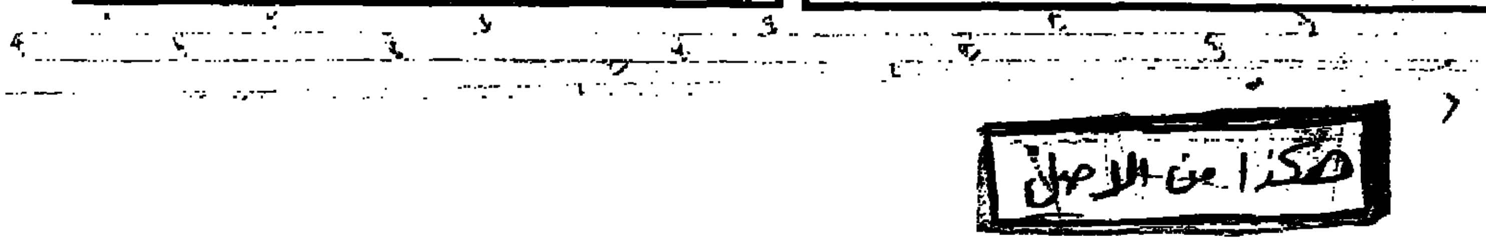
L'ADJOINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

de la Société Leader du Groupe
A terme le poste peut évoluer vers la Direction de l'une des entités du Groupe.
Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo à notre partenaire-conseil
TANGIBLE
24, rue Étienne-Marcel - 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

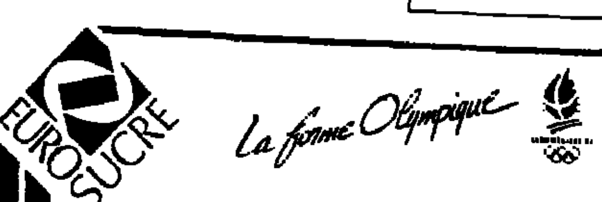
LA VILLE DE CAEN
(115 000 habitants, université)
recrute sur concours
pour son école d'art

UN PROFESSEUR PLASTICIEN GRAPHISTE

chargé des enseignements PAO, DAO, conception, fabrication, imagerie électronique pour l'option Arts graphiques.
Maîtrise de la langue anglaise nécessaire.
Renseignements et dépôts de candidature :
Hôtel de Ville, Esplanade J.-M.-Louvel, 14000 CAEN
Tél. 31-30-41-00 / 31-85-20-62 (Ecole des beaux-arts)



Le Monde de la Fonction Commerciale



Une des toutes premières sociétés de commercialisation en EUROPE avec la plus large gamme de sucres (5,5 milliards - + 100 personnes), filiale de **GENERALE SUCRIERE (SAINT-LOUIS)** et de **SUCRE UNION**, nous recrutons à **Paris-Etoile**

JEUNE RESPONSABLE REGIONAL VENTES

27 ANS MINI, DE FORMATION SUPERIEURE, VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE CONFIRMEE DES VENTES.

Relevant du Directeur des Ventes Industrie - après formation à nos méthodes et produits au Siège et en sucreries - vous bénéficierez d'une **LARGE AUTONOMIE**. Assisté d'une Secrétaire, vous aurez la responsabilité commerciale **COMPLETE** sur le terrain, notamment de :

- développer PAR VOUS-MEME - dans les meilleures conditions de rentabilité - les ventes de sucre industriel et d'édulcorants dans votre région (quart NE : Paris-Lille-Mulhouse) auprès de revendeurs et d'industriels tels que : laiterie, confiserie, etc.,
- négocier les contrats et en suivre la réalisation sur tous les plans : technique, logistique, économique.

En plus, vous pourrez avoir la responsabilité - en fonction de vos résultats et de vos motivations - de CHEF DE PRODUIT d'une partie de la gamme.

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION DANS CE GROUPE.

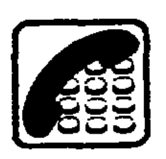
Nous vous remercions d'écrire, sous réf. EUROS/RRV/SSM, en indiquant votre salaire actuel à Richard Bénatouil - **GROUPE BBC Conseil** 1 bis, place de Valois 75001 Paris. Réponse et discrétion absolue assurées.

VICE-PRÉSIDENT
JOUETS

Multinationale canadienne, solidement établie, dynamique, en pleine expansion cherche un vice-président pour mettre sur pied en France une structure vente et marketing. Les candidats, professionnels de la vente, doivent être entièrement familiarisés avec les principaux circuits de distribution et la vente par catalogue.
Salaire en fonction de l'expérience.
Envoyer C.V. complet, incluant l'historique des C.A. réalisés et salaire souhaité à :
AMAV INDUSTRIES LTD
2345 Lapierre Street - Lasalle, Quebec H8N 1B7 - CANADA
FAX N (514) 367-1235

Du terrain à l'animation des ventes





Le groupe France Télécom se réorganise et redéfinit ses règles de fonctionnement afin de répondre encore mieux aux attentes de ses clients.
Pour aider son réseau de vente à maximiser son efficacité, la structure de soutien et d'animation des ventes se renforce.

Faire vendre aux professionnels (réf. 88).

Grâce à vos 5 ans d'expérience de la vente de biens d'equipement ou de services, vous connaissez le monde des PME-PMI, vous êtes à même d'analyser leur mode de fonctionnement et de prévoir leurs réflexes.
Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous savez mettre au point des méthodes et techniques répondant aux besoins de la force de vente.
Vous développerez les méthodes de vente en les adaptant à chaque secteur d'activité. Vous fournirez aux vendeurs les argumentaires leur permettant de mieux convaincre leurs clients ; vous leur donnerez les outils nécessaires pour expliquer les modalités de coût d'acquisition et faire passer les notions de rentabilité.

Mieux maîtriser la vente à distance (réf.89).

Vous avez au moins 3 ans d'expérience de la vente à distance, de préférence aux PME-PMI. Vous aimez être sur le terrain et avez le goût de l'expérimentation, sans perdre de vue la rentabilité dont vous maîtrisez les variables grâce à votre formation supérieure (diplôme d'école de commerce ou de gestion).
Vous aurez à inventer les méthodes permettant de contacter les PME-PMI avec un maximum d'efficacité et à piloter des expériences de vente à distance.
Vous trouverez la meilleure façon de rentabiliser le catalogue des produits et services, puis le ferez évoluer.

Mieux maîtriser la vente aux entreprises (réf. 90).

Au moins 3 ans d'expérience de vente au sein d'une grande entreprise industrielle vous permettent de maîtriser la gestion d'un portefeuille de clients, de bien connaître le fonctionnement des entreprises et la façon de les atteindre.
Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez appris à analyser à partir de l'expérience vécue et à mettre au point des méthodes concrètes. Par tempérament, vous savez aussi faire passer vos idées et mobiliser ceux qui doivent les mettre en œuvre.

Vous élaborerez les techniques de vente aux entreprises et les transmettrez au réseau commercial.
Par ailleurs, vous mettrez au point des méthodes de management et de suivi des ingénieurs commerciaux, vous définirez le cahier des charges des outils informatiques.

Ces postes, très au contact des réseaux commerciaux, vous permettront de démontrer votre capacité à tirer parti de l'expérience du terrain pour analyser les situations concrètes et élaborer des outils tout aussi pratiques d'utilisation que fiables. Votre crédibilité vous ouvrira des perspectives d'évolution au sein d'un Groupe en pleine mutation.

Merci d'adresser votre candidature sous référence correspondante à Hervé et Millet Conseil, 27 rue des Vignes, 75016 Paris.



Hervé & Millet Conseil

Larousse

"Un nouveau souffle dans l'édition"

UN DIRECTEUR DES VENTES ET DU MARKETING H/F
AU SEIN DE LA SOCIETE DES PERIODIQUES LAROUSSE

La Société des Périodiques LAROUSSE (SPL) assure la commercialisation, dans les circuits presse, d'ouvrages sous forme d'encyclopédies hebdomadaires.
Au sein d'une petite équipe, et rattaché au Directeur Général, vous aurez pour mission le développement commercial et marketing des produits, tant pour le marché national que pour le marché international.
Vous aurez à prendre en charge :
- L'environnement marketing (études, suivi de la concurrence)
- La publicité et la promotion des ouvrages tant en France qu'à l'étranger (actions de lancement et de soutien des produits, gestion des budgets)
- Le suivi des ventes et la mise en place des produits.

De formation commerciale supérieure, vous pouvez, aujourd'hui, vous prévaloir d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la vente ou le marketing. Une connaissance du secteur presse serait appréciée.
Polyvalent et bon gestionnaire, vos qualités d'analyse, de réflexion, et votre sens du terrain font de vous la personne compétente.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV., prétentions) sous référence SPL à l'attention de : Christophe LHUILLIER, Responsable de la Gestion du Personnel, 17, rue du Montparnasse 75298 Paris Cedex 06.

Larousse

Participer au lancement d'une nouvelle ligne de produits

MATERIAUX COMPOSITES - FRANCE + EXPORT

Filiale (+ de 1,5 milliards de francs de C.A.) d'un grand groupe chimique recherche pour assurer le démarrage d'une nouvelle ligne de produits techniques à base de PVC destinée à des industries variées.

JEUNE RESPONSABLE COMMERCIAL
2/3 ans d'expérience

Il assurera le développement des ventes en France et en Europe et participera à la mise en place et à l'organisation d'un réseau de vente qu'il sera chargé par la suite d'animer et de gérer.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure commerciale ou technique possédant une première expérience de commercialisation acquise si possible dans le secteur des matériaux composites.
Maîtrise parfaite de l'anglais.
Qualités de négociateur et d'organisateur indispensables.
Lieu de travail : Région d'Evreux.

Ecrire sous réf. 41 A 1985-0M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Société du secteur informatique, leader sur son créneau en France et en Europe, recherche un *Responsable* Marketing AS 400.

Vous aurez un rôle de conseil auprès de la Direction Générale grâce à votre analyse de l'évolution du marché et de ses impacts sur la stratégie de la société.

Vous serez le support de notre réseau commercial au travers de la formation et de la mise en place de nouveaux outils.

Votre maîtrise de la langue anglaise doit vous permettre d'être l'interlocuteur de nos commerciaux et de nos grands clients au niveau européen.

De formation supérieure, vous avez une expérience des produits de la gamme mini IBM.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence 5878 à l'Agence DESSEIN, 15 rue du Louvre 75001 Paris.

Responsable

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE. 257 AGENCES. 2 800 COLLABORATEURS.

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

BAC + 2

Diplôme en poche, vous souhaitez faire carrière dans un grand établissement financier.

Vous avez un bon-sens commercial, de fortes capacités d'écoute et de dialogue en équipe.

L'opportunité que nous vous proposons vous permettra de débuter un parcours à la hauteur de vos attentes. Immédiatement sur le terrain, formé au contact de notre clientèle, vous découvrirez que la "Banque Verte" est la banque des nouveaux métiers.

Postes à pourvoir sur : 78, 91, 92, 95.



Merci d'adresser lettre, CV et dossier de candidature sous réf.JD/LM70, au Service de Recrutement - Crédit Agricole 26, Quai de la Rapée - 75012 Paris.

NC communication

Le Monde de la Fonction Commerciale



"Un service de pointe réservé aux clients les plus importants"

INGENIEUR COMMERCIAL

Après une formation sur nos produits, vous aurez la charge de bâtir et d'entretenir une relation permanente avec les responsables de quelques entreprises clientes : action commerciale, contrats d'études ou de développement, qualité de service, conseil. De formation supérieure (école de commerce ou d'ingénieurs), vous possédez au minimum 3 ans d'expérience commerciale dans le domaine de l'informatique ou des systèmes de télécommunication pour les grandes entreprises. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Merci de contacter notre conseil, Patrick EVEN, en précisant la référence A/D2164M.

PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53.
(PA Minitel 36.15 code PA)



UN AVENIR D'AVANCE

INGENIEUR DES VENTES
"Marine"
Groupe pétrolier

La filiale française d'un des premiers groupes pétroliers mondiaux, disposant d'une infrastructure internationale, recherche un ingénieur des ventes pour son département "marine". Basé en proche banlieue ouest et sous l'autorité du directeur des ventes "marine et aviation", il participera, de manière autonome, à la gestion et au développement de cette activité à partir de la France. En étroite relation avec le réseau international, il assurera le suivi technique et commercial des clients existants (contrats, prix, livraison de carburants et lubrifiants "marine" à l'échelon national et international). Il contribuera également au développement de cette activité par une action de prospection auprès des armateurs nationaux. Ce poste, polyvalent, s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation technique supérieure. Il possédera une bonne connaissance des moteurs marins acquise chez un pétrolier, dans la marine nationale, chez un armateur, dans la construction navale ou chez un fournisseur "marine". La maîtrise de l'anglais est indispensable. Attractive, la rémunération sera fonction des compétences présentées. Ecrire à D. MORETTE en précisant les prétentions et la référence A/R9705M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75. (PA Minitel 36.15 code PA)



Creating Business Advantage

SOURIAU

MARKETING HIGH TECH...

3200 PERSONNES, 13 FILIALES, DES CLIENTS AUSSI PRESTIGIEUX QUE BULL, HP, ARIANE, AIRBUS, TGV, SOURIAU FAIT PARTIE DE LA HOLDING FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL. POUR SA DIVISON PRODUITS CONNECTEURS ET CIRCUITS IMPRIMES, SOURIAU RECHERCHE

UN CHEF DE PRODUIT

L'impact de la fonction requiert de multiples talents : analyse des marchés de la concurrence, définition d'une stratégie commerciale, promotions, contrôle qualité du service à la clientèle...

Vous apportez toutes les informations susceptibles de renforcer l'efficacité des commerciaux sur le terrain, en France comme à l'étranger.

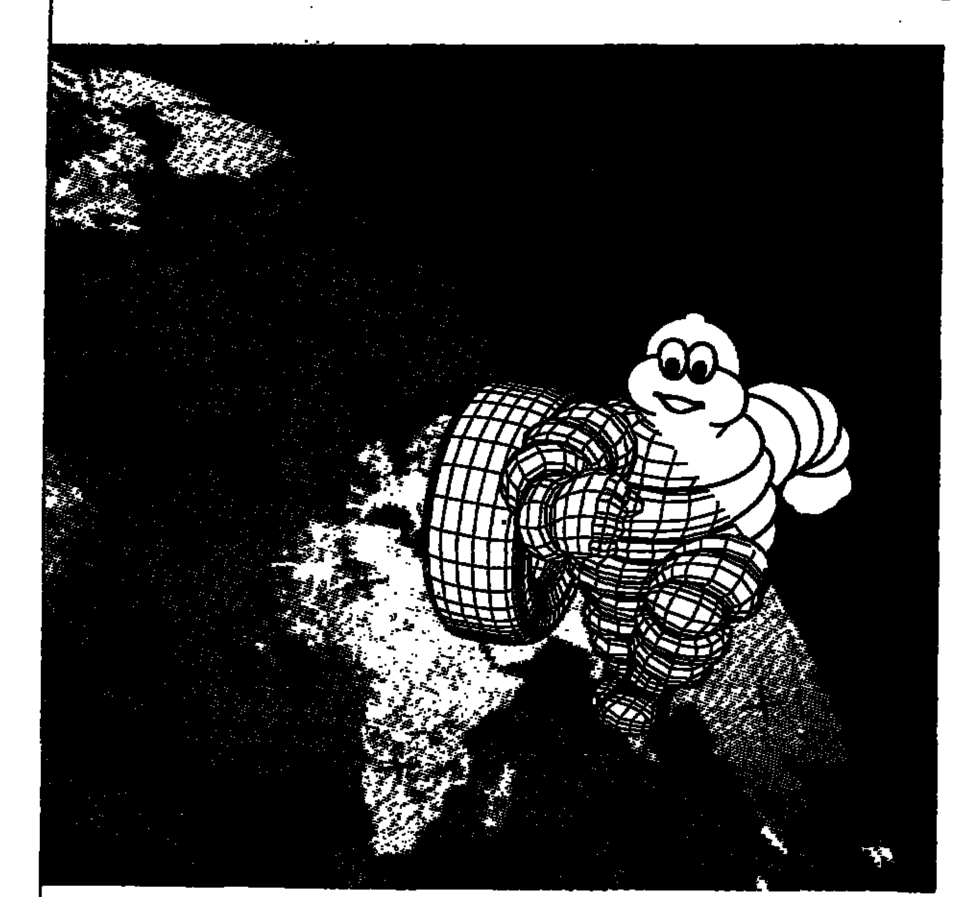
2 types de profil nous paraissent adaptés aux exigences du poste : une formation d'ingénieur enrichie d'une expérience commerciale, ou une formation type Sup de Co n'anihilant pas pour autant un fort intérêt pour la technique et l'informatique.

Vous disposerez ainsi des meilleures armes pour définir les grandes orientations de nos produits et de nos gammes.

Merci d'adresser votre candidature à SOURIAU - Service du Personnel - 9/13 rue Galliéni - 92100 Boulogne Billancourt Cédex.

FRAMATOME CONNECTORS

NOS CLIENTS SONT DANS 143 PAYS



Nous recherchons plusieurs
HEC - ESSEC - ESCP - IEP
débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, désireux de valoriser leurs talents de commerçants, et capables de prendre rapidement en charge après une période de formation en France d'environ 2 ans

LA DIRECTION COMMERCIALE D'UNE DE NOS FILIALES A L'ÉTRANGER

Vous avez obtenu un diplôme commercial, et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau. Vous voulez éviter la filière «classique», Assistant Chef de Produit, Chef de Produit,
vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation, vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

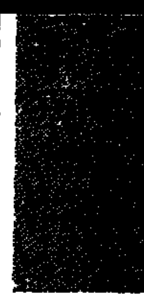
Veuillez adresser votre dossier de candidature, sous réf. LM/36 à **MICHELIN**,
Service du Personnel - Olivier BRUET
63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

MICHELIN
Les moyens de se passionner.



Notre Société - 650 personnes dont 300 ingénieurs et cadres, 500 MF de CA en 89 - recrute dans le cadre du développement de ses principaux domaines d'activités - Nucléaire, Espace, Défense - Chimie, Agro-Alimentaire, Biotechnologies - Automatique et Informatique Industrielle - Services à l'Industrie.

INGENIEUR COMMERCIAL



35 ans environ, diplômé d'une école d'Ingénieur, de Gestion ou de Commerce, vous avez une expérience significative de la négociation commerciale sur les marchés industriels ou agro-alimentaires et vous souhaitez optimiser votre fonction terrain sur les régions **NORMANDIE/BRETAGNE.**

Votre connaissance en ingénierie et votre pratique de l'anglais seront appréciées. Rémunération motivante (Fixe + frais).



Merci d'adresser votre lettre de motivation, CV, photo, n° de tél sous réf. M/1090/US à notre conseil CABINET GUY SALABERT, 34, Quai Alexandre III - 50100 CHERBOURG.

PUBLIVAL

COMPOSER POUR L'AVENIR

INGENIEURS COMMERCIAUX

EXPERIMENTES / DEBUTANTS

Professionnels confirmés, vous alliez à une formation électronique, une expérience réussie dans la vente de produits de haute technologie et de solides connaissances en informatique. De plus, vous maîtrisez la langue anglaise. Vos clients, vos prospects, sont des ingénieurs passionnés par leur environnement : votre dynamisme vous permettra de les comprendre et de les convaincre.

Ingénieurs débutants, vos connaissances scientifiques combinées à un goût prononcé pour les relations commerciales vous motivent pour la vente.

Des postes sont à pourvoir en Région Parisienne et en Province.

Rémunération stimulante. Formation en France ou aux USA.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à Tektronix France, Direction des Ressources Humaines et de la Communication, ZAC de Courtabœuf, 4 avenue du Canada, BP 13, 91941 LES ULIS Cedex.

Tektronix

LES EXTREMES SONT FAITS POUR SE RENCONTRER

CONTESSE

HAMAMATSU PHOTONICS FRANCE

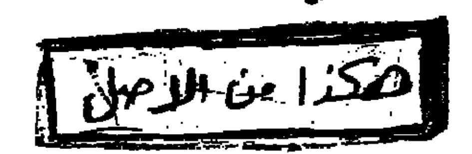
Afin de poursuivre et accroître notre développement sur le marché de l'Opto-électronique nous recherchons :

ingenieurs technico-commerciaux

Débutants ou 1re expérience

Pour la promotion et la vente de tubes à vide, composants état solide, systèmes d'acquisition et de traitement d'image.
Envoyer C.V. et prétentions à :
HAMAMATSU PHOTONICS FRANCE
ZA ORLYTECH - 3, Allée du Cdt Mouchotte
91781 WISSOUS CEDEX

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



FORMATION PROFESSIONNELLE



Devenez l'Homme Clef

- Votre passion : analyser l'existant, identifier les problèmes, concevoir des solutions et convaincre pour les mettre en œuvre.
- Votre attente : pratiquer un consulting qui se finalise concrètement dans la conduite du changement dans les organisations.
- Votre conviction : les nouvelles technologies de l'information doivent permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs, devenus indissociables, de productivité et d'avantages concurrentiels.

Conduite de projets bureautiques, conseil en organisation et intégration des technologies sont une opportunité pour vous

De grandes entreprises industrielles et tertiaires, ainsi que des cabinets de conseil reconnus internationalement recrutent et vous offrent, dans le cadre d'une pré-embauche, une année de formation débouchant sur l'obtention d'un **Mastère accrédité** par la Conférence des Grandes Écoles au sein de la **première technopole d'Europe : Sophia Antipolis.**

Vous serez formé, par les professionnels les plus réputés, à un métier nouveau dont des besoins en pleine croissance suscitent une forte demande.

Votre poste :

Vous deviendrez consultant de la Direction et vous serez partie prenante dans les choix organisationnels, stratégiques et bureautiques de l'entreprise.
Vous occuperez un poste de responsabilité débouchant sur un large éventail de fonctions de haut niveau.

Conditions d'admission :

Ce Mastère est ouvert à des candidats de niveau Bac + 5 (diplôme d'École d'ingénieur ou d'École de commerce ou de l'Université), maîtrisant la langue anglaise, ainsi qu'à des professionnels confirmés que motive le projet de restructurer leur pratique.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Élisabeth GEOFFROY
CERAM MASTERES
BP 120 - 06561 VALBONNE CEDEX - FRANCE
Tél : (33) 93 95 45 60



CCINCA

Institut Européen  Des Entrepreneurs

Normandie

Vous venez d'acquérir votre maîtrise ou un autre diplôme de niveau BAC + 4 et vous n'avez pas encore arrêté votre choix sur ce que vous ferez cette année.

A votre intention, l'Institut Européen des Entrepreneurs de Normandie ouvre une session supplémentaire pour vous accueillir et vous faire profiter de sa pédagogie originale (créée et développée par Robert PAPIN, à HEC-Entrepreneur).

Nous sommes un troisième cycle de management, se déroulant en 8 mois, composé de 7 missions réelles, à réaliser sur des sujets proposés par les industriels locaux les plus performants. Les enseignements théoriques sont effectués par des professionnels régionaux.

Cette formation permet d'acquérir une expérience incomparable de l'entreprise en abordant tous les domaines d'activité qui la compose.

Limite des candidatures : le 15 octobre 1990

Renseignements et inscriptions :

INSTITUT EUROPÉEN DES ENTREPRENEURS DE NORMANDIE
34, rue Raymond-Aron – Parc de la Vatine
76130 MONT-SAINT-AIGNAN – Tél. 35-61-08-00

DESS SYSTÈMES D'INFORMATION

DIPLÔME NATIONAL DE 3e CYCLE
à temps plein sur 4 mois 1/2 - ☎ (1) 45 58 02 28

Conditions d'inscription : BAC + 4 et expérience professionnelle
Ouvert aux cadres en activité ou aux demandeurs d'emploi



INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne
162, rue St-Charles - 75740 PARIS Cedex 15

le savoir-faire

SYSTEMIA
la liaison permanente entre les entreprises et l'enseignement supérieur

Ecole des Mines d'Alès

A AIX-EN-PROVENCE

MASTERE SPECIALISE
SYSTÈMES D'INFORMATION et INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un an de formation de haut niveau (6 mois de cours, 6 mois de stage) aux nouvelles technologies de l'informatique
1ère session : en cours - 2ème session : 7 janvier 91

Carrières :
ARCHITECTE ET CONCEPTEUR DE SYSTEMES D'INFORMATION, CHEF DE PROJET, COGNITICIEN, INGÉNIEUR DEVELOPPEMENT

Candidats :
diplômés des Grandes Ecoles - Bac + 5, cadres en activité - Bac + 4 + expérience professionnelle. Admission : sur dossier, entretien et jury.

Possibilités de bourses d'études

Renseignements SYSTEMIA - Domaine St-Hilaire, Pichaury, Les Milles, 13290 Aix-en-Provence - Tél (16) 42 24 24 84

UNIVERSITÉ PARIS XI

P.A.O
Publication assistée par ordinateur

Durée : 14 janvier 1991-14 avril 1991.
Rythme : temps plein.
Public : toute personne titulaire d'un niveau BAC + 2 ou justifiant d'une expérience professionnelle.

Assistante en Bureautique et Informatique

Durée : 21 janvier-31 juillet 1991.
Rythme : temps plein, 30h/sem.
Public : Cadres et personnel de secrétariat désirant acquérir des connaissances dans le domaine de la bureautique et se perfectionner dans les domaines juridique et comptable. Jeunes (niveau études supérieures).

Droit européen des affaires
Diplôme universitaire de 3ème cycle

Durée : 5 nov. 1990 - 30 juillet 1991.
Rythme : temps plein, 30 h/sem.
Public : toute personne titulaire d'un niveau BAC + 4 ou expérience professionnelle.

D.E.S.C.F
Epreuves de synthèse

Durée : 15 janv 1991-30 sept. 1991.
Rythme : cours du soirs et certains samedis, 10 h/sem.
Public : toute personne titulaire du D.E.C.F.

RENSEIGNEMENTS :

FACULTÉ DE DROIT JEAN MONNET À SCEAUX
54, boulevard Desgranges 92331 SCEAUX – CEDEX
Tél. (1) 40 91 18 20

Le Monde des Cadres



SYNDICAT D'AGGLOMÉRATION NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE

recrute

LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

- Étude et suivi des grands projets.
- Programmation des équipements.
- Coordination du développement urbain en liaison avec l'EPA.

Expérience de grandes opérations appréciée (en particulier fonctionnaire de l'État en détachement souhaité : Préfecture, DDE...).

ET

LE DIRECTEUR DU SERVICE INFRASTRUCTURES

- Coordination des services liés aux infrastructures.
- Programmation pluriannuelle.
- Coordination technique avec les autres partenaires (DDE, EPA, Communes, Conseil général).

Formation de niveau. Ingénieur TP et expérience en aménagement et en VRD nécessaire.

Candidature avec CV à :
M. le Président du S.A.N., Parvis de la Préfecture, BP 309
95027 CERGY-PONTOISE

CENTRE PÉDIATRIQUE THÉRAPEUTIQUE DE LA C.R.F.
à Margency - Val-d'Oise

recherche de suite

1 CHEF COMPTABLE

Responsable des différents travaux comptables, notamment du suivi budgétaire et de la gestion financière.
Bonne connaissance de l'informatique et de la comptabilité hospitalière exigée.
Expérience :
5 ans minimum dans poste similaire.

Adresser candidature et CV à
M. le Président du Conseil Départemental de la CRF
5, rue Henri-Dunant
BP n° 20
95580 MARGENCY

INGÉNIEURS

Calcul structures : réalisation logiciels et utilisation.
Dépts : 45, 75, 76, 78, 91, 92, 93, 94 et Japon.

Tél. : 46-87-14-96.

CENTRE CULTUREL DÉPARTEMENTAL (en Bretagne)

recherche

CHARGÉ(E) DE MISSION

pour organisation et gestion du personnel.
Expérience souhaitée.

Écrire sous n° 8069
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Entr. transport urbain

recherche

CADRE MARKETING

déb. ou prem. expérience.

Env. c.v. + photo à : STAC, 18, av. Chevaliers-Tireurs, 73000 CHAMBÉRY. Urgent.

HOPITAL DE BLIGNY
91640 BRIS-SOUS-FORGES

recherche

1 PSYCHOLOGUE

(temps plein ou 2 mi-temps)
Titulaires Licence en Psychologie

Adr. CV détaillé et lettre manusc. à l'attention du Service du Personnel

---

Projet pour l'estampe et l'édition à envergure internationale

recherche

SON DIRECTEUR

Compétences exigées :
Recherche de financements, ingénierie culturelle.

Adresser CV et lettre à :

AGNÈS FRIEDMANN
30, rue Fenart
25000 BESANÇON

Mutuelle nationale recrute

AGENT DE MAITRISE

pour suivi de l'activité des sections en fonction des statuts. Rémunération : 109 KF. Profil : licence préférence, UV droit social ou SS ou éco. santé.

Envoyer C.V. sous n° 8079
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Association tourisme social

recherche

DIRECTEUR (H/F)

POUR VILLAGE DE VACANCES

– Durée indéterminée
– Commercialisation, animation et gestion
– Anglais, Italien et informatique souhaités

Envoyer curriculum vitae + photo + lettre manuscrite avec prétentions à :
IPSO FACTO
12, rue Boucry,
75018 Paris

Sté conseil jurid., implant. en Basse-Norm., ds le cadre de son exp., rech. 1 collaborateur confirmé en droit fiscal, anc. élève de l'École nat. des impôts et ayant une bonne conn. des procéd. content. Écr. Précom, n° 3024, BP 6052, 14062 Caen cédex.

ETABLISSEMENT recherche

PROFESSEUR INFORMATIQUE

licence exigée pour BTS.
Tél. pour r-d-v 43-74-79-52 (St-Mandé 94)

GROUPE HILDEBERT

recherche

Ingénieur BTP

ayant expérience de la construction pour montage et suivi d'opérations d'aménagement de construction et de réhabilitation.

Poste à pourvoir dans le sud de la France dans le cadre d'une SEM.

Envoyer CV et prétentions à :
PERSPECTIVES
11, rue Surcouf, 75007 Paris.

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE - LA DÉFENSE recherche

PROFESSEURS

de marketing, ressources humaines, contrôle de gestion, comptabilité, fiscalité, finance, droit, langues vivantes.

Adresser c.v. + lettre à PROMO J, 15, rue de Paris, 92100 BOULOGNE avec réf. LMC9/Env. qui transmettra.

---

94 société fiduciaire d'expertise comptable, juridique et fiscale recherche

RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE

Droit des sociétés, droit des affaires. EXPÉRIENCE INDISPENSABLE. Age souhaité : ENVIRON 30 ans.
Poste évolutif. Possibilité d'association à terme.
Ecrire : C.V. + photo à VALECO, 6, rue de l'Armistice, 94130 NOGENT-SUR-MARNE ou tél. : (1) 48-72-48-72.

ECONOMISTE RÉDACTEUR

25 à 30 ans environ,
2 à 5 ans exp. prof.
formation économie, gestion ou droit des affaires
ANGLAIS-ALLEMAND-ITALIEN
Capacités rédact. et de synthèse
Mobilité

CV et lettre manuscrite
I2S
75, av. Parmentier,
75011 Paris

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recherche

COLLABORATEURS (TRICES)

Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte)
- Formation assurée
- Rémunération très motivante comportant un minimum garanti
- Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur.
Tél. : 47-54-99-67.

Mensuel professionnel spécialisé bâtiment cherche

journaliste

(20-25 ans) libre de suite. Diplômé(e) d'une école de journalisme ou possédant une expérience dans la presse, il (elle) devra réaliser reportages, interviews, enquêtes... Contrat à durée déterminée.
Tél. : 40-16-45-95.

Recherchons pour centre de vacances à VALLOIRE (73) 300 lits saison hiver/été

UN ÉCONOME H./F.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. détaillé + photo aux CENTRES DE LOISIRS PLEIN AIR - U.F.C.F.
28, rue d'Angleterre
B.P. 19
59005 LILLE CEDEX.

Recherchons pour maison familiale de vacances à VALLOIRE (73) saison hiver/été, 150 lits

UN DIRECTEUR ÉCONOME H./F.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. détaillé + photo aux CENTRES DE LOISIRS PLEIN AIR - U.F.C.V.
28, rue d'Angleterre
B.P. 19
59005 LILLE CEDEX.

Festival de cinéma Jeune Public de CORBEIL-ESSONNES (91)
recherche
DIRECTEUR (TRICE) ADJOINT (E)
Niveau DEFA (Bac + 3)
Salaire brut : 9 200 F
avec profil de carrière
Envoyer lettre motivée + CVC à Monsieur Alain LECLERC Directeur général du Festival
Mairie de Quartier des Tarterets, 11, rue Gérard-Philipe
91100 CORBEIL-ESSONNES.

VILLE D'IVRY-SUR-SEINE
94200
RECHERCHE D'URGENCE
pour ses centres de protection infantile et ses minicrèches
DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE
titulaires d'un CAP d'auxiliaire de puériculture
DES PUÉRICULTRICES
diplômées d'Etat
DES MONITEURS (TRICES)
de jardin d'enfants, titulaires du diplôme d'éducateurs de jeunes enfants.
Les candidatures avec c.v. doivent être adressés à Monsieur le Maire d'IVRY-S.-SEINE
Esplanade Georges-Marrane
94205 IVRY CEDEX.

LA VILLE D'ARGENTEUIL (Val-d'Oise)
96 000 habitants
recrute
dans le cadre du développement de ses services
DIRECTION DE LA SANTÉ

DIRECTEUR

Placé sous la responsabilité du secrétaire général adjoint du secteur, il aura pour mission la coordination des actions de santé mises en œuvre par les structures publiques et privées coexistantes sur la ville.
PROFIL SOUHAITÉ :
Technicien de la santé de formation universitaire en économie de la santé.
Pour ces postes, envoyer lettre, c.v. + photo à Monsieur le Directeur de la Direction des ressources humaines, BP 721, 95107 ARGENTEUIL CEDEX.

Important bureau d'études en AMÉNAGEMENT ET URBANISME Paris

ARCHITECTE URBANISTE

CONFIRMÉ

Pour diriger les projets de toute étude communale ou intercommunale d'aménagement.
Très bonne expérience en ce domaine. Sens marqué des relations à haut niveau (élus locaux, hauts fonctionnaires...).
Sérieuses réf. exigées.

Envoyez lettre manuscrite, c.v., photo, prétentions sous références 16920 à OP6A, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui trans.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur technico-ccial, 48 ans, exp. France export, anglais, russe courant (bonne base d'all.) spécialisé plastique, composite et trait. de surf. ch. poste responsable.
Tél. : 47-33-22-57 répondeur.

Prof. éco. droit, gestion, compta. Étud. ttes propos.
Tél. : (1) 60-29-47-84.

J.F. diplôme + exp., polyvalente secrétaire d'édition, de rédaction, maquettiste, ch. emploi édition ou presse. Tél. : 43-83-87-19 (répondeur).

Dame, bonne présentation, connaissances médicales, dactylo, angl., ch. emploi.
Ecrire sous n° 8072
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

H. 32 ans, architecte de format., 3e cycle communicat., exp. journalisme, PAO, audiovisuel, ch. poste en communication.
Tél. : 45-86-09-57 ap. 16 h.

F., grde exp. du prêt-à-porter, tril., rech., poste assistante ccial, animatrice de coordination de boutique, responsable de magasin. France ou étranger.
Tél. : 42-60-06-64 ou laisser message répondeur.

J. F. soviétique, bilingue français-russe, etud. ttes offres d'interprète-traductrice sur Paris. T. : 42-53-13-89

Dame 50 ans, exp. hôpitaux, ch. garde de nuit étbs ou particulier, employeur exonéré des chges sociales.
Tél. : 44-43-41-38

J. F. 28 ans, cadre directrice boutique haute couture, trilingue, diverses exp. Achat, vente marketing, rech. poste évolutif avec salaire motivant dans secteur identique ou différent.
Étudie ttes propositions.
Écrire sous n° 8075
au Monde Publicité
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.

CADRE DIRIGEANT

20 a. exp. professionnelle dont 10 a. management PME 10-100 MF. Français, bilingue anglais, 43 ans. Rech. poste animation VENTE MARKETING ADMINISTRATION.
Ecrire sous n° 8078
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

---

capitaux propositions commerciales

URGENT
Société d'édition presse et jeux de société, de rôle, compétente, dynamique, sérieuse.
Bonne image de marque. Cherche partenaire financier pour relance activité suite dépôt de bilan.
Contact : (16) 74-33-05-69

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA

Angle bld des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
Achat tous bijoux ou échanges.
Autre magasin autre gd choix.
ETOILE
37, avenue Victor-Hugo.

Cours

COURS D'ARABE

JOURNÉE, SOIR, SAMEDI.
AFAC 42-72-20-88

Free-lance

Conception plaquette livre Rewriting
Ecrire sous le n° 8067
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Révision-correction de tous types de textes Par Correcteur Indépendant
Tél. : 42-59-55-39.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m alt. près frontière suisse).

TOUSSAINT-NOEL

Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants de ancienne ferme XVIIe siècle confortablement rénovée, chbres 2 ou 3 avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, initiat. échecs, fabrication du pain. 1 800 F sem./enft.
Tél. : (16) 81-38-12-51.

JURA 3 h. Paris TGV près Métabief
Location studios pour 2, 4 et 6 pers., tt cft. Activités : salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, tir à l'arc et carabine, location matér. sur place. Énormes possibil. de randonn. pédestres. Tél. 16/81-49-00-72.

POUR VOTRE SÉJOUR À NICE louez votre appart. aux CITADINES BUFFA ttes durées (16) 93-16-18-18

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

VUE SUPERBE

Duplex de charme, 4e sans asc., séj., cheminée, 2 chbres, bur., 2 bns, dble expo.
4 2 000 000 F.

SERGE KAYSER
43-29-60-60

RECH. APPARTEMENTS ORIGINAUX

PRIX INTÉRESSANT

Mº ST-MARCEL

Bon imm., tt cft, 5e ét., studio, entrée, cuis., bains.
6, rue de l'ESSAI. Mardi, mercredi 13 h à 16 h.

7e arrdt

BAC

Imm. « début du siècle »

APPART. de 580 m²

29 millions. 43-20-26-35
MARTINE IMMOBILIER.

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE

210 m², appt d'angle, asc., poss. bureau. 42-58-14-17

DROUOT

Luxueux 120 m² en étage, asc., calme, park, chbre service poss. 42-58-14-17

CONDORCET

Imm. p. de t., 65 m², 4e, cheminée, moulures, cuis., luxe original. 42-58-14-17

16e arrdt

TROCADERO

Imm. récent, 3e ét., 3 p., balc.
2 700 000 F. 45-41-11-00.

18e arrdt

Silence soleil au cœur des Abbesses, studio 30 m², vraie cuisine, s.-de-bns. Bon état
Tél. : 42-58-14-17

---

4 p., 80 m², balcons, ét. élevé, asc., vue Montmartre, park., très clair, parfait état.
1 900 000 F. 42-58-14-17

LAMARCK

agréable 2 p., terrasse, verdure, 1e ét. asc., parfait état, imm. stand., poss. park.
1 160 000 F. 42-59-14-17

19e arrdt

PROX. B.-CHAUMONT

« LES PRINCES »

Résidence grand standing
Construction récente
studios 2/3/4/5 pièces, park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place du mardi au dimanche inclus.
11 h-15 h et 16 h 30-19 h
20, bd de La Villette
Tél. : 42-41-20-21.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS
Préfère RIVE GAUCHE
avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-48-07, même le soir.

EMBASSY SERVICE

rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m².
40 000 F à 90 000 F le m²

EMBASSY BROKER

rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.

Tél. : (1) 45-62-16-40.
ou FAX : 42-89-21-54.

locations non meublées offres

Paris

Sans commission résidence

MANIN-CHANTECOQ

139, rue Manin, 19e, imm. NEUF libre de suite
2 p. 55 m², loyer 4 720 F + charges 497 F.
3 p. 66 m² + balcon 14 m², loyer 5 477 F + charges 590 F, cave + boxe inclus.
Chauff. -individuel électr.
Appartement témoin ouvert : lundi, mercredi et samedi : de 10 h-12 h et 14 h-17 h.
Renseign. : 45-65-37-02, horaires de bureau.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.

TÉL. : (1) 45-27-12-19

bureaux

Locations

DOMICILIATION
Bureaux, Télex, Télécopie

AGECO 42-94-95-28.

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BURX ÉQUIPÉS et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de toutes ENTREPRISES.
Fax, permanence tél., secrét. TTX, parking, imprimerie, financement... et tous services personnalisés.
ÉTOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LAFAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 25 centres en France
Depuis 1978 à votre service.
Prix compétitifs, délais rapides.

A partir de 50 F HT/mois
Votre adresse commerciale
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
INTERDOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL-RC-RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/m.
CIDES 47-23-84-21.

fonds de commerce

Ventes

CENTRE TOULOUSE

Cause retraite cède droit au bail local 210 m²
Tél. : 61-23-14-73.

MARCHÉS FINANCIERS

Les réserves obligatoires des banques seraient prochainement réaménagées

Le Conseil national du crédit, qui se réunit le 16 octobre prochain, devrait entériner un abaissement des réserves obligatoires. Depuis plus d'un an les banquiers militaient pour la suppression pure et simple de ces réserves en cash et non rémunérées que la Banque centrale les oblige à constituer sur leurs dépôts.

Pour l'institut d'émission, les réserves sont, avec l'arme des taux, le moyen de réduire la demande de crédit. Cette aspiration de liquidités a pour but d'obliger les banques commerciales à consentir des crédits à des taux plus élevés. Chose qui déplaît fortement aux banquiers en butte à une concurrence de plus en plus féroce. Confrontés à l'érosion de leurs marges, les banquiers ont mis en cause depuis des mois l'utilité de ces réserves.

L'institut d'émission avait bien accepté d'ouvrir des négociations dès l'hiver dernier, mais réaffirmait le rôle fondamental des réserves comme instrument de régulation de la masse monétaire. En revanche, il proposait de moduler le prélèvement. Plus un certificat de dépôt ou un billet de trésorerie était rémunéré à un taux proche du marché, moins il faisait l'objet d'un prélèvement. Intéressés dans un premier temps, les banquiers avaient rapidement fait marche arrière. Pourquoi accepter, plaidaient certains banquiers, quand il est possible de délocaliser l'ensemble des dépôts à terme et au jour le jour dans des centres « off shore ». C'est d'ailleurs le jeu auquel les banques se sont livrées. Chaque mois, au moment du calcul des réserves, les banques ont délocalisé sur une de leurs filiales britannique ou luxembourgeoise des montants considérables de certificats de dépôts ou de billets de trésorerie. Quitte à en ristourner le produit à la maison mère.

Pour pallier cette érosion, le 16 octobre prochain, la Banque de France annoncera une modulation du prélèvement en fonction de la rémunération des dépôts. Autrement dit, les banques n'auront pas besoin de délocaliser leurs dépôts rémunérés dans la mesure où le poids des prélèvements sur cette catégorie de leurs actifs sera proche de zéro.

En revanche, les prélèvements sur les dépôts gratuits pourraient s'alourdir. Globalement, la facture des banques devrait être allégée d'au moins 15 milliards de francs. Le dispositif n'étant pas tout à fait arrêté, des mesures plus spectaculaires pourraient également être annoncées.

YVES MAMOU

EN BREF

□ **Indian Airlines a remis en service ses Airbus A-320.** – La compagnie aérienne Indian Airlines a annoncé lundi 8 octobre la remise en service de ses 14 Airbus A-320, immobilisés après la catastrophe aérienne de Bangalore (Inde), le 14 février dernier, qui avait fait 91 victimes. La compagnie indienne avait, en mai dernier, tenté de céder ses appareils, mais ceux-ci, équipés pour les besoins indiens, n'avaient pas suscité l'enthousiasme des compagnies étrangères (*le Monde* du 5 juillet). – *(AFP.)*

□ **Continental Airlines commande 50 Boeing 757.** – Continental Airlines a commandé, lundi 8 octobre, 50 Boeing 757-200 : 25 en commande ferme et autant en option. Les appareils, des biréacteurs pouvant transporter 180-190 passagers, seront livrés à partir de mai 1993. Les commandes fermes, représentant un montant d'environ 1,2 milliard de dollars (un peu moins de 6,2 milliards de francs), seront financées avec *« une participation significative »* de Boeing et du motoriste (pas encore choisi). Continental a déjà commandé en 1989 (commandes fermes et options) 100 Boeing 737 et 40 Airbus A-330 et A-340.

□ **Les ferries de Sally Lines reprennent leurs rotations à Dunkerque.** – La compagnie de car-ferries anglo-suédoise Sally Lines, qui avait menacé d'abandonner définitivement la desserte de la Grande-Bretagne à partir de Dunkerque a décidé de reprendre ses rotations (six départs par jour) vers Ramsgate à partir du 7 octobre. Un accord spécifique a été conclu avec les dockers du port qui sont en grève depuis le 26 septembre. Trois cent cinquante emplois de marins étaient en jeu. Jusqu'à maintenant, les différentes actions de médiation pour tenter de résoudre le conflit se sont soldées par des échecs.

□ **Mme Neiertz met en place la Commission nationale des labels.** – Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, a installé lundi 8 octobre, au ministère de l'agriculture, la Commission nationale des labels, qui réunit tous les partenaires intéressés (producteurs, distributeurs, consommateurs et pouvoirs publics). Cette commission a notamment pour tâche de proposer aux ministres chargés de l'agriculture et de la consommation toutes les mesures susceptibles de concourir au bon fonctionnement des procédures d'octroi des labels et de certification de conformité ainsi qu'à leur développement.

□ **Tourisme en Yougoslavie : 4 milliards de dollars prévus en 1990.** – Le tourisme a rapporté à la Yougoslavie près de 2 milliards de dollars (environ 10,3 milliards de francs) sur les huit premiers mois de 1990, soit 41 % de plus qu'au cours de la même période de 1989, et l'on prévoit un total de 4 milliards de dollars pour l'année. Mais la progression est due essentiellement à une hausse des prix des services sur le premier semestre : 51 % par rapport à la même période de 1989.

□ **Importante coupure d'électricité à Paris.** – L'électricité devait être totalement rétablie mardi matin 9 octobre dans les 7e et 15e arrondissements de Paris, où 30 000 abonnés d'EDF ont été privés de courant lundi matin à la suite d'un incident sur un faisceau de câbles traversant le pont de l'Alma. Un premier tiers des abonnés touchés avait été réalimenté en électricité vers 13 heures.

PARIS, 9 octobre ↓

Prises de bénéfices

L'enthousiasme suscité lundi par le London Stock Exchange aura vite tourné court. Mardi, dès les premières transactions, les valeurs françaises s'incrivaient en recul de 0,72 %, dans le sillage de l'ouverture baissière de Londres (– 1,4 %) et du repli de Tokyo (– 0,63 %) quelques heures auparavant. Plus tard dans la matinée, les prises de bénéfices continuaient d'affaiblir la cote (– 1,2 %), et vers 14 heures, peu avant l'ouverture de Wall Street, l'indice CAC 40 abandonnait 1,96 %. Cette baisse s'effectuait dans des volumes toujours aussi étroits et comparables à ceux de la veille, où le montant des transactions sur le marché à règlement mensuel dépassait de peu 1,5 milliard de francs. Dans d'autres circonstances, l'entrée de la livre dans le SME (système monétaire européen) aurait plus durablement dynamisé les places financières, mais la hausse du brut, les nouvelles tensions du Moyen-Orient et les difficultés que rencontrent le président américain George Bush avec son projet de réduction budgétaire continuent de peser sur l'optimisme des marchés. La prudence et l'attentisme étaient donc une fois encore au rendez-vous. Dans ce contexte, et surtout compte tenu du volume ténu d'opérations, peu de valeurs ont vraiment tiré leur épingle du jeu, si ce ne sont Locabail, bénéficiant de la réorganisation du pôle immobilier de la Compagie bancaire à la suite du projet de loi de finances supprimant l'exonération de l'impôt sur les sociétés pour les Sicomi, ou les titres pétroliers tels Esso. Du côté des baisses figuraient la Lyonnaise des eaux et Dumez ainsi que des valeurs de la distribution telles qu'Euromarché et Casino.

TOKYO, 9 octobre ↓

Repli

La Bourse de Tokyo a subi mardi des prises de bénéfice après la forte hausse enregistrée la veille. L'indice Nikkei a perdu 134,89 yens (– 0,6 %) à 23 495,11 yens.

Dans la matinée, les échanges étaient animés avant de subir un net ralentissement vers la clôture. Les opérateurs jugeaient tout à fait justifiées les prises de bénéfice qui *« se sont faites en bon ordre »*. Ces ventes bénéficiaires ont trouvé aisément une contrepartie, ce qui signifie aux yeux des experts que le marché a retrouvé une certaine sérénité.

VALEURS	Cours du 8 octobre	Cours du 9 octobre
Akai	535	541
Bridgestone	1 180	1 170
Canon	1 490	1 490
Fuji Bank	1 790	1 800
Honda Motors	1 420	1 420
Matsushita Electric	1 850	1 830
Mitsubishi Heavy	744	731
Sony Corp.	6 930	6 770
Toyota Motors	1 960	1 950

NEW-YORK, 8 octobre ↑

Fermeté

La journée a été très calme lundi à la Bourse de New-York en raison du Colombus Day, chômé notamment par les banques. Après une ouverture en nette hausse, le marché s'est tassé sous l'effet de prises de bénéfice.

L'indice Dow Jones a néanmoins gagné 13,12 points à 2 523,76, soit une hausse de 0,52 %.

Quelque 99 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 812 contre 621, 488 titres étant inchangés.

Selon les analystes, les investisseurs ont été encouragés par la nouvelle proposition de réduction du déficit budgétaire fédéral, faite la nuit dernière par la Chambre des représentants, et l'espoir qu'elle serait rapidement adoptée par le Congrès. Un accord devrait inciter la Fed à stimuler une baisse des taux d'intérêt, ont-ils ajouté.

La demande a également été stimulée par les gains enregistrés aux Bourses de Londres et de Tokyo.

Une certaine hésitation s'est manifestée dans l'après-midi en raison de la remontée du taux des bons du Trésor à trente ans à 8,81 % contre 8,78 % vendredi en clôture.

VALEURS	Cours du 5 octobre	Cours du 8 octobre
Alcoa	62	61 7/8
ATT	31 3/4	32 5/8
Boeing	43 5/8	43 7/8
Chase Manhattan Bank	12 7/8	12 5/8
Du Pont de Nemours	33 1/4	34 3/8
Eastman Kodak	38 1/4	38
Exxon	49 7/8	50 3/8
Ford	32 3/4	32 3/4
General Electric	54 1/4	54 1/2
General Motors	37 1/8	37 1/2
Goodyear	17 1/8	18 7/8
IBM	108 1/4	108 1/2
ITT	45 1/4	44 5/8
Mobil Oil	61 1/8	61
Pfizer	74 1/4	75 1/8
Schlumberger	61 1/4	62 1/4
Texaco	60 1/2	60 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	109 1/8	91 1/4
Union Carbide	14 3/4	15
USX	32 1/2	33
Westinghouse	29 1/4	28 7/8
Xerox Corp.	34 3/4	34 1/2

LONDRES, 8 octobre ↑

Forte hausse

Les cours des valeurs ont terminé la séance de lundi au London Stock Exchange, bien en dessous des 135 points d'avance atteints à l'ouverture, ralentis dans leur progression par d'importantes prises de bénéfice. L'indice Footsie a toutefois sauvegardé une hausse de 57,7 points, à 2 201,6, soit un progrès de 2,7 % par rapport à la clôture de vendredi.

L'annonce de l'entrée de la livre dans le mécanisme des changes du système monétaire européen (SME) a dynamisé le marché, qui s'est montré exceptionnellement actif avec un volume de transactions de 1 080,6 millions de titres contre 437 millions au cours de la séance précédente.

Nombre de compartiments se sont améliorés, notamment les bancaires, les industrielles et les assurances. Les titres de la consommation et de la construction ont été particulièrement stimulés par l'assouplissement de la politique monétaire. Eurotunnel a été très recherché après avoir annoncé que ses banques approchaient d'une *« conclusion satisfaisante »* sur l'octroi de 2,1 milliards de livres de prêts additionnels, nécessaires à l'achèvement du tunnel sous la Manche.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Coût plus élevé pour la fusion des « Trois Vallées ».** – La Générale des eaux a présenté une offre d'achat représentant un total de 61,6 millions de livres (environ 603 millions de francs) pour acquérir les actions qui lui manquent dans les trois sociétés de distribution d'eau des « Trois Vallées » (près de Londres) qui vont fusionner : elle détient déjà 99 % de Lee Valley, la plus importante des trois sociétés, mais seulement 28 % de Colne Valley et 16 % de Rickmansworth. Au départ, la Générale avait prévu un coût de 400 millions de francs environ pour le maintien des cours. Mais le prix actuel par action correspond à celui payé par le groupe français pour son OPA pour Lee Valley et il est inférieur de 50 % à celui des OPA ultérieures sur Folkestone et Tendring Hundred.

□ **Le Crédit lyonnais règle 2,2 milliards de francs pour le Banco commercial espanol.** – Le Crédit lyonnais, qui avait sollicité, le 11 juillet dernier, le rachat du Banco commercial espanol, attendait le visa des pouvoirs publics espagnols. Celui-ci étant tombé le 28 septembre, restait à finaliser l'accord de rachat avec le Banco Santander. Les deux établissements financiers sont tombés d'accord sur la somme de 41,5 milliards de pesetas, soit 2,2 milliards de francs.

□ **L'Ecureuil s'allie à ses homologues belges et hollandais.** – Le Centre national des caisses d'épargne (Cencep) a signé, le 4 octobre à Bruxelles, un accord de coopération avec le Groupement belge des banques d'épargne, qui représente quinze établissements. Le 9 octobre, le Cencep a signé un accord analogue avec l'Association des caisses d'épargne et la Banque centrale des caisses d'épargne des Pays-Bas, qui représentent vingt et un établissements.

□ **Banque Paribas : hausse de 11,6 % du bénéfice semestriel.** – La Banque Paribas, filiale de la Compagnie financière de Paribas, a dégagé un bénéfice net consolidé de 768 millions de francs à la fin du premier semestre contre 688 millions de francs, soit une hausse de 11,6 %, indique le groupe. Ce résultat s'entend après une plus-value exceptionnelle de 1,375 milliard de francs correspondant en quasi-totalité à la cession d'un immeuble. La Banque Paribas a poursuivi son effort de provisionnement et la dotation nette aux provisions s'est établie à la fin du mois de juin dernier à 1,065 milliard de Francs contre 670 millions un an plus tôt. Le bénéfice net global s'est monté à 864 millions de francs contre 872 millions, en repli de 0,9 %.

□ ***Cofifap* : recevabilité de la surenchère de Pallas.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a déclaré recevable lundi 8 octobre la dernière surenchère de la Banque Pallas pour la Cofifap (ex-Cofifa, Compagnie financière France-Afrique), qui fait l'objet de deux autres offres publiques d'achat. La Banque Pallas propose 2 601 F par titre, la Samvac 2 550 F et la Cogepa 2 400 F.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	398	390
Asystel	105	....
B.A.C.	200	205
B.I.C.M.	860	860
Boiron (Ly)	375	380
Boisset (Lyon)	205	206
Câbles de Lyon	2998	3000
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1019	1028
Calberson	420	407 40
Cardif	431	....
C.E.G.E.P.	190	190
C.F.P.I.	252	252
Ciments d'Origny	510	525
C.N.I.M.	900	900
Codetour	259	266 70
Comareg	289	281 50
Conforama	830	815
Creeks	301 70	305 30
Dauphin	398	393
Delmas	605	600
Demachy Worms Cie	541	....
Desquenne et Giral	242	242
Devanlay	800	....
Deville	480	475 30
Dolisos	183	....
Editions Belfond	245	185
Europ. Propulsion	410	418
Finacor	140	139
GFF (group.fon.f.)	350	354
Grand Livre	424 90	427
Gravograph	184 20	180
Guintoli	790	790
I.C.C.	230	234
IDIA	302 20	310 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	133	....
I.M.S.	970	989
IN2	280	280
I.P.B.M.	130	128
Loca Investis	322	320
Locamic	98	98 20
Matra Comm.	133 20	134 80
Molex	186 50	186 80
Olivetti Logabax	590	594
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	483	435 80
Razel	600	605
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
St-H. Matignon	211	214 90
Select Invest (Ly)	95	....
Serbo	427 80	440
S.M.T. Goupil	180	185
Sopra	180	180
Supra	165	163 20
Thermador H. (Ly)	260	....
Unilog	180	180
Union Fin. de Fr.	380	380
Viel et Cie	130	130
Y. St-Laurent Groupe	824	830

Marché des options négociables le 8 oct. 1990

Nombre de contrats : 26 859

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	22	–	–	–
CGE	520	47,20	–	17,50	–
Elf-Aquitaine	680	22,50	–	–	48
Eurotunnel SA-PLC	50	3,90	5,75	4,20	5,50
Euro Disneyland SC	90	3,58	6	–	–
Havas	400	–	120	5	–
Lafarge-Coppée	400	8,10	–	45	45,50
Michelin	60	7,40	–	4	6
Midi	920	40	–	–	–
Paribas	440	33	–	–	–
Pernod-Ricard	1 000	–	–	50,80	–
Peugeot SA	520	40	65	32,50	–
Rhône-Poulenc CI	260	–	13,85	34,90	–
Saint-Gobain	400	14	30	33,20	–
Source Perrier	1 100	–	–	69	–
Société générale	400	12,30	23,30	–	–
Suez Financière	280	15,50	24	20	–
Thomson-CSF	100	10	–	5,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 oct. 1990
Nombre de contrats : 56 064

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	97,36	97,40	97,28
Précédent	96,76	96,68	96,64

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,85	1,50	1,41	2,10

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1185 F ↓

Le dollar reste déprimé : s'il s'est un peu redressé mardi 9 octobre en fin de matinée, il est resté en dessous de ses plus bas niveaux de la veille avec des cours de 1,5270 mark, 130,5 yens, 5,11 F. La livre restait forte à 1,9730 dollar.

FRANCFORT	8 octobre	9 octobre
Dollar (en DM)	1,535	1,5293

TOKYO	8 octobre	9 octobre
Dollar (en yens)	130,05	129,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 octobre) .... 9 7/16 - 9 9/16 %
New-York (5 octobre) .... 7 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	5 oct.	8 oct.
Valeurs françaises	73,30	74,8
Valeurs étrangères	79,50	81,4
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	421	428,37
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 551,93	1 585,67

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	5 oct.	8 oct.
Industrielles	2 510,64	2 523,76

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 oct.	8 oct.
Industrielles	1 644,30	1 705,7
Mines d'or	184,80	179,3
Fonds d'Etat	78,98	80,74

TOKYO

	8 oct.	9 oct.
Nikkei Dow Jones	23 630	23 495,11
Indice général	1 727,19	1 728,69

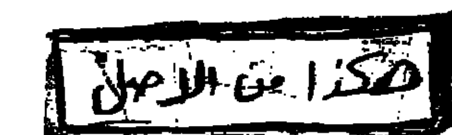
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1060	5,1080	+ 70	+ 80	+ 135	+ 155	+ 480	+ 540
$ can.	4,4342	4,4398	– 127	– 96	– 212	– 173	– 482	– 399
Yen (100)	3,9286	3,9332	+ 63	+ 80	+ 113	+ 138	+ 318	+ 388
DM	3,3467	3,3495	+ 37	+ 50	+ 69	+ 91	+ 193	+ 250
Florin	2,9695	2,9724	+ 32	+ 45	+ 61	+ 80	+ 178	+ 229
FB (100)	16,2767	16,2935	+ 78	+ 188	+ 171	+ 338	+ 670	+ 1069
FS	3,9937	3,9984	+ 67	+ 91	+ 115	+ 150	+ 344	+ 423
L (1 000)	4,4652	4,4709	– 36	+ 4	– 61	+ 21	– 221	– 151
£	10,0782	10,0873	– 378	– 333	– 670	– 601	– 1583	– 1411

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
Yen	7 1/2	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	8 3/16	8 5/16
DM	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 13/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 5/16
F.S.	7 3/16	7 7/16	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	8 1/8	8 1/4
L(1000)	9	10	10	10 1/2	10 1/8	10 5/8	10 3/4	11 1/4
£	13 3/4	14	13 3/4	13 7/8	13 3/4	13 7/8	13 3/8	13 1/2
Franc	9 7/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	10 3/16	10 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3750	3765	3750	....
980	B.N.P. T.P.	961	961	961	....
1130	C.C.F. T.P.	1140	1140	1135	- 0 44
1080	Cr.Lyon. T.P.	1061	1063	1063	+ 0 19
1580	Renault T.P.	1420	1402	1402	- 1 27
1650	Rhône Poul. T.P.	1510	1506	1520	+ 0 66
1083	Saint Gobain T.P.	1119	1100	1117	- 0 18
1135	Thomson T.P.	976	983	955	- 2 15
685	ACCOR	721	720	710	- 1 53
610	Air Liquide	639	640	633	- 0 94
1340	Als.Superm.	1500	1500	1490	- 0 67
380	A L S P I	358	351	355	- 0 84
1570	Arjom. Prioux	1753	1750	1753	....
980	AGF Sté Centrale	830	843	840	+ 1 20
820	Aux. Entrepr.	840	840	830	- 1 19
240	Avenir H. Média	250	241	238 50	- 4 60
163	Axa Midi Ass.	183	183 50	177	- 3 28
247	Bafip	224	224 10	220	- 1 79
190	Bail-Equipem.	188 90	180 20	188 80	- 0 05
755	Bail Investiss.	760	760	760	....
380	Bancaire	373 10	373	374	+ 0 24
565	Bazar H.-V.	600	600	596	- 0 67
795	Béghin-Say	777	773	753	- 3 09
1120	Berger (M)	1095	1100	1091	- 0 37
540	Bic	610	583	596	- 2 30
740	B.I.P.	809	781	809	....
315	BIS	365	342 10	351	- 3 84
310	B N P (CI)	263	260	255	- 3 04
910	Bolloré Tech.	803	799	799	- 0 50
2830	Bongrain	2750	2725	2560	- 6 91
645	Bon-Marché	688	681	673	- 1 90
425	Bouygues	421	419 90	408 60	- 2 97
113	BP France	112	113 50	110	- 1 79
735	B S N	766	764	767	- 1 17
890	Canal Plus	922	906	899	- 2 49
385	Cap Gem.S.	370	362	359	- 2 97
3220	Carrefour	3440	3410	3400	- 1 16
123	Casino	126 80	122 50	120 30	- 5 13
98	Casino ADP	101	100 10	98 20	- 2 77
940	Castorama D.I.	930	921	920	- 1 08
180	C.C.F.	150	150	149 40	- 0 40
65	CCMC Ly	64 90	64 60	64 60	- 0 46
335	C.D.M.E.	355	348	349	- 1 69
425	C.E.G.I.D.	450	450	455	+ 1 11
230	Centrest (Ny)	235	238 50	230	- 2 13
475	C.E.P. Comm.	519	505	505	- 2 70
181	Cerus	160	156	151 60	- 5 25
340	Césalex	386	390	385	- 2 53
380	C F A O	405 10	405	397 10	- 1 97
380	CF Inc	346	360	349 50	+ 1 30
490	C G E	550	543	533	- 3 09
280	CGI Info.	312	308 10	312 20	+ 0 06
925	C G I P	860	847	835	- 2 91
500	CSP	508	505	488 50	- 3 84
780	Chargeurs S.A.	747	745	735	- 1 61
585	C I C A (M)	552	550	550	- 0 36
1140	Ciments franç.	1100	1071	1070	- 2 73
405	Club Mediter.	403 10	404	398	- 1 27
120	CMB Packa.	111 20	111	111 50	+ 0 27
104	Codetel	99 60	100	100	+ 1 42
475	Colas	442	435	435	- 1 58
250	Cpt. Entrep.	254	249	249	- 1 97
995	Compt Mod.	1115	1120	1087	- 2 51
147	Concept S.A.	148 30	148	145	- 2 23
370	CPR (Paris Ré.)	348	335 20	328	- 5 75
960	Créd. Foncier	875	875	870	- 0 57
630	Cr Lyon (CI)	590	587	589	- 0 17
1060	Crédit Nat.	1045	1045	1020	- 2 39
215	CSEE	214	207 10	205 20	- 4 11
2260	Damart	2210	2260	2250	+ 1 81
485	Dassault Aviation	490	490	490	..
270	Dassault Electr.	290	285	285	- 1 72
1400	De Dietrich	1350	1378	1350	
200	Dév.R.d.C.(Li)	200	199	199	- 0 50
265	Dév.R.Sud-Est	270	271	271	+ 0 37
380	D M C	355 10	355	351	- 1 15
3110	Docks France	3780	3750	3730	- 1 32
600	Dumez	631	610	593	- 6 02
2070	Eaux (Gle)	2210	2215	2187	- 1 04
320	Ecco	326	324	313	- 3 99
695	Elf Aquitaine	651	648	653	+ 0 31
490	- (Certific.)	487	479 80	485	- 0 41
895	Epeda B.-F	950	950	945	- 0 53
385	Essilor	259	258	253	- 2 32
190	Essil.Int.(DP)	173	173	170	- 1 73
730	Esso	666	660	688	+ 3 30
1400	Eurafrance	1395	1352	1360	- 2 51
1510	Eurocom	1660	1660	1650	- 0 60
81	Eurodisneyland	86	87	86 90	+ 1 05
3020	Euromarché	3140	3000	2976	- 5 22
930	Europe 1	1018	1000	1000	- 1 77
40	Eurotunnel	47 80	47 50	46 80	- 1 68
1360	Exor	1375	1388	1357	- 1 31
1220	Facom	1219	1207	1201	- 1 48
135	Finextel	140	139	139 90	- 0 07
225	Fives Lille	238	234	233	- 2 10
1820	Fromager. Bel	1694	1670	1651	- 2 54
1750	Gal.Lafayette	1605	1605	1605	....
1780	G.A.N.	1768	1761	1725	- 2 43
320	Gascogne (B)	361	355 10	361 90	+ 0 14
1220	Gaz et Eaux	1144	1120	1101	- 3 76
1410	Géophysique	1140	1135	1135	- 0 44
400	Gerland Ly	380	374	373	- 1 84
895	Groupe Cité	659	626	625	- 5 18
1340	GTM-Entrep.	354	350 60	357	+ 0 85
920	Guyenne-Gas.	920	927	932	+ 1 30
188	Hachette	184	179 50	178 90	- 2 23
485	Havas	487	498	481 20	- 1 17
490	Hénin (La)	510	512	510	....
710	Hutchinson	870	870	865	- 0 57
230	Imétal	228	228	224 50	- 1 54
90	Immob. Phénix	102 40	100 50	98 30	- 4 00
94	Ingénico	76 20	76 10	76 60	+ 0 52
2910	Inst. Mérieux	3200	3162	3050	- 4 69
370	Interbail	385	385	385	....
1000	Intertechnique	1050	1050	1050	....
655	J. Lefebvre	640	636	624	- 2 50
765	Labinal	770	770	775	+ 0 65
2280	Lab. Bellon	2830	....	....	....
345	Lafarge	354 10	349	344 20	- 2 80
1041	Lebon	338	339	329	- 2 08
3300	Legrand	3370	3350	3370	
1810	Legrand (DP)	1855	1855	1860	+ 0 27
525	Legris Industries	516	515	517	+ 0 19
700	Locabail Imm.	750	775	771	+ 2 80
405	Locafrance	409 90	405	414 70	+ 1 17
620	Locindus	610	605	609	- 0 16
380	Luchaire	346	346	346	
3320	L V M H	3582	3541	3531	- 1 42
470	Lyonn. Eaux	477	464	449	- 5 87
220	Majorette Ly	223	222	215	- 3 59
310	Mar. Wendel	292	290	286	- 2 05
230	Matra	228	227	220	- 2 85
490	Merlin-Gerin	476 50	475	455 20	- 4 47
92	Metaleurop	89	87 50	85 20	- 4 27
120	Métrologie In.	121 90	117	120 50	- 1 15
85	Michelin	62 10	61 50	60 50	- 2 58
850	Midi (Cie)	885	880	867	- 2 03
95	Midl. Bk Sa *	94 20	94 50	92 30	- 2 02
340	Min. Saleg (Ny)	362	360	359 90	- 0 58
102	MMB	94 60	95 80	94	- 0 63
80	Moulinex	85	84 90	82 20	- 3 29
1390	Navig. Mixte	1340	1338	1339	- 0 07
132	Nord-Est	135 50	132	126 20	- 6 86
450	Nordon (Ny)	485	476	480	- 1 03
590	Nouv Galeries	614	590	580	- 5 54
545	Occid. (Gle)	591	589	586	- 0 85
1330	Omn. F. Paris	1325	1380	1380	+ 4 15
310	Olipar	307	308 50	307 10	+ 0 03
480	Oréal	494 80	487	483 50	- 2 30
465	Paribas	439 90	436	427	- 2 93
1390	Pechelbronn	1349	1305	1340	- 0 67
107	Pechiney Int.	113 50	110 10	113	- 0 44
250	Pechiney (CIP)	276 40	271 50	275 50	- 0 33
450	Penhoet	480	....	.	...
1020	Pernod Ricard	1000	993	983	- 1 70
530	Peugeot	514	510	497	- 3 31
430	Pinault	340	342 50	338	- 0 59
270	Placo-Omn.	263	270	262	- 0 38
390	Poliet	428	430 50	430 50	+ 0 58
855	Présabail-Sic.	930	932	942	+ 1 29
600	Primagaz	613	605	605	- 1 31
420	Printemps	497 90	500	490	- 1 59
1850	Promodès	1945	1948	1903	- 2 16
410	Radiotechn.	395	389	380	- 3 80
300	Raff. D.Total	300	300	300	..
2300	Redoute (La)	2798	2800	2720	- 2 82
245	Rémy et Associés	236	235	234 50	- 0 64
215	R. Poulenc CIP	229	228 50	226	- 1 31
325	Robur Financ.	338	340	340	+ 0 59
47	Rochette(La)	49 50	49 10	49 45	- 0 10
1870	Roussel Uclaf	1748	1745	1705	- 2 46
2850	R. Impér.Ly *	3000	3000	3000	....
183	Sade (Ny)	180	181	175	- 2 78
1450	Sagem	1490	1490	1425	- 4 36
365	Saint Gobain	374	367 50	358 20	- 4 22
1130	Saint Louis	1270	1260	1262	- 0 63
1250	Salomon Ly	1129	1110	1120	- 0 80
410	Salvepar (Ny)	402	374	374	- 6 97
715	Sanofi	763	760	754	- 1 18
1720	S A T	1581	1582	1582	+ 0 06
245	Saul. Chât.	241	240	240	- 0 41
1080	Saupiquet (Ny)	1238	1212	1239	+ 0 08
755	Schneider	617	615	606	- 1 78
15	SCOA	16 10	16 10	15 90	- 1 24
1000	S.E.B.	1025	1030	1030	+ 0 49
430	Sefimeg	425	426	410 70	- 3 36
525	Sextant A.	592	590	585	- 1 18
1100	S F I M	1149	1105	1120	- 2 52
172	S.G.E.	173 10	172 10	170	- 1 79
550	Simco	543	551	545	+ 0 37
920	Sk. Rossignol	919	919	919	..
900	Sligos	860	860	845	- 1 74
435	Société Géné.	358 30	353 50	348	- 2 87
115	Sodexco(B)	122	120	120	- 1 64
150	Sodero(Ny)	145	....	..	..
395	Sodexho	483 10	487	476	- 1 47
86	Sogenal(Ny)	83	85	85	+ 2 41
410	Sogerap	415	417	409	- 1 45
1120	Som-Allib.	1225	1180	1201	- 1 96
1190	Source Perrier	1087	1081	1048	- 3 59
470	Sovac	505	496	505	...
430	SPEP	450	458	442 20	- 1 73
465	Spie-Batignol.	490	490	490	..
980	Strafor	980	971	971	- 0 92
300	Suez	270 10	268 50	264	- 2 26
490	Synthélabo	565	568	563	- 0 35
90	Thomson	102 50	102 90	100 50	- 1 95
690	Total	691	691	693	+ 0 29
120	- (certif.)	114	114 10	115 60	+ 1 40
270	Tréfilest Fin	239	238	238	- 0 42
480	U.A.P.	497	495	485	- 2 41
210	U F B Locab.	200	201	203	+ 1 50
900	U I C	891	919	910	+ 2 13
575	U I F	581	589	585	+ 0 71
745	U I S	735	742	770	+ 4 76
730	Unibail	769	772	800	+ 4 03
158	U.C.B.	146	144	146	...
305	Valéo	305	309 50	295	- 3 28
285	Vallourec	264 70	264 60	269 90	+ 1 96
385	Via Banque	384	380	381	- 0 78
945	Zodiac	910	910	886	- 2 64
1890	Elf Gabon	1715	1680	1770	+ 3 21
136	Amax	118 50	114	114	- 3 80
119	Amer. Express	108 90	109 30	109 30	+ 0 37
180	A.T.T.	166 40	167	167	+ 0 36
124	Anglo Amer.C.	129	129 80	129 80	+ 0 62
415	Amgold	425	427	427	+ 0 47
200	Banco Santander	212	210 50	210 50	- 0 71
710	B.A.S.F.	713	706	706	- 0 98
725	Bayer	720	720	720	....
77	Buffelsfont.	76 90	77 75	77 75	+ 1 11
74	Chase Manh.	67	65	65	- 2 99
93	De Beers	92 80	92 10	92 10	- 0 75
2080	Deutsche Bank	2070	2035	2035	- 1 69
1250	Dresdner Bank	1200	1200	1200	...
61	Driefontein	60 50	60 20	60 20	- 0 50
183	Du Pont-Nem.	177	174 40	174 40	- 1 47
220	Eastman Kodak	195	193	193	- 1 03
21	East Rand	21 95	22 60	23	+ 4 78
66	Echo Bay	64 50	63 50	63 50	- 1 55
150	Electrolux	156	148	148	- 5 13
980	Ericsson	1022	198	201	- 1 68
270	Exxon Corp	259	257	257	- 0 77
181	Ford Motor	188	188	188	..
48	Freegold	50 30	50	49 80	- 0 99
11	Gencor	11 45	11 80	11 80	+ 3 06
295	Gén. Elect.	282	279	279	- 1 06
194	Gén. Motors	191 80	191 50	191 50	- 0 16
365	Gén. Belgique	319	316	316	- 0 94
54	Gd. Métropol.	60 40	57 70	58	- 3 97
68	Guinness	76 60	74 50	74 70	- 2 48
18	Hanson PLC	20 95	20 20	20 20	- 3 58
42	Harmony Gold	44 65	44 65	44 65	...
174	Hewlett Packard	155 80	154 90	154 90	- 0 58
45	Hitachi	49 50	47 70	47 70	- 3 64
710	Hoechst	694	684	684	- 1 44
105	Homestake	104 60	101 80	101 80	- 2 58
82	Imp. Chemical	91	85	85	- 6 59
570	I.B.M.	559	556	558	- 0 18
265	I.T.T.	235 50	228	229	- 2 76
118	Ito Yokado	133 90	136 10	136 10	+ 1 64
61	Matsushita	72 50	71	71	- 2 07
16 50	Maxwell	14 95	14 40	14 40	- 3 68
136	Mc Donald's	141 90	139 50	139 50	- 1 69
405	Merck	405	399	400	- 1 23
415	Minnesota M.	404	398	398	- 1 49
350	Mobil corp	315 50	312 50	312 50	- 0 95
173	Morgan J.P.	182	178 90	178 90	- 1 70
29200	Nestlé	30100	29800	29850	- 0 83
890	[illegible]	896	877	877	- 2 12
210	Norsk Hydro	188	190 40	190 60	+ 1 38
113	OFSI	116	114	114	- 1 72
1690	Pétrofina	1689	1694	1694	+ 0 30
240	Philip Morris	249 60	242 50	242 50	- 2 84
69	Philips	64	61	61	- 4 69
89	Placer Dome	88	86 80	86 80	- 1 36
260	Quilmès	278	275 20	275 20	- 1 01
24	Randfontein	25 35	25 80	25 80	+ 1 78
430	Royal Dutch	415 50	410 50	411	- 1 08
40	R T Z	44 50	41	41	- 7 87
3 60	Saat.& Saatch.	3 89	3 84	3 80	- 2 31
49	St Helena	47 65	48 50	48 50	+ 1 78
356	Schlumberger	315 50	317 50	317 50	+ 0 63
48	Shell transp.	47 60	47 20	47 20	- 0 83
1850	Siemens	1879	1857	1857	- 1 17
250	Sony	272	261 10	261 10	- 4 01
65	Sumitomo Bank	63	61 70	61	- 3 17
190	T.D.K.	221 90	214	214	- 3 56
44	Telefonica	43	42	42	- 2 33
32	Toshiba	32 20	32	32	- 0 62
415	Unilever	425 50	422 10	422 10	- 0 80
250	Unit.Techn.	240	238	238 50	- 0 63
375	Vaal Reefs	370 50	368	369	- 0 40
280	Volvo	271	262	262	- 3 32
175	West. Deep.	187	185	185	- 1 07
205	Xerox Corp	179 50	177	177	- 1 39
97	Yamanouchi	110 30	106 90	106 90	- 3 08
1 77	Zambia Cop.	1 92	1 80	1 81	- 5 73

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon

Obligations

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1151	....
Cogifi	384	387
Comiphos	510	502
Métal Déployé	495	....
Mors	149 30	144 90
Navigation (Nie)	230	....
Carbone Lorraine	728	760
Case Poclain	16 60	16
C.E.G.F (Frigor.)	380	380
Centenaire Blanzy	483	485
Cerabati	107	107
Champex Ny	135	....
CIC (CIP)	163	169
C.I.M.	734	749
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....
Lambert Frères	280	270 40d
Lille Bonnières	1653	1605
Loca-Expansion	280	272 50
Locafinancière	488	487
Locamion	290	....
Louis Vuitton	540	570
Lovers	3745	3600
Lucia	1750	1750
Machines Bull	40	....
Mag.Uniprix	141 10	138
Magnant	721	....
Testut-Aequitas	833	830
Tour Eiffel	280	....
Ufiner	1018	1028
U.T.A.	2150	2467 d
Vicat	380	384
Viniprix	1750	1800
Virax	149 50	149 50
Maroc Sté Brasserie	250	....

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 8/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	968 38	942 81
Actifon	200 14	194 78
Agepargne	703 81	673 50
Fructi-Association	30 72	30 72
Fructi-Capi	35 18	34 66
Fructi Court	122258 02	122258 02
Placement J	6215 41	6203 ♦
Placement Premier	5647 24	5635 97♦
Plénitude	116 20	113 09

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 137	5 118	5 040	5 490
Ecu	6 945	6 944	....	....
Allemagne (100 dm)	334 940	334 820	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 279	16 278	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 050	297 040	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 467	4 464	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 780	87 770	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	10 150	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 357	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	399 400	....	391	416
Suède (100 krs)	90 850	....	87	95
Norvège (100 k)	88 700	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 605	....	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 319	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 788	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 463	....	4 360	4 760
Japon (100 yens)	3 928	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	65000	66300
Or fin (en lingot)	65200	65760
Napoléon (20f)	405	402
Pièce Fr (10 f)	434	.....
Pièce Suisse (20 f)	460	461
Pièce Latine (20 f)	376	378
Souverain	487	495
Pièce 20 dollars	2320	2390
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	875	.....
Pièce 50 pesos	2480	2495
Pièce 10 florins	397	396

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Les positions du nouveau ministre sur l'interruption volontaire de grossesse

M. Michel Rocard assure que M. Bruno Durieux sera solidaire du gouvernement

Plusieurs personnalités féministes ont vivement réagi après le rappel, lundi 8 octobre, par *l'Humanité*, de l'hostilité de M. Bruno Durieux, nouveau ministre délégué, chargé de la santé, à certains procédés d'interruption volontaire de grossesse. Le quotidien communiste indiquait qu'au printemps dernier, M. Durieux avait cosigné, notamment avec Mme Marie-France Stirbois, député non inscrit d'Eure-et-Loir et membre du bureau politique du Front national, une proposition de résolution *« tendant à la création d'une commission d'enquête sur les procédés nouveaux permettant l'avortement et les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour en autoriser et en contrôler l'utilisation »*.

Cette proposition, enregistrée le 6 juin à la présidence de l'Assemblée nationale, visait plus précisément la pilule abortive RU 486.

Mme Gisèle Moreau, membre du bureau politique du PCF, a ainsi estimé que M. Durieux ne pouvait rester au gouvernement. *« La promotion d'un adversaire déclaré de l'IVG au gouvernement, et de surcroît au ministère de la santé, est un acte d'une exceptionnelle gravité et un défi lancé aux femmes »*, a-t-elle affirmé.

Dans une lettre en date du 5 octobre, l'ancien ministre de la condition féminine, Mme Yvette Roudy, député (PS) du Calvados, a demandé au premier ministre la garantie que *« rien n'autorisera la remise en cause de la politique gouvernementale »*. *« Vous comprendrez que la nomination d'un militant hostile à la diffusion de la « pilule du lendemain » dans un domaine aussi sensible que celui de la santé ne puisse qu'inquiéter celles et ceux, nombreux, qui sont attachés à la défense du droit à l'avortement, droit reconnu par la loi »*, écrivait notamment Mme Roudy.

Dans sa réponse, le premier ministre s'efforce de dissiper ces inquiétudes. *« Il va de soi que M. Bruno Durieux, comme tous les membres du gouvernement, a accepté en entrant dans celui-ci d'assumer l'ensemble des positions arrêtées collectivement. Cela ne pose au ministre délégué à la santé aucun problème de contradiction avec ses convictions personnelles »*, écrit notamment M. Rocard. *« Lui-même, comme moi et comme vous sans doute, faisons la différence entre un souhait d'information qui ne me choque pas, et une proposition de prohibition que le gouvernement, tout le gouvernement, combattrait si elle venait à être faite »*, précise le premier ministre.

Un rapport du Conseil économique et social

Des propositions pour faciliter l'adoption

Dans un rapport présenté, mardi 9 octobre, à Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, le Conseil économique et social formule une série de suggestions destinées à améliorer les modalités de l'adoption en France. Il préconise notamment un meilleur suivi des dossiers des pupilles de la nation et des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, une coordination entre les différents services et l'amélioration des modes d'accueil.

Actuellement, 20 000 familles ont déjà reçu un agrément et attendent avec impatience un enfant. Or, chaque année, on ne compte en moyenne que 6 500 jugements d'adoption : 2 500 concernent des adoptions privées ou intrafamiliales (adoption dans la famille des parents ou par un conjoint), 2 500 sont des adoptions d'enfants étrangers, et seulement 1 500 touchent des enfants abandonnés en France. Il en résulte bien évidemment une immense frustration chez les candidats à l'adoption.

Dans son rapport, la section des affaires sociales du CES rappelle que l'adoption est avant tout le don d'une famille à un enfant et non le contraire : *« Le premier droit d'un enfant est de pouvoir vivre dans une famille qui soit la sienne (...) A chaque fois que ce ne sera pas contraire à sa sécurité physique et morale, le maintien d'un enfant dans sa famille doit être facilité en mettant en œuvre les aides et l'accompagnement social et éducatif appropriés. »*

Trois ou quatre ans d'attente

Ce principe ne doit cependant pas se retourner contre l'enfant lui-même, et le Conseil dénonce l'immobilisme et la lenteur des services de l'enfance qui répugnent à demander ou à décider un jugement d'abandon alors que, manifestement, des parents naturels ne maintiennent plus depuis longtemps de réels liens avec leurs enfants placés en institution ou dans des familles d'accueil.

Cent quinze mille enfants sont ainsi hébergés par l'Aide sociale à l'enfance : 47 000 ont été confiés par leurs parents qui traversent des difficultés psychologiques ou matérielles et 68 000 à la suite de décisions de justice. *« Un certain nombre d'entre eux souffrent de délaissement à des degrés divers,* lit-on dans le rapport. *Pour quelque 20 % d'entre eux, les rapports avec la famille naturelle sont quasi inexistantes »*.

Les auteurs du rapport notent également le double rejet dont sont victimes les handicapés physiques et mentaux (environ 3 000) qui attendent eux aussi de trouver un foyer.

Pour améliorer cette situation, le CES suggère au gouvernement d'adopter une politique volontariste. Il ne faut plus que s'écoule, comme c'est le cas actuellement, trois ou quatre ans entre le moment où un enfant a été abandonné et celui où on lui a trouvé une famille : *« Une fois la phase judiciaire abordée, les dossiers d'adoption doivent bénéficier d'une priorité de traitement absolue. »* A cette fin, le CES propose d'augmenter les effectifs dans les tribunaux chargés de prononcer les jugements d'abandon ou d'adoption, de mener des études pour que l'on puisse obtenir les informations nationales indispensables sur les pupilles de l'Etat (leur parcours notamment), les familles d'accueil (on ignore tout, ou presque, d'elles), des candidats à l'adoption. Il estime également qu'il faudrait coordonner l'action administrative en créant, par exemple, une « mission adoption » qui serait rattachée au ministère des affaires sociales et se chargerait de l'animation et de l'évaluation de la politique nationale de l'adoption.

CHRISTIANE CHOMBEAU

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1990 a été tiré à 578 553 exemplaires.

La succession de M. Mermaz

Les fabiusiens menacent de rompre avec la direction du PS

Le conflit entre les fabiusiens et les jospinistes au sujet de la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale s'est envenimé, lundi 8 octobre, à la suite des déclarations de M. Michel Rocard confirmant l'appui de son courant à la candidature de M. Henri Emmanuelli, proche de M. Jospin et soutenu par M. Mauroy (*le Monde* du 9 octobre). Les amis de M. Fabius, qui présentent la candidature de M. Jean Auroux, estiment que l'attitude de la direction du parti et du premier ministre remet en cause la «synthèse» opérée, au sein du PS, après le congrès de Rennes de mars dernier.

«Je me vois mal continuer à siéger au secrétariat national du PS comme si de rien n'était», nous a déclaré, mardi matin, M. Claude Bartolone, l'un des principaux lieutenants de M. Fabius. Les amis du président de l'Assemblée nationale, qui a été reçu lundi par M. Mitterrand, devaient se réunir mardi soir pour arrêter leur position face à l'élection probable, mercredi 10 octobre, de M. Emmanuelli.

□ **M. Baudis refuse une salle au Front national à Toulouse.** – Les «bleu blanc rouge», sympathisants et militants du Front national de Midi-Pyrénées, ne tiendront pas leur fête au Parc des expositions de Toulouse, le 14 octobre prochain. La salle où ils comptaient dresser leurs stands leur a été refusée *in extremis* pour des raisons *«techniques»*. Dans une lettre adressée le 3 octobre dernier à M. Bernard Antony, député européen, le chef des services techniques du Parc des expositions indiquait que le bâtiment prévu était inutilisable en raison d'une panne électrique. *«Ne pas savoir, dans la ville des Airbus, détecter une panne électrique fait rire tout le monde»*, a déclaré M. Antony. M. Baudis, maire de Toulouse, a rappelé son *«désaccord avec M. Le Pen qui s'est une fois de plus disqualifié (...) en justifiant, dans la crise du Golfe, la prise en otage de plusieurs centaines de nos compatriotes»*. – (Corresp.)

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Le gouffre du Golfe

NON mais, où ils ont la tête, les ministres de la CEE réunis à Venise. Ils sont là, complètement pétés au chianti, à se pencher, la larme à l'œil, pleins d'une sollicitude déplacée, sur les difficultés financières de la Jordanie, de l'Egypte et de la Turquie, rapport à la crise du Golfe. Ils parlent même de leur filer des sous. Avec ce qui se passe aux *Etats-Unis !* Enfin, c'est pas sérieux ! Fallait voir, ce matin, sur CNN, le tableau apocalyptique, vous auriez dit le radeau de la Méduse, d'un pays littéralement étranglé, affamé par ce chien de Saddam.

Depuis que les boys sont partis par dizaines de milliers s'enfouir dans les sables d'Arabie, la désertification a gagné, c'est le système des vases communicants, les bases qu'ils ont abandonnées, leurs familles avec, à la misère et à la faillite. Autour de ces camps plongés dans le grand silence de l'absence, aux volets battus par le vent, c'est la désolation. Les Macdo, les boutiques, les supermarchés, les boîtes, les cafés ressemblent à un vieux décor de western dont les acteurs sont allés faire de la figuration ailleurs. Et les commerçants, consternés, sortent sur le pas de leur porte, la clé à la main, avant de la glisser dessous.

Les routiers, ces cow-boys des temps modernes, trébuchent sur le prix de l'essence et mettent pied à terre. Les compagnies aériennes voient le moment où leurs avions, au lieu de fendre le ciel, resteront cloués au sol. Dans les campagnes, les tracteurs risquent de rendre l'âme, faute de carburant. Et les ventes de bagnoles ont chuté de 25 %.

Encore, s'il n'y avait que ça ! Mais il y a Noël. Les fêtes approchent. Pas les clients. Les reporters de la chaîne étaient seuls à promener leurs caméras dans un grand magasin alignant des poussettes vides et des rayons pleins. Et je vous raconte pas le commentaire en voix off, où il n'était question que de chômage et de récession avec, en surimpression, l'image d'un pays vacillant au bord du gouffre. Assorti d'un avertissement : même si la crise devait se dénouer dans les vingt-quatre heures, les Etats-Unis mettraient des mois à se tirer de ce merdier.

Je vous entends d'ici : ils poussent un peu, non ? A quoi ça rime, ce film-catastrophe, sinon à préparer l'opinion à l'imminence d'une intervention armée ? Vous croyez vraiment ?

Météo-France en grève

Nos lecteurs ne trouveront pas en page « Agenda » les prévisions habituelles de Météo-France en raison d'une grève des services centraux parisiens entamée dans la soirée du 8 octobre. Selon la direction, aucune prévision météorologique ne devait pouvoir être diffusée mardi 9 octobre au plan national. Les syndicats CGT, CFDT et FO, dont le préavis de grève s'étend jusqu'à mercredi matin, contestent un projet de délocalisation à Toulouse concernant quelque quatre cents agents. Les grévistes devaient décider mardi après-midi de la suite à donner au mouvement.